Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, jeudi 20 novembre 1969, 85e année, no 270, 112 pages, 8 cahiers ★★ 10¢

Après la longue marche de Conrad et Bean

Le module lunaire quitte la Lune

d'après AFP-UPI-PA

Charles Conrad et Alan Bean sont entrés, ce matin, dans la phase ultime de leur odyssée lunaire, dont les risques sont incontestables.

A 9 h. 23, ce matin, ils procédaient à la mise à feu du propulseur du "LEM" pendant sept minutes et dix secondes, afin de s'arracher de la planète et de s'inscrire, 17 minutes plus tard, sur une première orbite elliptique de 51 milles par quatre milles d'altitude.

Ce départ était prévu pour 9 h. 23 et la NASA l'a retardé de trois minutes après avoir vérifié la position exacte du "Yankee Clipper".

Conrad et Bean devaient par la suite s'élever graduellement en quelques heures pour arriver au point de rendez-vous avec le module de commande le "Yankee Clipper", où leur compagnon, Richard Gordon, les attend depuis une trentaine d'heure. Ce rendez-vous était prévu pour 1 h 02 cet après-midi.

Le duo est rentré sain et sauf dans le module lunaire et en a refermé l'écoutille à 2 h 45 ce matin, à l'issue de la plus grande aventure de leur vie, avec en leur possession un trésor en échantillons lunaires et des pièces du Surveyor-3.

Mais, avant de quitter le sol lunaire, Conrad et Bean, les joyeux astronautes, ont procédé à un ménage complet. Ils se sont brossés de cette poussière lunaire dont ils ont souligné souvent l'épaisseur, véritable "neige" noire et grisâtre qui s'est collée à leur combinaison lunaire.

Ils ont constaté aussi qu'ils avaient malheureusement oublié à l'extérieur des rouleaux de films couleurs. Ils ne sont cependant pas ressortis pour récupérer les films, Conrad expliquant qu'ils en avaient d'autres, mais en noir et blanc.

Ils ont jeté par-dessus bord leurs bottes, leurs appareils photographiques spécialement adaptés à l'ambiance de la Lune. En fait, tout un poids mort jugé inutile pour la remontée.

Mais, ils emportent avec eux de 80 à 100 livres d'échantillons : des pierres lunaires minutieusement sélectionnées et étiquetées, de la poussière et du sol lunaires puisé à un pied de profondeur et emmagasinés dans des sacs, ainsi que cinq pièces précieuses de Surveyor-3.

Ils ont aussi décidé de rapporter la caméra défectueuse avec eux, plutôt que de la laisser sur la Lune tel que prévu. Les fabriquants de l'appareil de $90,000 veulent connaître ce qui a fait défaut.

Les astronautes ont laissé derrière eux le socle du "LEM" qui a servi de plateforme d'envol et la petite usine nucléaire qui, pendant un an, enregistrera pour les savants toute une série d'événements pouvant survenir à la surface de la planète et même ses mouvements souterrains.

En tout, les astronautes auront abandonné pour plus de $67 millions de matériel sur la Lune, car, le module lunaire qui a servi de camp de base pendant l'exploration sera lui aussi projeté vers la Lune pour s'y écraser peu après cinq heures après-midi, quelques heures après le rendez-vous du retour.

Sauf l'incident de la caméra qu'ils n'ont pu remettre en marche, ce qui les a privés de devenir des "étoiles du petit écran", Conrad et Bean ont entièrement réussi la première grande exploration lunaire de l'histoire du monde.

Déjà, les savants de Houston se réjouissent à l'idée de la moisson généreuse qui va leur tomber du ciel la semaine prochaine.

Conrad et Bean ont visité aux cratères différents sur leur parcours sinueux et accidentés, s'éloignant à un moment à 1,500 pieds de leur base. Ils ont passé un total de huit heures sur la surface de notre satellite au cours de leurs deux "sorties".

La journée s'est terminée comme elle avait commencé, par les commentaires humoristiques et les airs fredonnés par Conrad.

Cette deuxième journée de séjour sur la Lune a commencé plus tôt que prévu. Les astronautes se sont éveillés après cinq heures de sommeil seulement, impatients de sortir à nouveau sur le satellite terrestre.

La journée a été marquée par la récupération des pièces du Surveyor et la cueillette de 54 livres d'échantillons. Conrad a prouvé que huit heures sur la Lune ne changent pas les habitudes

Voir MODULE en page 6

Sélection d'échantillons lunaires

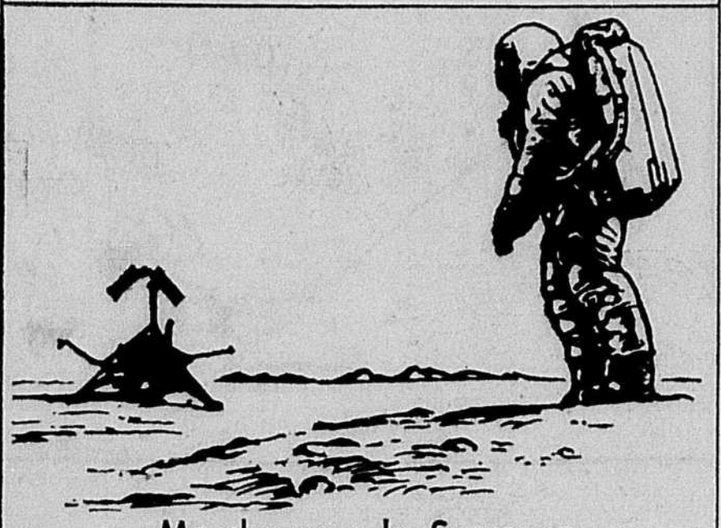

Marche vers le Surveyor

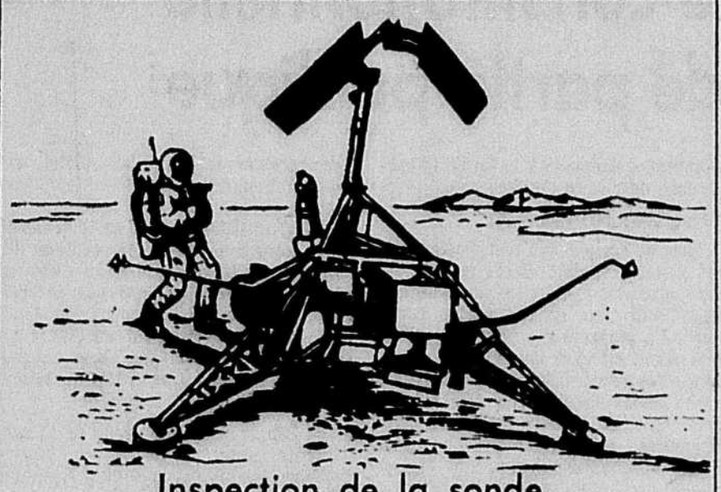

Inspection de la sonde

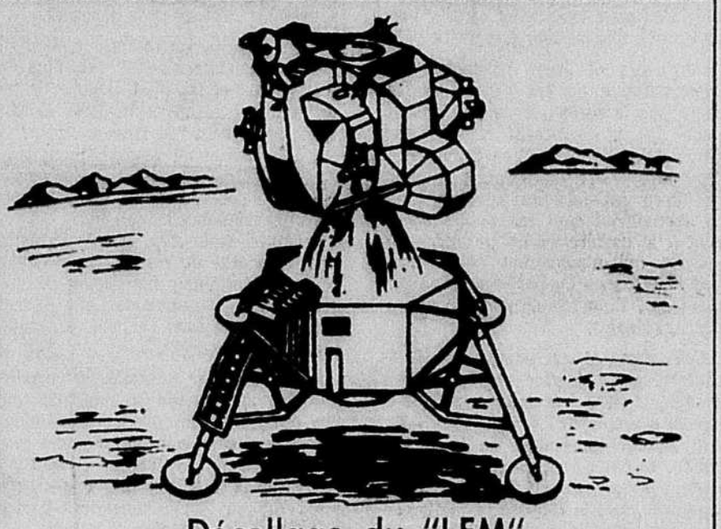

Décollage du "LEM"

L'enseignement du français à son plus bas niveau dans les écoles anglaises

— Les directeurs d'écoles anglophones de Montréal

Dans les écoles catholiques anglophones de Montréal, l'enseignement du français a atteint son niveau le plus bas possible, ont affirmé hier des représentants de l'Association des directeurs d'écoles anglophones de Montréal devant la Commission Gendron.

A leurs yeux, la Commission des écoles catholiques est en grande partie responsable de cette situation.

Dans le mémoire qu'ils ont présenté à la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec, ils ont insisté avant tout sur la "carence de l'enseignement du français dans les écoles anglaises catholiques du Québec".

Les deux premières recommandations contenues dans leur rapport portent sur la reconnaissance du droit des parents à choisir la langue d'enseignement de leurs enfants. Suivent vingt recommandations pratiques touchant les moyens d'améliorer l'enseignement du français.

Un directeur a insisté sur le fait que les "élèves qui sortent des écoles anglophones catholiques sont unilingues parce que le programme d'études n'est pas adéquat et qu'il est désuet".

"L'aptitude que ces élèves manifestent à la fin du cours pour le français parlé est en-deçà du minimum requis pour qu'ils puissent soutenir la plus élémentaire communication orale", ajoute le mémoire.

"Si les Québécois anglophones doivent apprendre le français, c'est à l'école qu'ils doivent commencer. Il faut changer l'attitude des élèves envers le français et il sera impossible de le faire tant que les professeurs eux-mêmes ne parleront pas français.

"Les écoles anglophones protestantes ont plus de professeurs compétents pour l'enseignement du français que les écoles catholiques. C'est comme si la Commission scolaire catholique ne voulait pas que les anglophones apprennent le français", a déclaré tout bonnement un porte-parole anglophone du groupe.

Par exemple, les finissants de 11e année doivent passer avec succès un examen oral de français en fin d'année pour pouvoir entrer à l'université. Or, dès le début de l'année, ils reçoivent une copie du texte sur lequel portera l'examen. Ils apprennent par coeur ce texte et sortent de l'examen avec une note de 90 pour cent. "Mais ils ne parlent pas et ne comprennent pas le français.

"Nous devrions montrer la voie dans ce domaine. Or, pour trouver un bon programme d'enseignement du français à l'intention d'élèves anglophones, il nous a fallu nous rendre à Ottawa et à Toronto.

"Dans les écoles élémentaires de Toronto et d'Ottawa, les élèves parlent mieux le français que ceux des écoles de l'ouest de Montréal. Ce qui veut dire que l'enseignement du français dans les écoles anglaises catholiques de Montréal ne peut plus descendre. Il est déjà rendu à son plus bas niveau possible", a affirmé un directeur anglophone.

La pénurie d'enseignants possédant la formation nécessaire pour l'enseignement du français est une des principales causes de cet état de chose. "Une jeune fille, âgée d'une vingtaine d'années, ne possédant aucune connaissance pédagogique, sort de l'école et on lui donne le français à enseigner. Elle parcourt une vingtaine de classes par jour et passe un quart d'heure dans chacune des classes."

"En d'autres termes, vous voulez dire qu'on enseigne le français en anglais", a suggéré un commissaire. "C'est en plein ça", a répondu le directeur.

Tous les représentants de l'association ont cependant affirmé que les parents anglophones manifestaient actuellement un immense intérêt envers le français.

En réponse à des questions des commissaires, des directeurs ont affirmé que dans certaines écoles anglaises catholiques du centre-ville, 90 pour cent des élèves étaient des enfants d'immigrants. Ils ont blâmé les écoles françaises de cette situation et ont affirmé avoir eu connaissance de maintes occasions où des enfants d'immigrants italiens ont été refusés dans des écoles

Voir FRANÇAIS, page 6

Lesage demande de faire un essai loyal du bill 63

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Tout en annonçant que son parti voterait pour l'adoption du bill 63 en troisième lecture, le chef de l'Opposition libérale, M. Jean Lesage, au cours d'un long discours hier à la Chambre, a lancé un pressant appel aux enseignants, aux travailleurs, aux patrons et surtout "aux groupements nationalistes" pour qu'ils fassent un "essai loyal" de la "Loi pour promouvoir la langue française au Québec", loi qui, selon lui, a finalement été considérablement améliorée par son équipe au niveau de langue du travail.

Il fait peu de doute, maintenant, que le bill 63 sera adopté d'ici la fin de la semaine, "l'opposition circonstantielle" se sentant de moins en moins appuyée, à la fois en Chambre et de l'extérieur, dans son "filibustering". Elle sent que son action a suffisamment sensibilisé le public et qu'une obstruction plus prolongée n'apporterait rien de plus.

M. Lesage n'a pas semblé satisfait outre mesure du projet de loi, lui non plus, mais, affirme-t-il, la situation étant ce qu'elle est, le bill 63, malgré son imperfection, pourra permettre aux Québécois de bonne volonté de mettre un frein à l'anglicisation des immigrants et de quelques Canadiens français.

"Si le monde de l'enseignement, du patronat et du travail, a dit M. Lesage apporte cette collaboration que je sollicite au nom de mes collègues et en mon nom, d'une façon pressante, nous pourrons, ensemble, amorcer ce virage qui permettra aux Québécois de vivre en français, chez eux, tout en bénéficiant de tous les avantages économiques et sociaux qu'offre le continent nord-américain.

"J'ai toujours dit que le projet de loi était incomplet. Mais les nombreux amendements qui ont été apportés à la suite des critiques constructives de l'Opposition libérale — je ne parle pas de l'obstruction des autres — font maintenant de ce bill un instrument dont nous pouvons tenter l'expérience.

"Aucun instrument législatif, si parfait soit-il, ne peut produire de fruit s'il n'obtient pas de tous les citoyens un appui ou au moins une reconnaissance sincère.

"Parce que je suis un libéral, je me suis élevé, pour le moment, contre toute mesure coercitive limitant la liberté individuelle des citoyens du Québec. Parce que je suis un libéral, je crois fermement que nous pourrons atteindre plus facilement les buts que nous recherchons par le dialogue et la

Voir LESAGE, page 6

Deux accidents d'avion: 91 morts

D'après UPI-PA-AFP

91 morts ! Voilà le triste bilan de deux accidents aériens qui se sont produits à quelques heures d'intervalle aux Etats-Unis et au Nigeria.

Le plus tragique est survenu tôt ce matin non loin de Lagos, où 77 passagers d'un appareil VC-10 de la Nigeria Airways sont morts après l'écrasement de leur avion. L'accident s'est produit entre 7 h. 15 et 7 h. 20 à une dizaine de milles de la capitale. Le dernier message de l'appareil avait été reçu à Lagos, 15 minutes avant l'heure prévue pour l'atterrissage. L'avion avait quitté Londres avant d'effectuer deux escales: l'une à Rome et l'autre à Accra. Selon certaines sources, plusieurs des occupants seraient des employés de la compagnie Nigeria Airways revenant à leur point de départ : Lagos.

La carcasse calcinée du VC-10 a été répérée par des avions envoyés à sa recherche et une équipe de secours est arrivée sur les lieux de l'accident peu après. Selon l'équipe de secours, l'appareil s'est écrasé dans une région très dense et difficilement accessible. La compagnie Nigeria Airways n'a pas publié pour l'instant la liste des passagers mais il semble que le pilote aurait été un Britannique, le capitaine Moore.

14 victimes au Lac George

Dans la région du lac George, dans l'Etat de New York, l'équipe de secours qui tentait depuis plusieurs heures d'atteindre les débris d'un bi-moteur de la Mohawk Airlines qui s'est écrasé vers 8h15 hier soir sur le versant d'une montagne de la chaine des Adirondack, n'a finalement aperçu la carcasse fumante de l'appareil que vers 2h30 ce matin. Aucun des 11 passagers et des trois membres d'équipage qui prenaient place à l'intérieur n'a survécu à l'accident.

La cause de l'écrasement n'est pas encore connue mais on a rapporté que la pluie diluvienne et les vents violents qui sévissaient dans la région ont pu être à l'origine de l'accident. L'avion avait quitté l'aéroport dLa Guardia de New York avec quelque 44 personnes. La majorité l'entre elles étaient descendues à Albany, dernière escale du voyage avant d'atteindre Blenn Falls, dans l'Etat de New York, à une centaine de milles de la fraontière canada-américaine.

Sans nouvelle

Par ailleurs, dans la rétigion de Québec on était toujours sans nouvelle ce mation des quatre occupants d'un petit avion de touriste disparu depuis cinq jours. L'appareil, un Cherookee 140, propriété de l'Aéro-Club de Québec, a quitté la base de Bagotville dimanche après-midi en dirention de la vieille capitale. L'aviation canadienne a repris les recherches ce matin nolisant huit avions et trois hélicoptères à cette fin. L'espoir de retourver vivants les quatre jeunes gens diminue peu à peu.

AUJOURD'HUI

- La FTQ veut une enquête sur la CTM — *page 3*
- L'état de siège est proclamé au Chili — *page 79*
- Référendum du FQF reporté à janvier — *page 51*
- *spec* — 24 pages
- Manifestants au défilé de la Coupe Grey — *page 47*

sommaire

Annonces classées / 56 à 68
Arts et Spectacles / 52 - 53
Bandes dessinées / 24
Cinéma / 52 - 53
Courrier "Que faire ?" / 44
Décès, naissances, etc. / 69
Editorial / 4
Finance / 80 à 83
Horoscope / 42
Informations étrangères / 78 - 79
Les secrets de polichinelle / 45
Loisirs et récréation / 24
Mots croisés / 57
"Mot-mystère" / 24
Radio et télévision / 54 - 55
Sports / 30 à 35
Tribunaux / 14
Vie féminine / 40 à 46
Vie sociale / 41
Votre médecin / 44

Min. 25. Max. 35. ● Détails page 6

Météo: Beaucoup plus froid, chutes de neige locales

FESTIVAL COUPE GREY 69

- Mets typiquement québécois pour les visiteurs — *page 47*

Le conférence de Harrison Hot Springs

Les libéraux feront le point de la situation politique et sociale du pays

par Marcel PEPIN
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Environ 400 libéraux et une centaine d'experts recrutés surtout dans le monde universitaire ont rendez-vous en fin de semaine dans une vallée retirée de Colombie-Britannique pour passer en revue la situation politique et sociale du Canada, et fournir de la matière à réflexion au parti libéral.

La conférence libérale de Harrison Hot Springs groupera des membres du cabinet fédéral, incluant le premier ministre, qui prononcera un discours, des députés, des délégués de comtés, des membres de l'exécutif national de la Fédération libérale, de même que des universitaires et des représentants des grands corps intermédiaires.

Les participants à la conférence seront invités à réfléchir et discuter autour de dix grands thèmes, à l'intérieur de 10 commissions, soit la pauvreté, les relations internationales, l'économie, le développement régional, les villes, l'agriculture, l'agitation étudiante, les relations industrielles, les communications, et le citoyen.

Chaque groupe d'étude discutera en séance plénière le sujet qui lui fut assigné, puis les participants se diviseront en groupes plus restreints pour examiner plus à fond, adoptant le style de la conversation, les problèmes soulevés par la première discussion.

Finalement, une grande session générale permettra aux participants de se faire une opinion générale sur le contenu des discussions, grâce aux rapports qui seront présentés par les rapporteurs de chacune des commissions.

La conférence est considérée comme une première étape d'une vaste consultation de la population sur les problèmes qui confrontent les Canadiens, et les solutions envisagées.

En effet, après avoir abordé pendant trois jours les diverses facettes des dix grands thèmes énumérés plus haut, une compilation des réflexions recueillies à Harrison Hot Springs sera entreprise, pour diffusion dans le public, les associations, les régions.

Grâce à ces documents, des animateurs poursuivront la discussion dans les milieux du parti, et compileront les réactions et suggestions: ceci constituera la deuxième étape. C'est à partir de ces idées qui auront été soumises à l'attention d'un grand nombre de gens qu'on préparera enfin le contenu de la conférence nationale d'orientation du parti, prévue pour novembre 1970, étape finale du processus de la consultation.

La rencontre de fin de semaine n'est donc que la première étape d'un processus assez lent visant à préciser un consensus populaire autour des grandes questions qui préoccupent la population.

Il paraît donc inévitable que la discussion revête un caractère académique, le contenu des documents qui seront soumis aux participants reflétant la tendance traditionnelle des universitaires à aborder les problèmes politiques dans l'absolu.

La présence par contre des délégués non politisés, représentant les intérêts de groupes de pression, pourra donner au congrès l'allure d'un forum davantage préoccupé des intérêts du pays que des intérêts du parti, bien que la majorité des invités ait été sélectionnée dans les rangs du parti libéral.

Des juristes, des sociologues, des politicologues, des spécialistes en communications, des philosophes, ont été invités à apporter leur contribution aux assises de fin de semaine.

Toutes les séances seront ouvertes au public, et s'il ne faut pas s'attendre à des prises de position précises sur des problèmes concrets, il sera possible par contre de sonder le pouls d'une certaine élite placée devant des questions neuves, qui touchent davantage au style de vie qu'il faut prévoir au cours de la prochaine décennie qu'aux difficultés quotidiennes que peut éprouver le gouvernement.

Le congrès sera présidé conjointement par MM. Allen Linden, de Toronto, et Jacques Guérin, de Montréal. M. Sydney Gershberg, directeur de la recherche politique à la fédération libérale du Canada, agira comme secrétaire.

Le premier ministre Trudeau prononcera un discours vendredi soir. Ensuite, M. Trudeau et les autres ministres participeront à la discussion comme de simples délégués.

Conçue pour concrétiser la participation de la population à l'élaboration des programmes du gouvernement, la conférence se donne comme objectif de préciser les espoirs et aspirations de tous les Canadiens, en fonction de la société des années 1970.

Afin de toucher à tous les secteurs de l'opinion, les organisateurs ont invité une centaine d'associations nationales à déléguer un représentant ou à soumettre un mémoire à l'intention des participants. Les responsables du parti se félicitent de la réponse du public jusqu'ici.

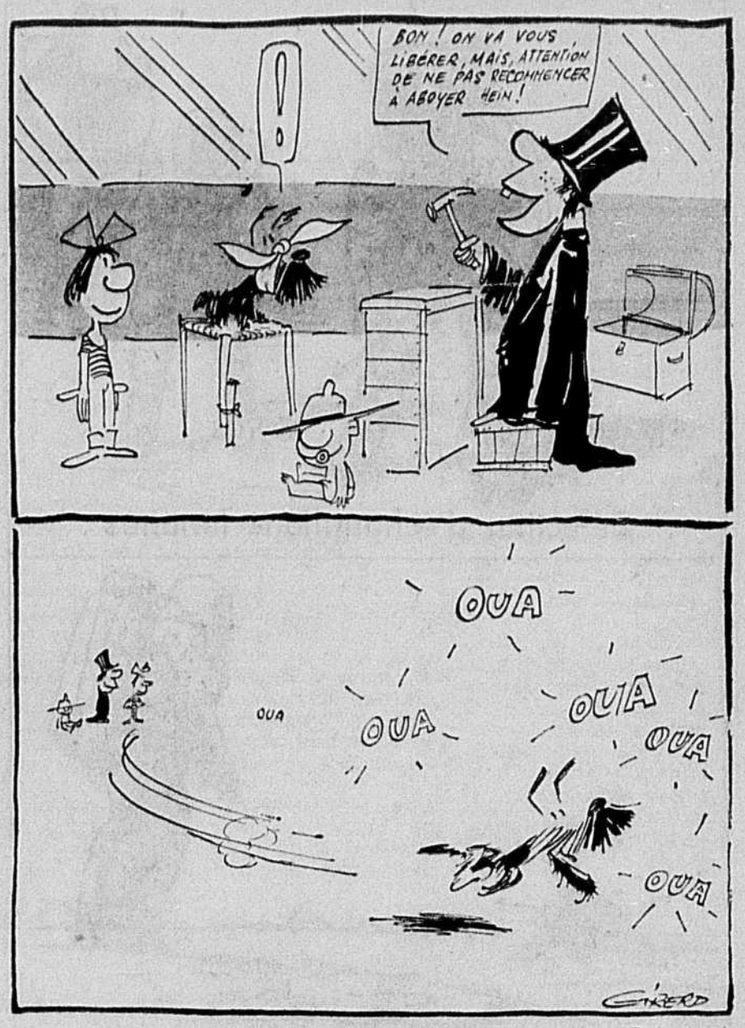

Droits réservés

Gérard-D. Lévesque pourrait encore être le 4e candidat

de notre bureau de Québec

QUEBEC — L'ancien ministre de l'Industrie et du Commerce dans le gouvernement libéral, M. Gérard-D. Lévesque, réserve sa décision finale pour le début de décembre et poursuit toujours ses consultations en vue d'une éventuelle candidature à la direction du parti libéral du Québec.

M. Lévesque, qui est député de Bonaventure depuis 1956 mais qui n'est âgé que de 43 ans, rencontrera en fin de semaine prochaine les membres de son association de comté pour discuter avec eux de la campagne au leadership de son parti.

Le député pourrait déjà compter sur une très forte proportion des votes des délégués d'une quinzaine de comtés de l'Est du Québec, semble-t-il.

M. Lévesque continue également de recevoir des promesses d'appuis provenant de divers milieux.

L'ancien ministre, toutefois, hésite à se lancer dans une course où ses éventuels adversaires ont une avance qui n'est peut-être pas insurmontable mais sera extrêmement difficile à combler dans des circonstances qui demeureraient normales.

En effet, M. Lévesque ne se lancera dans la course uniquement s'il croit avoir certaines chances de l'emporter. Il n'acceptera pas de n'être que l'homme d'une région.

Quoi qu'il en soit, le député de Bonaventure ne fera pas connaître sa décision avant le début du mois prochain.

téléphoto UPI

Le projet Lear vit toujours

L'industriel William Lear nie avoir abandonné son projet de $5.5 millions visant à mettre au point un moteur à vapeur pour automobile. M. Lear, un inventeur, était irrité par les rumeurs lancées par "quelqu'un de Détroit". Il estime que son moteur est la solution ultime à la pollution de l'air.

La conférence constitutionnelle sera en grande partie publique

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Pendant que peintres et ouvriers s'affairent à rénover la salle des pas perdus de l'ancienne gare Union en vue de la prochaine conférence constitutionnelle, le comité permanent des fonctionnaires a complété hier une importante réunion de trois jours.

Comme c'est la coutume, cette réunion du comité des fonctionnaires a été tenue à huis clos et il est par conséquent bien difficile de préjuger de l'humeur et des dispositions de chacune des délégations qui s'amèneront à Ottawa les huit, neuf et 10 décembre prochain.

On peut déjà prévoir cependant qu'une grande partie des discussions seront publiques, qu'il n'y aura pas de conflit au sujet de l'agenda, puisqu'il est possible qu'une autre conférence des premiers ministres ait lieu au début de 1970 pour traiter des questions qui ne sont pas constitutionnelles.

Enfin, on peut s'attendre que la discussion sur le partage des pouvoirs occupe une place remarquable à cette conférence, comme on l'avait d'ailleurs clairement demandé à la fin de la conférence de février dernier.

"En grande partie publique"

Bien qu'aucune décision finale n'ait été prise, il semble d'ores et déjà assuré que la conférence constitutionnelle sera "en grande partie publique". La majorité des premiers ministres serait en effet favorable à la présence des caméras et des journalistes.

Les seules discussions à être privées seraient celles où la présence de fonctionnaires sera nécessaire pour la bonne marche des travaux.

Il faut noter évidemment qu'une province pourra toujours demander le huis clos pour tout débat qu'elle jugerait préférable de tenir privément.

Au cours de leurs pourparlers de cette semaine, qui ont porté non seulement sur la forme, mais aussi sur le fond des problèmes à être discutés pendant la conférence constitutionnelle, les fonctionnaires se seraient entendus de façon satisfaisante, mais certains se demandent quel ton public donneront à la conférence les premiers ministres, qui n'oublieront évidemment pas la présence du public et dans certains cas, l'imminence relative d'élections générales.

Contrairement au déroulement de la conférence de février dernier, il n'y aurait pas cette fois de divergence d'opinions à propos de l'agenda.

Si l'on refuse encore de la rendre public, explique-t-on, c'est tout simplement par courtoisie pour certaines délégations, dont la réponse par lettre officielle n'a pas été reçue à Ottawa.

On a d'ailleurs trouvé un bon moyen de contourner les difficultés soulevées en février par l'ex-premier ministre du Manitoba, M. Walter Weir, qui avait beaucoup insisté pour qu'on d'aborde des problèmes immédiats plutôt que des problèmes constitutionnelle à long terme.

Il est question en fait que l'on tienne une autre conférence des premiers ministres au début de 1970, au cours de laquelle on parlerait non pas de revision constitutionnelle, mais de toute autre questions pouvant nécessiter un échange au niveau des chefs de gouvernement: Pollution, inflation, education, etc.

Si l'on se reporte à la fin de la conférence constitutionnelle de février dernier, on se rappelle qu'il avait été décidé à l'unanimité de donner la priorité à la question de la répartititon des pouvoirs d'imposer et de dépenser.

La délégation du Québec avait d'ailleurs donné une note un peu plus explosive au "sprint final" lorsque le ministre des Finances, M. Paul Dozois, avait présenté un amendement qui visait à interdire au gouvernement fédéral de faire de nouvelles dépenses ral de faire de nouvelles dépenses dans des domaines conjoints ...

Selon le voeu des premiers ministres, le comité du régime fiscal devait porter son attention sur l'accès de chacun des gouvernements aux divers chants d'imposition, et sur programmes à frais partagés.

Avant-hier, par exemple, le premier ministre du Canada a confirmé que l'on discuterait des allocations familiales. Il sera aussi question d'autres programmes conjoints puisque ce sont les programmes les plus immédiatement visés lorsque l'on commence à parler de partage des pouvoirs.

Il est évident que la conférence se penchera sur "les droits fondamentaux" et sur l'inscription dans la constitution d'une charte des droits de l'homme.

Les travailleurs unis de l'auto (FTQ) veulent un parti politique pour défendre les intérêts des travailleurs

de l'envoyé spécial de LA PRESSE

QUEBEC — Le Syndicat international des travailleurs unis de l'automobile a présenté au congrès de la Fédération des travailleurs du Québec une résolution portant sur la formation d'un comité pour établir les bases d'un parti politique qui représenterait les intérêts des travailleurs et des organisations ouvrières.

Par ailleurs, le local de Montréal du Syndicat canadien de la fonction publique (local 2000) a présenté une résolution à l'effet que la FTQ, invite publiquement la CSN, la CEQ, l'UCC et le Mouvement coopératif Desjardins à préparer conjointement, dans les plus brefs délais possibles, un référendum au niveau de tous leurs membres à savoir si oui ou non, ils sont pour la fusion dans une seule centrale syndicale.

La résolution du local 510 (Montréal) des travailleurs unis de l'automobile, dont doit disposer le Comité des résolutions du congrès, fait remarquer que de nos jours dans la province de Québec, il n'y a pas de parti politique qui représente les intérêts des ouvriers et que la Fédération des travailleurs du Québec n'a pas encore d'allégeance politique provinciale.

Elle estime également que "les partis politiques existants ont démontré qu'ils n'avaient aucun intérêt pour les travailleurs et les organisations ouvrières".

Or l'on croit que pour s'assurer qu'une législation favorable aux travailleurs et aux organisations ouvrières soit mise de l'avant, il est d'une importance capitale que les travailleurs soient représentés adéquatement au niveau politique.

La résolution sur l'unité syndicale part d'un point de vue différent.

Les fonctionnaires montréalais qui l'ont mis de l'avant font remarquer que les luttes intersyndicales nuisent au mouvement syndical dans la province de Québec.

De plus, la politisation des travailleurs aux différents paliers de gouvernement ne sera possible que s'il n'existe qu'une seule grande centrale syndicale. On désire que le référendum se fasse par la poste et enfin on dit espérer "qu'une décision positive des membres dans les différents organismes FTQ-CSN - CEQ - UCC et le Mouvement coopératif Desjardins liera ceux-ci et que la fusion devra s'effectuer dans les six mois qui suivront le résultat du référendum.

CTC et FTQ

Par ailleurs, le secrétaire-trésorier du Congrès du Travail du Canada, M. William Dodge, voit d'un bon oeil la transformation des Conseils du travail qu'envisage la FTQ.

"Il s'agit là, a déclaré M. Dodge aux congressistes, d'un projet très important, car ni la fédération, ni le congrès, ne peuvent être aussi proches du travailleur individuel que ne l'est le conseil du travail. Ce dernier est en mesure d'accomplir de nombreuses tâches essentielles au niveau local, et ceci non seulement pour les membres des syndicats, mais aussi pour toute la population de la région qu'il dessert. Le CTC attend avec intérêt d'apprendre quelles seront les recommandations découlant de vos débats".

Pour le reste, M. Dodge a repris les thèmes déjà connus de la CTC sur la Commission des prix et revenus.

"Nous sommes toujours prêts à coopérer, soit avec la Commission des prix et revenus, soit directement avec le gouvernement, afin de lutter contre l'inflation. Il y a cependant un point sur lequel nous ne fléchirons pas nous refuserons catégoriquement de consentir à toute mesure pouvant créer des distinctions injustes à l'égard des travailleurs de ce pays".

Wagner s'en prend à Marine Industrie

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le député libéral de Verdun, M. Claude Wagner, a reproché, hier soir, à la société Marine Industrie de s'intéresser d'un peu trop près à l'avenir du parti libéral et plus particulièrement à la campagne en vue de trouver un successeur à M. Jean Lesage.

La société Marine Industrie, une filiale de la Société générale de financement, était contrôlée autrefois par la famille des Simard de Sorel. Cette famille d'industriels y possède encore certains intérêts.

L'un des adversaires de M. Wagner, le député de Mercier, M. Robert Bourassa, a épousé l'une des filles de la famille Simard.

C'est en des termes assez vagues et pouvant donner lieu à maintes hypothèses que M. Wagner a parlé de la société Marine Industrie devant une centaine de militants libéraux au cours d'une assemblée publique dans la capitale québecoise.

L'un des militants venait de demander à M. Wagner d'expliquer les politiques économiques qu'il mettrait en application advenant son élection comme premier ministre.

"Nous aurons à étudier, a dit M. Wagner, certaines transactions de la Société générale de financement touchant Marine Industrie.

"Nous aurons à étudier pourquoi certains montants appartenant au peuple québecois ont été transférés à Marine Industrie.

"Nous aurons à étudier pourquoi la société Marine Industrie s'intéresse autant à l'avenir du parti libéral et à la campagne de leadership."

Aucune explication précise ne devait être ajoutée à ces propos par M. Wagner, interrogé par les journalistes au terme de la réunion.

"Il y a certaines transactions que l'on devra examiner pour voir si elles ont été faites dans l'intérêt des Québecois", a simplement dit M. Wagner aux journalistes.

Toujours au cours de la même assemblée, M. Wagner a également laissé planer des doutes au sujet des tactiques employées par ses adversaires dans la campagne pour la direction du parti libéral.

Invitant les militants libéraux à voter pour un homme qui évitera un nouveau suicide au parti libéral, M. Wagner a affirmé notamment qu'"il est temps que certaines personnes en autorité dans la province sachent qu'un premier ministre ça ne s'achète pas et que la population de la province n'est pas disposée à se laisser acheter."

"Il est fini le temps où certaines dynasties contrôlaient le parti, a ajouté M. Wagner. Il est fini le temps où certaines familles, si riches soient-elles, pouvaient acheter la province.

"C'est parce que j'ai compris ça que j'ai décidé d'être candidat", a déclaré l'ex-ministre de la Justice.

Faisant allusion à la campagne de M. Robert Bourassa qui met l'accent sur les problèmes économiques, M. Wagner a poursuivi en invitant les militants libéraux à ne pas se laisser influencer par une telle campagne.

En des termes sarcastiques, M. Wagner a aussi fait écho au refus du président de la société Marine Industrie, M. Gérard Filion, de se porter candidat à la direction du parti libéral.

"J'ai toujours eu beaucoup d'admiration, a dit M. Wagner, pour les hommes qui font trois ou quatre beaux discours par année, des discours précis, bien préparés, mais qui refusent d'aller plus loin et qui ne veulent pas risquer leur avenir dans la vie publique."

A ces propos, M. Wagner devait enfin ajouter l'observation suivante en réponse à un militant qui venait de lui demander si des personnages comme MM. Paul Gérin-Lajoie et Gérard Filion feraient partie de son cabinet advenant son élection comme chef du parti et comme premier ministre.

"La population, a dit M. Wagner, préfère avoir des hommes audacieux... des hommes qui ont assez de goût pour la chose publique pour oublier leur confort personnel. Nous n'irons pas chercher nos hommes à l'extérieur du parti. Nous les avons à l'intérieur."

ANNONCE

ARTHRITIQUES!

NOUVEL ESPOIR

MONTREAL, QUE., 13 novembre — La science continue ses efforts inlassables dans la recherche pour découvrir de nouvelles méthodes, afin de combattre "l'arthrite, cette maladie qui déforme", ainsi que le rhumatisme et les conditions associées.

Déjà, des milliers de tests scientifiques, effectués par une équipe de professionnels, ont maintenant prouvé que l'arthrite, le rhumatisme et ces mêmes associés ne sont pas des maladies en eux-mêmes, mais plutôt un état douloureux, déformant, causé par un déséquilibre du mécanisme de défense affectant tout l'organisme.

A titre de service public, nos lecteurs pourront se procurer gratuitement notre brochure révélatrice, traitant de ces découvertes.

Si vous souffrez d'arthrite, de rhumatisme, ou des maladies connexes, demandez notre exemplaire dès aujourd'hui.

Ce geste pourra vous être mémorable.

SOCIETE DE RECHERCHES EDUCATIVES ET SCIENTIFIQUES
Département 2364, C.P. 12,
Rosemont, Montréal, Qué.

Médailles Apollo 11

Pour célébrer le premier alunissage des hommes. Ces médailles de très belle qualité sont gravées sur les deux faces avec infiniment de détails pour en garantir l'authenticité et en augmenter la valeur. Le médaillon mesure 1½ po. et porte cette inscription.

"UN PETIT PAS POUR L'HOMME ... UN PAS DE GEANT POUR L'HUMANITE"

Bronze ..... $2 ch.
Argent .... $10 ch.

Timbre Apollo II 1ère émission 65¢ ch.

Plaque lunaire Réplique de celle qui a été posée sur la lune. Ch. $3.

D'autres timbres Apollo de différents pays également disponibles

SIMPSONS — Le coin des monnaies (720) au rez-de-chaussée en ville seulement ou composez 842-3241 poste 321

Simpsons

AUJOURD'HUI ET DEMAIN
Le groupe original
"D'ARTISTES EUROPEENS RENOMMES"
présente son EXPOSITION semestrielle et sa vente de
PEINTURES A L'HUILE
AUTHENTIQUES
Graphiques originaux par Buffet, Calder, Chagall, Dali, Miro, Picasso, Riopelle.
Les 18, 19, 20, 21 NOVEMBRE

Directement d'Europe nous arrive la plus intéressante sélection. Klaray Fine Arts est heureux de présenter cette excellente collection de peintures et graphiques exceptionnels par des artistes contemporains d'Espagne, d'Angleterre, d'Autriche, d'Italie, de France, de Pologne, d'Israël et de Hollande.

Votre meilleure occasion de choisir des oeuvres artistiques à des prix que paient habituellement les dépositaires d'oeuvres d'art.

Epargnez jusqu'à 50%. Prix depuis $15. Entrée libre. Conseils gratuits sur décors.

HOTEL RITZ CARLTON
Salon Gris
De midi à 10h chaque jour

FRANÇAIS

SUITE DE LA PAGE 1

françaises de Mont-Royal, d'Anjou et de l'ouest de Montréal.

Le mémoire recommande que l'enseignement du français se fasse par des méthodes didactiques de la maternelle jusqu'à la 3e année et que de la 4e jusqu'à la 11e année, il soit basé sur un programme nouveau faisant fortement usage des méthodes audio-linguales.

Le mémoire recommande aussi des cours de perfectionnement pour les enseignants de français et l'institution de comités pour étudier la valeur des manuels et dresser des programmes.

Autres mémoires

Quatre autres mémoires ont été soumis hier à la commission qui doit poursuivre ses audiences publiques aujourd'hui et demain à la Bibliothèque Nationale.

La Corporation du gaz naturel du Québec, la "P.M. Wright Co. Ltd." ainsi qu'un mémoire individuel de M. George R. Arnott, dirigeant d'entreprise à Montréal, s'accordent tous à dire que l'unilinguisme français au Québec serait un dangereux obstacle à la promotion des Canadiens français aux postes de commande dans l'industrie et le commerce. Invoquant notre situation géographique dans le contexte nord-américain, ils préconisent plutôt un bilinguisme bien compris, appuyé sur des politiques gouvernementales précises.

Enfin, dans un autre mémoire individuel, le Dr Lomer Pilote, de Montréal, se dit d'accord "quant au libre choix de la langue d'enseignement" mais il préconise d'autre part que le gouvernement légifère pour que "la langue de travail devienne celle de la majorité des travailleurs".

LESAGE

SUITE DE LA PAGE 1

compréhension.

"Je fais appel à tous les enseignants, travailleurs et patrons pour que nous poursuivions cet objectif commun: faire du français la langue prioritaire, la principale langue de travail chez nous.

"Je fais appel, d'une façon pressante, aux groupements nationalistes pour qu'ils cessent leur obstruction négative et qu'ils tentent avec nous, avec ceux qui croient dans les principes fondamentaux de la liberté des individus, un essai loyal de cette loi."

Langue de travail

M. Lesage a ensuite rappelé les amendements soumis par les libéraux au projet de loi, amendements qui élargissent les pouvoirs de l'Office de la langue française au point d'en faire une sorte d'organisme quasi judiciaire qui entendra les plaintes de travailleurs frustrés dans leur droit d'utiliser leur langue et faire enquête dans les industries.

Selon le chef de l'Opposition, l'OLF pourra agir ainsi non seulement par incitation mais par "cette pression qui sera inévitablement exercée par le droit de ceux qui parlent français de porter des plaintes."

Ainsi, le projet de loi, avec les autres amendements que le gouvernement, à la dernière minute, a apportés aux pouvoirs de l'OLF, est un peu plus conforme, selon M. Lesage, au programme électoral défendu depuis deux ans par les libéraux et qui soutient que le français doit être langue prioritaire et langue de travail au Québec.

"Illusion confortable"

"Mais, a ajouté le chef libéral, décréter l'unilinguisme français serait mettre la charrue devant les boeufs. Ce serait même dangereux à cause de l'illusion confortable qui en résulterait.

"Ce n'est pas par voie de législation que l'on améliorera en pratique la situation du français au Québec. C'est à partir de notre bonne volonté, de notre action de citoyens que pourra s'affirmer la priorité du français."

Selon M. Lesage, décréter l'unilinguisme dans la langue de travail n'est pas réaliste. Au niveau des compagnies, les cas sont trop disparates. On ne peut trancher le problème au couteau. Il faut laisser à l'Office de la langue française, comme c'est le cas dans le bill 63, le pouvoir d'élaborer des programmes de concert avec les industries pour faire du français la langue de travail.

Pour le moment, affirme le chef libéral, il faut faire confiance à l'OLF. Il y aura également diverses tranches successives du rapport Gendron et une commission spéciale de la Chambre pour surveiller l'application du bill 63... Si ce projet de loi n'est pas jugé suffisant, il faudra en étendre la portée et en renforcer les dispositions.

Mais, a dit M. Lesage, le bill est tout de même différent de ce qu'il était au début. Tel que présenté il y a trois semaines, il ne visait en réalité qu'à régler le cas de St-Léonard.

"Nous n'avons jamais cru, a-t-il ajouté, que nous pourrions faire du bill 63 un projet de loi complet comportant une politique globale de la langue au Québec. Mais nous avons voulu, au moins, qu'un de nos objectifs primordiaux, soit la priorité de la langue française, la reconnaissance du français comme langue d'usage, comme langue de travail, partout au Québec, soit consacré dans un texte de loi.

"Non seulement parce que cette priorité est une politique en soi mais parce que si le français est langue de travail et langue d'usage, c'est, pour tous, la plus forte incitation, incitation qui est d'ordre économique. Cela revient, en définitive, à une obligation de bien connaître la langue française".

Le chef de l'Opposition a également affirmé que le gouvernement, s'il avait agi rapidement et consulté certains experts en "droits de l'homme", aurait pu facilement intervenir et tuer dans l'oeuf l'affaire de St-Léonard. Il aurait pu alors élaborer en toute quiétude d'esprit une politique de langue qui, bien présentée, n'aurait pas soulevé les passions.

M. Lesage s'en est pris également à la "nouvelle opposition" dont il a qualifié les solutions de "simplistes", "irréelles" et "utopiques" particulièrement au niveau de l'unilinguisme.

Une commission suivra l'application du plan de développement du Bas Saint-Laurent

de notre bureau de Québec

QUEBEC — L'Assemblée nationale a adopté, hier, à l'unanimité, une motion instituant une commission dont la tâche sera de suivre la mise en application du plan de développement de la région du Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine.

La nouvelle commission, qui tiendra sa première séance mercredi prochain, se compose de 14 députés.

Ces députés sont: MM. Bona Arsenault, Jean Bienvenue, Alfred Croisetière, Adélard D'Anjou, Léonce Desmeules, Guy Fortier, François Gagnon, Louis-Philippe Lacroix, Gérard-D. Lévesque, Fernand Lizotte, Marcel Masse, Marcel Plamondon, Montcalm Simard et Maurice Tessier.

La création de cette commission spéciale fait suite à une motion qui avait été soumise à l'Assemblée nationale, le printemps dernier, par le député de Bonaventure, M. Gérard-D. Lévesque.

Cette commission spéciale sera autorisée à faire des études et à assigner des témoins.

Le plan de développement du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec prévoit diverses mesures dont les investissements gouvernementaux qui doivent assurer à la population de l'Est du Québec un niveau de vie comparable à celui de l'ensemble de la province.

MODULE

SUITE DE LA PAGE 1

d'un homme. "C'est trop bête", lança Conrad, la tête recouverte de son gros casque spatial. "La mallette contenant les échantillons lunaires était recouverte de poussière et j'ai essayé de la nettoyer en soufflant dessus."

Les deux astronautes étaient si occupés à regarder le sol et à recueillir des échantillons, qu'ils n'ont pas photographié la Terre et l'Intrepid.

Conrad et Bean ont utilisé ce qui leur restait de film en revenant lentement vers le "LEM".

Leur descente dans le cratère où reposait l'épave du Surveyor était considérée comme la partie la plus hasardeuse de leur mission, mais Conrad a déclaré que les pentes n'étaient pas aussi prononcées qu'on l'avait prévue.

Les deux astronautes ont entrepris de descendre dans le cratère après avoir obtenu la permission de prolonger leur deuxième marche de 30 minutes.

Voici comment s'était déroulée, presque minute par minute, la deuxième sortie de Conrad et Bean.

L'écoutille est ouverte à 10 h 53, hier soir, et à 11 h 01, Conrad foule de nouveau le sol lunaire. Neuf minutes plus tard, Bean le rejoint.

Dans les minutes qui suivent, ils ramassent quelques échantillons de rocs et de poussière lunaires. Conrad décrit un caillou qui lui paraît intéressant et qui semble avoir été déplacé par la fusée à l'atterrissage.

Les deux astronautes, qui n'ont pris que cinq heures de repos, sont très alertes. Ils n'arrêtent pas de parler. Ils décrivent avec entrain chaque morceau de Lune qu'ils examinent et procèdent à l'identification de spécimens selon des instructions reçues de géologues.

Conrad inspecte l'instrument de mesure de densité de l'atmosphère lunaire et fait rouler un caillou dans un cratère. Le bruit servira de référence de mesure.

Bean photographie les roches sélectionnées et les instruments scientifiques.

Les astronautes signalent qu'ils ont quelques ennuis avec les sacs à échantillons dont les anneaux ne coulissent pas assez bien à leur gré.

Ils signalent qu'ils photographient des cailloux ayant une apparence cristallisée et examinent ensuite la lèvre d'un petit cratère à l'ouest du camp de base.

Conrad essaie de donner un coup de pied à un caillou et n'y parvient pas à cause de la faible gravité lunaire.

A ce stade, les réserves d'oxygène dont disposent Conrad et Bean doivent leur permettre de prolonger leur deuxième sortie lunaire jusque vers 3:00 a.m.

Dans la transmission radio des conversations Lune-Terre, on entend nettement la respiration des astronautes.

Conrad et Bean signalent leurs déplacements et le centre de Houston leur indique leur position. Au bord d'un petit cratère, le centre spatial dit: "Faites attention". Ils en prennent une photo et rapportent que le sol très poudreux leur semble glissant.

Les deux explorateurs marchent lentement en direction de l'épave de Surveyor-3. Ils s'arrêtent constamment, inspectent les lieux, ramassent et photographient des échantillons, inspectent les petits cratères qu'ils rencontrent et n'arrêtent pas de commenter leurs découvertes avec une note d'émerveillement. La progression est lente.

Conrad assortit sans cesse ses commentaires d'exclamations: "Oh boy, oh boy, regarde-moi ça, n'est-ce pas fantastique? Oh le beau cratère"... A un moment, ils descendent tous deux dans un cratère et prélèvent des échantillons du fond.

Vers minuit, Conrad et Bean se trouvent à environ 800 pieds du "LEM", près du cratère dit de la Tête (Head).

Les astronautes placent chaque échantillon ramassé dans des sacs individuels, de façon à ce qu'ils correspondent à chaque photo qu'ils en prennent. A plusieurs reprises, ils trouvent des petits rocs qui, disent-ils, ressemblent à du verre.

Conrad signale "qu'aujourd'hui il fait un peu plus chaud sur la Lune qu'hier" et que lui et son compagnon ont encore baissé la climatisation de leurs scaphandres (lorsque le Soleil est au zénith, la température sur la Lune atteint normalement 243 degrés Fahrenheit).

Conrad et Bean arrivent en bordure du cratère où se trouve le Surveyor vers 12:43 a.m.

"Ça se présente bien", dit Conrad après avoir inspecté la pente du cratère où gît Surveyor-3 depuis 32 mois. Ils prennent des photographies du Surveyor.

Ils contournent le bord du cratère, puis annoncent qu'ils vont descendre lentement. Houston leur dit de souffler un moment avant de s'aventurer sur la pente. Conrad signale que ses pieds s'enfoncent d'une façon prononcée dans la poussière.

Les astronautes sont à 15 pieds du Surveyor.

Conrad et Bean atteignent le Surveyor. Il a l'air en bon état, disent-ils.

Ils prennent des photos de la sonde automatique et estiment qu'elle est déformée en certains endroits, probablement par les chocs subis au moment de l'atterrissage sur la Lune, où elle avait fait plusieurs bonds.

Le miroir de télé est bon, disent-ils. Ils en essuient la poussière. Pour la dernière photo, Pete Conrad se met devant le Surveyor. Ils annoncent qu'ils sont prêts à cisailler la caméra.

"Ça marche bien", dit Conrad en coupant les câbles de la caméra. Ils ont quelques difficultés à accéder à certains. Puis: "Okay, c'est fait". Ils procèdent alors au prélèvement de plusieurs autres éléments du Surveyor, après avoir chargé la caméra et le câble "bactériologique" dans un havresac.

Au cours de ce travail, Conrad dit avec satisfaction: "C'est merveilleux, c'est dans le sac", s'écrie-t-il.

A 1:52 a.m., ils abandonnent l'épave et commencent à remonter la pente du cratère pour prendre le chemin de retour vers le module lunaire.

A 2:00 a.m., Conrad et Bean sortent du cratère et se reposent quelques instants avant de retourner vers le "LEM".

Sur le chemin du retour, ils prennent encore quelques photos, ramassent d'autres cailloux qu'ils cataloguent et numérotent en dictant les références à Houston. Les 54 livres d'échantillons récoltés aujourd'hui s'ajoutent aux 40 livres emmagasinées dans le module hier.

A 2:08 a.m., Conrad et Bean atteignent le module lunaire.

Ils entassent tout leur butin, rocs, pièces du Surveyor, etc., dans la cuvette d'un des pieds du "LEM" et s'organisent pour remonter ensuite tout ce matériel dans le module à l'aide de filins.

Bean va récupérer l'écran de mesure du vent solaire qui doit être ramené sur terre, puis les deux astronautes trient et rangent tout leur chargement. Ensuite, Bean prend une photo stéréo à 10 pieds de distance pour enregistrer les effets de l'échappement de la fusée du "LEM" sur le sol lunaire lors de l'atterrissage.

A 2:30 a.m., Bean remonte dans le module lunaire et hisse à l'aide de filins le matériel que Conrad lui passe du pied de l'échelle.

Pete Conrad commence à son tour à grimper l'échelle pour regagner le "LEM".

A 2:45 a.m., les deux hommes sont à bord du module lunaire et l'écoutille est fermée.

Impasse Pékin-Moscou

MOSCOU (UPI) — Les négociations frontalières qui se déroulent depuis un an entre la Chine rouge et l'URSS sont dans une impasse étant donné l'intransigeance des Chinois, selon des sources communistes.

Des sources informées ont précisé hier que M. Vasily V. Kuznetsov, premier vice-ministre des Affaires étrangères, avait été incapable de signaler des progrès significatifs depuis le début des entretiens à Pékin, le 20 octobre dernier.

le TEMPS qu'il fera

Nuageux, froid

Une masse d'air froid qui s'est abattue sur le Québec au cours des dernières heures a donné des précipitations de un à deux pouces de neige dans presque toute la partie sud du Québec.

Ce système se déplace vers le bas du fleuve où la pluie va se changer en neige. Aujourd'hui, à Montréal, le temps sera assez clair quoiqu'il subsiste de faibles possibilités de chutes de neige. Dans le sud-ouest du Québec, le temps sera nuageux avec des périodes ensoleillées. Des chutes de neige sont également à prévoir dans les régions de cette partie de la province. Les températures vont varier aujourd'hui entre 25 et 35 degrés.

Demain, le même système couvrira notre région et les températures seront de 5 à 8 degrés sous la normale. La normale à cette époque de l'année est d'environ 40 degrés. Le ciel sera variable et des chutes de neige sont à prévoir dans les régions montagneuses. Les vents de l'ouest de 15 à 20 milles d'aujourd'hui seront de 10 à 15 milles demain.

MAXIMUM AUJOURD'HUI : 35
MINIMUM LA NUIT PROCHAINE : 25

Prévisions de la météo :

Régions du Saint-Maurice, Laurentides et Lac-Saint-Jean : généralement nuageux avec légères chutes de neige aujourd'hui. Vendredi, ensoleillé avec chutes de neige légères. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à La Tuque et Sainte-Agathe, 32 et 20 ; Chicoutimi, 40 et 25.

Régions de Montréal et Ottawa : nuageux avec périodes ensoleillées, chutes de neige éparses. Vendredi, ensoleillé et froid. Maximum et minimum à Montréal et Ottawa, 35 et 25.

Régions des Cantons de l'Est et Québec : nuageux avec neige aujourd'hui. Vendredi, ensoleillé avec périodes nuageuses. Maximum et minimum à Sherbrooke et Québec, 35 et 25.

Régions de Baie-Comeau et Rimouski : nuageux avec pluie se changeant en neige aujourd'hui et vendredi. Maximum et minimum à Baie-Comeau, Mont-Joli et Rivière-du-Loup, 45 et 30.

Régions de Gaspé et Sept-Iles : nuageux avec pluie se changeant en neige. Maximum et minimum à Gaspé et Sept-Iles, 45 et 32.

Plus haute température un 20 nov. : 63° en 1953
Plus basse température un 20 nov. : 4.4° en 1948

FETE : saint Octave

PRODUITS Admiral POUR LE FOYER
À PRIX "CADEAUX DE NOËL" RICHER

REFRIGERATEUR
Admiral
Modèle T1359

Réfrigérateur 13 pi. cu. à deux portes. Le congélateur peut contenir 89 livres d'aliments. Blanc glacier, bronze cuivre ombré, vert avocat, or blé.

EXTRA SPECIAL
RICHER

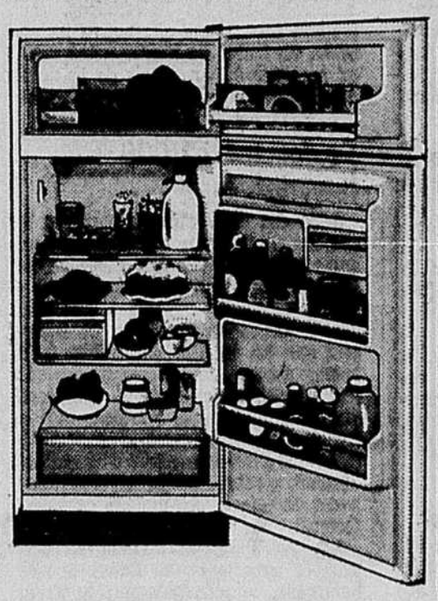

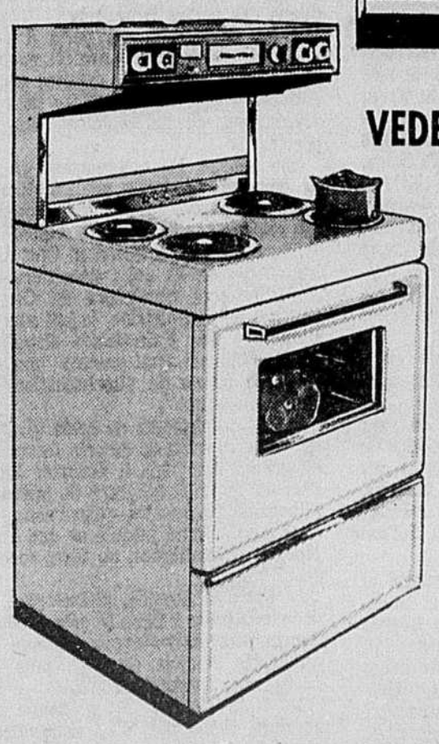

VEDETTE de la SEMAINE
CUISINIERE 30"
Admiral
NOUVEAU ! NOUVEAU !

Panneau de commandes "Set'n Forget" au niveau des yeux. Nouveau ! Pratique ! A l'épreuve des brûlures ! Aucun danger pour les enfants ! Four à rôtisserie rotative; porte à fenêtre antibuée. Eléments de surface se débranchant facilement pour le nettoyage.

EXTRA SPECIAL
RICHER

ATTENTION
LA GARANTIE DE REMPLACEMENT DE 3 ANS SUR LA LAMPE-ECRAN (UNE EXCLUSIVITE ADMIRAL) EST UN AN PLUS LONGUE QUE CELLE DES AUTRES FABRICANTS. LA GARANTIE DE REMPLACEMENT DE 3 ANS SUR LES BLOCS D'ACCORD EST DE DEUX ANS PLUS LONGUE QUE SUR LES AUTRES MARQUES.

TELECOULEUR modèle de table
Admiral
Modèle 19CT27

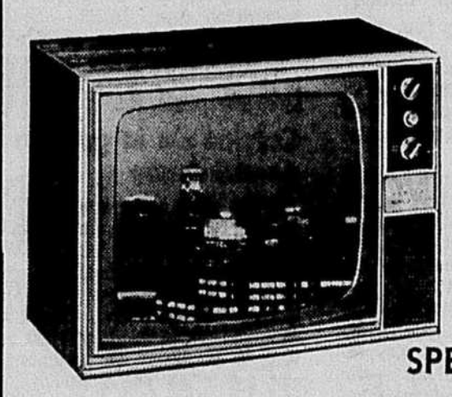

Le Cornell est un télécouleur de 19" à jeu instantané. Finesse d'image VHF préréglée. Boîtier élégant aux lignes nettes recouvert de vinyle façon noyer.

EXTRA
SPECIAL RICHER

TELECOULEUR
Admiral
Modèle 5L511

L'Andersen est un télécouleur surbaissé 25" à jeu instantané. Ebénisterie compacte de style danois en véritable placage de noyer.

EXTRA
SPECIAL
RICHER

TELEVISEUR PORTATIF
Admiral
Modèle 19OP39

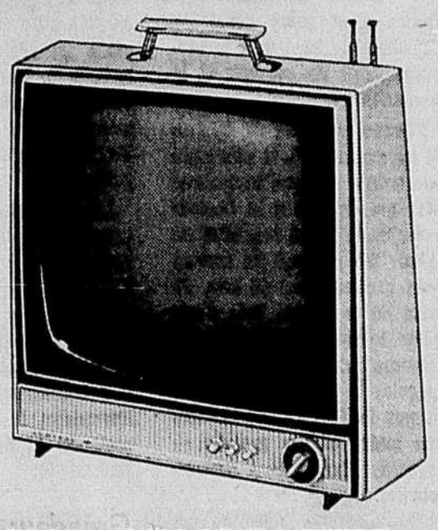

Le Calypso est un appareil portatif de 19" à jeu instantané. Le haut-parleur de qualité monté à l'avant est équilibré à l'amplificateur. Boîtier en polystyrène.

EXTRA
SPECIAL
RICHER

TELEVISEUR CONSOLETTE
Admiral
Modèle 3C211

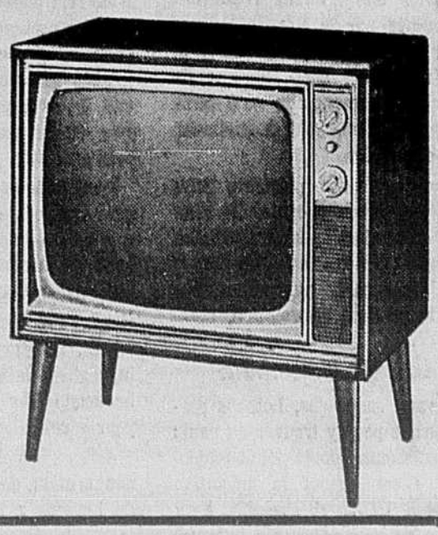

Le Muskoka à écran de 23" offrant un jeu instantané. Commande automatique de gain. Commandes de préférence individuelles. Ebénisterie de style moderne au fini noyer.

EXTRA
SPECIAL
RICHER

Claude D I
AMEUBLEMENT STE-CATHERINE INC.
"TOUT POUR LA MAISON" Richer PRÉS.

3743 Ste-Catherine est
Tél. : 525-4406, 526-5501-2

MISE DE COTE SANS
FRAIS ADDITIONNELS

LIVRAISON GRATUITE :
MONTREAL et BANLIEUE

Les USA veulent avoir la prochaine exposition universelle, en 1976

PARIS (AFP) — Les Etats-Unis veulent organiser la prochaine exposition universelle en 1976 pour commémorer le bicentenaire de l'indépendance. Le gouvernement de Washington vient d'en faire la demande officielle au bureau international des expositions, annonce cet organisme dont le siège est à Paris.

Il reste à choisir une ville. Philadelphie, Boston et Washington sont sur les rangs.

Le BIE, organisme international créé par la convention de 1928, et qui comprend 34 membres à l'heure actuelle est la seule instance habilitée à recevoir une telle demande et son agrément, assure un certain nombre de garanties, de non concurrence des expositions en particulier, aussi bien à la nation organisatrice qu'aux nations exposantes.

Les Etats-Unis ne sont membres que depuis mai 1968 car leur décision avait été retardée jusqu'à cette date "pour des raisons inhérentes, en particulier à la structure fédérale de l'Etat", ce qui avait posé de graves problèmes en particulier quand ils avaient voulu faire agréer l'Exposition de New York comme exposition universelle.

A partir de maintenant le BIE va faire part de cette demande aux nations membres et si aucune d'entre elles ne présente d'opposition ou de candidature concurrente, la prochaine exposition universelle aux Etats-Unis sera officiellement enregistrée dans quatre mois.

L'intervalle de 6 ans ménagé après la très prochaine exposition universelle d'Osaka obéit au nouveau protocole, ajouté à la convention en 1966, protocole qui impose un tel espacement. Celui-ci pourrait d'ailleurs être porté prochainement à 7 ou 10 ans dans une nouvelle convention.

La demande comporte cependant une légère infraction au texte de la convention dans la mesure où elle n'aurait pas dû être déposée plus de cinq ans avant la date prévue mais les dérogations sont admises en cette matière dans la mesure où, de plus en plus, une telle entreprise doit être préparée très longtemps à l'avance, remarque le BIE.

Récidivistes en possession d'outils de cambrioleurs

Deux récidivistes bien connus des policiers montréalais ont été appréhendés hier après-midi à Lachine.

La police a découvert dans leur automobile une impressionnante quantité d'outils de cambrioleurs notamment des clefs pouvant permettre de voler une automobile et un stétoscope médicale servant au perçage de coffres-fort.

Les policiers se demandent comment il se fait qu'une telle quantité d'outils se trouvait en leur possession.

L'automobile qu'occupaient les deux détenus avait été volée il y a quelques mois sur les terrains d'un dépositaire d'autos de Laval.

L'enquête est menée par les détectives Roland Grandmaison et Guy Desjardins de la police de Lachine. De nombreuses accusations de vol doivent être portés contre les détenus d'ici peu.

Une Canadienne est tuée au Liban

BEYROUTH, Liban (PA) — Une Canadienne à l'emploi de l'Armée canadienne a été tuée et trois autres de ses compagnes ont été blessées quand l'auto dans laquelle elles prenaient toutes place a été heurtée par un camion, près de Beyrouth, au Liban.

La victime, une infirmière, est Mlle Diane Brault, âgée de 23 ans originaire d'Ottawa.

Parmi ses trois compagnes blessées, se trouvaient également deux infirmières et une pharmacienne.

La police de Beyrouth précise que les quatre Canadiennes effectuaient alors un voyage de tourisme au pays.

Toutes quatre étaient attachées à la base de l'Armée canadienne de Lahr, dans le sud de l'Allemagne.

Les deux infirmières blessées ont été identifiées comme étant Mlles Lise Picard, d'Ottawa, et Louise Lanthier. Quant à la pharmacienne, il s'agit de Mlle Koreen Dresser. L'adresse de cette dernière, de même que celle de Mlle Lanthier, ne sont pas mentionnées au rapport policier.

Vol de banque évalué à $41,850

La Sûreté de Montréal enquête sur un vol de $41,850, perpétré hier matin, à la succursale de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, au 245 ouest, rue Sherbrooke.

Deux individus armés de révolvers se sont fait remettre l'argent et ont ensuite intimé l'ordre aux caissières de se coucher par terre.

Ils ont pris la fuite dans une automobile, au volant de laquelle les attendait un troisième complice. Le véhicule devait être retrouvé vide quelques minutes plus tard à l'angle des rues Clarke et Prince-Arthur.

Verdict vendredi dans le cas de Roland Therrien

QUEBEC (PCf) — Le juge Gérard Lacroix, des assises criminelles de Québec, rendra son verdict, vendredi, dans le cas de Roland Therrien, de Lévis, en banlieue de Québec, qui a vu, hier, l'accusation d'homicide involontaire pesant contre lui modifiée en celle d'assaut simple.

On sait par ailleurs que Therrien, qui est âgé de 45 ans, avait été accusé, à l'issue de l'enquête du coroner, d'avoir involontairement causé la mort de son épouse, dans la journée du 17 mai dernier.

La victime, qui était âgée de 46 ans, est morte des suites d'une hémorragie survenue entre le cerveau et la boite crânienne, à la suite d'un traumatisme, selon le témoignage du Dr Paul Bachand, pathologiste qui a procédé à l'autopsie.

Le prévenu avait été accusé d'homicide involontaire en septembre, lors de l'enquête du coroner.

Ce n'est qu'après cinq heures de délibération que les jurés ont réduit l'accusation d'homicide involontaire en celle d'assaut simple, hier.

Le juge Lacroix s'est abstenu de commenter la décision du jury.

ESKIMO/CANADA

4 JOURS... ET C'EST TOUT !

jusqu'au 23 novembre

La plus importante exposition du genre au monde, à la Place Bonaventure!

Le Grand Nord Canadien est à la Place Bonaventure. Eskimo/Canada est la plus grande et la plus excitante exposition esquimaude qui vous révélera leur art, leurs artisans, leurs produits et vous initiera à "leur monde" fascinant.

Voyez-les à l'oeuvre

- graveurs de Povungnituk
- constructeurs de kayacs de la baie Pelly
- spécialiste en tapisserie de Fort Chimo
- projections continuelles de films de l'Office National du Film
- le récent et fantastique voyage du Manhattan
- la plus importante exposition de sculptures, gravures et tissus
- exhibits par Nordair, Bombardier et le gouvernement canadien

FOYER L'ART DE VIVRE

Les Galeries Place Bonaventure

Un "événement entrée-libre" pour tous

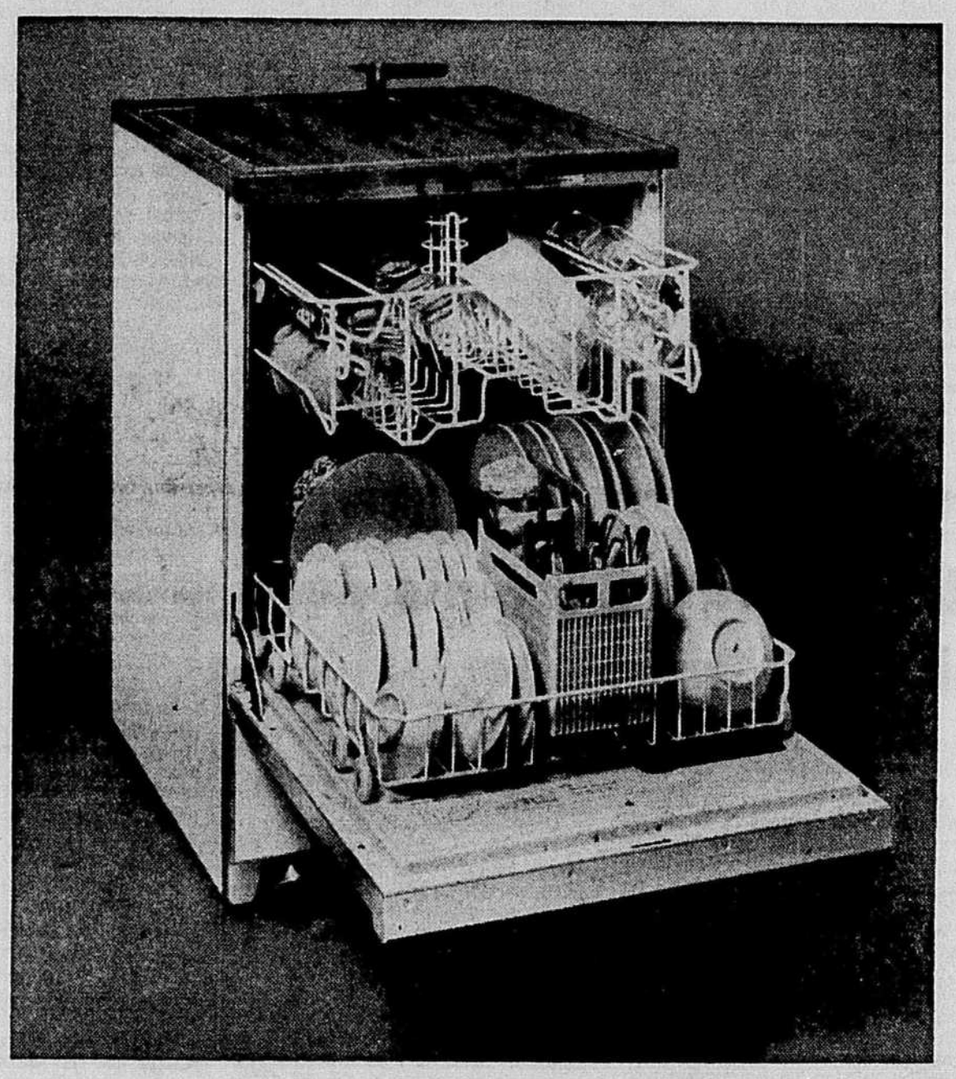

Lave-vaisselle mobile Custom Imperial de Frigidaire.

Un lave-vaisselle Frigidaire travaille dur pour vous rendre la vie plus facile.

Le détersif 'all' Vaisselle travaille dur, lui aussi.
C'est pourquoi Frigidaire met un paquet de 'all' Vaisselle dans chacun de ses lave-vaisselle neufs.

D'un doigt, vous poussez un bouton et le lave-vaisselle mobile Custom Imperial de Frigidaire se met au travail. De puissants jets d'eau se déclenchent.

Tour à tour balayeurs, dégraisseurs, laveurs, ces puissants jets d'eau arrosent toute la cuve de bas en haut, du centre, du bas, dans les coins. Les particules d'aliments sont liquéfiées pendant le cycle de lavage, puis chassées. Voilà comment fonctionne le système de lavage Super-Surge, exclusif à Frigidaire.

'all' Vaisselle, lui aussi, lave très efficacement grâce à sa formule complexe soigneusement étudiée. 'all' Vaisselle a pour tâche de vous rendre vaisselle, verrerie, coutellerie et casseroles étincelantes de propreté.

La Custom Imperial a 5 cycles de lavage, y compris un cycle où la température de l'eau s'élève à 150°—ce qui contribue à désinfecter la vaisselle.

Le *chlore* dans 'all' Vaisselle est non seulement un agent désinfectant mais il aide encore à décomposer et à dissoudre les particules d'aliments pour qu'elles ne se redéposent pas sur les verres et la vaisselle.

D'autres composants du détersif 'all' Vaisselle ont pour tâche d'adoucir l'eau et d'empêcher la formation de dépôts minéraux. Cette propriété est particulièrement appréciée dans les régions où l'eau est calcaire.

Un lave-vaisselle Frigidaire est *silencieux*, grâce à la couche d'isolant supplémentaire qui tapisse les parois et à l'enduit anti-chocs qui recouvre les paniers. Et voilà qui protège en même temps votre vaisselle!

'all' Vaisselle prend, lui aussi, grand soin de votre vaisselle. Sa formule est scientifiquement étudiée pour laver à fond—mais *en douceur!*

Le lave-vaisselle Custom Imperial est mobile et se remplit par l'avant, *ce qui vous laisse la possibilité de le faire encastrer quand vous le désirez.*

L'élégant dessus en bois de cerisier vous offre une surface de travail supplémentaire et peut servir de planche à découper.

Le lave-vaisselle Frigidaire et 'all' Vaisselle font équipe pour vous rendre la vie plus facile!

1819-1969 UN SIÈCLE ET DEMI DE TRADITION

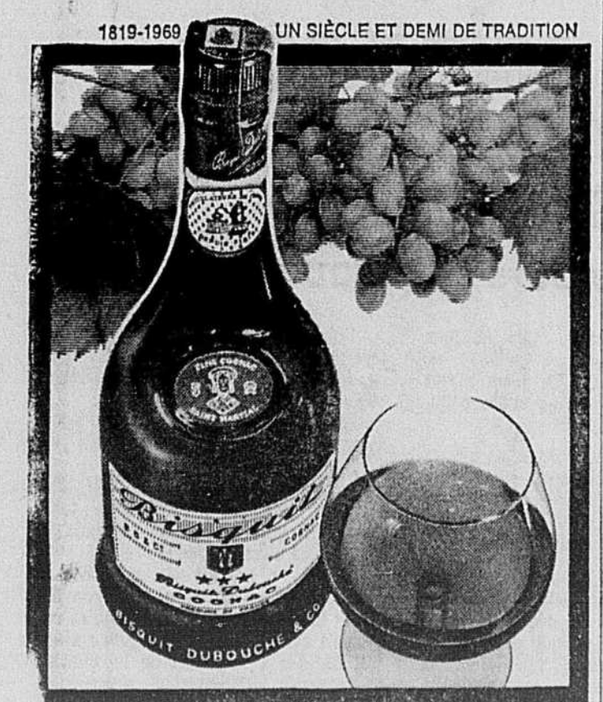

BEAUX RAISINS, GRAND COGNAC

Bisquit

Le comité parlementaire sur la santé recommandera l'interdiction de la publicité du tabac sur les ondes

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le comité parlementaire de la Santé s'apprête à recommander au gouvernement fédéral de bannir complètement des ondes la publicité sur les cigarettes.

Après avoir consacré plus d'un an à l'étude des effets de la cigarette sur la santé public, le comité se prépare, apprend-on, à faire les recommandations suivantes:

— Obliger, par une loi, les manufacturiers de cigarettes à publier tous les trois mois le contenu en goudron et en nicotine de leurs produits.

— Prohiber le recours à des artifices publicitaires, genre coupons primes.

— Obliger les manufacturiers à indiquer sur les paquets de cigarettes la mention: dangereux pour la santé.

En outre, le comité veut recommander au gouvernement l'octroi de fonds importants pour financer une campagne d'information auprès du public et des écoliers sur les dangers de la cigarette.

Le comité invitera également le gouvernement à rencontrer les provinces pour explorer la possibilité de légiférer sur le contrôle de la publicité des cigarettes dans les journaux et autres publications, puisque ce domaine relève des provinces.

En même temps, le gouvernement fédéral sera prié de mettre au point, avec les provinces, un programme d'éducation populaire auprès des écoliers et des étudiants pour les mettre en garde contre l'habitude de fumer.

Le comité parlementaire de la santé, présidé par le Dr Gaston Isabelle, député le Hull, a fait une étude approfondie de tous les effets physiques de l'usage de la cigarette... Il semble que son rapport final sera déposé avant Noël, ce qui permettrait au gouvernement de soumettre des projets de loi concernant l'usage et la mise en marché de la cigarette avant la fin de la session.

Il est à noter que le comité n'a pas touché les effets sur la santé de l'usage du tabac à pipe et à cigare.

Le comité doit compléter son étude d'ici quelques jours, après avoir entendu les trois derniers témoins, des experts du ministère fédéral de la santé des Etats-Unis.

Il appert que les recommandations du comité seront facilement retenues par le cabinet, le ministre de la Santé, M. John Munro, ayant déjà indiqué en désembre dernier son désir de multiplier ses efforts pour mettre le public en garde contre le danger de contracter des maladies graves dont le cancer, en faisant usage de la cigarette.

Le gouvernement dépense présentement un peu plus d'un demi-million de dollars en publicité contre les effets nocifs de la cigarette, mais on juge cette somme nettement insuffisante au ministère pour contrer les effets de la publicité payée par les manufacturiers pour vanter l'usage de leurs produits.

En dépit de l'opposition des compagnies manufacturières de cigarettes et des producteurs de tabac, il semble que le gouvernement soit disposé à retenir les principales recommandations du comité concernant le contrôle de la publicité et l'indication sur les empaquetages de la nature nocive du produit.

La prochaine enquête du comité parlementaire portera vraisemblablement sur l'usage des drogues hallucinogènes, et leurs effets sur la santé publique. Dépendant des questions qui seront déférées au comité par la Chambre.

Le Dr Gaston Isabelle, qui a présidé la commission parlementaire tout au long de l'enquête sur les effets de la cigarette, a été réélu à l'unanimité à la présidence du comité.

Opposition au règlement contre les manifestations

Le comité ouvrier de St-Henri fait savoir qu'il endosse la position politique adoptée par le Front de libération populaire au sujet du règlement adopté la semaine dernière par le gouvernement municipal sur la restriction des assemblées publiques et des manifestations populaires.

Le FLP soutient que le règlement veut tout mettre en oeuvre pour protéger l'administration contre la population, tent à protéger la haute société. Il affirme qu'il n'a pas l'intention d'obéir à cette loi "fasciste".

Chaque prisonnier coûte $6,000 par année

Une étude récente révèle que la population de nos prisons co'te aux payeurs d'impôts canadiens plusieurs dizaines de millions de dollars annuellement.

M. Bernard Lebel, criminologue, déclarait hier, devant les membres du club Kiwanis-Maisonneuve réunis au restaurant Le Sambo, que chaque adulte qui passe un an derrière les barreaux coûte $6,000 à la société.

Cette seule constatation, estime-t-il, devrait suffire à intéresser les citoyens responsables à la prévention du crime.

Il y a un peu plus d'un mois, désireuse d'étouffer la délinquance juvénile, la ville de Montréal mettait un local à la disposition d'un groupe de jeunes gens qui éprouvent de la difficulté à s'adapter à la société actuelle. Ce local, baptisé club La Caserne, situé au 3610, rue Hochelaga, est administré par quelques responsables, dont le criminologue Bernard Lebel, qui s'intéressent à la jeunesse, plus particulièrement celle qui se tient en "gang" comme les motards.

Régulièrement, ces adolescents qui ne sont pas acceptés dans les organisations des loisirs de paroisse, se réunissent à la Caserne, où ils peuvent se livrer à leurs loisirs préférés.

"On a souvent conclu que ces "gangs", de motards ou autres, étaient irrécupérables. Mais ce n'est pas le cas, de souligner le conférencier, qui ajoute que l'on s'est même rendu compte que ces jeunes gens avaient un potentiel d'imagination assez extraordinaire. Ils ont eux-mêmes réaménagé le local à leur goût."

Actuellement, les jeunes peuvent jouer au hockey de salon, pratiquer le karaté, jouer au ping-pong ou encore se durcir les muscles dans la salle des poids et haltères.

Deux choses seulement leur sont interdites, de dire M. Lebel. C'est le "necking trop avancé avec leur main" et la drogue... et éventuellement la boisson.

Il s'agit d'un travail qui demande énormément de patience, de dire le conférencier, mais "ça marche très bien. Au tout début nous étions une vingtaine, maintenant nous sommes 80 et les jeunes commencent à en amener d'autres."

Une autre évasion

Un autre détenu a réussi à s'évader hier soir de l'Institut Leclerc du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, à Laval.

Les autorités de l'institution ont constaté la disparition de Pierre Lepage, 26 ans, de Courville, comté de Montmagny, vers 6 h 50 hier soir, lorsqu'ils ont effectué l'un des nombreux décomptes de leurs pensionnaires.

Le détenu purgeait une peine de 30 mois d'emprisonnement pour vol et devait être libéré dans une dizaine de mois.

La police ne le considère pas comme dangereux.

La Garde côtière acquiert un nouveau navire

OTTAWA (PC) — Un nouveau navire de recherches et de sauvetage sera remis jeudi à la Garde côtière canadienne par les chantiers maritimes Davie, à Lauzon.

Au cours d'une cérémonie, Mme Don Jamieson, épouse du ministre fédéral des Transports, baptisera du nom de "Alert" le nouveau navire, qui est doté des derniers perfectionnements en ce qui concerne les aides électroniques à la navigation ainsi que d'un hélicoptère.

vente de liquidation
à
LA CENTRALE DU LIVRE
260 OUEST rue FAILLON, Montréal — En face du parc Jarry
remise de
40%
littérature générale, philosophie, pédagogie, psychologie, histoire, canadiana, livres de poche et livres d'enfants
Du lundi au vendredi, de 9 h a.m. à 17 h. (5 h p.m.)
(OUVRE EXCEPTIONNELLEMENT)
le jeudi, 20 novembre jusqu'à 21 h (9 h p.m.)
le samedi, 22 novembre de 9 h 30 a.m. à 15 h (3 h p.m.)
Vente exclusivement au comptoir; les commandes téléphoniques ou postales ne pourront être acceptées.

Woodhouse
VENTE AVANT
Noël
PLAN MISE DE COTE. Achetez aujourd'hui et épargnez. Nous entreposons vos achats sans frais.
LIVRAISON. La livraison est garantie à temps pour Noël.
MAGASINEZ TOT. Evitez l'affluence des derniers jours avant Noël.

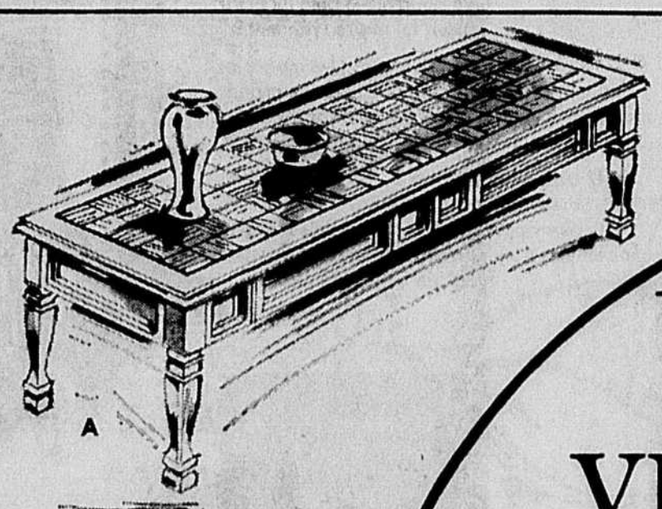
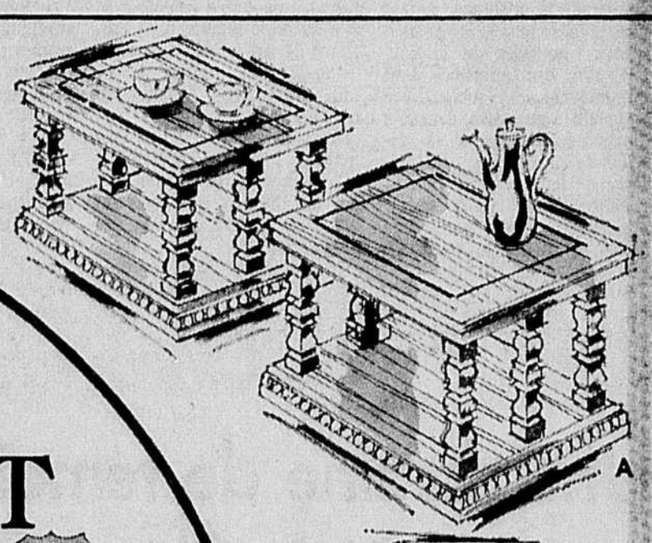
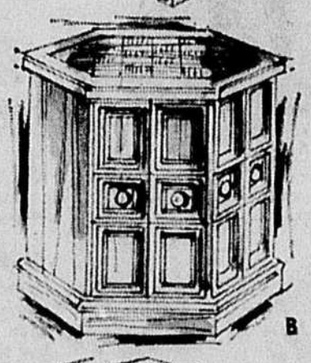
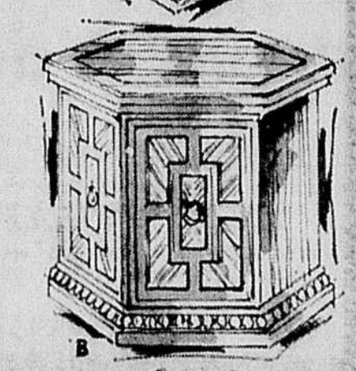
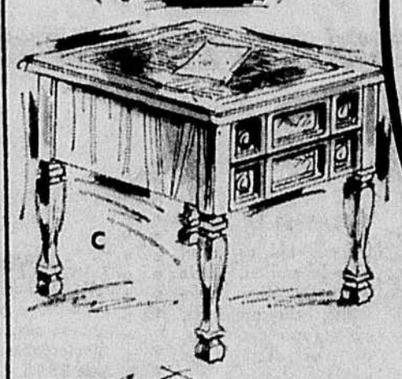
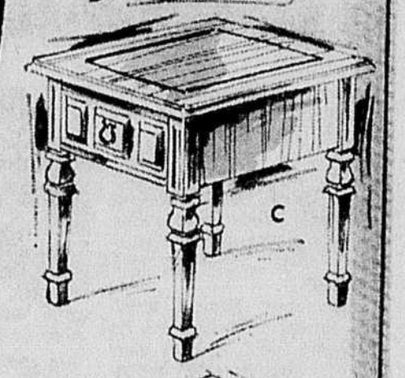
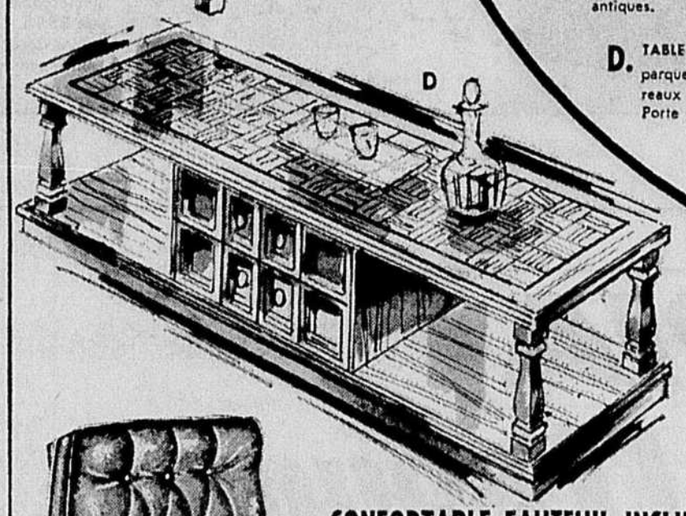
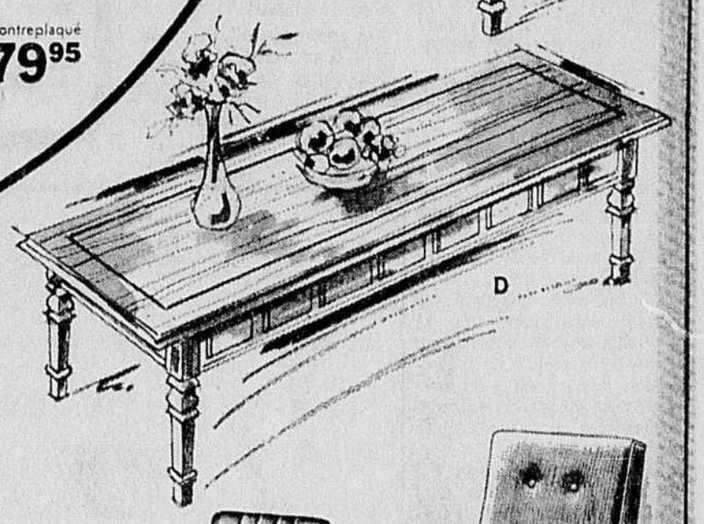

"CARAVACA", COLLECTION ESPAGNOLE
CHIC ET OPULENCE

A. TABLE COCKTAIL. Chêne massif. Surface genre parquet. Pattes de style jacobin. 74.95
B. TABLE COMMODE HEXAGONALE. Surface genre parquet. Moulures en carreaux sur les côtés. 109.95
C. TABLE COMMODE. Munie de tiroirs. Fabriquée en chêne massif. Poignées antiques. 74.95
D. TABLE COCKTAIL CONSOLE. Surface genre parquet. Moulures en carreaux sur les côtés. Porte coulissante. 139.95

"FLAMENGO" ÉLÉGANCE ET DISTINCTION
DE LA TRADITION ESPAGNOLE !

A. TABLES A CAFÉ JUMELÉES. Surface en bois dur solide de contreplaqué pacane. ch. 59.95
B TABLE COMMODE HEXAGONALE. Bois dur solide, contreplaqué pacane. Deux portes. Poignées cuivrées. 119.95
C. TABLE À LAMPE. Un tiroi garni d'une poignée cuivrée. Pattes sculptées. 69.95
D. TABLE A CAFÉ. Longueur : 56" Contreplaqué pacane. Fini veiné. Surface cannelée. 79.95

Tous ces meubles sont d'une ébénisterie superbe, leurs moulures et cannelures évoquent avec éloquence le style espagnol . . . le sommet de l'élégance en décoration intérieure.

Aucun comptant requis, jusqu'à 36 mois pour payer. Demandez les détails.

CONFORTABLE FAUTEUIL INCLINABLE
Généreusement coussiné d'épaisse mousse et recouvert d'un tissu vinyle expansible. Choix de couleurs.
SPÉCIAL 89.95
$4 par mois

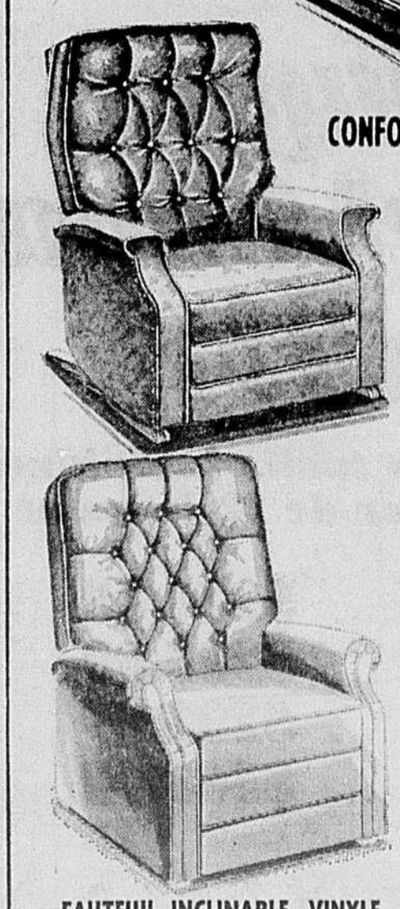

FAUTEUIL INCLINABLE, VINYLE
Attrayant fauteuil aux formes arrondies avec dossier capitonné et siège muni d'un coussin réversible. Vinyle expansible. Choix de couleurs.
SPÉCIAL 99.95
$4 par mois

FAUTEUIL BERÇANT INCLINABLE
Luxueux fauteuil comprenant plusieurs ressorts indéformables au dossier. Généreux rembourrage. S'incline à 3 positions. Vinyle expansible, choix de couleurs.
SPÉCIAL 119.95
$6 par mois

FAUTEUIL SUR PLATE-FORME
Garni de ressorts et coussiné de mousse. Tissu résistant, choix de couleurs. Fauteuil berçant.
SPÉCIAL 49.95
$2 par mois

FAUTEUIL INCLINABLE
S'ajuste à trois confortables positions. Recouvert d'un vinyle expansible, choix de couleurs.
SPÉCIAL 79.95
$4 par mois

BERCEUSE PIVOTANTE
Idéal pour écouter la TV. Recouverte d'un tissu au choix. Bois apparent fini noyer.
SPÉCIAL 39.95

Magasinez ce soir et vendredi jusqu'à 9 h. Samedi jusqu'à 6 h. P.M.

6 MAGASINS POUR VOUS SERVIR
Woodhouse
915 est, rue STE-CATHERINE Face à la Pharmacie Montréal — Tél. 845-9261
3956 est, rue ONTARIO — Tél. 527-9251
1180 BOUL. LABELLE Chomedey — Tél. 688-9750
10672 BOUL. PIE IX Mtl. Nord — Tél. 324-1610
3913 rue WELLINGTON Verdun — Tél. 766-2343
6346 rue ST-HUBERT — Tél. 277-2159

PHARMACIES LEDUC

SPÉCIAUX DE NOVEMBRE

CIGARETTES
Marques courantes. Cartouche 200 cigarettes format régulier. $4.49
FORMAT KING (200) 4.59
3 cartouches par client. — Livraison avec commandes de $2.00 sur autres articles.

SEL DE FRUIT **ENO**
Effervescent, antiacide. Gros format.
Régulier 1.29
CHEZ LEDUC 87¢

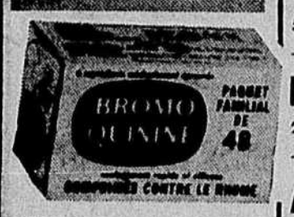

BROMO-QUININE
16 comprimés. Rég. 73¢. Chez LEDUC 63¢
32 comprimés Rég. 1.09 Chez LEDUC 98¢
48 comprimés Rég. 1.39 Chez LEDUC 1.17

DRISTAN
100 comprimés
Régulier 3.98
CHEZ LEDUC 3.45

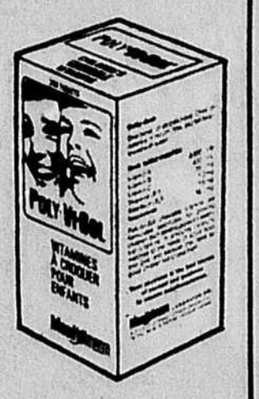

POLY-VI-SOL
Vitamines à croquer pour enfants. 100 capsules.
Rég. 4.45 CHEZ LEDUC 3.73

TRI-VI-SOL
Gouttes de vitamines pour bébés 50cc. Régulier 3.98
CHEZ LEDUC 3.39

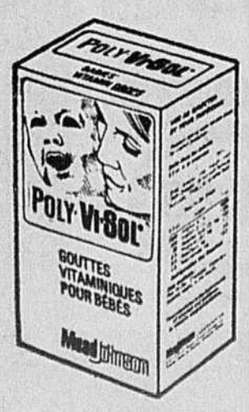

POLY-VI-SOL
Gouttes de vitamines pour bébés 50cc. Régulier 4.97
CHEZ LEDUC 3.99

ADORN 15¼ oz	Rég. 2.98 CHEZ LEDUC 2.37	CEPACOL 22 oz	Rég. 1.90 CHEZ LEDUC 1.33
SOFT'N DRY 3.3 oz.	Rég. 1.19 CHEZ LEDUC .99	CONTAC-C, 24 capsules	Rég. 3.19 CHEZ LEDUC 2.49
WILKINSON 5 lames	Rég. .75 CHEZ LEDUC .44	FERMENTOL HORNER 16 oz	Rég. 2.70 CHEZ LEDUC 1.99
PHILLIPS Lait de Magnésie 200 comp. ou 26 oz.	Rég. 1.49 CHEZ LEDUC 1.09	FROSST 217 100 comp.	Rég. 1.68 CHEZ LEDUC .99
ASPIRINES Bayer 100 ocmp.	Rég. .99 CHEZ LEDUC .63	HUILE DE FOIE DE MORUE 10 MIN. 100 capsules	Rég. 1.35 CHEZ LEDUC .89
		INFANTOL 16 oz	Rég. 3.40 CHEZ LEDUC 2.49
MISS CLAIROL CREME	Rég. 2.25 CHEZ LEDUC 1.39		
BROMO-SELTZER format écon.	Rég. 1.69 CHEZ LEDUC 1.27		
FLUSH-A-BYES 48	Rég. 2.59 CHEZ LEDUC 1.88		
GELUSIL 100 comp.	Rég. 2.25 CHEZ LEDUC 1.79		
STERISOL 22 oz	Rég. 1.99 CHEZ LEDUC 1.59		
AGAROL 16 oz	Rég. 1.45 CHEZ LEDUC .99		
PARDEC 16 oz	Rég. 3.35 CHEZ LEDUC 2.19		

SOFTIQUE

REGULIER 3.39
CHEZ LEDUC 2.98

BUFFERIN

REGULIER 1.69
CHEZ LEDUC 1.37

BLUE JAY
PANSEMENTS POUR LES CORS
CHEZ LEDUC 59¢

ban désodorisant super sec 7 oz Rég. 1.79 CHEZ LEDUC 1.53

VITALIS 12 oz Rég 1.89 chez LEDUC 1.73

KOTEX PLUS

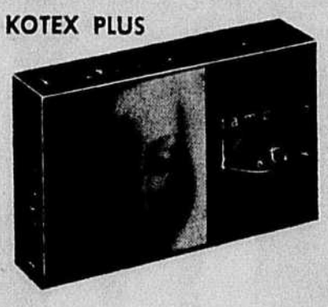

KOTEX PLUS (40) Rég. 2.09 Chez LEDUC 1.69
KOTEX PLUS (12) Rég. 60¢ Chez LEDUC 53¢

BAN-SMOKE

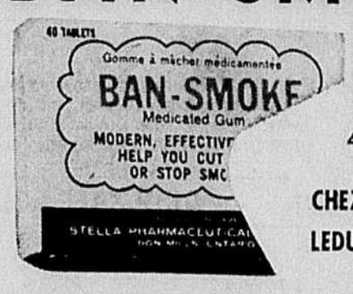

pour arrêter de fumer
40 comprimés
CHEZ LEDUC 1.98

PRENEZ BAN-SMOKE ET ARRETEZ DE FUMER

NOUVEAU! pâte dentifrice Fact
NOUVEAU! avec FACT Blancheur garantie Et moins de carie!

FACT SUPER REG. 1.49 CHEZ LEDUC 1.23

ANACIN

100 COMPRIMES. REGULIER 1.35
CHEZ LEDUC 99¢

RESDAN

Enlève Les Pellicules, Embellit et Restaure La Chevelure

10 oz. Rég. 2.39 CHEZ LEDUC 1.89

CEINTURES KOTEX

WONDERFORM	REG. .49	.45
DE LUXE	REG. .69	.65
LUXURY	REG. .59	.55

LIVRAISON LEDUC GRATUITE

VOUS EPARGNEZ TOUJOURS aux PHARMACIES **LEDUC**

...VISITEZ OU APPELEZ LA PHARMACIE LEDUC DE VOTRE VOISINAGE OU TELEPHONEZ A LA. 2-3159

BELANGER et MARQUETTE	RA. 9-2805	MONT-ROYAL et ST-HUBERT	LA. 2-3159	ST-MARC et STE-CATHERINE	WE. 3-4221
CHAMBLY et ONTARIO	LA. 6-3759	ONTARIO et AMHERST	LA. 1-1112	ST-VIATEUR et AVENUE DU PARC	CR. 1-4644
LONGUEUIL, CENTRE D'ACHATS	OR. 9-6220	PRINCE-ARTHUR et AVE DU PARC	VI. 2-3431	ST-DENIS et VILLERAY	CR. 2-1184
MAPLEWOOD et BELLINGHAM	RE. 8-4791	HOTEL REINE-ELIZABETH	UN. 1-6042	WELLINGTON et AVE CHURCH	PO. 9-4535
MASSON et SIXIEME AVENUE	RA. 2-4605	SIXIEME AVENUE et VERDUN	PO. 6-2361	Vous épargnez toujours chez Leduc	

EST	OUEST	MTL-EST	MONTREAL-NORD	LONGUEUIL	VILLE	VILLE	VILLE	VILLE
APPELEZ LA. 1-1112	MONTREAL-OUEST WE. 3-4221	PTE-AUX-TREMBLES LA. 6-3759	AHUNTSIC CR. 2-1184	OR. 9-6220	D'ANJOU RA. 9-2805	LASALLE PO. 6-2361	ST-MICHEL ST-LEONARD RA. 9-2805	MT-ROYAL RE. 8-4791

LIVRAISON GRATUITE JOUR ET SOIR ★ NOUS ACCEPTONS LA CARTE CHARGEX

Contestation d'une décision de la Cour du bien-être social

Me Serge Ménard, avocat de la défense, ayant mis en doute, hier, la procédure en vertu de laquelle son jeune client, Richard Geoffrion, âgé de 17 ans, de Longueuil, se trouve devant la Cour des sessions de la paix, le juge John O'Meara a décidé de continuer au 17 décembre l'enquête préliminaire du jeune homme.

Le prévenu, un étudiant au CEGEP du Vieux Montréal, est inculpé d'avoir lancé deux cocktails Molotov, le 7 novembre, lors d'une manifestation dans le bas de la ville. Il est en liberté provisoire sous un cautionnement de $500.

Me Ménard a décidé de demander l'autorisation d'en appeler d'une décision d'un juge de la Cour du bien-être social en vertu de laquelle Richard Geoffrion a été déféré de ce tribunal à celui des sessions de la paix (cour de police).

Il présentera sa requête demain devant un juge de la Cour Supérieure siégeant en appel des décisions rendues par la cour du bien-être.

Dans sa requête, Me Ménard soumettra que le juge René Cousineau, de la Cour du bien-être social, avait décidé "après que ce juge se fût enquis de l'âge du requérant Geoffrion qui avait plus de 14 ans et moins de 18 ans, sans autre enquête, de le déférer à la Cour des sessions de la paix de Montréal pour qu'il y soit poursuivi par voie de mise en accusation conformément aux dispositions du code criminel".

Et dans la requête, il est aussi dit: "que l'ordonnance a été rendue sans une demande de la Couronne à cet effet; que le requérant désire en appeler pour les motifs suivants: "le juge n'a fait aucune enquête pour s'assurer que cette ordonnance serait rendue dans le bien de l'enfant comme c'était son devoir de la faire; que le requérant est âgé de moins de 18 ans; qu'il n'a jamais eu à comparaître devant aucune Cour que ce soit y compris celle du bien-être social; que si l'accusation portée contre lui s'avérait fondée, il est dans son intérêt qu'il soit traité non comme un contrevenant mais comme quelqu'un qui est dans une ambiance de délits et qui, par conséquent, a besoin d'aide, de direction et de bonne surveillance".

Enfin, il est dit dans la requête "qu'il est essentiel dans l'intérêt public et pour la bonne administration de la justice, que la Cour Supérieure se prononce sur la procédure à suivre pour s'assurer qu'une ordonnance déférant un enfant aux Cours ordinaires soit prise dans l'intérêt de cet enfant".

les tribunaux

L'affaire Place Jacques-Cartier

Rejet d'accusations de tentatives de meurtre: quatre autres accusations

Raymond Ferguson, un débardeur dans la tentaine, qui avait été accusé de trois tentatives de meurtre, à la suite de la vive fusillade survenue Place Jacques-Cartier, il y a une quinzaine, a été libéré de ces trois accusations, hier après-midi, par le juge Rhéal Brunet.

Aucun témoin n'était venu dire que c'était le prévenu qui avait tiré dans la direction des trois blessés.

Un restaurateur de la Place devait soutenir que, pendant que les coups de feu retentissaient dans le voisinage, le prévenu, qui était dans le portique de son établissement n'avait pas bougé de là.

Il n'en restait pas moins qu'il avait été appréhendé, un peu plus tard, au terme d'une brève chasse à l'homme, en possession de deux revolvers, dont l'un, selon un expert en balistique, avait déchargé l'un des projectiles tirés.

Le procureur de la défense, Me Frank D. Shoofey, devait faire remarquer que deux témoins, au moins, avaient soutenu que l'homme qu'ils avaient vu fuir, s'était fait "garrocher" un objet noir, avant de monter dans une voiture.

Le tribunal envoya le prévenu à son examen volontaire sous quatre inculpations différentes.

Soit d'avoir entravé un agent de la paix dans l'exécution de son devoir, de complicité après le fait en disposant d'effets pouvant servir de preuve contre l'auteur d'une tentative de meurtre, et de possession de deux armes à feu dans un but dangereux.

GAGNEZ 2 BILLETS
POUR LA PARTIE DE LA
COUPE GREY

ET POUR CHAQUE EVENEMENT DU FESTIVAL, OFFERTS PAR

la presse

LE JOURNAL DE LA COUPE GREY

Un lecteur chanceux gagnera

★ deux billets pour la partie de la coupe Grey
★ deux couverts au dîner de la Ligue canadienne (valeur de $15 le couvert)
★ deux billets pour le Festival pop
★ deux billets pour le foot-BAL
★ et deux billets pour le couronnement de Miss Coupe Grey

TIRAGE AU SORT: LE MARDI 25 NOVEMBRE 1969
A L'OUVERTURE DU FESTIVAL, PLACE VILLE-MARIE

C'est son honneur le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, qui proclamera le gagnant
(en son absence, le président du Festival)

Pour participer, remplir le questionnaire et le bon de participation et les faire parvenir à l'adresse indiquée.

IMPORTANT: Les réponses aux questionnaires n'influenceront aucunement vos chances de gagner puisque les gagnants seront choisis au hasard avant même que les enveloppes ne soit décachetées.

BON A DECOUPER ET A RENVOYER

CONCOURS DE LA COUPE GREY la presse
7, rue Saint-Jacques, Montréal, P.Q.

Je lis habituellement les articles se rapportant aux sports suivants:

Hockey professionnel	☐	Courses de chevaux	☐
Hockey amateur	☐	Courses d'automobile	☐
Baseball professionnel	☐	Chasse et pêche	☐
Baseball amateur	☐	Tennis	☐
Football	☐	Golf	☐
		Autres	☐

Nom .....
Adresse ..... App. .....
Ville ..... Prov. .....
Tél. .....

Les bons de participation devront parvenir au journal au plus tard le lundi 24 novembre 1969.
Le nom du gagnant sera publié dans LA PRESSE.

MONTREAL, JEUDI 20 NOVEMBRE 1969 — 85e ANNEE — No 270

LES PARFUMS WORTH
Le préféré des dames élégantes
Je Reviens

Un teint d'écolière, ça s'acquiert

par Lily TASSO

"Ce teint d'écolière" que prônent les annonces publicitaires de savon, n'a pas grand chose à voir avec ce produit. Il suffit de parler à une esthéticienne pour se rendre compte que le savon est la première chose à proscrire à l'âge de l'adolescence, qui est aussi celui de l'acné. La raison en est très simple: le savon est alcalin et, en enlevant à la peau son acidité, il diminue sa défense.

Mais le savon n'est pas la seule chose que les toutes jeunes filles doivent éviter pour avoir une peau saine et éclatante, comme il se doit à leur âge. Quand l'esthéticienne Shura Chiro, qui est de plus pharmacienne et cosmétologue, en parle, c'est tout un programme de vie qu'elle propose. L'enjeu vaut la peine qu'on s'y soumette, puisque la beauté est un des plus grands atouts dont dispose la femme, et l'habitude de se faire belle doit se prendre à un âge tendre.

Le nettoyage de la peau tous les soirs a une importance capitale. Que faut-il utiliser puisque le savon est banni? "Une crème nettoyante soluble à l'eau", répond Mme Chiro. "Mais jamais, au grand jamais, une crème que l'on essuie avec un papier-mouchoir car alors on fait rentrer dans les pores ce que l'on tente justement d'éliminer. Et quelques gouttes de citron dans l'eau du rinçage sont tout indiquées pour une peau acnéique."

A ne pas faire

Quand on a la peau grasse, on est porté à utiliser un astringent ou autre lotion à l'alcool qui donne une sensation de bien-être momentanée, mais qui excite les glandes sébacées. Celles-ci secrètent alors plus de gras qu'auparavant.

C'est pour la même raison que l'esthéticienne recommande de ne jamais prendre de liqueurs qui contiennent des excitants, car elles agissent aussi d'une façon malfaisante sur les glandes sébacées.

Elle considère les cigarettes comme les ennemies non seulement de la santé, mais de la beauté, car elles endommagent la circulation du sang et, conséquemment, la peau.

"Il ne faut sous aucun prétexte toucher à un bouton infecté", insiste Mme Chiro, "car alors on risque de marquer la peau et surtout de répandre l'infection."

Gages de santé

Résumons: si l'on bannit le savon, les astringents, les cigarettes, les boissons excitantes, et qu'on cesse de triturer ses boutons, est-on sûr de ne plus avoir d'acné?

Hélas, non. Ces moyens de prévention aident mais ne suffisent pas, car l'acné peut être dû notamment à la tension intérieure ou à d'autres facteurs psychologiques. "On en voit beaucoup plus pendant la période des examens", constate l'esthéticienne qui conseille le yoga pour se détendre.

Une autre cause d'acné à surveiller est la constipation. C'est dire qu'une condition interne influe sur l'état de la peau.

"Pour améliorer l'oxygénation de la peau, il n'y a rien de tel que l'air frais et le sport", affirme Mme Chiro. "De plus, des heures régulières, un régime sans féculents mais comprenant beaucoup de légumes et de poisson, combattent efficacement l'acné.

Soins en studio

Voici les soins que donne aux adolescentes Mme Chiro dans sa Beauté-Science Clinique, soins basés sur des principes qui sont sensiblement les mêmes dans tous les studios où l'on s'occupe de jeunes acnéiques:

1. La peau est nettoyée à l'aide d'une crème soluble à l'eau, qui est désinfectante et acide, afin de compenser les besoins d'acidité de la peau.
2. On la débarrasse de l'accumulation de gras, c'est-à-dire de comédons, cause de l'acné.
3. On applique un masque dont le but est de désinfecter et de vitaminer la peau avec des produits naturels (extraits d'herbes ou extraits de réglisse pour les peaux irritées).
4. Pour oxygéner la peau et l'aider à respirer, on projette des vapeurs d'eau chargées d'ozone.
5. Un massage avec des appareils électriques procure une détente bienfaisante.
6. Pour terminer le traitement, on vaporise une lotion herbale sur le visage au moyen de gaz carbonique.

Les poils inesthétiques

Il arrive assez fréquemment que les jeunes aient des poils disgracieux sur le visage. "Ils achètent alors des dépilatoires pour la figure, ce qui équivaut à un rasage, donc suivi d'une repousse très drue", explique Mme Chiro.

Dans sa clinique, on élimine définitivement ces poils au moyen de l'électrocoagulation. Cette intervention, pratiquement indolore, coagule les vaisseaux sanguins qui alimentent la racine des poils, empêchant ces derniers de repousser. En une séance de six minutes, qui coûte $2, on arrive à éliminer de 40 à 50 poils.

Masques pour jeunes filles

Aux jeunes filles qui se sont engagées sur le chemin difficile de la beauté, Mme Chiro donne deux recettes de masques-maison, particulièrement efficaces pour les peaux grasses et acnéiques:

Masque aux pommes de terre: En faire une purée au lait et au citron. Les amidons qu'elle contient sont adoucissants, calmants et décongestionnants.

Masque aux carottes: Après les avoir râpées, en faire une pâte à l'aide d'un peu de farine et de lait; y ajouter quelques gouttes de citron. Par leur teneur en provitamine A, les carotes améliorent l'état général de la peau et le citron lui procure de la vitamine C.

Comme pour n'importe quel masque, il convient de garder ceux-ci de 20 à 30 minutes sur le visage. Rincer ensuite à l'eau tiède.

Un dernier conseil de l'esthéticienne: protéger la peau l'hiver et l'été contre le froid et le soleil à l'aide d'une crème, car la nudité ne convient pas à sa fraîcheur.

N.B. —Nous parlerons samedi des problèmes de beauté des plus de 30 ans.

L'une des étapes les plus importantes des soins en studio consiste à vider les pores, bouchés par un excès de gras qui durcit dans l'orifice. En durcissant, il peut tomber quand on le frotte, laissant le pore visiblement élargi. Il arrive que la peau essaie d'éliminer ce point noir comme une écharde. Il arrive aussi qu'il s'infecte. C'est pourquoi, seules des mains expertes peuvent mener à bien et en profondeur cette opération.

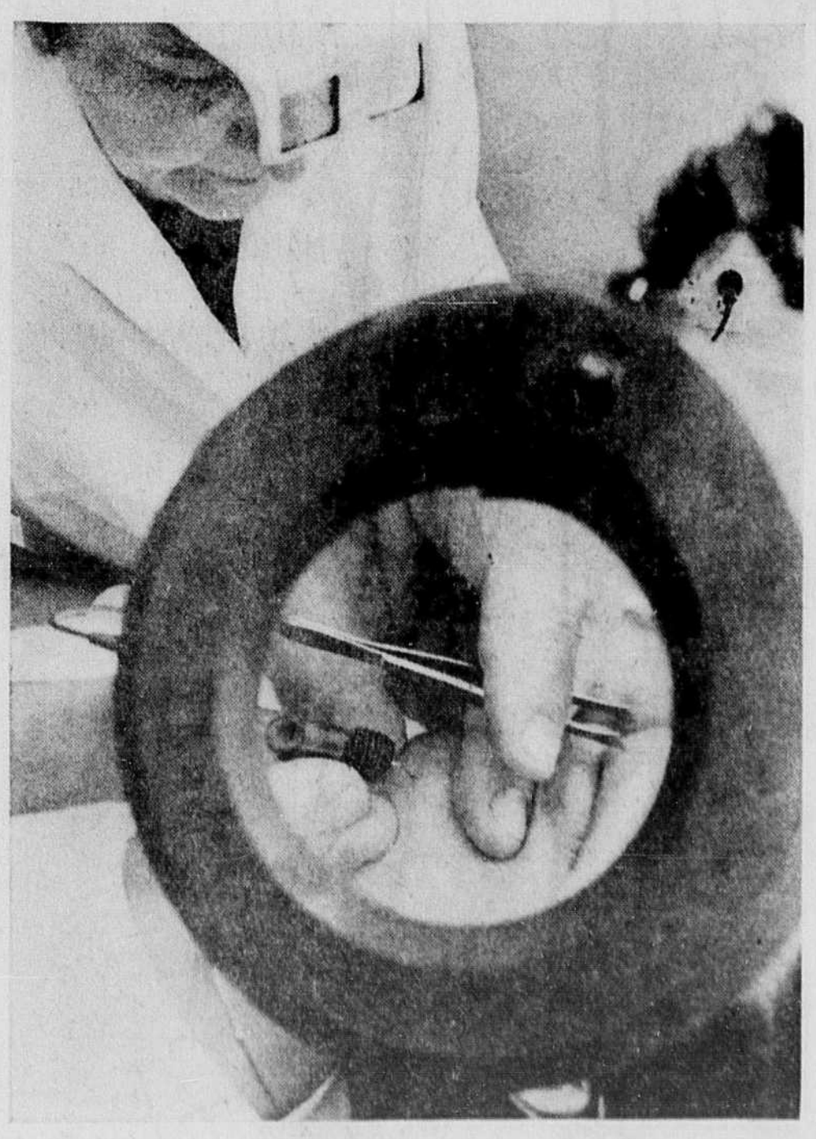

Munie de lunettes à verres grossissants, l'esthéticienne pratique l'épilation permanente ou électrocoagulation sur une cliente. L'aiguille fine de l'appareil détruit le vaisseau sanguin qui alimente le poil, l'empêchant ainsi de repousser. En une séance de six minutes, on peut éliminer de 40 à 50 poils.

photos Michel Gravel, LA PRESSE

Les jeunes filles aiment avoir les oreilles percées pour porter les pendants ou anneaux tellement à la mode. L'opération est indolore et instantanée: à l'aide d'une seringue on injecte à l'endroit marqué d'avance, une aiguille à tête argentée qui perce le lobe et s'enfonce dans un morceau de plastique pour y rester pendant un mois, le temps qu'il faut à la plaie pour se cicatriser.

TOUS AVEC RENÉ LÉVESQUE
POUR LE FRANÇAIS

* Extraits du programme du Parti Québécois

SEULE LANGUE OFFICIELLE :

"Le Québec souverain sera un Etat où la langue française sera la seule langue officielle. La langue française sera celle de l'Etat, des municipalités, des conseils scolaires et de l'ensemble des institutions de caractère public."*

LANGUE DE TRAVAIL :

"L'Etat légiférera pour que le français devienne effectivement la langue du travail et des communications dans toutes les entreprises, y compris les communications entre le personnel et les cadres. Les conventions collectives seront négociées et rédigées en français." *

LANGUE DES IMMIGRANTS :

"Tous les nouveaux immigrants devront envoyer leurs enfants dans des écoles publiques françaises." *

ET L'ANGLAIS ?

"Dans le secteur public anglophone de l'éducation les écoles primaires et secondaires seront subventionnées au prorata de la population. Ces écoles dispenseront selon les normes du ministère de l'éducation et sous son contrôle un enseignement efficace du français." *

TOUS AVEC LE PARTI QUÉBÉCOIS
CONTRE LE BILL 63 ET LES VIEUX PARTIS

Regardez René Lévesque à la télévision chaque semaine, consultez l'horaire de votre poste local

POUR DEVENIR MEMBRE, REMPLISSEZ ET RETOURNEZ CE BULLETIN D'ADHÉSION

NOM (9) PRENOMS (28)
1ère ADHÉSION ☐ RENOUVELLEMENT ☐
COTISATION MINIMUM $3.00
NE LE JOUR MOIS AN (46) (48) M. MME MLLE
OCCUPATION (49)
TÉLÉPHONE AFFAIRE (68)
DON ADDITIONNEL $ (9) (14) (20)
COMTE
ADRESSE (23) NO. CIVIQUE (28) RUE
(48) VILLE APP.
SIGNATURE
DATE 19
À L'USAGE DE LA PERMANENCE
TÉLÉPHONE RESIDENCE (68) (72)

5675 RUE CHRISTOPHE-COLOMB MONTRÉAL 326, QUÉBEC

CETTE ANNONCE EST PAYÉE PAR L'ORGANISATION DU PARTI QUÉBÉCOIS

Du pain et du lait à toute heure, demande la Fédération des femmes

Parlant au nom de 61,000 femmes de la province, la Fédération des Femmes du Québec, tout en approuvant le projet de loi proposé par le gouvernement sur les heures de fermeture des magasins, insiste pour que le consommateur puisse se procurer le pain et les produits laitiers qui "à notre avis, sont aussi nécessaires que le tabac et les pâtisseries".

La Fédération se préoccupe aussi des heures de travail des employés des différents commerces concernés par la règlementation proposée.

Voici le texte adressé par la Fédération au ministre de l'Industrie et du Commerce, l'honorable Jean-Paul Beaudry:

Monsieur le Ministre,

Le Conseil d'Administration de la Fédération des Femmes du Québec approuve dans son ensemble le projet de Loi 24, qui assure une législation provinciale directe réglementant les heures d'ouverture et de fermeture des magasins.

Nous croyons que le législateur a été bien avisé dans le choix des heures et des jours d'ouverture et de fermeture des établissements commerciaux. Ces heures répondent aux besoins de la presque totalité des consommateurs.

Nous tenons aussi à ce que le consommateur puisse se procurer le pain et les produits laitiers qui lui sont, à notre avis, aussi nécessaires que le tabac et les pâtisseries. En conséquence, nous insistons pour que la vente de ces produits soit autorisée dans les établissements qui font exception à la Loi selon l'article 5.

Toujours à l'article 5, nous croyons essentiel de prévoir que les citoyens et les corps intermédiaires soient invités à faire connaître leur opinion avant que "le lieutenant-gouverneur en conseil ne désigne un endroit comme touristique".

De plus, nous nous préoccupons du traitement des employés, des femmes en particulier, qui subissent une inégalité de salaire constante. On ne doit pour aucune considération leur demander des heures de travail supplémentaires sans une rémunération correspondante.

Pour terminer, la Fédération des Femmes du Québec appuie les restrictions d'heures de ce projet de loi parce qu'elle espère que la population en profitera pour utiliser le temps gagné à des activités culturelles et sportives.

Nous vous remercions, Monsieur le Ministre, de l'attention que vous voudrez bien porter aux recommandations de notre Fédération qui groupe à travers ses associations-membres et ses membres individuels, 61,000 femmes au Québec.

Agréez, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.

Mme Marie-Paule Dandois,
Présidente.

Le Conseil d'Administration
de la Fédération
des Femmes du Québec.

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Jouets du monde entier

A voir l'exposition-vente de jouets de tous les pays organisée à la Guilde des métiers d'art, rue Peel, on est frappé par les thèmes communs mais aussi par leur traitement différent. L'ourson de peluche si populaire chez nous devient un gentil lama au Pérou, un cheval coloré aux Indes. Les jouets de bois, d'origine artisanale, se retrouvent aussi presque partout: poule à chevaucher, hélicoptère, brouette. Le bilboquet esquimau en os, l'animal-sifflet de Russie, le jeu d'échecs canadien en plastique très moderne, ne sont que quelques exemples de l'assortiment en montre (et en vente) jusqu'au 22 décembre. Sur notre photo, Mme Céline Robert examine un animal des Indes.

Un bon humidificateur n'est pas un luxe, mais une nécessité

par Jeanne DANSEREAU

C'est souvent en conduisant les enfants chez le médecin qu'on entend pour la première fois parler de la nécessité d'humidifier l'air de nos appartements de ville, et de nos maisons de banlieue. Les enfants sont susceptibles au rhume, nous dit-on, parce qu'ils vivent dans des maisons surchauffées, dont l'air est plus aride que celui d'un désert.

Ce qui assèche la gorge et le nez de nos enfants, apprenons-nous encore, assèche aussi notre peau, nos cheveux, nos meubles, nos tapis. Nous n'avions pas ces problèmes au temps du poêle à bois, quand l'eau bouillait sur le poêle toute la journée. Ni quand nous étendions tous les jours des couches à sécher dans la cuisine. Dans nos maisons modernes, tout est plus facile, plus propre, plus hygiénique... et plus sec. Nous payons la rançon du progrès.

Que faut-il donc faire pour redonner à nos maisons une humidité confortable? Installer (ou faire installer par le propriétaire) un appareil à même la fournaise? Ou acheter les vaporisateurs qu'on vend entre cinq et quinze dollars, dans les grands magasins et dans les pharmacies?

D'après l'expert en chauffage que nous avons consulté, les vaporisateurs ne sont pas efficaces, et l'autre solution ne convient pas à tous les systèmes de chauffage. La solution la plus populaire se trouve entre les deux, avec les humidificateurs portatifs. Mais encore faut-il savoir quel appareil convient aux petites maisons et aux grandes maisons, aux petits appartements et aux grands appartements. On peut payer quarante dollars, et on peut payer cent dollars, pour un humidificateur sur roue.

Les magasins nous offrent différents modèles qui, à première vue, se ressemblent beaucoup, qui ont à peu près les mêmes dimensions, et un réservoir de capacité comparable. Presque six gallons, nous dit la publicité. Mais là où une première annonce parle d'une évaporation possible de 11.9 gallons par jour, pour un appareil d'une centaine de dollars, une deuxième parle d'une évaporation de 4.8 gallons pour un appareil d'une cinquantaine de dollars.

Est-ce que c'est sérieux? Oui, nous dit notre expert. Le premier appareil fonctionne sur un principe différent qui accélère l'évaporation. On peut se fier, dit-il, à ce que le manufacturier décrit comme normes. Au moins comme base de comparaison. Mais comment décider si vous avez besoin de 4.8 gallons d'eau par jour, ou de 11.9 gallons?

Une bonne façon de calculer, d'après les experts, c'est de prévoir un gallon d'eau par jour par pièce (en comptant une cave non finie comme équivalent à trois pièces).

Une fois l'appareil en place, vous pouvez vérifier à l'aide d'un hygromètre si l'humidité est satisfaisante. Mais les experts eux-mêmes se fient plutôt à un signe sensible bien simple: quand l'eau se condense sur la surface interne des fenêtres, il faut baisser l'appareil. Si la sécheresse continue ses ravages (plantes vertes flétries, électricité statique toujours présente, peinture fendillée, planchers qui craquent, tuiles qui décolent), il faudra probablement ajouter un appareil, ou échanger un petit contre un plus gros.

Il serait évidemment beaucoup plus sûr de consulter un expert en humidification, qui tiendra compte de tous les facteurs (grandeur de l'appartement, fréquence des lessives et des différentes tâches ménagères qui permettent de faire évaporer de l'eau dans la maison). Mais les experts sont difficiles à trouver, et ils ne suffisent pas à la tâche.

Pour suivre leurs conseils à distance, il faut donc surveiller la santé des plantes vertes, et les buées dans les fenêtres. Et puis, si l'on en croit ces nouveaux experts, qui contredisent tout ce qu'on avait appris jusqu'ici sur la façon confortable de dormir, il ne faudrait pas dormir la fenêtre ouverte.

Pour des cadeaux de bon goût, le salon des métiers d'art

Du vendredi 5 décembre au dimanche 21 décembre 1969, la moitié du Palais du Commerce à Montréal, sera transformée en grand magasin à l'occasion du Salon des Métiers d'Art du Québec. De 1 heure de l'après-midi à 10 heures trente du soir, tous les jours, plus de 60 artisans présenteront un éventail complet de leurs toutes dernières réalisations.

En pleine période de cadeaux, ce Salon, organisé par l'Association Professionnelle des Artisans du Québec, offrira au grand public l'occasion d'admirer et de se procurer une multitude d'articles utilitaires et décoratifs toujours très appréciés.

De la céramique (cendriers, mobiles, décorations murales), au tissage (cravates, foulards, napperons, vêtements), en passant par le fer forgé (bougeoirs, accessoires de foyer, etc.), sans oublier les bijoux (de cuivre, de bronze, d'étain, de laiton, d'argent, d'or ou d'émail sur cuivre) et sans oublier non plus les sculptures sur bois, les poteries, les oeuvres de batik, les chandelles, les poupées et les arrangements de fleurs séchées qui seront exposés dans 85 kiosques, chacun est assuré de pouvoir trouver ce qu'il cherche.

De plus, les créateurs de ces oeuvres, tous des artisans professionnels, seront sur les lieux, non seulement pour exposer et vendre, mais aussi pour créer sur place. La très grande majorité des oeuvres présentées à ce Salon se vendra entre $2.00 et $15.00, permettant ainsi à toute la famille d'offrir cette année des étrennes de bon goût et de qualité, sans pour autant dépenser une fortune!

L'ouverture du Salon des Métiers d'Art du Québec aura lieu à 8 heures du soir, le vendredi 5 décembre, au Palais du Commerce, 1650, rue Berri à Montréal. Le Salon se poursuivra jusqu'au 21 décembre inclusivement et l'entrée sera gratuite.

Lectures de l'âge tendre

par Anne Richer

Le Soleil des Profondeurs: Les Editions Jeunesse ont publié l'an dernier un livre très d'actualité. Il raconte en effet l'aventure de six garçons dont deux sont fils de physicien, et les quatre autres, fils de géologue. Agés de 10 à 16 ans, ils vivent un mois de vacances sur Uranus. Leur aventure leur permet de rencontrer... mais ne disons pas tout! Leur expédition bien organisée, les mille et une péripéties de leur itinéraire feront vivre aux enfants intéressés à la science d'aujourd'hui, des heures de rêves.

L'auteur, Rolande Lacerte, est très connue des enfants et des adolescents. Son livre s'adresse aux 10 à 15 ans.

Les Aventures de Kilucru: édité chez Beauchemin, s'adresse aux plus jeunes. Les illustrations de Cécile Gagnon sont gaies et tout à fait adaptées au groupe de lecteurs auquel s'adresse le livre.

Kilucru est un petit garçon qui comme tous les petits garçons de la terre rêve de voyager, de voir le monde. Le soir, avant de dormir il élabore mille projets dans sa tête au point qu'il en oublie la réalité. Sous la plume de Rolande Lacerte les voyages du petit garçon deviennent poétiques. Les personnages sympathiques se succèdent au rythme de son imagination.

Contes du Ciel et de la Terre: Imagerie, Férie, Paysannerie. Trois contes du temps des Fêtes qui racontent le mystère de la naissance du Christ. L'auteur Cécile Chabot écrit merveilleusement bien. Son style imagé, clair, ne se dément jamais d'une phrase à l'autre, d'une page à l'autre. Les enfants y prendront outre une part de rêve, un enrichissement de leur vocabulaire. Les illustrations de l'auteur même complètent le texte. C'est une série à offrir au jeune lecteur.

Flamberge au Vent: Edité chez Beauchemin, est le roman typiquement québécois où se mêle la réalité et le légende, et qui connait toujours beaucoup de succès auprès des jeunes adolescents. Ce livre qui semble une autobiographie de l'auteur, Adrien Thério, raconte d'une façon romancée la vie familiale, le temps des vacances, le travail de la ferme, les visiteurs. La maison familiale dans la plus pure tradition québécoise devient un hâvre, un centre de vie, où tous les personnages vivent leurs aventures. Sur le marché depuis quelques années déjà, "Flamberge au Vent", mérite notre attention pour sa valeur littéraire.

Les titres suggérés sont en vente dans toutes les librairies.

Comment soulager les malaises d'un mauvais rhume:

Avec NeoCitran. NeoCitran se vend en boites de 10 sachets commodes dont le contenu, dissous dans l'eau chaude, devient un remède au goût de délicieuse citronnade chaude, efficace contre le rhume. NeoCitran contient de la vitamine "C" plus 4 ingrédients médicinaux qui aident à soulager la congestion, la fièvre et les malaises causés par un vilain rhume! NeoCitran, la délicieuse citronnade chaude qui soulage presque instantanément des symptômes du rhume.

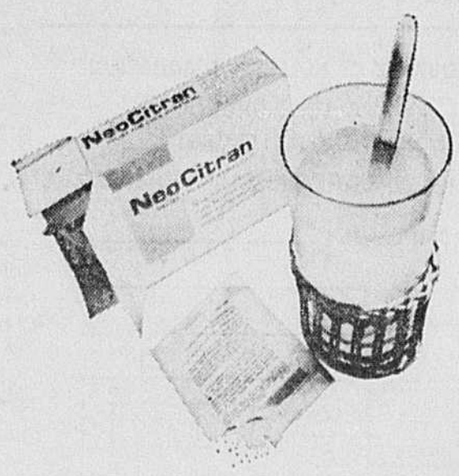

NeoCitran: le remède réconfortant contre les mauvais rhumes.

LIQUIDATION D'UN IMPORTATEUR EN GROS

MILLE ET UN ARTICLES DE NOEL

50% DE REDUCTION
A LA MAIN
SUR OBJETS FAITS ENTIEREMENT

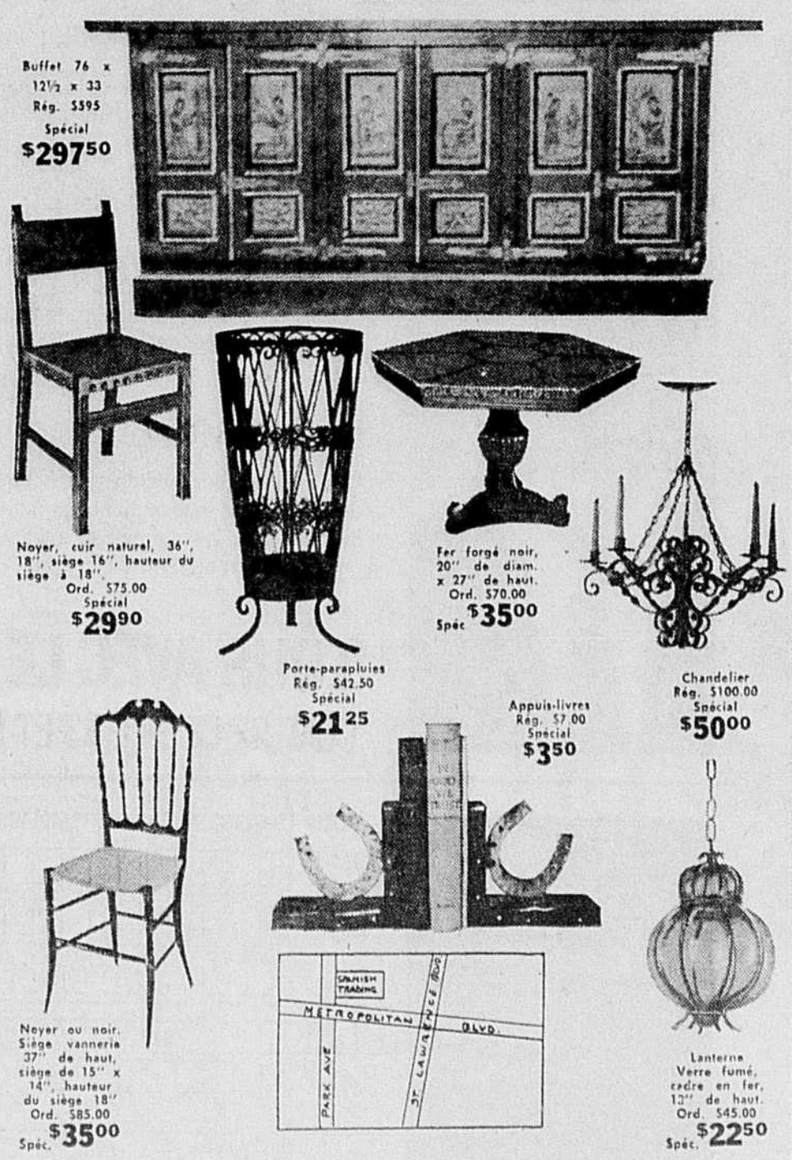

Buffet 76 x 12½ x 33
Rég. $595
Spécial
$297.50

Noyer, cuir naturel, 36", 18", siège 16", hauteur du siège à 18".
Ord. $75.00
Spécial
$29.90

Porte-parapluies
Rég. $42.50
Spécial
$21.25

Fer forgé noir, 20" de diam. x 27" de haut.
Ord. $70.00
Spéc. $35.00

Chandelier
Rég. $100.00
Spécial
$50.00

Appuis-livres
Rég. $7.00
Spécial
$3.50

Noyer ou noir. Siège vannerie 37" de haut, siège de 15" x 14", hauteur du siège 18"
Ord. $85.00
Spéc. $35.00

Lanterne
Verre fumé, cadre en fer, 12" de haut.
Ord. $45.00
Spéc. $22.50

Spanish Trading Center
8815 AVENUE DU PARC, MONTREAL
au nord du boul. Métropolitain
381-5908 Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. p.m. Samedi, toute la journée 866-9443

AVIS
AUX
ENSEIGNANTS

En vertu de l'entente provinciale signée le 4 novembre, diverses catégories d'enseignants qui ne sont plus en service dans les commissions scolaires qui les employaient en 1968-1969 ont jusqu'au **1er décembre 1969** pour inscrire leur droit à la rétroactivité de l'augmentation de leur traitement 1968-1969.

La clause 10-5.02-7 stipule que ces personnes doivent **faire leur demande par écrit à la Commission avant le 1er décembre pour être éligibles à ce paiement.**

Tous les enseignants qui se croient concernés ou leurs ayant droit sont priés de communiquer sans délai avec leur association de façon à pouvoir réclamer la rétroactivité, si c'est leur cas, **avant le 1er décembre.**

LA CORPORATION des ENSEIGNANTS DU QUEBEC

Une solution au problème de la pauvreté au Canada: l'aménagement du Grand-Nord

VANCOUVER (PC) — Un spécialiste du développement urbain de Vancouver a suggéré la création d'un fonds de plusieurs milliards de dollars pour l'aménagement du Nord canadien comme solution au problème toujours grandissant de la pauvreté au Canada.

M. Herb Barbolet, de la "Neighborhood Services Association", a déclaré devant le comité sénatorial chargé de faire enquête sur la pauvreté, que sa suggestion est idéaliste, mais que des solutions drastiques devront être prises "pour créer de nouvelles frontières pour ceux qui n'ont pas de place dans la société d'aujourd'hui.

"Le fonds pourrait être créé, et ceci est la partie idéaliste, avec l'argent qui est actuellement consacré au régime de retraites du Canada", a déclaré M. Barbolet devant les dix sénateurs et les quelque 50 personnes qui assistaient à l'audience du comité sénatorial.

"Nous pourrions même émettre des obligations par lesquelles les gens achèteraient leur avenir."

La suggestion a été faite après qu'un groupe de spécialistes en développement urbain eut présenté un mémoire dans lequel on soulignait qu'environ 1,000,000 de Canadiens sont obligés de vivre au-dessous du niveau de la subsistance en étant les récipiendaires d'une charité qui est passée de mode.

"Pendant qu'ils jouissent de l'abondance des autres, ils doivent faire face à la situation inévitable que leurs enfants, et les enfants de leurs enfants, naitront et mourront dans la pauvreté", a-t-il ajouté.

Le mémoire accuse également le Centre canadien de la main-d'oeuvre d'avoir failli à sa tâche dans la promotion des occasions d'emploi et d'avoir usé de discrimination à l'endroit des jeunes et des adultes qui vivent du bien-être social. Il suggère que des fonds publics et privés soient mis à la disposition des gens impliqués, qui en assumeraient le plein contrôle, pour des aménagements locaux.

Le mémoire suggère que des fonds pour les salaires, les traitements et les bourses d'études soient réservés pour les citoyens à faible revenu qui ne retirent pas d'allocation du bien-être afin de les aider à améliorer leur sort.

Une aide financière devrait également être accordée pour encourager la formation de coopératives de consommation pour les familles à faible revenu, peut-être par l'entremise des Caisses populaires, qui recevraient alors des subventions spéciales, ajoute le document.

Une dame qui s'adonne à du travail communautaire a soulevé des applaudissements lorsqu'elle a lancé que tout le travail social du monde ne donnera pas des vêtements aux jeunes enfants des familles moins favorisées.

"Je ne puis pas aider une femme qui retire une allocation de bien-être de $90 par mois et qui doit en verser $55 pour son logement", a-t-elle ajouté.

Le sénateur David Croll, de Toronto, qui préside le comité sénatorial, a déclaré, pour sa part, que le problème de la pauvreté ne peut être solutionné uniquement avec de l'argent.

"Le meilleur exemple de cela, nous le trouvons aux Etats-Unis, où les Américains ont dépensé de grandes sommes d'argent mais sont encore aux prises avec les mêmes problèmes", a-t-il ajouté.

"Nous devons faire réaliser aux gens qu'il y a environ 1,000,000 de citoyens canadiens qui reçoivent une aide quelconque.

"Ils sont pauvres et le resteront puisque les structures sociales actuelles leur imposent des revenus bas, et des impôts élevés aux familles à faible revenu."

Le comité retournera à Ottawa, aujourd'hui, après deux journées d'audiences à Vancouver.

Le 1er réseau de télécommunications par satellite au Canada sera prêt à la date prévue pour son lancement en 1972

(PC) — Le premier réseau de télécommunications par satellite au Canada sera prêt à la date prévue pour son lancement en 1972, a déclaré hier M. David A. Golden, président de Telesat Canada Corp.

Dans sa première conférence depuis qu'il a été nommé président de Telesat en août dernier, M. Golden a dit que l'organisation et le recrutement en vue de ce projet "vont bien et que la structure administrative de cette corporation est actuellement assez bien définie".

M. Golden qui parlait devant les membres de l'Association des industries électroniques, a qualifié d' "unique" la corporation parce qu'elle n'est pas une société de la Couronne tout en ayant été établie au moyen d'une loi adoptée au Parlement au début de l'année.

"C'est une corporation mixte et elle sera exploitée comme une entreprise privée", a dit M. Golden. La Société Telesat sera la propriété du gouvernement fédéral pour un tiers, un tiers appartiendra aux usagers, soit les compagnies qui vont l'utiliser, et le dernier tiers au public en général.

Le président de Telesat a déclaré que le "talent canadien" sera utilisé autant que possible dans ce projet.

Jusqu'ici, les négociations touchant le financement se poursuivent normalement, le travail a débuté concernant le programme établi pour la construction de la station au sol, et la compagnie négociait avec la NASA aux Etats-Unis pour le lancement du satellite canadien de Cap Kennedy, en Floride.

La reconstruction économique du Québec, une priorité — Bourassa

QUEBEC. (PC) — "Il faut absolument que commence la période de reconstruction économique de la province", a déclaré hier soir M. Robert Bourassa, candidat à la direction du parti libéral du Québec.

Prenant la parole devant 400 militants libéraux, au Club de Réforme, le député de Mercier a souligné que "la province vit à crédit". Selon M. Bourassa, le crédit du Québec est "tellement faible à l'étranger qu'il faut des garanties de banque additionnelles pour obtenir des emprunts".

"Il faut que ce soit enfin un gars qui sait compter qui soit à la tête de la province", a dit M. Bourassa, qui est le spécialiste du PL dans le domaine financier.

Selon le député, la dette de la province a atteint des proportions sans précédent.

Il a conclu en ces termes: "Il ne faut pas profiter d'Ottawa pour faire du "show", pour se chicaner, mais il faut y aller pour mener des négociations fermes, objectives, précises et saisir l'occasion unique qui nous est offerte de faire un Québec plus grand que jamais sous un leadership rajeuni."

OPTOMETRISTES • OPTICIENS

J. HENRY RICHARDSON, O.D.
J. HENRY RICHARDSON, Jr. O.D.
900 SHERBROOKE OUEST (CH. 11) VI. 9-1274

OUVERT DU LUNDI AU JEUDI DE 9 A.M. à 5.30 P.M.
VENDREDI DE 9 A.M. à 9 P.M. — SAMEDI DE 9 A.M. à MIDI

Le succès montera-t-il à la tête de Pierre, Luigi, Emmanuel, Rock, Gaston, Frank et Ingmar?

On dit tellement de bien de notre service "Connaisseur" que le succès pourrait bien monter à la tête de nos chefs. Et, entre nous, ils ont toutes les raisons du monde d'être fiers de leur succès.

Le service "Connaisseur" vous propose en effet une expérience gastronomique inoubliable. Mets affriolants, service impeccable: tous les passagers de nos vols nord-américains en jet DC-8 et DC-9 de plus de deux heures sont traités en véritables connaisseurs. Il va de soi que les longs parcours deviennent l'occasion rêvée d'apprécier à sa juste valeur ce festin en plein ciel. Voyez donc votre agent de voyage et demandez à prendre place parmi les connaisseurs.

AIR CANADA
connaisseur8
connaisseur9

Premier ministre, Laporte ne serait pas nécessairement président du conseil des ministres

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Pierre Laporte, premier ministre, ne se nommera pas nécessairement président du conseil des ministres.

C'est ce qu'a affirmé, hier, le candidat à la direction du parti libéral du Québec à un groupe d'une vingtaine de délégués des comtés de Lévis et de Dorchester réunis dans le cadre de sa tournée qui l'a amené jusqu'à maintenant dans une trentaine de circonscriptions.

Répondant aux questions de son auditoire, M. Laporte a expliqué que dans un monde complexe, le meilleur chef est un "généraliste".

"Il faut que vous vous gardiez, a dit le député de Chambly, en pensant, sans le nommer, à son collègue Claude Wagner, d'élire un homme qui veut donner l'impression d'être capable de régler seul tous les problèmes."

Visant cette fois le troisième candidat au poste de chef du parti, M. Robert Bourassa, M. Laporte conseilla également aux militants libéraux "de bien penser que, s'ils élisaient comme chef un "spécialiste", ou bien ce spécialiste ne pourra pas s'occuper de sa spécialité s'il veut être vraiment chef, ou bien s'il veut s'occuper de sa spécialité il revra nommer quelqu'un d'autre pour s'occuper des affaires de l'ensemble du gouvernement".

Soulignant qu'il "avait déjà commencé à former autour de lui une équipe compétente et sérieuse", l'ancien ministre des Affaires municipales a déclaré que s'il est élu chef d'abord puis premier ministre "il est même possible (qu'il) ne soit pas président du conseil des ministres parce que en tant que leader (il) s'occupera de planification générale".

A cette fin, il s'entourera des conseillers et des spécialistes capables de le conseiller sur la marche à suivre.

"Mais, a-t-il insisté, c'est moi qui prendrai les décisions. Les fonctionnaires les exécuteront."

Prié de donner des précisions sur "l'équipe" dont il a entretenu son auditoire, le candidat au leadership a donné deux exemples, dont la formation de "sa commission politique" chargée de le conseiller pendant sa campagne.

Visant encore une fois un de ses adversaires, M. Laporte a en outre révélé que "s'il n'est pas économiste, il a quatre économistes de grande réputation comme conseillers, qui travaillent d'ailleurs actuellement à la préparation de ce qui deviendra son option économique".

M. Laporte divulguera d'ici une dizaine de jours, a-t-il dit, les noms de ces quatre spécialistes de même, sans doute, que les grandes lignes de son "option économique".

Les pylônes effondrés de l'Hydro-Québec: un comité d'enquête a été formé

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Un comité d'enquête, formé de représentants de la haute direction de l'Hydro-Québec et de spécialistes en construction de lignes électriques, a été formé afin de déterminer les causes de l'effondrement d'une trentaine de pylônes de la troisième ligne de 735,000 volts sur la Côte-Nord du Saint-Laurent.

Le ministre des Richesses naturelles, M. Paul-E. Allard, a annoncé, hier, la création de ce comité, en communiquant à l'Assemblée nationale un rapport préliminaire de l'Hydro-Québec sur l'effondrement des pylônes.

D'après ce rapport, c'est en raison des conditions climatiques exceptionnelles qui ont prévalu la semaine dernière sur la Côte-Nord du Saint-Laurent que les pylônes se seraient effondrés.

Ce rapport évalue à $1 500,000 les dégâts causés par la mauvaise température et établit à 30 le nombre des pylônes endommagés.

Le député libéral de Charlevoix, M. Raymond Mailloux, avait évalué ces dommages à $5 millions et établi à 49 le nombre des tours endommagées.

En dépit des précisions fournies par M. Allard, M. Mailloux a fait savoir qu'il a reçu de nouveaux renseignements contredisant les chiffres fournis par l'Hydro-Québec quant au nombre de pylônes qui se seraient effondrés.

M. Mailloux a également fait remarquer que les chiffres fournis par l'Hydro-Québec ne semblent pas tenir compte des dommages causés aux fils électriques.

D'après le rapport de l'Hydro-Québec, les dégâts auraient été causés par une couche de verglas d'une densité inusitée qui se serait formée à la suite de huit jours de pluie.

L'effondrement de la ligne serait survenu dans deux secteurs distincts du comté de Charlevoix. Vingt-quatre pylônes auraient d'abord cédé, sous le poids de la glace, à 12 milles à l'ouest de la rivière Charlevoix. Six autres pylônes se seraient rompus à sept milles à l'est de la rivière La Malbaie.

Une inspection préliminaire des débris aurait révélé, par ailleurs, que huit à neuf pouces de verglas recouvraient les fils conducteurs.

"L'intensité de pareilles concentrations de verglas s'avère impossible à intégrer dans la conception des pylônes", précise le rapport de l'Hydro-Québec.

Le rapport signale d'autre part qu'en 1956 des conditions climatiques analogues à celles de la semaine dernière avaient occasionné le bris de lignes à 161,000 volts entre Les Boules, Murdochville et Gaspé, sur une distance de 25 milles.

En annonçant le bris des pylônes à l'Assemblée nationale lundi, le député de Charlevoix avait exprimé des doutes quant à la qualité de l'acier utilisé dans la fabrication des pylônes.

Le rapport de l'Hydro-Québec signale, à ce sujet, que l'acier utilisé est en tout point identique à celui utilisé dans la fabrication des pylônes de la deuxième ligne de l'Hydro-Québec sur la côte-Nord du Saint-Laurent.

Quant aux pylônes mêmes, le rapport précise que c'est la même société qui avait dressé les plans des pylônes de la deuxième ligne qui les a préparés. Il s'agit de la Societa Anonima Electrificazione, une entreprise italienne de renommée internationale.

Malgré ces précisions, le député de Charlevoix a continué de se montrer sceptique quant aux décisions qui ont été prises par l'Hydro-Québec au cours de la construction de ces pylônes.

M. Mailloux a fait remarquer notamment que la région de Charlevoix connait au moins trois ou quatre fois par année des conditions climatiques du genre de celles qui ont prévalu la semaine dernière. Il s'est demandé si l'on n'aurait pas dû prendre plus de précautions dans ce cas-ci en utilisant un acier de meilleure qualité ou en faisant passer cette ligne à une altitude moins élevée.

La troisième ligne de transmission de l'Hydro-Québec ne passe pas au même endroit que la deuxième et est située à une altitude beaucoup plus élevée que la deuxième.

Au sujet des dommages, M. Allard a déclaré que l'Hydro-Québec demeure le seul responsable à moins que l'on établisse au cours de l'enquête des vices de construction.

Les travaux de construction des pylônes avaient été confiés, par voie de soumissions publiques, à un consortium formé des entrepreneurs suivants : Desourdy Construction, Simard et Beaudry, Les Développements du Nord-Est Ltée et Les Entreprises Checo Inc.

Le comité d'enquête

Le comité d'enquête formé par l'Hydro-Québec devra fournir son rapport au gouvernement d'ici deux à trois semaines.

Sa tâche sera de déterminer la cause exacte de l'effondrement et les solutions à prendre pour éviter que de tels incidents se reproduisent.

L'Hydro-Québec étudie également la situation afin de trouver les solutions qui lui permettront de respecter l'échéance dans la mise en service de la nouvelle ligne.

Trudeau et Diefenbaker s'accusent mutuellement de formuler des faussetés

OTTAWA (PC) — Le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, et M. John Diefenbaker se sont mutuellement reproché hier de formuler des "faussetés" en Chambre.

M. Diefenbaker avait demandé au premier ministre si le professeur Paul Lin, de l'université McGill, lui avait présenté un rapport résultant de sa visite en Chine communiste.

La question étant jugée irrecevable par le président des Communes, M. Lucien Lamoureux, le premier ministre a soulevé un point de privilège pour souligner qu'à son avis, le député de Prince-Albert et d'autres députés d'opposition recouraient souvent à la méthode de poser des questions irrecevables pour formuler des faussetés sans que lui-même ait l'occasion de rétablir les faits.

"Quant à des faussetés, le premier ministre nous en sert lui-même assez souvent" a repris M. Diefenbaker, qui a affirmé que M. Lin était un

"Voilà que le député de

"Voilé que le député de Prince Albert compose fausseté sur fausseté", a rétorqué le premier ministre."

Il a ajouté que M. Lin n'est ni son ami, qu'il ne l'a jamais rencontré et que celui-ci ne lui a donc pas fait rapport de sa visite en Chine communiste.

Nouvelles distinctions à la Coopérative agricole de Granby

QUEBEC — La Coopérative agricole de Granby s'est distinguée une seconde fois à l'Exposition royale d'hiver de Toronto, en accumulant globalement le plus grand nombre de points accordés à l'issue des quatre sections du concours de framage Cheddar.

De plus, l'entreprise agricole québécoise a décroché le titre de "champion de réserve" attribué au fabricant de fromage Cheddar qui a conservé le plus de points, après le grand champion, dans l'une ou l'autre des quatre catégories du concours.

Ces distinctions sont le résultat de plusieurs prix importants accordés à la coopérative agricole de Granby. En effet, elle a décroché le premier prix de la section portant sur le fromage blanc ou coloré fabriqué au cours des mois de septembre et octobre derniers en conservant 98.15 points sur 100, tandis que M. Patrick Mercier, de Lawrenceville, et la Laiterie Shefford Limitée, de Shefford, se partagent la deuxième place avec 97.95 points.

Un autre premier prix a été décerné à la Coopérative agricole de Granby, cette fois dans la section des fromages de type Stilton, faits de Cheddard ordinaire. L'entreprise québécoise a accumulé 98.10 points sur une possibilité de 100. D'autre part, le troisième prix de la section a été attribué à M. Patrick Mercier, de Lawrenceville, et à la Laiterie Shefford Limitée, de Shefford, qui ont terminé sur un pied d'égalité avec 98 points.

Par ailleurs, la section réservée aux fromages blancs ou colorés fabriqués durant les mois de juin et de juillet derniers a donné lieu à la remise de quatre prix à des fabricants québécois. Le plus méritant d'entre eux, la Coopérative agricole de Granby, a décroché le deuxième rang avec 98.10 points, suivi de près par M. Réal Boily, d'une succursale de Lactantia Limitée, de Victoriaville, qui a obtenu 98.05 points. D'autre part, M. Patrick Mercier, de Lawrenceville, et la Laiterie Shefford Limitée, de Shefford, se partagent la quatrième place avec 97.95 points.

La révision de la Loi électorale canadienne franchit un premier pas

OTTAWA (PC) — Un premier pas en vue d'une révision de la Loi électorale canadienne, en prévision des élections fédérales, a été franchi aux Communes, mercredi.

Les députés ont donné, sans opposition, leur appui à une motion gouvernementale, proposant de confier à un comité parlementaire, soit celui des privilèges et élections, une révision préliminaire de la plus grande partie de la Loi.

Le comité devra faire rapport avant les Fêtes.

D'autre part, le gouvernement compte faire adopter avant la fin de la présente session une loi constatant ces changements.

Mais les députés de l'Opposition ont, en général, critiqué le mandat du comité, qui n'autorise pas le comité à analyser les dépenses électorales.

En effet, le président du conseil privé, M. Donald Macdonald, en présentant aux Communes sa motion, a clairement spécifié que les articles 62 et 63 de la Loi feraient l'objet d'une autre étude plus tard.

A quel âge voter ?

D'autre part, l'Opposition, sans nier le bien-fondé du geste décrété par le gouvernement, met en doute l'utilité de l'enquête sous un autre point, soit celui de l'âge du droit de vote.

Le gouvernement, soutient-elle, a déjà pris la décision d'abaisser l'âge du droit de vote de 21 à 18 ans.

Le 23 octobre, le gouverneur général, M. Roland Michener, a annoncé une mesure à cet effet dans le discours du Trône.

Le p[illegible] du parti conservateur, M. Heath Macquarrie (Hillsborough), a dit que ça pouvait être là un effort pour rattrapper le soutien des jeunes au régime Trudeau, à la baisse, selon lui, dans les sondages.

Un autre aspect important du mandat confié au comité de 20 députés est d'examiner de quelle façon pourra être compté le vote des Canadiens résidant à l'étranger aux élections de 1972 ou 1973.

On sait que le premier ministre M. Trudeau a récemment soulevé cette possibilité, au cours d'un diner avec des Canadiens et anciens Canadiens au quartier général de l'ONU, à New York. La suggestion aurait vivement plu aux intéressés.

Dépenses

Le comité pourra voyager dans l'exercice de son mandat.

Hâtif, le député néo-démocrate de Regina-Lake Centre, Sask., M. L. Benjamin, a suggéré que l'on enlève au comité la considération de l'âge du vote pour arriver le plus vite aux dépenses électorales.

Enfin, le député créditiste de Champlain, M. René Matte, a dit que les députés avaient fait "une grande comédie" et "une farce monumentale" de la façon dont ils remplissent le bordereau de dépenses, auquel les oblige présentement la Loi.

Un rapport sur les dépenses électorales a été produit, il y a quelques années, sous le gouvernement Pearson, auquel on n'a pas encore donné suite.

Deux chaînes de montage paralysées aux usines GM d'Oshawa

OSHAWA (PC) — Deux chaines de montage ont été paralysées hier aux usines de General Motors à Oshawa, lorsque 1,200 employés ont refusé de franchir les piquets de grève dressés par 35 syndiqués de la North American Plastics Limited et Wallaceburg.

Il s'agit de la seconde perturbation causée chez un fabricant d'automobiles par les travailleurs de Wallaceburg, qui sont en grève depuis le mois de mai 1968.

Les mêmes syndiqués, membres de la loge 251 des Travailleurs unis de l'automobile, ont fermé trois usines de la société Chrysler à Windsor, le 29 octobre, pour une journée, jusqu'à ce que la compagnie n'obtienne une injonction limitant le piquetage.

Hier, les grévistes de Wallaceburg ont dressé des piquets à partir de 7 heures du matin.

Les 1,200 syndiqués, membres de la loge 222 des TUA n'ont pas franchi les lignes et sont rentrés chez eux, paralysant l'usine des camions GM et les chaines de montage des Chevelles, des Tempests, Le Mans et Pontiac GTO.

Un porte-parole de la compagnie a fait savoir que les usines Pontiac et Chevrolet fonctionnaient normalement, de même que le service des pièces.

Le conflit au Moyen-Orient menace de s'élargir —Sharp

OTTAWA (PC) — Un élargissement du conflit au Moyen-Orient est un "danger imminent", a affirmé mercredi aux Communes M. Mitchell Sharp, qui rendait compte de sa visite récente dans cette partie du monde.

M. Sharp a affirmé que sa visite en Israël et en Egypte l'a attristé et découragé. "La situation est tragique", a-t-il dit.

"Les ressources qui pourraient ère mises en valeur pour le développement sont engagées dans une confrontation aride qui menace de déboucher sur la violence."

Le secrétaire d'Etat canadien aux Affaires extérieures a souligné que le premier ministre Meir, d'Israël, et le président Nasser, d'Egypte, lui avaient tous les deux déclaré qu'ils cherchent un règlement pacifique à leurs différends.

Des négociations productives ne pouvaient toutefois pas être envisagées dans l'immédiat.

M. Sharp a noté qu'Israël se préoccupait principalement de la sécurité de ses frontières et insistait pour négocier directement avec ses voisins.

La République arabe unie, de son côté, exigeait une évacuation par Israël des territoires conquis durant la guerre des Six jours de 1967 et mettait au premier de ses préoccupations le sort des réfugiés arabes.

"Je ne peux voir de solution prochaine à cette confrontation", a dit le ministre.

NECROLOGIE

M. JACQUES RIO

Nous avons la douleur d'annoncer le décès de M. Jacques Rio âgé de 41 ans, à l'Institut Neurologique de Montréal, le 18 novembre 1969. Entré à la Société Michelin en décembre 1951, ses qualités humaines, son intelligence des affaires commerciales et sa très haute compétence technique en ont fait rapidement un responsable à l'échelon national.

Il laisse dans le deuil son épouse Jacqueline Soum et ses deux enfants Jean et Catherine, demeurant à Montréal, ainsi que sa mère Mme M. Rio, de Nice, et son frère Jean-Michel, de Paris. La dépouille mortelle est exposée au salon Urgel Bourgie Ltée, angle boul. Décarie et Av. Notre-Dame-de-Grâce. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant en 9 h. à l'église St-Antonin.

MESSE ANNIVERSAIRE

MURRIN (William P.) — A la douce mémoire de M. William P. Murrin, décédé le 19 novembre 1968. De la part de sa fille, son gendre et son petit-fils.

REMERCIEMENTS

DUBOIS (Lucien) — Mme Lucien Dubois, M. Mme Gaston Marcotte (Jeannine), M. Mme Pierre Bélanger (Micheline), M. Mme Gilles Marcotte (Monique), M. Mme Jean Dubois et M. Guy Dubois remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Lucien Dubois, survenue le 9 octobre 1969, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

naissances·décès·remerciements·in memoriam

BABITCH (Claire) — A Montréal, le 18 novembre 1969, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Eddy Babitch, née Claire Aubin, demeurant à 2901 Springland. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259, boul. Monk
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Holy Trinity où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Paul) — A Lachine, le 19 novembre 1969, est décédé M. Paul Bélanger, époux d'Eva Lefebvre. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, à Lachine,
pour se rendre à l'église des Sts-Anges, où le service sera célébré et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELLEMARE (Marcel) — A Montréal, le 18 novembre 1969, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Marcel Bellemare, époux d'Annette Lacoste; demeurant à 355 Ste-Marguerite. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
urgel Bourgie Ltée,
4505, rue Notre-Dame ouest,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON (Albert) — A Montréal, le 19 novembre 1969, à l'âge de 64 ans, est décédé Albert Bergeron époux de Gracia Laviolette; demeurant à 6809 Lamont. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6295 boul. Monk,
pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOULET (Chanoine Antonio) — Le mardi 18 novembre 1969, à l'âge de 62 ans 9 mois, est décédé M. le Chanoine Antonio Boulet, du Collège Ste-Anne-de-la-Pocatière. Les funérailles au collège, vendredi le 21 courant à 14 h. 30

CADOTTE (Gracia) — A Montréal, le 18 novembre 1969, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Frédéric Cadotte née Gracia Dufilly, demeurant avenue de l'Eglise à Verdun. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Poirier,
à St-Césaire,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Césaire, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAMIRAND (Lucille) — A Longueuil, le 18 novembre 1969 à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Bruno Camirand née Lucille Roy, demeurant 458 Chemin Chambly, Longueuil. Elle laisse dans le deuil ses enfants Léopold et son épouse Hélène Valois, Marcel et son épouse Estelle L'Heureux, Louise (Mme Lionel Benoit) ainsi que 9 petits-enfants, tous de Longueuil. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur et Fils,
70, boul. Lemoyne,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, Longueuil, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAGNON (Eugénie) — A Trois-Rivières, le 18 novembre 1969, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Arthur Chagnon, née Eugénie Primeau; demeurant à 783 Bonaventure, Trois-Rivières. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
de Frais Funéraire,
302 rue Ste-Catherine est,
à 10 h. 15, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHRETIEN (Marie-Reine) — A Montréal, le 19 novembre 1969, à l'âge de 75 ans, est décédée Marie-Reine Chrétien, fille de feu Léon Chrétien et de feu Diana Champagne, soeur de Alpide, Virginie (Mme veuve Joseph Desrosiers) et Calixte. Elle laisse dans le deuil ses belles-soeurs et son beau-frère. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse
angle 11e av. Rosemont,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Eugène, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLAIRMONT (Godfroy) — A Montréal le 18 novembre 1969, à l'âge de 63 ans, est décédé Godfroy Clairmont, époux d'Irène Rousseau; demeurant 568 Jarry est. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, rue Henri-Bourassa est,
à 10 h. 30, pour se rendre à l'église St-Maxime de Chomedey, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DALLAIRE (Emilien) — A Montréal, le 18 novembre 1969, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Emilien Dallaire, époux de feu Léocadie Dion, demeurant à 751 du Collège; frère de Joseph. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 ouest, rue Notre-Dame,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANSEREAU (Mendoza) — A Montréal, le 17 novembre 1969 à l'âge de 64 ans, est décédé M. Mendoza Dansereau, époux de feu Lucienne Brunet. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOLLO (Léon) — A Montréal, le 18 novembre 1969, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Léon Dollo, époux de Marie Vigneau, autrefois de St-Pierre Miquelon, demeurant 2377 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Gauthier Enrg.
2521, rue Ste-Catherine est
pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DRAPEAU (Rita) — Accidentellement, à Rosemère, le 17 novembre 1969, à l'âge de 32 ans, est décédée Rita Riendeau, épouse de M. Roger Drapeau; demeurant à 382 Bourdeau, Bois-des-Fillon; mère de Normand et de Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr,
382 rue Adolphe-Chapleau
Bois-des-Fillon,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Maurice de Bois-des-Fillon, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DROUIN (Jean D'Arc) — A Montréal, le 18 novembre 1969, à l'âge de 44 ans, est décédé Jean D'Arc, fils de feu Aurore Drouin et de feu Emilia Pintal, demeurant 5491 Papineau. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
de Frais Funéraires
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIN (Maurice) — A Ville de Laval, le 17 novembre 1969, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Maurice Fortin, époux de Carmen Guilbault, demeurant à 138 Deslauriers, Ste-Rose; père de Jean-Pierre, Jacques et Louise. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr,
167, boul. Ste-Rose, Ste-Rose,
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Rose, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARANT (Elphège) — A Montréal, le 18 novembre 1969, à l'âge de 77 ans, est décédé Elphège Garant, époux d'Alice Hurtubise; demeurant 5723 A, boul. Monk. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505, rue Notre-Dame ouest
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église du Perpétuel-Secours, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENDRON (Laura) — A Sorel, le 19 novembre 1969, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Edouard Gendron, née Laura Lavallée, demeurant rue de l'Hôtel-Dieu. Les funérailles auront lieu samedi après-midi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Mandeville & Mineau
80, rue Charlotte
pour se rendre à l'église St-Pierre de Sorel où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIBAULT (Henri) —A Montréal, le 18 novembre 1969, est décédé Henri Gibault, époux d'Alice Goyer, père de Jocelyne. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J-S. Vallée Ltée
2548, rue Beaubien est
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIGUERE (J. Zotique) — A Montréal, le 19 novembre 1969, à l'âge de 95 ans, est décédé J. Zotique Giguère, époux de feu Exélia Bélisle, père de Juliette, Aurore, Jeanne, Mme Hermas Provost (Alice), Roméo; ses belles-filles, Mme Cléo Giguère (Cécile Brosseau), Mme Roméo Giguère (Irène Leblanc); son petit-fils, M. et Mme Pierre Giguère; sa petite-fille, Nicole, et son arrière petit-fils, Eric. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 1 h 45, pour se rendre à l'église St-Ambroise où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de St-Eustache, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Alice) — A Ville Mercier, le 19 novembre 1969, à l'âge de 72 ans 10 mois, est décédée Mme veuve Raoul Giroux, née Alice Lefebvre, demeurant boul. St-Jean-Baptiste. Les funérailles auront lieu samedi après-midi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Léo Lamoureux,
à Ville Mercier
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Lina) — A Montréal, le 17 novembre 1969 à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Rolland Gravel, née Lina Thibeault; demeurant à 10265 boul. Olympia, mère de Magelaine. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.,
130, boul. Henri-Bourassa est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUERTIN (Réal) — A St-Jean-Baptiste-de-Rouville, le 18 novembre 1969, à l'âge de 42 ans, est décédé Réal Guertin, époux de Rita Touchette. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Desnoyers
St-Jean-Baptiste-de-Rouville
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JEANRIE (Bernadette) — A Montréal, le 17 novembre 1969 à l'âge de 77 ans est décédée Mme veuve Amédée Jeanrie, née Bernadette Lemery; demeurant à 8914 Lajeunesse. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Joville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMOTHE (Mélina) — A Ville Mercier, le 19 novembre 1969, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Joseph Lamothe, née Mélina McCrea. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Léo Lamoureux,
à Ville Mercier
pour se rendre à l'église paroissiale de Ville Mercier, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière à St-Urbain de Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPIERRE (Léonard) — A St-Lin, Ville des Laurentides, le 19 novembre 1969, à l'âge de 60 ans, est décédé Léonard Lapierre, époux en premières noces de feu Cécile Renaud, et en deuxièmes noces de Julienne Rivest. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
F. Joly et Fils Ltée
256, 12e avenue, à St-Lin,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7.

LAROCQUE (Adélard) — A Montréal, le 18 novembre 1969, à l'âge de 83 ans, est décédé Adélard Larocque, pensionnaire de la Brasserie Dow; époux de Rose-Délima Therrien, père de Mme Lucien Thibeault, (Gilberte), Adélard, Mme Roméo Beaunoyer (Jeanne), Mme Roméo Lehoux (Gabrielle), Paul-Emile, Marcel, Rolland et Mme Armand Mainville (Cécile). Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
6821, rue Saint-Hubert,
à 11 h 45 pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 12 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATRIMOUILLE (Georges-Henri) — A Montréal, le 18 novembre 1969 à l'âge de 83 ans, est décédé Georges-Henri Latrimouille, époux de Alphonsine Malchelosse, père de Mme Marcel Boucher (Gilberte), Mme Hormidas Tremblay (Rita), Mme Maurice Bélanger (Gisèle). Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
2548 est, rue Beaubien,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Saint-Marc, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURENCE (Odilon) — A St-Laurent, le 18 novembre 1969 à l'âge de 79 ans, est décédé M. Odilon Laurence, époux de Malvina Labelle; père des contracteurs Laurence et Frères: René, Gaétan, Réal et Emile, Béatrice (Mme G. Mayer), Simone (Mme A. Paquette), Jeannette (Mme J. Chicoine), Antoinette (Mme G. Thibault), Lucille (Mme M. Grou), Irène (Mme R. Lachance), du Père Yvon Laurence, c.s.c., en mission au Brésil. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Boudrias et Cormier Ltée
816, boul. Ste-Croix,
St-Laurent
à 8 h., pour se rendre à l'église de Brébeuf, Co. Terrebonne, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Paul-Honoré) — A Montréal, le 18 novembre 1969 à l'âge de 83 ans est décédé M. Paul Honoré Lefebvre, autrefois de St-Césaire Co Rouville; ancien journaliste à la Patrie et au Devoir; publiciste durant 30 ans à la Caisse Nationale d'Economie, Société Nationale de Fiducie et Société Nationale d'Assurance-Vie. Epoux en 1ères noces de feu Berthe Faulkner et en 2ièmes noces de Gabrielle Chabot, demeurant 10215 De Laroche; père de Fernande (Mme Adrien Maher), Guy, Robert et Claude; beau-père de Adrien Maher, Mme Guy Lefebvre (Marie-Jeanne Lewis), Mme Robert Lefebvre (Jeannine Larivière), Mme Claude Lefebvre (Huguette Galarneau; beau-frère de M. et Mme Jean-Marie Loiselle (Simone Chabot). Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.,
1415, rue Fleury est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Césaire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAISONNEUVE (Germaine) — A Montréal, le 18 novembre 1969, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Philibert Maisonneuve, née Germaine Paquette, demeurant à 8067 St-Hubert. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7766, rue St-Hubert
à 8 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MEILLEUR (Ginette) — Accidentellement à St-Eustache, le 18 novembre 1969 à l'âge de 18 ans, est décédée Mlle Ginette Meilleur, fille de Rolland Meilleur et de Gisèle Villeneuve; demeurant à 136, 2e Ave, St-Eustache. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin et Fils
105, rue St-Eustache
St-Eustache
à 1 h 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MILETTE (Yvon) — A Monrréal, le 18 novembre 1969, à l'âge de 36 ans et 11 mois, est décédé M. Yvon Milette, fils de feu J. A. Milette et d'Amanda Ouellette; demeurant 2338 Orléans. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte,
3635, rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste-de-Lasalle où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONTPETIT (Francine) — Accidentellement à Chomedey, Ville Laval, le 16 novembre 1969 à l'âge de 20 ans, est décédée Mlle Francine Montpetit, fille de M. et Mme René Montpetit, demeurant boul. Cartier, Chomedey, Laval. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
F. Brisebois Inc.,
1565, boul. Labelle, Chomedey, Laval,
pour se rendre à l'église paroissiale, Pie-X, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUIMET (Gérard) — A Montréal, le 19 novembre 1969, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Gérard Ouimet, époux de Juliette Levesque; père de Lise Ouimet (Mme Orr), demeurant 6541 Des Ecores; autrefois de Hochelaga. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte,
3635, rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-D'Arc, où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLOUFFE (Annette) — A LaSalle, le 18 novembre 1969 à l'âge de 63 ans, est décédée Mlle Annette Plouffe, fille de feu Joseph Plouffe et d'Aline Major. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
7708 rue Centrale, LaSalle,
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SABOURIN (Ernestine) — A Rigaud, le 18 novembre 1969, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Armand Sabourin, née Ernestine Daoust. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Duncan Roussin,
87, rue St-Jean-Baptiste
à Rigaud,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-PIERRE (Alice) — A Montréal, le 19 novembre 1969, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Eugène St-Pierre, née Alice Deslauriers. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
475 est, rue Crémazie,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAINTE-ALBERTE (Sr Marie) — A l'hôpital St-Joseph des Soeurs Ste-Croix, à Ville St-Laurent, mardi le 18 novembre 1969, à l'âge de 79 ans, est décédée Sr Marie Ste-Alberte, née Yvonne Surprenant. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant à 3 heures p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY (Géraldine) — A Montréal, le 18 novembre 1969, à l'âge de 86 ans, est décédée Géraldine Lanctôt, épouse de feu le Dr. J. Roma Tremblay. Elle laisse dans le deuil, un fils Wilfrid et une fille Gabrielle. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons.
J. R. Deslauriers Ltée,
5650, chemin Côte-des-Neiges,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VASILIAUSKAS (Robert) — A Montréal, le 17 novembre 1969, à l'âge de 46 ans, est décédé Robert (Bob) Vasiliauskas, époux de Claire Provost. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
J.-S. Vallée Ltée
4201, rue Hochelaga
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Casimir, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VINETTE (Marc) — A Longueuil, le 19 novembre 1969, à l'âge de 84 ans, est décédé Marc Vinette, époux de Juliette Cardinal, demeurant 1152, St-Laurent ouest, père de Bérangère épouse de Roger Arsenault, Sylviane épouse de Joseph Bossis, Marcelle épouse de Armand Gauron, Rolande épouse de Gilles Vilandré, ainsi que 6 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils
527, rue Ste-Hélène
à 9 h 15, pour se rendre à l'église St-Georges où le service sera célébré à 9 h 30 et de là au cimetière de St-Basile-le-Grand, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEPUIS 24 ANS à votre SERVICE
JEAN MORIN
FLEURISTE
1367 est, rue Beaubien
271-1111

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

CAHIER No 7 / PAGES 79-88 — la presse — NOUVELLES INTERNATIONALES / FINANCE / CARRIERES ET PROFESSIONS

MONTREAL, JEUDI 20 NOVEMBRE 1969 — 85e ANNEE — No 270

L'ONU réclame le châtiment des pirates de l'air

NATIONS-UNIES, N.Y. (PC) — Les Pays-Bas, prétendant avoir l'appui presque unanime des 126 pays membres des Nations unies, ont présenté hier une résolution attendue depuis longtemps, réclamant le châtiment des pirates de l'air.

L'ambassadeur Piet-Hein Houben a demandé à la Commission juridique de l'Assemblée générale, en déposant la résolution appuyée par 28 pays, y compris le Canada, de l'adopter sans débat.

"Au cours des dernières années, la dangereuse pratique des détournements d'avions est devenue une menace à la stabilité et à la sécurité du trafic aérien", a-t-il dit.

"C'est uniquement par un heureux hasard et grâce à l'extraordinaire courage des membres des équipages de ces appareils, qu'un plus grand nombre de tragédies ne soient pas survenues chez les passagers et les équipages des avions ainsi détournés", a précisé M. Houben.

Des sources informées ont fait savoir qu'il est presque certain que la résolution sera adoptée sans vote par la Commission.

Les pays qui auraient pu exploiter le sujet pour fins de débat politique, notamment les Arabes et les communistes, sont vraisemblablement consentants à ne pas s'opposer à la résolution. Ceci comprend Cuba, destination de la majorité des pirates de l'air.

La résolution réclame des mesures de caractère national mettant effectivement hors la loi les actes de piraterie aérienne, au lieu d'avoir recours aux lois régissant le meurtre, l'enlèvement et les tentatives de meurtre.

La résolution a été quelque peu modifiée afin d'obtenir le consensus des pays membres de l'ONU. Elle avait été présentée une première fois au début de la présente session de l'Assemblée générale.

La nouvelle résolution ne comprend pas la disposition réclamant l'extradition des pirates de l'air. On dit que cette initiative découle de raisons d'ordre juridique puisque certains pays considèrent cette question comme entente bilatérale. A ce propos, Cuba a fait savoir qu'il serait consentant à discuter de l'extradition des pirates de l'air sur une base bilatérale. Le Canada est un des pays qui a été approché dans ce sens.

M. Houben a d'autre part, souligné devant la Commission juridique qu'il n'y a rien dans la résolution qui pourrait porter préjudice aux lois et usages des pays individuellement, en ce qui a trait à l'asile politique.

Bien qu'une telle éventualité permettrait à un pays de remettre en liberté un pirate de l'air, des observateurs signalent qu'il existe des complications juridiques dans le principe de l'asile politique qui rendrait difficile une entente internationale à ce sujet.

Cependant, on signale que rien ne peut empêcher un pays d'accorder l'asile politique à un pirate de l'air, en refusant de le renvoyer dans son pays d'origine, mais en lui imposant une peine de prison pour le délit dont il s'est rendu coupable.

téléphoto UPI

Le président Nixon et le premier ministre du Japon, M. Eisaku Sato, ont eu hier leur premier entretien à la Maison Blanche pour discuter l'avenir d'Okinawa et les relations nippo-américaines. Washington consentirait à rendre Okinawa au Japon mais exigerait en retour des concessions commerciales.

Washington exige des concessions pour le retour d'Okinawa au Japon

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis et le Japon ont virtuellement conclu hier un important accord sur la restitution de l'île d'Okinawa au Japon en 1972, apprend-on de source diplomatique digne de foi, à l'issue du premier entretien qu'a eu hier le président Richard Nixon avec le premier ministre du Japon, M. Eisaku Sato.

On indique toutefois dans ces mêmes milieux que le gouvernement américain, contrairement à tout ce qui a été affirmé auparavant, tient à obtenir en échange du retour de la grande île des Ryukyus à la souveraineté japonaise, une importante concession de M. Sato sur les importations de textiles japonais aux Etats-Unis. Depuis un an, le gouvernement des Etats-Unis fait pression sur le Japon pour qu'il accepte de limiter volontairement ses livraisons de produits textiles, et, en particulier, de fibres artificielles. L'administration Nixon prétend en effet que l'accroissement des importations de textiles japonais menace sérieusement la survie de l'industrie américaine. Par ailleurs, les Etats-Unis continuent à rechercher une libéralisation plus rapide du régime des importations et des investissements étrangers au Japon.

Un communiqué conjoint, auquel les deux délégations mettent actuellement la dernière main, sera publié demain, à l'issue du troisième et dernier entretien à la Maison Blanche. Il fera état, apprend-on, de l'acceptation du gouvernement américain de restituer Okinawa au contrôle japonais d'ici trois ans, conformément aux voeux souvent exprimés par le peuple japonais.

Il reste toutefois un important problème à régler en dehors de celui des textiles: il a trait aux circonstances dans lesquelles l'Amérique pourrait être amenée à réintroduire des armements nucléaires sur Okinawa si la sécurité du Japon ou de certaines régions périphériques venait à être sérieusement menacée. Ce point épineux, mis à part, l'avenir d'Okinawa a été en grande partie réglé dans l'espace d'une matinée d'entretiens. L'île continuera, en principe, de servir de base aux forces armées américaines. Si le conflit vietnamien venait à se poursuivre après 1972, des consultations bilatérales s'engageraient pour déterminer le rôle d'Okinawa qui a constitué jusqu'à présent le point de départ, avec Guam, des escadres de bombardiers B-52.

Israël démantèle deux réseaux de saboteurs palestiniens

d'après AFP-UPI-Reuter

Israël a démantelé deux réseaux de saboteurs responsables de la plupart des attentats commis depuis le mois d'août dans les régions de Jérusalem et de Hebron. Selon les sources officielles, l'un de ces réseaux dépendait du groupement terroriste El Fatah et l'autre du Front populaire de libération de la Palestine.

Tous les membres des deux réseaux, soit une vingtaine de personnes, ont été arrêtés. C'est l'arrestation d'un membre d'El Fatah, déguisé en femme, alors qu'il tentait de traverser le pont Allenby, qui a déclenché la razzia des forces de sécurité israéliennes.

Dans une de ses récentes éditions, le quotidien de Tel Aviv, "Yedioth Aharonoth", révèle que les laboratoires israéliens ont mis au point de nouvelles armes de combat et des systèmes électroniques perfectionnés qui permettent la détection des commandos qui tentent de traverser les lignes de feu.

Selon les journaux du matin, une unité de commandos arabes, qui avait dressé une embuscade à l'aube près du kibboutz de Gesher et dont les membres s'étaient dissimulés dans les roseaux sur les rives du Jourdain, a été décimée.

Par ailleurs, un porte-parole militaire israélien a annoncé aujourd'hui qu'un patrouilleur d'Israël a capturé il y a quelques jours un bateau transportant "un certain nombre de terroristes ainsi qu'un chargement d'explosifs". L'embarcation se dirigeait vers un point nond éterminé de la côte septentrionale d'Israël.

A Beyrouth, on signale l'exécution de huit autres Irakiens dont un juif, accusés d'espionnage en faveur d'Israël à l'issue d'un procès sommaire. Cette nouvelle a été communiquée à la presse libanaise par un ancien prisonnier qui a réussi à s'évader de sa geôle irakienne.

Rumeurs de coup d'Etat au Chili, où l'état de siège est proclamé

SANTIAGO DU CHILI (AFP-PA-UPI) — Au lendemain d'une journée où se propageait d'inquiétante façon la rumeur d'un coup d'Etat imminent, le président Eduardo Frei a décrété aujourd'hui l'état de siège dans la province de Santiago. Cette mesure signifie le maintien dans leurs casernes des forces armées et policières de la province ainsi que la censure préalable des informations de presse, de radio et de télévision.

Ces rumeurs de coup d'Etat émanent, soulignent les autorités, de milieux étrangers aux forces armées, mais le président Frei y attache assez d'importance et veut tuer dans l'oeur toute tentative de rébellion au sein de l'armée.

A l'issue de la réunion du Conseil supérieur de sécurité nationale présidée par le chef d'Etat, une déclaration officielle a été publiée disant notamment : "Il existe une campagne de rumeurs propagées activement par des éléments étrangers aux institutions armées, destinées à créer un climat d'insécurité et d'alarme pour porter atteinte à l'ordre institutionnel".

Avant de dévrêter l'état de siège, le président Frei a tenu à exprimer sa confiance dans les forces armées, mais il a cependant contremandé la visite qu'il devait faire aujourd'hui dans la province de Comcepcion.

Selon le quotidien de Santiago "Ultima Hora" (Dernière heure), 25,000 membres de la police nationale ont été mis à pied d'alerte.

C'est la troisième fois depuis son arrivée au pouvoir en 1964 que le président Frei décrète l'état d'urgence "pour préserver l'ordre constitutionnel". En août de cette année, une série de manidestations estudiantines dans la province d'Qtacama l'avait contraint à appliquer cette mesure radicale, pour la première fois.

Puis, le 21 octobre dernier, afinde mater le couvement de sédition commandé par le général Viaux Marambio, le chef d'Etat chilen avait eu recous à rl'état e siège pou tout • pays.

La contestation sociale est générale en France

PARIS (AFP, UPI) — Tandis que de nombreux Français ne pouvaient suivre à la télévision le débarquement sur la Lune des cosmonautes d'Apollo-12 du fait du délestage provoqué par la grève des employés de l'électricité de France, le Conseil des ministres s'ent penché hier, sur un problème qui l'intéresse au premier chef: la sécurité des déplacements ministériels en province.

Sans prendre pour autant les proportions de mai 1968, la contestation sociale en France est générale: quand ce ne sont pas les ouvriers ou les étudiants ce sont les paysans qui manifestent leur mécontentement. Les ministres eux-mêmes ne sont pas à l'abri de quelque mésaventure, tel M. Olivier Guichar, ministre de l'Education nationale qui, dimanche dernier, a été forcé par des paysans à écouter leurs doléances, au cours d'une visite en Bretagne.

Le gouvernement a du reste rapidement réagi en faisant passer hier, devant les tribunaux trois des auteurs de cette manifestation qui ont été condamnés chacun à un mois de prison ferme, et le premier ministre, M. Chaban-Delmas, a souligné qu cours du Conseil que tout imitateur éventuel serait poursuivi conformément à la loi.

Mais, les paysans ne comprenennt pas les sévérités de la peine infligée à trois des leurs: "Il s'agissait, disent-ils d'un dialogue, qui n'était même pas un chahut d'étudiants".

Pour ce qui est de la grève de l'électricité dans la région parisienne, la police anti-émeute a utilisé des camions pour enfoncer les grilles barricadées de 20 stations d'énergie électrique. Elle en a ensuite expulsé les syndiqués gauchistes qui les occupaient.

Par ailleurs, il est vrai que les étudiants en médecine continuent de faire parler d'eux, notamment ceux de la faculté parisienne installée à l'hôpital Necker, qui, en 24 heures, viennent de contraindre leur doyen à faire appel par deux fois, à la police, pour le dégager de son bureau que les contestataires occupaient.

De leur côté, les étudiants de la Sorbonne ne sont pas en reste: ils ont transformé en crèche le bureau directorial du Centre universitaire de Censier en y installant leurs enfants âgés de deux à six ans.

Wilson se rendra à Washington

par Basile TESSELIN

LONDRES (AFP) — Les 27 et 28 janvier prochains, M. Wilson, premier ministre britannique, se retrouvera à Washington où il ne s'était pas rendu depuis l'élection à la présidence de M. Richard Nixon. Dans une année dont le caractère électoral apparait de plus en plus, le chef du gouvernement britannique renoue d'ailleurs avec l'habitude des voyages qui avait marqué le début de son gouvernement. Après cette visite dans la capitale américaine, M. Wilson se rendra en effet à Moscou à une date qui n'est pas encore fixée. Mieux que personne il sait donner à ces entretiens personnels une apparence de nécessité et d'importance qui impressionnaient toujours l'opinion publique.

A première vue la nouvelle visite à Washington, qui intervient vingt-trois mois après celle qu'il avait rendue à la Maison Blanche du temps du président Johnson, ne s'impose par aucun problème urgent. L'ambition britannique a toujours été de jouer un rôle d'intermédiaire indispensable entre Washington et Moscou. Les pourparlers d'Helsinki sur le sujet peut-être le plus important de la politique internationale — l'intention soviétique et américaine de mettre fin à la course aux armements — mettent en fait un terme à ce rôle "d'honnête courtier".

Commission nationale au Liban

BEYROUTH (AFP) — La formation du gouvernement libanais, que l'on donnaitp our imminente hier, a été de nouveau renvoyée à une date indéterminée. M. Karamé, premier ministre désigné, a lui-même annoncé dans la nuit de mercredi à jeudi, après une conférence de six heures au palais présidentiel, qu'il lui avait été impossible de franchir "certains obstacles" et qu'une "commission nationale" avait été formée afin d'étudier les moyens de parvenir à une solution. Cette décision a été prise, a-t-il dit, à la suite des positions adoptées par divers partis politiques.

Cette commission, qui se réunira dès aujourd'hui sous la présidence du chef de l'Etat, est composée de M. Pierre Gemayel (Phalanges libanaises, droite), M. Kemal Joumblatt, leader du parti socialiste progressiste (gauche), M. Henri Pharaon, personnalité importante du monde de la finance, et M. Sabri Hamade, président de la Chambre.

Cette commission, a dit le premier ministre pressenti, a pour tâche de poursuivre les contacts en vue de trouver un terrain d'entente qui puisse faciliter la formation du gouvernement.

Loterie de la conscription

WASHINGTON (AFP) — Le sénat a approuvé hier à mains levées un projet de loi déjà voté par la Chambre sur la conscription aux Etats-Unis et l'a envoyé au président pour qu'il y appose sa signature.

Le projet de loi, qui ne représente pas un remaniement total de la loi en vigueur, approuve pourtant une mesure essentielle des desiderata du président Nixon: tout d'abord que le choix des conscrits sera fait par un tirage au sort et ensuite que seuls les jeunes gens âgés de 19 ans seront soumis au service militaire.

Funérailles de Joseph Kennedy

HYANNIS PORT, Massachusetts (AFP) — La famille Kennedy, réunie à Hyannis Port dans la grande demeure du Cap Cod où expira mardi son chef, Joseph Kennedy, se recueillait avant l'enterrement qui a lieu ajourd'hui.

Madame Kennedy, malgré sa douleur, a passé une grande partie de sa journée à s'occuper des détails de la cérémonie religieuse dont elle a elle-même choisi la musique. La messe sera célébrée dans l'intimité, à l'église Saint-François-Xavier, à Hyannis, par le cardinal Richard Cushing, archevêque de Boston et ami fidèle de la famille. L'inhumation aura lieu au cimetière d'Hollywood, à Brookline, près Boston où Joseph Kennedy vécut longtemps.

Des étudiants occupent l'université de Milan à la suite d'incidents sanglants

MILAN. (AFP, Reuter, UPI) — La situation reste tendue dans la grande métropole du Nord de l'Italie au lendemain d'une journée marquée par des incidents sanglants ayant coûté la vie à un policier et l'occupation de l'université de Milan par des étudiants qui s'y sont barricadés. Des syndicats milanais ont par la suite lemandé que la police s'abstienne désormais d'intervenir dans les conflits ouvriers.

Les incidents sont survenus aux approches d'un théâtre de Milan où s'étaient réunis quelque 3,000 grévistes; au moment où ces derniers sortaient, une foule d'étudiants et ouvriers de l'extrême-gauche "marxiste-léniniste", c'est-à-dire maoiste, les attendait dehors. Selon une version des faits, ils ont demandé alors à la police de dégager la rue, Les manifestants sortants et ceux de la rue se sont alors réunis et quelques malheureux policiers qui n'avaient pu "dégager" à temps ont été pris à partie par la foule. Les forces de l'ordre, police et carabiniers, sont intervenus et c'est lans l'échauffourée qui suivit qu'un chauffeur de jeep de la police reçut une barre de fer à la tête, blessure fatale dont il décéda peu après son arrivée à l'hôpital.

Cinquante-six autres policiers ou carabiniers ont été blessés et dix-neuf arrestations ont été effectuées.

La bagarre, commencée vers midi (heure locale) dura une heure et demie. Les manifestants "marxistes-léninistes", la plupart des étudiants, allèrent se réfugier dans l'université où ils dressèrent des barricades surmontées de drapeaux raouges.

Tous les locaux de l'université ont été occupés et les barricades érigées dans les six rues adjacentes, avec des poutres et des moellons pris à des chantiers de construction voisins.

Les étudiants ont passé la nuit en assemblée générale pour examiner la situation et rédiger un communiqué.

A la Préfecture de police de Milan, aucune décision ne semble avoir été prise encore sur uné éventuelle intervention des forces de l'ordre dans l'université.

Des chefs syndicaux ont demandé aujourd'hui que la police s'abstienne d'intervenir dans l'agitation ouvrière actuelle et annoncé que cette question serait à l'ordre du jour des assemblées qui se tiendront aujourd'nui.
qui se tiendront aujourd'hui.

Les événements de Milan ont eu aussitôt leur écho au Parlement italien, à Rome, où le ministre de l'intérieur, M. Franco Restivo, a exposé les faits tels qu'ils lui étaient connus, précisant en particulier que la bagarre aurait commencé lorsqu'un manifestant étant tombé à terre, des barres de fer arrachées à un chantier voisin commencèrent à pleuvoir sur les forces de l'ordre; qui commencèrent alors à charger la foule en la dispersant avec des nuages lacrymogènes.

D'autres indidents se sont produits en Italie, en particulier à Portici, dans la périphérie de Naples, où des manifestants pgrévistes qui prenaient à partie des commerçants qui n'observaient pas les ordres de grève générale ont provoqué l'intervention de la police. Deux mille manifestants se sont alors rendus devant la caserne des carabiniers et la mairie et ont lancé des pierres. Cinq policiers et deix civ"s ont été blessés, une vingtaine d'arrestations ont été effectuées, à la suite de quoi le calme est revenu dans la zone, qui reste surveillée par plusieurs centaines de policiers et carabiniers.

téléphoto UPI

Pendant qu'ils pourchassent un groupe de manifestants, des policiers essuient une pluie de pierres lancées par un autre groupe de protestataires. La scène se passait hier à Milan à l'occasion de la grève générale qui a paralysé l'Italie. Les bagarres ont causé la mort d'un policier dans cette ville industrielle.

Une entente permanente entre la CSN et la FTQ demeure toujours aléatoire

par Pierre VENNAT
envoyé spécial de LA PRESSE

QUEBEC — "Je ne vois réellement pas comment nous pourrions conclure une entente avec la CSN face aux prises de position de cette dernière depuis un certain temps."

Cette phrase, extraite d'un rapport écrit du président de la FTQ, M. Louis Laberge, remis hier aux délégués au congrès de cette centrale syndicale, indique bien que l'unité syndicale n'est pas pour demain entre les deux grandes centrales québécoises.

M. Laberge a admis qu'il n'a pas envers cet espoir le même optimisme qu'il avait lors du congrès de 1967.

"Vous vous souviendrez qu'à ce moment, moi et les autres dirigeants de la FTQ étions tout feu, tout flamme vis-à-vis le protocole d'entente que nous croyions pouvoir réaliser dans un avenir rapproché avec la CSN et la FTQ".

M. Laberge croit que les prises de position de la CSN depuis un certain temps constituent l'empêchement majeur à la réalisation de l'unité, car "malgré les conflits violents que nous avons eus avec cette centrale syndicale, nous avons toujours cru et croyons encore que nous devrions y passer outre dans l'intérêt général de tous les travailleurs du Québec, mais s'il était vrai de dire auparavant qu'il n'y avait aucune différence idéologique entre la CSN et nous, je crois que ça le devient de moins en moins".

Union des forces de gauche

M. Laberge est toutefois plus optimiste en ce qui concerne l'idée de réunir les forces populaires sur certaines priorités.

On sait que l'an dernier, M. Laberge avait convoqué, au nom de la FTQ, un colloque des forces de gauche et populaires.

Ce n'est que le 18 avril dernier que s'est tenue la première réunion de cinq forces populaires, soit la CSN, la CEQ, l'UCC, le Mouvement coopératif et la FTQ. Depuis ce temps, quelques autres réunions ont été tenues et un premier congrès conjoint des cinq mouvements est à l'étude. D'ailleurs, hier, sur l'estrade d'honneur, on pouvait apercevoir, outre M. Laberge et les dirigeants de la FTQ, les présidents et vice-présidents de la CEQ, de la CSN, de la JOC, et du Conseil de la coopération du Québec.

Des mesures draconiennes

La FTQ a dû prendre des mesures draconiennes pour que son idée d'un colloque des forces de gauche se réalise.

M. Laberge a déclaré que "le conseil général, sur une recommandation de ses dirigeants, a pris une décision qui n'a sans aucun doute pas de précédent. En effet, nous avons décidé à la séance du conseil général du 1er décembre 1968 de destituer les membres de notre Comité d'action politique et de les remplacer.

"Sans vouloir juger qui que ce soit, je tiens simplement à vous informer qu'ayant, au lendemain de notre congrès, confié à notre Comité d'action politique le soin de dresser et une liste de priorités qui pourraient être discutées lors d'un colloque réunissant les forces populaires, et une liste des organisations qui pourraient y être invitées, nous nous sommes rendu compte qu'après plusieurs mois, il n'y avait rien de fait, et qu'il était peu probable que quelque chose le soit, d'où la recommandation de vos dirigeants et la décision du conseil général".

Depuis, selon M. Laberge, la situation a été corrigée et "notre idée de réunir les forces populaires sur certaines priorités se matérialise".

Deux résolutions des papetiers (FTQ) — une enquête sur les pompes funèbres — une caisse d'économie provinciale

QUEBEC — La Fraternité internationale des travailleurs de l'industrie des pâtes et papiers, l'une des constituantes de la Fédération des travailleurs du Québec a fait adopter à l'unanimité au congrès de cette centrale syndicale une résolution qui réclame l'institution par le gouvernement provincial d'une Commission royale d'enquête sur les pompes funèbres.

Cette résolution, une des 119 qu'avait à étudier le Comité des résolutions du congrès, accuse les entrepreneurs de pompes funèbres d'être des "profiteurs de la société", contre lesquels il faut sévir.

On fait remarquer que les tarifs exorbitants des frais funéraires continuent de monter en flèche et que les taux comparatifs de ces "services publics" avec les autres provinces du pays sont révoltants.

Une caisse d'économie provinciale

Le cahier des résolutions s'élève ensuite contre les compagnies de finance, alors que l'Union internationale des travailleurs des industries chimiques réclame qu'un projet à l'échelle provinciale soit établi créant une Caisse d'économie capable de concurrencer les compagnies de finance et de fusionner les caisses déjà existantes des syndicats locaux, afin de libérer le travailleur de l'emprise des grosses compagnies qui parfois constituent un obstacle à son emploi.

Le comité ne s'est pas prononcé encore sur cette résolution.

La résolution fait remarquer que le petit salarié se doit de passer par les compagnies de finance pour se donner un pourvoir d'achat et qu'il est connu de tous que les intérêts de celles-ci sont excessivement élevés.

Dans le même ordre d'idées, vu que l'on considère que les impôts tant provincial que scolaire sont trop élevés et que ces impôts augmentent le coût de la vie en rognant le budget, l'Union internationale des travailleurs des industries chimiques demande à la FTQ la création d'une banque municipale et scolaire afin de régler définitivement le marasme financier dans lequel se trouvent ces commissions, dû aux emprunts onéreux et frais de courtage de toutes sortes, contribuant ainsi à augmenter les taxes qui continuent "de nous écraser".

Sus à la politique salariale du gouvernement

Le Conseil du travail de Montréal, quant à lui, afin de pallier aux inconvénients du chômage, demande que les gouvernements fédéral et provinciaux établissent un revenu annuel garanti pour tous les Canadiens. Et que l'on réduise à 35 heures la semaine de travail en plus d'accorder la pension de vieillesse à compter de 60 ans.

Le CTM considère que depuis quelque temps déjà, le gouvernement provincial, sous le prétexte d'implanter une politique salariale, impose arbitrairement à des milliers d'employés de la fonction publique salaires et conditions de travail.

"Cette méthode de procéder enlève aux unions et syndicats le libre exercice du droit de négociation reconnu par la loi". Qui plus est, on estime que l'imposition définitive de cette politique salariale équivaudrait à l'annulation du droit de grève et qu'on ne peut parler logiquement d'une politique salariale sans parler d'une politique de revenu.

"La prétendue politique salariale du gouvernement provincial n'est en réalité qu'une politique restrictive visant à plafonner les salaires sans imposer aucune restriction sur les prix".

Les travailleurs syndiqués sont-ils prêts à lutter contre leur propre technocratisation?

—Robert Sauvé

QUEBEC — Remplaçant le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, hospitalisé mardi, le sous-ministre du Travail du Québec, M. Robert Sauvé, a déclaré que malgré les beaux mots qu'on retrouve dans les documents de travail de la FTQ, il n'est pas convaincu que le syndicalisme québécois accepte toutes les conséquences qu'implique le rôle "sociétal" qu'il veut jouer dans la construction de la société de l'avenir.

"La première et la principale conséquence, c'est de résoudre chez vous les nombreux dilemmes entre des objectifs immédiats et des objectifs à long terme, entre l'action revendicatrice et l'action globale, entre l'activité syndicale des secteurs industriels rentables et la représentation de tous les travailleurs.

"Il faut s'interroger ici, de dire l'ancien secrétaire-général de la CSN, sur la convention collective, les structures syndicales et les principes d'action des associations de travailleurs. Est-ce que les travailleurs ont prêts à envisager d'autres activités que la négociation de conventions collectives?

Est-ce qu'ils sont prêts à étendre leur présence dans tous les secteurs d'activités, dans toutes les régions malgré les coûts entraînés par cette extension des responsabilités"?

En fait, de dire le sous-ministre québécois, la grande question est de savoir si les travailleurs sont prêts à lutter contre leur propre technocratisation.

"Rendre les travailleurs responsables de l'action "sociétale", ne signifie pas que ces derniers soient prêts à des solutions nouvelles. Or, c'est justement dans l'inconnu que se trouvent les remèdes à nos difficultés. Nous devons tous avoir le courage de mettre de côté une certaine part d'acquis, même de droits acquis, pour découvrir et pour essayer de nouveaux remèdes, de nouvelles structures, de nouvelles relations."

Et de conclure que si nous conservons nos anciennes habitudes, habitudes qui nous viennent de lois et d'un contexte déjà remplacés, nous condamnons d'avance à la faillite, les lois récentes en relations du travail. C'est donc un esprit d'avant-garde qui s'impose à tous, et principalement aux travailleurs.

Le travailleur : une victime

Le ministre du Travail à Ottawa, M. Bryce Mackasey, a déclaré que "si nous regardons bien, ce n'est pas le politicien, ni l'intellectuel, ni l'expert en matière de constitution qui souffrira du manque d'emploi, mais le travailleur de notre nation."

Dénonçant la violence, le ministre fédéral a déclaré : "La violence n'a jamais été un trait de notre groupe. J'espère qu'elle ne le sera jamais".

M. Mackasey aurait sans doute voulu en dire plus, mais comme il l'a dit lui-même: "J'ai lu les documents de travail qui ont été préparés pour votre convention. Ce n'est évidemment pas mon intention de les commenter, même pas celui qui a trait à l'action politique, bien que la tentation soit grande".

Quant au primat de l'Eglise catholique canadienne, le cardinal Maurice Roy, il a déclaré que la défense du travailleur contre l'exploitation dont il peut être et dont souvent il est victime demeure une oeuvre nécessaire dans notre société.

"Nous voyons tout le chemin qui reste à parcourir pour assurer à tous les travailleurs et dans tous les pays une pleine reconnaissance de leurs droits. Même dans notre pays, qui compte parmi les plus riches au monde, bien des progrès sociaux restent encore à réaliser : une foule de travailleurs peuvent difficilement s'épanouir comme citoyens et comme chrétiens et la gêne ou la pauvreté est une plaie qui affecte une proportion considérable de notre population".

Le programme de développement régional a créé 4,906 emplois au Québec

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — L'application du programme de développement régional du gouvernement fédéral a valu au Québec 4,906 nouveaux emplois, selon un communiqué émis par le ministère que dirige M. Jean Marchand.

Depuis janvier 1969, le ministre de l'Expansion économique régionale a approuvé 278 subventions à des entreprises qui répondent aux critères de subventions établis par le ministère. Quand ces entreprises nouvellement installées fonctionneront à pleine capacité, on estime qu'elles offriront 17,938 emplois, dont 8,395 dans les provinces maritimes, 1,467 en Ontario, 2,630 dans l'ouest et 4,906 au Québec.

Un porte-parole du ministère de M. Marchand a fait remarquer que si le nombre d'emplois nouveaux créés au Québec paraissait mince, en comparaison avec les Maritimes, il faut tenir compte qu'il s'agit d'une nette amélioration sur l'an dernier, et que la deuxième année d'application du programme, selon les prévisions du ministère, sera particulièrement profitable à l'économie québécoise.

On sait que la majeure partie de la province de Québec est éligible au nouveau programme de développement des régions économiquement faibles.

La clé du succès en planification: le contact humain et la motivation

—Raymond J. Klemmer

A une époque où les centres de décision échappent de plus en plus à l'individu et où les corporations prennent chaque jour davantage l'allure de géants au cerveau électronique, il n'est pas surprenant, même si la chose paraît paradoxale, que les hommes tentent désespérément de se rapprocher les uns des autres et que les contacts humains reprennent toute leur importance.

Et celui qui se voit confier aujourd'hui la charge de planifier les opérations et le travail de centaines, voire de milliers d'employés, se rend vite compte que ses plans, aussi parfaits soient-ils, ne donneront des résultats que dans la mesure où chaque employé sentira le besoin de les appliquer pour améliorer sa propre condition.

C'est là la conviction d'un planificateur de renom et il s'est efforcé, hier, d'en convaincre ses confrères, de même qu'un nombre imposant d'administrateurs, lors du premier déjeuner-causerie du nouveau chapitre montréalais du National Society for Corporate Planning.

M. Raymond J. Klemmer, vice-président de la planification pour la société américaine Columbia Broadcasting System, a en effet démontré, par des exemples concrets, que la planification, toute importante qu'elle soit, peut s'avérer incorrecte et que la meilleure façon d'en tirer le maximum de profit est de veiller à ce que chaque employé se sente directement concerné et trouve intérêt à la mettre en pratique.

Aussi a-t-il affirmé sans ambage que la "théorie en planification a atteint un stade suffisamment avancé et il importe maintenant de se tourner vers la pratique".

La branche américaine de "National Society For Corporate Planning" a été fondée en 1965 et compte maintenant au-delà de 500 membres. Celle de Montréal est toute nouvelle, quelques semaines à peine, mais réunit déjà une quarantaine de membres. Si l'on en juge par l'assistance au premier déjeuner-causerie du chapitre montréalais, ses effectifs vont augmenter rapidement.

Gretchko rend visite à Castro

LA HAVANE (AFP) — Pour la seconde fois depuis vendredi, M. Fidel Castro s'est entretenu la nuit dernière, avec le maréchal Andrei Gretchko, ministre de la Défense soviétique, au cours d'une réception offerte à l'ambassade d'URSS.

Après une brève apparition dans les salons, les deux hommes se sont retirés pour converser dans une salle voisine, accompagnés du président Dorticos, de M. Raul Castro, ministre cubain de la Défense, et de l'ambassadeur soviétique.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

AGENT technico-commercial

Le poste
Vendre et assurer le service approprié auprès de la clientèle régulière et de celle intéressée aux usages physiques et chimiques de la chaux et de la pierre à chaux. Le responsable sera chargé de fournir à la clientèle tous les renseignements techniques concernant la chaux, la pierre à chaux et le sable. Bureau à Montréal. Secteurs d'activité: province de Québec et Maritimes.

Le candidat
Ingénieur récemment diplômé (depuis 1966) ou technicien avec expérience de vente, doté d'un esprit technique bien développé, il peut s'occuper des ventes à la sidérurgie, à l'industrie minière, à l'industrie chimique et à toutes les autres industries utilisant des procédés de ce genre. Le candidat doit être bilingue. Excellents avantages sociaux. Voiture fournie.

Adressez votre curriculum vitae en toute confiance au:

Service du personnel
DOMTAR LIMITEE
B.P. 7210
Montréal 101, Québec

DOMTAR Domtar Limitée

L'HOPITAL DES LAURENTIDES
est à la recherche d'un
COORDONNATEUR
pour son service de réadaptation

LE POSTE: Dans une institution psychiatrique de 700 lits, coordonner toutes les activités du service de réadaptation.
Ces activités sont d'ordre:
- Physique (ludothérapie)
- Affectif (thérapie d'expression)
- Intellectuel (thérapie éducative)
- Travail (atelier protégé)

LE CANDIDAT: Diplômé universitaire de préférence dans une science administrative avec un complément de formation ou d'experience dans un ou plusieurs des domaines suivants: génie industriel, éducation physique, psycho-pédagogie, arts.
Plusieurs années d'expérience dans un milieu comparable.

LE SALAIRE: Selon expérience et qualifications

Faire parvenir "curriculum vitae" détaillé avant le 2 décembre 1969 au:

DIRECTEUR GENERAL
HOPITAL DES LAURENTIDES
L'ANNONCIATION
COMTE LABELLE, QUEBEC

Commission Scolaire Régionale des Mille-Iles
DEMANDE
UNE TECHNICIENNE EN LOISIRS

Devra, sous la direction du Responsable des Loisirs, organiser les activités sociales et sportives des étudiantes.
Qualifications:
Cours secondaire terminé
Cours spécialisé en loisirs ou récréation et expérience dans ce domaine.
Salaire: suivant expérience et qualifications

s'adresser:
J. RAYMOND GENDRON
Directeur du personnel
216 boul. Laval,
Ste-Rose, Laval, P.Q.
625-6951

TÉLÉSAT CANADA
RECHERCHE UN
CONSEILLER JURIDIQUE ADJOINT

SON TRAVAIL...
Sous la direction du vice-président administratif et conseiller juridique, il sera appelé à donner des opinions juridiques dans des domaines variés, notamment en ce qui a trait à la négociation et la rédaction de contrats d'approvisionnement.

SA COMPETENCE...
Il doit être membre du Barreau d'une province canadienne, de préférence avec formation en "Common Law", et posséder une expérience du droit commercial et corporatif. La connaissance de l'anglais et du français sera prise en considération.

SON SALAIRE..
de $13,000 à $20,000 suivant la compétence.

S'adresser en toute confiance au:
Gérant du Personnel
Télésat Canada
110, avenue Argyle,
Ottawa 4, Ontario.

SURINTENDANT GENERAL TEXTILES

CONNAISSANT LE TISSAGE DES LAINAGES OU LE TRICOT DES BAS

Bilingue de préférence.

Les personnes intéressées feront parvenir résumé mentionnant salaire actuel à

CASE 10905, LA PRESSE

INGENIEUR-VENDEUR COMMERCIAL — MONTREAL

Un important distributeur de produits chimiques et dissolvants demande chimiste ou ingénieur chimiste d'âge moyen avec expérience dans l'industrie de la transformation. Il faut être bilingue, âgé de 25 à 40 ans. La connaissance des industries de la peinture, du caoutchouc ou des industries connexes serait appréciée, mais les qualités de vendeur primeront. Salaire selon expérience, excellents avantages marginaux, auto fournie, dépenses payées, peu de déplacements. Répondre par écrit, mentionnant âge, instruction et expérience, à:

CANADA COLORS & CHEMICALS (DOM) LTD.
5165 ouest, rue Sherbrooke
Montréal 260.
Att. M. R. C. Raphael
Tél. 481-0205

Nous recherchons personnel bilingue et qualifié.
REPRESENTANTS - VENDEURS
Pour desservir: A) Pharmaciens détaillants
B) Salons de beauté
C) Magasins de variétés
PREPOSES AUX COMMANDES TELEPHONIQUES
Veuillez communiquer avec:
M. CHARLES MARTEL
748-9371

HOPITAL CHARLES LEMOYNE
DEMANDE
1) INFIRMIERES LICENCIEES (soir et nuit)
2) GARDE-MALADES AUXILIAIRES (soir et nuit)
3) TRAVAILLEUSES SOCIALES
4) ARCHIVISTES MEDICALES
5) TECHNICIENS (NES) en inhalothérapie
6) CYTOLOGISTES (techniciens (nes)
7) MECANICIENS de machines fixes 3-D
BUREAU DU PERSONNEL
121 BOUL. TASCHEREAU
GREENFIELD PARK, P.Q.
TELEPHONE: 672-2211

PHYSIOTHERAPEUTE et ERGOTHERAPEUTE
Demandés pour hôpital universitaire de plus de 500 lits
Pour plus d'informations communiquez avec
ADMINISTRATION DU PERSONNEL
HOPITAL ENFANT-JESUS
1401, 18e RUE, QUEBEC 3

BUREAU DE C.A. DEMANDE
ETUDIANTS aux cours du soir pour l'obtention du C.A. ou C.G.A.
De préférence, étudiants de 3e ou 4e année.
Prière de faire parvenir "curriculum vitae" à:
CASIER POSTAL 1715
ou s'adresser à:
NADON, DAGENAIS & ASSOCIES, C.A.
500 PLACE D'ARMES, SUITE 1061, MONTREAL
849-9335

EXPEDITIONNAIRE ET REPRESENTANTS
demandés
Une importante librairie et papeterie en gros est à la recherche d'un expéditionnaire et de représentants bilingues. Les candidats devront posséder une vaste expérience dans ce genre de commerce.
Faire parvenir "curriculum vitae" à
CASE 10,903 LA PRESSE

WATIER et CIE
du lundi au vendredi
11h à midi avec
JULIETTE
et normand hudon

CKAC

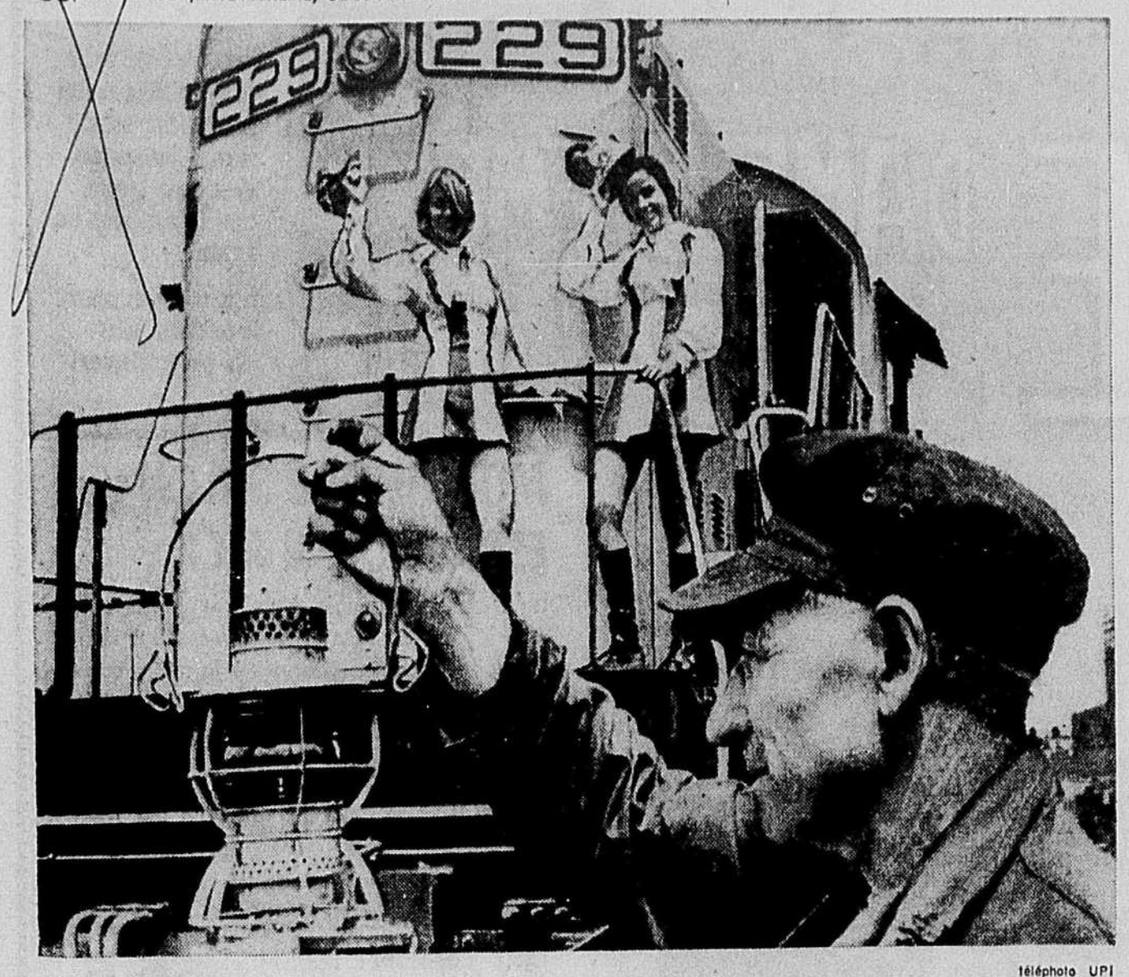

téléphoto UPI

Du nouveau chez les cheminots

La société ferroviaire américaine LIRR a mis sur pied un nouveau service destiné à améliorer les relations entre les clients et la compagnie. Ici, on voit deux "Metro-Mini Maids", Jessie et Marianne, qui font partie de ce service.

Québec étudie un projet d'intervention dans le domaine des manuels scolaires

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, a confirmé, hier, qu'un document de travail concernant une législation éventuelle pour réglementer le secteur du manuel scolaire a été remis au Conseil des ministres mardi.

M. Cardinal répondait au chef du parti québécois, M. René Lévesque, qui venait de lui demander de confirmer certaines informations selon lesquelles le gouvernement présenterait dans un avenir rapproché un projet de loi touchant ce domaine.

M. Cardinal a rappelé qu'il y a un an, à la suite de l'affaire du Centre de pédagogie et de psychologie, il avait demandé aux fonctionnaires de son ministère de préparer un document de travail et un projet de loi touchant les manuels scolaires.

M. Cardinal a précisé que ce sont ces documents qui lui ont été remis il y a quelques jours et qu'il a déposés au Conseil des ministres au début de la semaine.

Le ministre de l'Education a réitéré, d'autre part, qu'il est dans les intentions de son ministère et du gouvernement de légiférer en cette matière.

"Le ministère de l'Education et le gouvernement entendent apporter, dans ce secteur, ce que j'appellerai de l'ordre et prendre les responsabilités qui leur incombent plutôt que de recevoir des critiques, alors qu'ils n'ont pas pas juridiction."

M. Cardinal a donné l'exemple du niveau des collèges d'enseignement général et professionnel où son ministère n'a pas juridiction, aucune disposition n'étant prévue dans la loi en cette matière.

M. Cardinal a également indiqué que le document de travail de son ministère fait écho à la possibilité d'ententes avec d'autres pays dans le domaine des manuels scolaires.

"C'est tout ceci qui est étudié dans ce document de travail en vue de mettre de l'ordre, dans — je n'emploierai pas de mots caricaturaux — cette situation qui émeut et inquiète le ministère et le ministre", a dit M. Cardinal."

L'an dernier, le ministère de l'Education avait décidé de s'intéresser de façon sérieuse au commerce des manuels scolaires peu après que le Centre de pédagogie était passé à des intérêts américains.

Cette transaction avait soulevé un tollé de protestations.

Le problème du commerce des manuels scolaires a connu de nouveaux rebondissements au début de la semaine à la suite des déclarations faites à Paris par l'ancien ministre de l'Education M. Paul Gérin-Lajoie.

M. Gérin-Lajoie a déclaré notamment que les accords franco-québécois permettraient une invasion des entreprises françaises dans le domaine de la distribution et de la vente des livres au Québec.

Parlant de colonialisme du livre, M. Gérin-Lajoie a également affirmé que l'agence de distribution Périodica passerait bientôt à des intérêts français.

Les représentants du gouvernement ont refusé jusqu'à maintenant de commenter des propos de M. Gérin-Lajoie.

ANNONCE

Plus sûr de soi avec
UN DENTIER
à tout moment

Ne craignez plus de voir votre dentier se relâcher ou tomber au mauvais moment. Pour plus de sûreté et de confort, saupoudrez simplement un peu de FASTEETH sur vos prothèses. Le FASTEETH maintiendra la supérieure et l'inférieure mieux et plus longtemps. Vous mangerez plus facilement. Le FASTEETH est alcalin. Nul effet gommeux ou pâteux! La santé exige un dentier bien ajusté. Voyez votre dentiste régulièrement, et procurez-vous ici votre FASTEETH.

Selon le commissaire industriel de Laval

"L'incertitude quant à l'avenir politique du Québec est cause que des investissements ne se font pas"

par René-François Désamoré

"Il est certain que l'incertitude relative à l'avenir politique du Québec est cause immédiate et évidente que bon nombre d'investissements industriels ne s'effectuent pas en ce moment, investissements qui se seraient effectués dans un meilleur climat. Depuis un certain nombre de mois, les responsables du développement industriel ont noté une hésitation, une crainte de plus en plus grande chez les investisseurs."

Telle est l'opinion exprimée hier devant le club Saint-Laurent Kiwanis, par M. Réal Gariépy, commissaire industriel de Laval.

Dans ce discours, M. Gariépy a fait le procès de l'incidence du climat social sur le développement industriel. Pour lui, il n'y a pas de doute possible, "l'incertitude qui plane quant au choix définitif du statut politique du Québec décourage la venue de nouveaux capitaux".

Il estime que la réponse que les investisseurs voudraient obtenir n'est pas tant de savoir si le Québec demeurera au sein de la confédération ou si un jour le Québec sera un état souverain, mais plutôt de connaître les implications qu'un nouveau statut pourrait avoir sur la sécurité du capital investi et sur les facteurs qui gouvernent les coûts de production et la marge de profits.

"De plus, ajoute l'économiste, il faudrait faire la preuve de la stabilité des nouvelles politiques."

Devant un changement de statut politique, le commissaire industriel de Laval prévoit les réactions suivantes de la part des investisseurs:

— A court terme, ils attendraient que la situation nouvelle se soit cristallisée ou ils choisiraient d'autres sites en dehors du Québec. L'entrée des capitaux serait presque nulle au cours de cette période, il y aurait une réduction radicale des capitaux d'expansion et le niveau des capitaux de maintien serait maintenu au strict minimum.

— A long terme, la réaction des investisseurs pourrait redevenir positive mais cette réaction serait lente et progressive et surtout, elle serait conditionnelle à ce que le nouvel Etat souverain ait réussi à rétablir un climat de confiance.

Le gros problème, avant tout, selon M. Gariépy, est de savoir comment compenser durant le court terme, qu'il évalue de 10 à 15 ans, l'arrêt presque total de création d'emplois et la baisse conséquente de revenus.

M. Gariépy se défend de dire que la souveraineté politique du Québec est impossible du point de vue économique. "Ce serait faire du terrorisme économique, dit-il, et économiquement tout est possible d'une façon absolue."

Mais, l'orateur ajoute ceci: "Il appartiendrait à la population tout entière de décider si elle consentirait à court terme à de lourds sacrifices au profit d'une indépendance politique évaluée à un plus haut prix".

La question se poserait comme ceci, dit-il: "L'indépendance politique du Québec mérite-t-elle 10, 15 ans de vaches maigres? Peut-être vaudrait-il mieux dire 10, 15 ans de vaches moribondes, comme on est en droit de le craindre."

M. Gariépy a ensuite critiqué certaines thèses, dont celle de M. Parizeau, qui, dit-il notamment ne présente pas des arguments mais "une perception intuitive exagérée d'une confiance inébranlable envers le Québec de la part de nos amis américains".

La prison de Québec pourrait être transformée en auberge de jeunesse

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le gouvernement québécois songe à faire de la prison de Québec, communément appelée prison des plaines, une auberge de jeunesse.

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubier, a commencé de faire pression sur le gouvernement d'Ottawa afin que cet édifice, propriété provinciale située sur les Plaines d'Abraham, c'est-à-dire sur la propriété de la Commission fédérale des Champs de bataille, puisse changer de destination.

De source sûre, on tient que M. Loubier a déjà entretenu de ce sujet le ministre chargé des sites historiques fédéraux, M. Jean Chrétien.

Le ministre québécois des Travaux publics est actuellement à construire une autre prison en banlieue de la vieille capitale, plus précisément près du zoo de Charlebourg, où seront transférés, au printemps, les prisonniers de l'édifice des plaines.

La Commission des monuments historiques aurait déjà accordé au ministère des Travaux publics le permis de démolition de la prison des plaines.

Il semble toutefois que le ministère du Tourisme soit extrêmement intéressé à conserver cet édifice et à le transformer en hôtellerie ou auberge de jeunesse.

Devant certains problèmes profonds de la jeunesse, qui furent mis en lumière l'été dernier par les événements de Percé, en Gaspésie, le ministre Loubier a entrepris en effet de mettre l'accent sur l'aménagement et la construction de ce genre d'auberges.

Comme, toutefois, la prison de Québec est située en territoire fédéral, il faudra demander à Ottawa la permission d'en modifier l'utilisation.

Evêque épiscopalien tué au Libéria

MONRAVIA (AFP) — Un évêque épiscopalien de nationalité américaine, le Dr D. H. Brown, et son adjoint administratif, M. Claude Nader, de nationalité libanaise ont été tués à coups de revolver par un Africain mercredi après-midi dans le centre de Monrovia.

Selon la radio de Monrovia, le meutrier présumé a été arrêté peu après dans un bar des environs de la capitale libérienne. Il s'agit d'un Nigérien d'origine biafraise, M. Justin Obi. Cet homme a la réputation d'avoir le cerveau dérangé. On lui prête des déclarations selon lesquelles il serait "le plus grand savant africain" et à l'occasion, un inspecteur du "corps des volontaires de la paix" venu de Washington.

Entré dans les bureaux de l'évêque de l'Eglise épiscopalienne, le meurtrier a déchargé son revolver sur le Dr Brown, M. Nader ainsi que sur la secrétaire de celui-ci et le planton, tuant les deux premiers et blessant grièvement les deux derniers, avant de prendre la fuite.

Qu'est-ce qui fait du Normandie l'un des vins les plus appréciés au Québec?

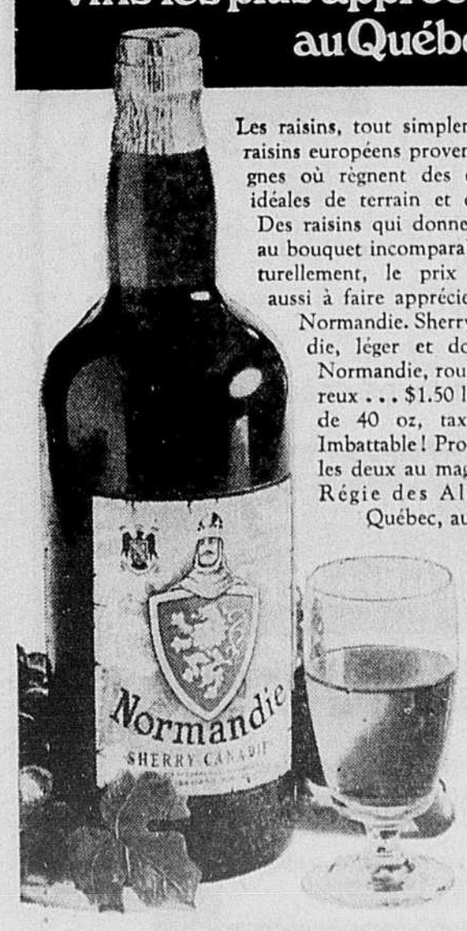

Les raisins, tout simplement. Des raisins européens provenant de vignes où règnent des conditions idéales de terrain et de climat. Des raisins qui donnent un vin au bouquet incomparable. Et naturellement, le prix contribue aussi à faire apprécier les vins Normandie. Sherry Normandie, léger et doré, porto Normandie, rouge et généreux . . . $1.50 la bouteille de 40 oz, taxe incluse. Imbattable! Procurez-vous les deux au magasin de la Régie des Alcools du Québec, aujourd'hui même.

Vinifié et mis en bouteilles à Moncton (N.B.), Canada, par
Les vins Normandie Limitée

Le bill 62: une sérieuse menace à la culture anglaise au Québec

— M. Elia Toffi

Le projet de loi 62 traitant de la restructuration scolaire dans l'île de Montréal inquiète l'Association des principaux anglophones catholiques de la métropole réunis hier à Sainte-Adèle en assemblée trimestrielle.

Tout en reconnaissant que ce projet de loi, qui a pour but de remplacer les commissions scolaires catholique et protestante de Montréal par un réseau unifié de 11 commissions sous le contrôle d'un Conseil scolaire, a l'avantage d'éliminer la multiplicité des commissions scolaires, d'établir un taux uniforme de taxes à travers le territoire et de rendre électifs les postes aux commissions scolaires régionales, M. Elia Toffi, président de l'Association, s'est dit inquiet de la composition du Conseil scolaire, dont tous les membres ne seront pas élus, mais nommés par le gouvernement.

Pourtant, a-t-il fait remarquer, le rapport Parent avait suggéré que le Conseil soit composé d'un représentant choisi par chacune des commissions régionales de l'île; d'un représentant choisi par le collège électoral de chaque région et de deux représentants nommés par le ministère de l'Education.

En vertu du projet de loi 62, le gouvernement se propose de nommer les 15 membres du Conseil, dont 11 viendraient des commissions régionales, nomme les quatre autres et détermine le président et le vice-président de ce Conseil.

Il voit là une répudiation complète de la démocratisation de l'enseignement telle que préconisée par le rapport Parent.

Pour lui, cette méthode de nomination ouvre la porte aux irrégularités qu'ont connues dans le passé plusieurs commissions scolaires aux prises avec les manoeuvres politiques et même au chambardement du Conseil à chaque changement de gouvernement.

Au point de vue de la langue, M. Toffi déplore de plus que le projet de loi ne prévoit aucune assurance de la présence d'anglophones dans les commissions scolaires, même s'il existe des écoles anglaises dans des régions francophones.

Pour le secteur anglais, M. Toffi suggère un amendement au projet de loi qui assurerait la formation de comités pédagogiques qui superviseraient "les programmes du secteur anglophone".

Alors que le bill 63 garantit les droits linguistiques, a-t-il ajouté, le bill 62 n'assure même pas le contrôle pédagogique requis pour exercer ces droits.

Il craint que si le projet de loi reste tel quel, il constituera une sérieuse menace à l'enseignement anglais et par voie de conséquence, à la culture anglaise au Québec.

Le président s'en est pris enfin à la Commission des écoles catholiques de Montréal pour la démarche qu'elle a faite auprès du gouvernement du Québec afin de forcer les enfants des immigrants à s'intégrer au système scolaire français.

Connaissez-vous le dernier mot du progrès?

Le nouveau
Zenith Coronation
est le point extrême enfin atteint dans le perfectionnement des appareils auditifs qui se portent derrière l'oreille.

Quatre (4) genres de fréquence acoustique à votre choix et répondant le mieux à vos besoins.
Un son pur et clair que seul donne le merveilleux circuit MICRO-LITHIC Zenith.
Un contrôle du volume vertical obtenu sans inconvénient et facile à ajuster.
Un microphone à l'avant permettant de converser avec aisance et naturel; dispositif séparé pour conversation téléphonique.
Une gamme variée d'ajustements; convient parfaitement aux personnes souffrant de troubles de l'audition qui nécessitent l'ajustement d'un appareil à chaque oreille.
Nouveau boîtier dont la forme confortable épouse les contours de l'oreille.
Fonctionne à l'aide de piles. Une seule pile peut servir pendant une période minimum de 11 jours.

ZENITH La qualité précède le nom.

ZENITH LES APPAREILS AUDITIFS "AU SON VIVANT"

DUPUIS
CENTRE-VILLE
Démonstration à domicile sur demande
COMPOSEZ
842-5151, poste 316
Dupuis — Troisième
865 est, rue Ste-Catherine

anne-marie
présente
SA NOUVELLE SÉRIE
DE PRODUITS DE MAQUILLAGE

POUDRE PRESSÉE.
Beige, rose, translucide. 2.50

MODELAGE LUISANT.
Ambre, pêche. 3.00

DUO BLUSH. Tyrol et Vénitien dans le même compact. 3.95

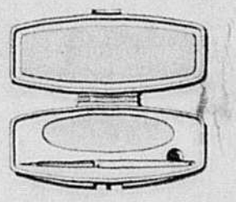
TRACEUR (Eyeliner)
Fusain, brun, bleu. 2.50

FLUIDE MAT, FOND DE TEINT, LIQUIDE. Versailles, Venise, Nice, Monaco. 2.25

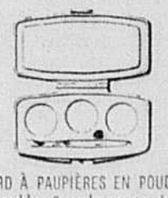
FARD À PAUPIÈRES EN POUDRE. Ensembles 3 couleurs pour les yeux bleus: bleu, blanc, bistre. Ensembles 3 couleurs pour les yeux bruns et verts: vert, blanc, bistre. 3.50 ch.

FARD À PAUPIÈRES EN BÂTON. Bleu, vert, argent, brun. 2.00

ANNE-MARIE MATIC, MASCARA. Noir, brun, bleu. 2.50

anne-marie
UNE AVENTURE dans la BEAUTÉ
qui commence avec toute une gamme de maquillages tendres et nouveaux, tels que la mode les aime. Votre beauté en paraîtra plus éblouissante grâce à Anne-Marie, les produits de maquillage de la femme moderne.

SOYEZ JOLIE avec ANNE-MARIE

EN VENTE DANS LES 5 ÉTABLISSEMENTS
DUPUIS SUIVANTS:
DUPUIS centre-ville, 865 est, rue Ste-Catherine, Montréal, P.Q.
DUPUIS pour ELLE, Galeries d'Anjou et 6300, Plaza St-Hubert
BOUTIQUE D'ESTHÉTIQUE DUPUIS, de la Station de Métro Berri-Demontigny
BOUTIQUE D'ESTHÉTIQUE DUPUIS, de la Station de Métro Longueuil

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, jeudi 20 novembre 1969, 85e année, no 270, 112 pages, 8 cahiers ★★★ 10¢

Emportant un trésor scientifique

Le LEM a rejoint la cabine Apollo

d'après AFP-UPI-PA

Après une "chasse" de trois heures et 39 minutes, le module lunaire "Intrepid", transportant les lunautes Charles Conrad et Alan Bean, a rejoint au début de l'après-midi le module de commande "Yankee Clipper", dans lequel l'astronaute Richard Gordon attendait ses compagnons de voyage depuis plus de 32 heures.

Le vaisseau spatial d'Apollo-12 n'entreprendra pas cependant son voyage de 250,000 de retour à la Terre avant demain après-midi. Il passera une autre journée sur orbite lunaire afin de permettre aux astronautes de se reposer et de photographier de futurs emplacements d'atterrissages sur la Lune.

Apollo-12 a ainsi complété magnifiquement sa mission sur la Lune, rapportant avec elle un trésor-échantillons lunaires et cinq pièces de la sonde lunaire Surveyor-3, déposée sur la Lune en avril 1967.

Conformément au plan de vol modifié à la dernière heure, l'Intrépide a quitté le sol lunaire à 9 h. 26 ce matin. Fonctionnant pendant sept minutes et 10 secondes, son propulseur l'a arraché de la Lune et placé sur une orbite quasi circulaire de 65 milles de périgée et 90 milles d'apogée, à 9 h. 33.

Quelle machine, s'est écrié joyeusement Conrad lorsque le fragile vaisseau a décollé, après avoir passé 31 heures et 32 minutes sur le sol du satellite naturel de la Terre.

La NASA a retardé le départ de l'Intrépide de trois minutes après avoir vérifié les coordonnées paramétriques de la cabine "Yankee Clipper" sur son orbite circumlunaire.

Un léger incident s'est cependant produit au départ. Le moteur de l'Intrépide a fonctionné pendant une seconde et demie de trop, donnant au véhicule une trop grande vitesse. Mais on a corrigé la situation rapidement et dix minutes après le décollage, Houston affirmait que tout allait bien.

Au moment où l'Intrépide quittait l'océan des Tempêtes, Richard Gordon, dans la cabine "Yankee Clipper" venait de boucler sa 30e révolution autour de la Lune. Il se trouvait dans une orbite quasicirculaire, dont le périgé était de 56 milles et l'apogée de 90 milles.

C'est par une série de manoeuvres délicates que les deux véhicules devaient se rencontrer tout en s'approchant progressivement l'un de l'autre. Le rendez-vous était prévu pour 12 h. 49. L'arrimage lui-même devait s'effectuer peu avant 1 h. 15.

Conrad et Bean sont rentrés sains et saufs dans le module lunaire à 2 h. 45 ce matin, à l'issue de la plus grande aventure de leur vie.

Mais, avant de quitter le sol lunaire, Conrad et Bean, les joyeux astronautes, ont procédé à un ménage complet. Ils se sont brossés de cette poussière lunaire dont ils ont souligné souvent l'épaisseur, véritable "neige" noire et grisâtre qui s'est collée à leur combinaison lunaire.

Ils ont constaté aussi qu'ils avaient malheureusement oublié à l'extérieur des rouleaux de films couleurs. Ils ne sont cependant pas ressortis pour récupérer les films, Conrad expliquant qu'ils en avaient d'autres, mais en noir et blanc.

Ils ont jeté par-dessus bord leurs bottes, leurs appareils photographiques spécialement adaptés à l'ambiance de la Lune. En fait, tout un poids mort jugé inutile pour la remontée.

Mais, ils emportent avec eux de 80 à 100 livres d'échantillons : des pierres lunaires minutieusement sélectionnées et étiquetées, de la poussière et du sol lunaires puisé à un pied de profondeur et emmagasinés dans des sacs, ainsi que cinq pièces précieuses de Surveyor-3.

Ils ont aussi décidé de rapporter la caméra défectueuse avec eux, plutôt que de la laisser sur la Lune tel que prévu. Les fabriquants de l'appareil de $90,000 veulent connaître ce qui a fait défaut.

Les astronautes ont laissé derrière eux le socle du "LEM" qui a servi de plateforme d'envol et la petite usine nucléaire qui, pendant un an, enregistrera pour les savants toute une série d'événements pouvant survenir à la surface de la planète et même ses mouvements souterrains.

En tout, les astronautes auront abandonné pour plus de $67 millions de matériel sur la Lune, car, le module lunaire qui a servi de camp de base pendant l'exploration sera lui aussi projeté vers la Lune pour s'y écraser peu après cinq heures après-midi, quelques heures après le rendez-vous du retour.

Sauf l'incident de la caméra qu'ils n'ont pu remettre en marche, ce qui les a privés de devenir des "étoiles du

Voir APOLLO en page 6

• *Informations et photos* — pages 8 et 9

Sélection d'échantillons lunaires

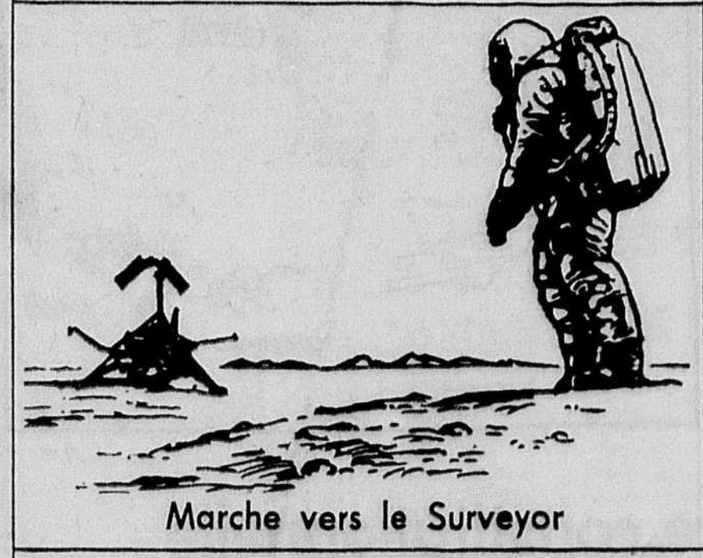

Marche vers le Surveyor

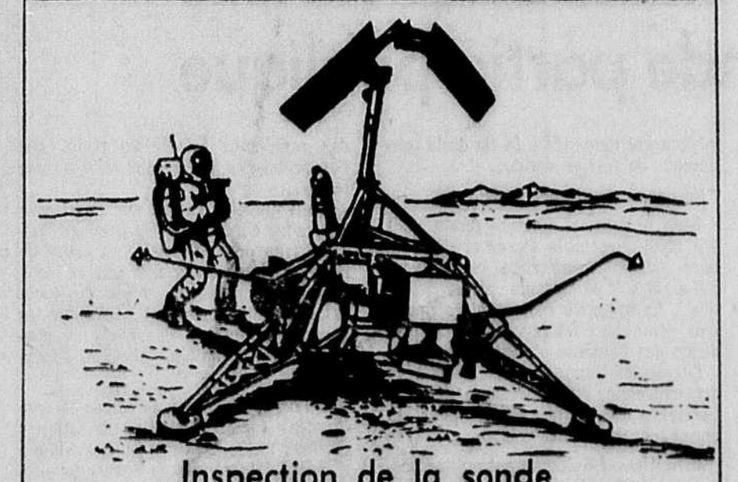

Inspection de la sonde

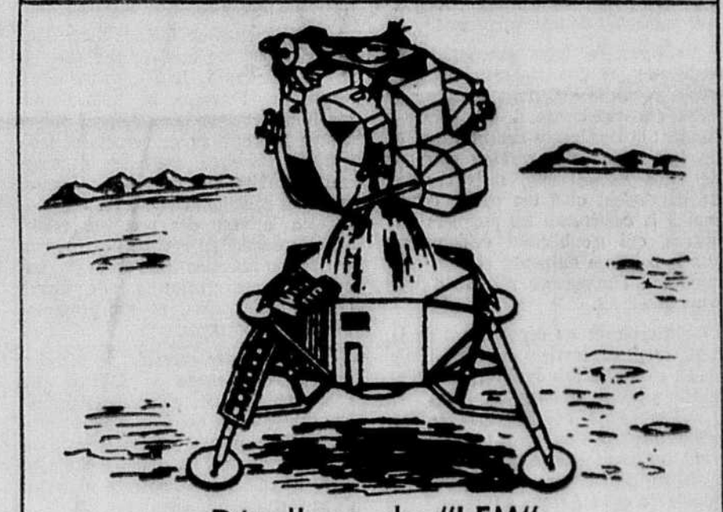

Décollage du "LEM"

Une bombe explose chez le conseiller municipal Barone, de Saint-Léonard

Une bombe, composée d'un seul bâton de dynamite, a fait explosion, vers 3 h. 10 ce matin, à la résidence de M. Mario Barone, située au 4275, rue Baron, à Saint-Léonard.

M. Barone est conseiller municipal de Saint-Léonard depuis plus de 15 ans.

L'engin, selon l'inspecteur Normand Sénécal, de la police de cette municipalité, n'était relié à aucun mouvement d'horlogerie, et avait été déposé à l'arrière de la maison, près d'une porte.

Les six personnes, toutes des membres de sa famille, qui se trouvaient dans la demeure de M. Barone au moment de l'explosion, n'ont pas été blessées. Les dégâts matériels sont très minimes; ils s'élèveraient à environ $200.

Le dernier attentat à la bombe survenu dans la région de Montréal

Voir BOMBE en page 6

L'enseignement du français à son plus bas niveau dans les écoles anglaises

— Les directeurs d'écoles anglophones de Montréal

Dans les écoles catholiques anglophones de Montréal, l'enseignement du français a atteint son niveau le plus bas possible, ont affirmé hier des représentants de l'Association des directeurs d'écoles anglophones de Montréal devant la Commission Gendron.

A leurs yeux, la Commission des écoles catholiques est en grande partie responsable de cette situation.

Dans le mémoire qu'ils ont présenté à la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec, ils ont insisté avant tout sur la "carence de l'enseignement du français dans les écoles anglaises catholiques du Québec".

Les deux premières recommandations contenues dans leur rapport portent sur la reconnaissance du droit des parents à choisir la langue d'enseignement de leurs enfants. Suivent vingt recommandations pratiques touchant les moyens d'améliorer l'enseignement du français.

Un directeur a insisté sur le fait que les "élèves qui sortent des écoles anglophones catholiques sont unilingues parce que le programme d'études n'est pas adéquat et qu'il est désuet".

"L'aptitude que ces élèves manifestent à la fin du cours pour le français parlé est en-deçà du minimum requis pour qu'ils puissent soutenir la plus élémentaire communication o r a l e", ajoute le mémoire.

"Si les Québécois anglophones doivent apprendre le français, c'est à l'école qu'ils doivent commencer. Il faut changer l'attitude des élèves envers le français et il sera impossible de le faire tant que les professeurs eux-mêmes ne parleront pas français.

"Les écoles anglophones protestantes ont plus de professeurs compétents pour l'enseignement du français que les écoles catholiques. C'est comme si la Commission scolaire catholique ne voulait pas que les anglophones apprennent le français", a déclaré tout bonnement un porte-parole anglophone du groupe.

Par exemple, les finissants de 11e année doivent passer avec succès un examen oral de français en fin d'année pour pouvoir entrer à l'université. Or, dès le début de l'année, ils reçoivent une copie du texte sur lequel portera l'examen. Ils apprennent par coeur ce texte et sortent de l'examen avec une note de 90 pour cent. "Mais ils ne parlent pas et ne comprennent pas le français.

"Nous devrions montrer la voie dans ce domaine. Or, pour trouver un bon programme d'enseignement du français à l'intention d'élèves anglophones, il nous a fallu nous rendre à Ottawa et à Toronto.

"Dans les écoles élémentaires de Toronto et d'Ottawa, les élèves parlent mieux le français que ceux des écoles de l'ouest de Montréal. Ce qui veut dire que l'enseignement du français dans les écoles anglaises catholiques de Montréal ne peut plus descendre. Il est déjà rendu à son plus bas niveau possible", a affirmé un directeur anglophone.

La pénurie d'enseignants possédant la formation nécessaire pour l'ensei-

Voir FRANÇAIS, page 6

Lesage demande de faire un essai loyal du bill 63

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Tout en annonçant que son parti voterait pour l'adoption du bill 63 en troisième lecture, le chef de l'Opposition libérale, M. Jean Lesage, au cours d'un long discours hier à la Chambre, a lancé un pressant appel aux enseignants, aux travailleurs, aux patrons et surtout "aux groupements nationalistes" pour qu'ils fassent un "essai loyal" de la "Loi pour promouvoir la langue française au Québec", loi qui, selon lui, a finalement été considérablement a m é l i o r é e par son équipe au niveau de langue du travail.

Il fait peu de doute, maintenant, que le bill 63 sera adopté d'ici la fin de la semaine, "l'opposition circonstantielle" se sentant de moins en moins appuyée, à la fois en Chambre et de l'extérieur, dans son "filibustering". Elle sent que son action a suffisamment sensibilisé le public et qu'une obstruction plus prolongée n'apporterait rien de plus.

M. Lesage n'a pas semblé satisfait outre mesure du projet de loi, lui non plus, mais, affirme-t-il, la situation étant ce qu'elle est, le bill 63, malgré son imperfection, pourra permettre aux Québécois de bonne volonté de mettre un frein à l'anglicisation des immigrants et de quelques Canadiens français.

"Si le monde de l'enseignement, du patronat et du travail, a dit M. Lesage apporte cette collaboration que je sollicite au nom de mes collègues et en mon nom, d'une façon pressante, nous pourrons, ensemble, amorcer ce virage qui permettra aux Québécois de vivre en français, chez eux, tout en bénéficiant de tous les avantages économiques et sociaux qu'offre le continent nord-américain.

"J'ai toujours dit que le projet de loi était incomplet. Mais les nombreux amendements qui ont été apportés à la suite des critiques constructives de l'Opposition libérale — je ne parle pas

Voir LESAGE, page 6

Deux accidents d'avion: 101 morts

D'après UPI-PA-AFP

101 morts ! Voilà le triste bilan de deux accidents aériens qui se sont produits à quelques heures d'intervalle aux Etats-Unis et au Nigeria.

Le plus tragique est survenu tôt ce matin non loin de Lagos, où 87 passagers d'un appareil VC-10 de la Nigeria Airways sont morts après l'écrasement de leur avion. L'accident s'est produit entre 7 h. 15 et 7 h. 20 à une dizaine de milles de la capitale. Le dernier message de l'appareil avait été reçu à Lagos, 15 minutes avant l'heure prévue pour l'atterrissage. L'avion avait quitté Londres avant d'effectuer deux escales: l'une à Rome et l'autre à Accra. Selon certaines sources, plusieurs des occupants seraient des employés de la compagnie Nigeria Airways revenant à leur point de départ : Lagos.

La carcasse calcinée du VC-10 a été repérée par des avions envoyés à sa recherche et une équipe de secours est arrivée sur les lieux de l'accident peu après. Selon l'équipe de secours, l'appareil s'est écrasé dans une région très dense et difficilement accessible. La compagnie Nigeria Airways n'a pas publié pour l'instant la liste des passagers mais il semble que le pilote aurait été un Britannique, le capitaine Moore.

14 victimes au Lac George

Dans la région du lac George, dans l'Etat de New York, l'équipe de secours qui tentait depuis plusieurs heures d'atteindre les débris d'un bi-moteur de la Mohawk Airlines qui s'est écrasé vers 8h15 hier soir sur le versant d'une montagne de la chaine des Adirondack, n'a finalement aperçu la carcasse fumante de l'appareil que vers 2h30 ce matin. Aucun des 11 passagers et des trois membres d'équipage qui prenaient place à l'intérieur n'a survécu à l'accident.

La cause de l'écrasement n'est pas encore connue mais on a rapporté que la pluie diluvienne et les vents violents qui sévissaient dans la région ont pu être à l'origine de l'accident. L'avion avait quitté l'aéroport La Guardia de New York avec quelque 44 personnes. La majorité d'entre elles étaient descendues à Albany, dernière escale du

Voir ACCIDENTS en page 6

AUJOURD'HUI

• Référendum du FQF reporté à janvier
— page 51

spec
— 24 pages

• La FTQ veut une enquête sur la CTM
— page 3

• L'état de siège est proclamé au Chili
— page 79

• Manifestants au défilé de la Coupe Grey
— page 47

sommaire

Annonces classées / 56 à 68
Arts et Spectacles / 52-53
Bandes dessinées / 24
Cinéma / 52-53
Courrier "Que faire ?" / 44
Décès, naissances, etc. / 69
Editorial / 4
Finance / 80 à 83
Horoscope / 42
Informations étrangères / 78-79
Les secrets de polichinelle / 45
Loisirs et récréation / 24
Mots croisés / 57
"Mot-mystère" / 24
Radio et télévision / 54-55
Sports / 30 à 35
Tribunaux / 14
Vie féminine / 40 à 46
Vie sociale / 41
Votre médecin / 44

Min. 25. Max. 35. ● Détails page 6

Météo: Beaucoup plus froid, chutes de neige locales

FESTIVAL COUPE GREY 69

• Mets typiquement québécois pour les visiteurs
— page 47

la presse

MONTREAL, JEUDI 20 NOVEMBRE 1969 — 85e ANNEE — No 270

REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272

Whisky Clair McGuinness

Vieilli dans des fûts de chêne

Décisions prises à huis clos au conseil de Longueuil

par René-François DESAMORE

Le conseil municipal de Longueuil a tenu, hier, une assemblée marathon en deux étapes contre la montre.

A 20 heures, sans que la période habituelle de dialogue avec les contribuables ait eu lieu, l'assemblée est déclarée ouverte. Quatre procès-verbaux d'assemblées antérieures sont adoptés ainsi que deux résolutions.

Le maire Marcel Robidas ajourne l'assemblée à 20:07 heures, soit 7 minutes après son ouverture. Il dit aux personnes présentes : "Nous allons étudier l'ordre du jour en comité, vous pouvez nous attendre jusqu'à 21 heures."

A 21:20 heures, les membres du conseil reviennent, l'assemblée est déclarée à nouveau ouverte, le maire lit une vingtaine de résolutions et ajoute après chacune d'entre elles, à l'exception d'une qui a été rejetée, "adopté à l'unanimité".

A 21:29 heures, l'assemblée est ajournée au 26 novembre à 20 heures.

Le conseiller Jean-Jacques Lemieux qui avait l'intention de lire une déclaration n'a pas eu le temps de se lever avant que le maire ait ajourné l'assemblée. Il n'a pu lire sa déclaration.

M. Jean-Guy Roy, vice-président de l'Association des propriétaires de Longueuil qui était dans la salle, n'était manifestement pas heureux : "Comment voulez-vous que les gens soient intéressés à la chose municipale quand on les fait attendre une heure inutilement et que tous les débats se font en comité, sans la présence du public", a-t-il dit à LA PRESSE.

Pour sa part, le maire Robidas a déclaré que cette sorte d'assemblée était exceptionnelle et due à des circonstances particulières qu'il n'a pas précisées.

Le conseiller Jean-Jacques Lemieux a remis aux journalistes présents la déclaration qu'il n'a pu lire au cours de l'assemblée et qu'il appelle "réflexions d'un conseiller municipal".

Parlant des événements qui agitent actuellement la province, il déclare : "On assiste à une violation des conventions de la part des contestataires et à une attitude de conservation de ces conventions de la part des autorités."

"Les policiers posent un geste illégal et ont gain de cause, les manifestants massacrent la propriété publique et privée, etc..."

"Graduellement, souligne M. Lemieux, les individus ont amélioré leur instruction, ont pris conscience des problèmes qui se posaient et des sentiments de la société et ils ont utilisé de plus en plus des moyens collectifs d'expression, de pression et d'action."

"Pendant ce temps, ceux qui exercent l'autorité, les conseillers municipaux, par exemple, en ont conservé une conception et un mode d'application qui n'a a peu près pas changé depuis le début du siècle. Leur attitude est très souvent restée à la réaction instinctive d'utiliser tous les moyens à leur disposition pour enrayer toute contestation de leur pouvoir et de leur autorité."

M. Lemieux suggère que les conseils municipaux revoient leur conception de l'autorité et de ses modes d'application. "Il faudrait avoir des mécanismes qui permettent de contester dans l'ordre", dit-il.

Il préconise la mise sur pied de mécanismes permanents où les citoyens peuvent se faire entendre et se protéger contre les "grosses machines administratives."

Le conseiller retient la formule des journées consultatives qui ont été organisées à Montréal-Nord et il croit que c'est un devoir pour l'administration d'aller vers la population "plutôt que l'attendre en espérant qu'elle ne nous dérange pas trop".

Vote en faveur de l'accord conclu dans les hôpitaux

Les employés d'hôpitaux affiliés à la Fédération nationale des Services (CSN) ont approuvé par un majorité de 97 pour cent le projet de convention collective sur lequel les négociateurs en sont venus à une entente le 13 novembre.

La FNS, qui compte près de 50,000 membres, était la fédération la plus importante à la table des négociations hospitalières, puisqu'elle représente près des deux tiers de tous les employés d'hôpitaux du Québec.

Dans un communiqué, la FNS précise que quelques syndicats locaux ne se sont pas encore prononcés sur le projet de convention, mais que la tendance exprimée jusqu'à présent ne peut plus être renversée.

Les prochaines négociations auront lieu en 1971.

La FTQ demande une enquête sur la Commission de transport de Montréal

par Pierre VENNAT
envoyé spécial de LA PRESSE

QUEBEC — La Fédération des travailleurs du Québec, réunie en congrès dans la Vieille capitale, a adopté à l'unanimité hier soir une résolution, présentée par le Conseil du travail de Montréal, demandant au gouvernement provincial d'instaurer une Commission d'enquête sur l'administration de la Commission de transport de Montréal.

La résolution accuse la CTM de refuser d'étendre le service du transport en commun sur toute l'Ile de Montréal et, par des augmentations de tarifs, éloigner les citoyens du transport en commun.

Elle fait remarquer que le Rapport Blier recommande l'établissement d'un réseau de transport en commun couvrant toute la superficie de l'île de Montréal et prévoit que la FTQ inscrira un appel devant la Régie des transports publics, pour forcer la CTM à reviser sa décision concernant la récente hausse du coût des billets.

Le congrès a également adopté, toujours à l'unanimité, une résolution afin que des pressions soient faites auprès du ministère des Affaires municipales pour qu'il autorise le Commissaire des incendies de la province de Québec à coordonner le travail des services d'incendie dans la région métropolitaine.

Présentée également par le Conseil du travail de Montréal, la résolution fait remarquer que pas une seule ville de banlieue possède un service d'incendie capable de faire face à un sinistre d'envergure, manquant de personnel et d'équipement.

On a donc décidé d'appuyer la Fédération des pompiers professionnels du Québec, laquelle insiste énergiquement auprès du ministère des Affaires municipales afin que tous les citoyens de la région métropolitaine reçoivent une protection adéquate contre le feu.

On a également adopté des résolutions demandant des mesures énergiques pour combattre la pollution de l'air et de l'eau et réclamé que le Conseil des ports nationaux, qui subventionne financièrement l'organisme connu sous le nom de Conseil des ports, admette sans retard au sein de cet organisme un représentant des travailleurs du port, qui serait le porte-parole des ouvriers sur cet organisme.

Les municipalités demandent au gouvernement des moyens d'augmenter leurs revenus

par René-François DESAMORE

Le manque d'argent est le problème prioritaire des municipalités du Québec et elles ne manquent pas de le crier en haut lieu. Le besoin d'argent a atteint un point tel que l'Union des municipalités, dans un mémoire soumis, hier, au Cabinet provicial, n'hésite pas à demander que le gouvernement donne un montant supplémentaire aux assités sociaux pour payer leurs taxes municipales; que les presbytères les écoles et les édifices gouvernementaux paient leur quote-part de taxes et que les commissions scolaires quittent le champs de l'impôt foncier.

Pour satisfaire l'UMQ, le gouvernement provincial et les compagnies de la Couronne devraient verser aux municipalités des subventions égales aux taxes qu'ils devraient payer et les municipalités devraient être seules à occuper le champs de l'impôt foncier.

Le mémoire qui contient les recommandations adoptées par les délégués de l'UMQ lors du congrès tenu à Montréal en septembre demande également que la municipalité annexant une autre municipalité accorde à cette dernière une compensation financière.

Pour ce qui concerne le transport en commun, les municipalités demandent que soient établies par les autorités provinciales une politique générale et des normes qui permettront aux municipaliés d'assurer la mise en place des sturctures régionales de transport en commun.

Si les problèmes fiscaux inquiètent les municipalités, ils ne sont pas les seuls problèmes à retenir leur attention. Parmi les autres recommandations de l'UMQ, il est demandé:

— que le gouvernement du Québec étudie avec les autres gouvernements la possibilité d'organiser une loterie nationale;

— que l'on supprime les cimetières d'automobile en implantant, par exemple, une industrie de compression des carcasses;

— que l'on émette une carte d'identité avec photographie pour déterminer l'âge des jeunes qui fréquentent certains établissements comme les bars et les cinémas;

— que les baux de location expirent au 1er juillet.

Certains aspects de la circulation, de la sécurité et de l'hygiène ont aussi été étudiés. C'est ainsi que le mémoire suggère qu'à l'instar de l'Ontario, les virages à droite sur feux rouges soient autorisés. Il est aussi recommandé que le port du casque soit obligatoire pour les motocyclistes et que le bruit des moteurs ainsi que la pollution de l'air soient sévèrement contrôlés.

Dans le domaine de l'efficacité administrative, pour faciliter le travail des municipalités lors de la négociation des conventions collectives, l'UMQ recommande que le ministère du Travail mette sur pied une banque d'information et de documentation sur les conditions de travail dans les municipalités.

photo Antoine Désilets, LA PRESSE

Lance-gaz en possession de la SQ

L'agent Jean-Claude Forget de la Sûreté du Québec agite son nouvel appareil, un lance-gaz lacrymogène, donnant le même rendement que 10 grenades lacrymogènes à la minute. Un seul de ces appareils peut, dit-on, contrôler une foule de 25,000 personnes. La SQ vient de se porter acquéreur de deux de ces "pepper fogs" (nom donné par les Américains) au coût de $1,000 chacun.

Nouveaux appareils de lutte contre les récalcitrants

La Sûreté du Québec, dans le but de perfectionner son équipement et de prévoir toutes les éventualités s'est procurée deux lance-gaz lacrymogène. Ces appareils peuvent être utilisés lors de manifestations, émeutes ou encore pour la capture de certains individus.

Un de ces appareils, de type "Pepper Fog" a été confié à l'expert en gaz lacrymogène de la SQ, l'agent Jean-Claude Forget.

Hier matin, dans le terrain de stationnement de la SQ, rue Fullum, l'agent Forget, accompagné du capitaine Louis-Philippe Roberge, a fait une démonstration devant les journalistes.

L'appareil peut lancer une quantité de gaz lacrymogène équivalent à 10 grenades à la minute et peut fonctionner 10 minutes sans arrêt. Un rapide calcul donne qu'en l'espace de 10 minutes cet appareil peut lancer l'équivalent de 100 grenades de gaz lacrymogène et contrôler une foule de 25,000 personnes.

Bien rempli, l'appareil ne pèse que 25 livres et peut se manier facilement. Tant qu'à la portée, elle diffère en rapport avec l'intensité du vent.

Les deux appareils, de fabrication américaine et coûtant $1,000 chacun, ont été achetés quelque temps après la manifestation de Saint-Léonard.

Un porte-parole de la Sûreté du Québec a révélé que la police n'avait pas utilisé le "Pepper Fog" lors de la manifestation le Québec parce que les circonstances ne le permettaient pas.

Le deuxième appareil est gardé au bureau de Québec, de la Sûreté du Québec.

Un séisme secoue huit Etats américains habituellement stables

RALEIGH, Caroline du Nord (UPI) — Il semble qu'un glissement de terrain qui se serait produit dans les couches de rocs souterraines d'une région habituellement "stable" de l'Est des Etats-Unis, serait à l'origine d'un tremblement de terre qui a ébranlé huit Etats au cours de la soirée d'hier.

Personne n'a été blessé et aucun dommage majeur n'a été enregistré au moment de ce tremblement de terre.

De l'Ohio à la Virginie, les gens ont été effrayés lorsque la vaisselle a commencé à s'entrechoquer dans les armoires et que les carreaux se sont effrités. Les lignes téléphoniques ont été paralysées en l'espace de quelques minutes alors que tous tentaient de s'enquérir de ce qui se passait.

L'épicentre de la secousse sismique était situé à environ 60 milles à l'ouest de Roanoke, en Virginie, près de la frontière ouest de l'Etat de Virginie, selon le Centre national de sismographie, de Rockville, dans le Maryland.

L'intensité de la secousse a fait grimper le sismographe à 4.75, à l'échelle Richter. Il s'agit du plus important tremblement de terre enregistré dans cette région depuis 1963, alors que les sismographes avaient enregistré une secousse atteignant la marque de 5, à l'échelle Richter, près de Galax, en Virginie.

Un porte-parole du Centre de Rockville a signalé qu'il s'agit d'une secousse inineure, comparée à celles qui se sont déjà produites en Alaska et dans la région de San Francisco. Le tremblement de terre de 1964, en Alaska, avait atteint la marque de 8.5, alors qu'une marque de 6.5 est considérée comme un tremblement "destructif".

Un porte-parole de l'Institut géologique de Washington a révélé que l'est du pays, comparé à l'ouest, est considéré comme "géologiquement stable". Il devait toutefois ajouter qu'il n'existe "aucune région des Etats-Unis qui soit à l'abri des tremblements de terre".

M. Charles Sears, un technicien de la Virginie, qui a enregistré la secousse sur sismographe, a signalé que le tremblement était probablement imputable "à des défauts dans les sous-sols rocailleux alors que le roc aurait glissé ou se serait "réajusté".

Les secousses ont débuté vers 8 h hier soir et se seraient répercutées pendant une période allant jusqu'à 30 minutes dans certaines régions.

Elles ont été enregistrées dans l'Ohio, particulièrement à Cincinnati et Dayton, dans le Kentucky, la Virginie occidentale, la Virginie, la Caroline du Nord et du Sud, la Georgie et le Tennessee.

Appolo-12 ?

De nombreux citoyens d'Eggbornsville, en Virginie, ont imputé ce tremblement de terre à la mission "Apollo-12".

"La dernière fois que des hommes ont marché sur la Lune, il a plu tous les jours pendant trois semaines et toute la région a été "lessivée", a dit Mme Betty Mills, âgée de 82 ans. Quand "Apollo-12" s'est posé sur la Lune, ajoutait-elle, j'ai pressenti que quelque chose de terrible était pour se produire".

Le projet de liquidation de la compagnie de l'Expo soulève beaucoup de discussions

OTTAWA (PC) — Après quelque deux semaines de discussions envenimées, le Comité des finances des Communes a donné hier son approbation à un projet de loi mettant fin à l'existence de la société responsable de l'Expo 67.

Plusieurs membres, tant libéraux que conservateurs, ne sont pas encore satisfaits de l'explication selon laquelle au moins une partie du déficit de $285,000,000 de l'Expo est due à l'immense succès de l'Expo qui a attiré un nombre inespéré de visiteurs.

Quelques membres ont exprimé l'avis que le projet de loi était trop conciliant à l'égard du gouvernement du Québec et de la ville de Montréal en ce qui concerne leur responsabilité dans le remboursement de leur part du déficit.

Au cours des discussions, quelques membres ont soutenu que les directeurs de l'Expo avaient fait preuve de mauvaise administration.

Un sujet particulièrement discuté au cours de la dernière séance fut celui de savoir pourquoi la Société n'avait pas amélioré son mode de contrôle et de comptabilité concernant les recettes, après un avertissement de la part du vérificateur général Maxwell Henderson, en mars 1967, avant l'ouverture de l'Expo.

Le ministre du Commerce, Jean-Luc Pépin, dont le ministère est responsable de l'Expo, a dit que la direction avait tenté de régler le problème par elle-même jusqu'au moment, où, un mois avant l'ouverture, elle avait décidé de demander l'avis d'experts.

"Pourquoi a-t-elle attendu si longtemps ?", a demandé Alfred D. Hales (PC-Wellington).

M. Pépin a expliqué que personne ne s'attendait à ce que 1,500,000 visiteurs se rendent à l'Expo dans les trois premiers jours et que le nombre des visiteurs continuerait à être aussi élevé tout au cours de l'Expo.

M. Hales a dit à voix haute qu'il n'était pas satisfait de cette réponse. "Laissez-moi mentionner un autre fait alors, a dit M. Jean Lupien, adjoint au commissaire général de la Société et le dernier employé à plein temps de la Société.

La communauté Sikh de Montréal
célébrera le
500e ANNIVERSAIRE
du
GURU NANAK
fondateur du sikhisme
au pavillon de l'Inde
à Terre des Hommes
les 21, 22 et 23 novembre
— Gracieuseté de India Crafts & Asia Importing Co. Ltd.
DETAILS EN APPELANT 488-8810 ou 933-5854

LOUEZ BIEN
LOUEZ
de Gélinas
COMPRESSORS INC.
Compresseurs et appareils à peinturer pour travaux industriels, domiciliaires et construction.
VENTE — PIECES — REPARATIONS
4845, rue ST-DENIS
288-0163
8 h. A.M. à 6 h. P.M. VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — LE SAMEDI jusqu'à MIDI

ACCIDENTS

SUITE DE LA PAGE 1

voyage avant d'atteindre Glenn Falls, dans l'Etat de New York, à une centaine de milles de la frontière canado-américaine.

Sans nouvelles

Par ailleurs, dans la région de Québec on était toujours sans nouvelles ce matin des quatre occupants d'un petit avion de touriste disparu depuis cinq jours. L'appareil, un Cherookee 140, propriété de l'Aéro-Club de Québec, a quitté la base de Bagotville dimanche après-midi en direction de la vieille capitale. L'aviation canadienne a repris les recherches ce matin nolisant huit avions et trois hélicoptères à cette fin. L'espoir de retrouver vivants les quatre jeunes gens diminue peu à peu.

FRANÇAIS

SUITE DE LA PAGE 1

gnement du français est une des principales causes de cet état de chose. "Une jeune fille, âgée d'une vingtaine d'années, ne possédant aucune connaissance pédagogique, sort de l'école et on lui donne le français à enseigner. Elle parcourt une vingtaine de classes par jour et passe un quart d'heure dans chacune des classes."

"En d'autres termes, vous voulez dire qu'on enseigne le français en anglais", a suggéré un commissaire. "C'est en plein ça", a répondu le directeur.

Tous les représentants de l'association ont cependant affirmé que les parents anglophones manifestaient actuellement un immense intérêt envers le français.

En réponse à des questions des commissaires, des directeurs ont affirmé que dans certaines écoles anglaises catholiques du centre-ville, 90 pour cent des élèves étaient des enfants d'immigrants. Ils ont blâmé les écoles françaises de cette situation et ont affirmé avoir eu connaissance de maintes occasions où des enfants d'immigrants italiens ont été refusés dans des écoles françaises de Mont-Royal, d'Anjou et de l'ouest de Montréal.

Le mémoire recommande que l'enseignement du français se fasse par des méthodes didactiques de la maternelle jusqu'à la 3e année et que de la 4e jusqu'à la 11e année, il soit basé sur un programme nouveau faisant fortement usage des méthodes audio-linguales.

Le mémoire recommande aussi des cours de perfectionnement pour les enseignants de français et l'institution de comités pour étudier la valeur des manuels et dresser des programmes.

LESAGE

SUITE DE LA PAGE 1

de l'obstruction des autres — font maintenant de ce bill un instrument

"Aucun instrument législatif, si pardont nous pouvons tenter l'expérience. fait soit-il, ne peut produire de fruit s'il n'obtient pas de tous les citoyens un appui ou au moins une reconnaissance sincère.

"Parce que je suis un libéral, je me suis élevé, pour le moment, contre toute mesure coercitive limitant la liberté individuelle des citoyens du Québec. Parce que je suis un libéral, je crois fermement que nous pourrons atteindre plus facilement les buts que nous recherchons par le dialogue et la compréhension.

"Je fais appel à tous les enseignants, travailleurs et patrons pour que nous poursuivions cet objectif commun: faire du français la langue prioritaire, la principale langue de travail chez nous.

"Je fais appel, d'une façon pressante, aux groupements nationalistes pour qu'ils cessent leur obstruction négative et qu'ils tentent avec nous, avec ceux qui croient dans les principes fondamentaux de la liberté des individus, un essai loyal de cette loi."

Langue de travail

M. Lesage a ensuite rappelé les amendements soumis par les libéraux au projet de loi, amendements qui élargissent les pouvoirs de l'Office de la langue française au point d'en faire une sorte d'organisme quasi judiciaire qui entendra les plaintes de travailleurs frustrés dans leur droit d'utiliser leur langue et faire enquête dans les industries.

Selon le chef de l'Opposition, l'OLF pourra agir ainsi non seulement par incitation mais par "cette pression qui sera inévitablement exercée par le droit de ceux qui parlent français de porter des plaintes."

Ainsi, le projet de loi, avec les autres amendements que le gouvernement, à la dernière minute, a apportés aux pouvoirs de l'OLF, est un peu plus conforme, selon M. Lesage, au programme électoral défendu depuis deux ans par les libéraux et qui soutient que le français doit être langue prioritaire et langue de travail au Québec.

"Mais, a ajouté le chef libéral, décréter l'unilinguisme français serait mettre la charrue devant les boeufs. Ce serait même dangereux à cause de l'illusion confortable qui en résulterait.

"Ce n'est pas par voie de législation que l'on améliorera en pratique la situation du français au Québec. C'est à partir de notre bonne volonté, de notre action de citoyens que pourra s'affirmer la priorité du français."

Selon M. Lesage, décréter l'unilinguisme dans la langue de travail n'est pas réaliste. Au niveau des compagnies, les cas sont trop disparates. On ne peut trancher le problème au couteau. Il faut laisser à l'Office de la langue française, comme c'est le cas dans le bill 63, le pouvoir d'élaborer des programmes de concert avec les industries pour faire du français la langue de travail.

Pour le moment, affirme le chef libéral, il faut faire confiance à l'OLF. Il y aura également diverses tranches successives du rapport Gendron et une commission spéciale de la Chambre pour surveiller l'application du bill 63 . . . Si ce projet de loi n'est pas jugé suffisant, il faudra en étendre la portée et en renforcer les dispositions.

Mais, a dit M. Lesage, le bill est tout de même différent de ce qu'il était au début. Tel que présenté il y a trois semaines, il ne visait en réalité qu'à régler le cas de St-Léonard.

"Nous n'avons jamais cru, a-t-il ajouté, que nous pourrions faire du bill 63 un projet de loi complet comportant une politique globale de la langue au Québec. Mais nous avons voulu, au moins, qu'un de nos objectifs primordiaux, soit la priorité de la langue française, la reconnaissance du français comme langue d'usage, comme langue de travail, partout au Québec, soit consacré dans un texte de loi.

"Non seulement parce que cette priorité est une politique en soi mais parce que si le français est langue de travail et langue d'usage, c'est, pour tous, la plus forte incitation, incitation qui est d'ordre économique. Cela revient, en définitive, à une obligation de bien connaître la langue française".

Le chef de l'Opposition a également affirmé que le gouvernement, s'il avait agi rapidement et consulté certains experts en "droits de l'homme", aurait pu facilement intervenir et tuer dans l'oeuf l'affaire de St-Léonard. Il aurait pu alors élaborer en toute quiétude d'esprit une politique de langue qui, bien présentée, n'aurait pas soulevé les passions.

M. Lesage s'en est pris également à la "nouvelle opposition" dont il a qualifié les solutions de "simplistes", "irréelles" et "utopiques" particulièrement au niveau de l'unilinguisme.

BOMBE

SUITE DE LA PAGE 1

avait été commis le 29 septembre, à la demeure du maire Jean Drapeau. Et cette fois, l'explosion avait causé des dégâts considérables.

La deuxième fois

C'est la deuxième fois que M. Barone est l'objet d'une attaque à la bombe. Le premier incident est survenu il y a quatre ans.

Joint à son bureau, ce matin, M. Barone semblait avoir déjà oublié qu'il avait été réveillé de façon plutôt brutale quelques heures plus tôt. Selon lui, les dommages sont très minimes. "Il n'y a eu qu'une vitre brisée. J'ai eu peine à me réveiller."

Pourquoi cette bombe à sa résidence privée? M. Barone a répondu. "Vous devriez le savoir plus que moi", s'est-il contenté de dire.

On sait que M. Barone n'est pas très populaire auprès des francophones de Saint-Léonard qui ont fait la lutte au groupe Ouellet-Barone aux élections municpales de novembre 1967 et ceux qui ont combattu l'élection de son frère Luigi à la commission scolaire.

Les frères Barone, qui sont tous deux constructeurs et qui possèdent chacun au moins une entreprise à leur nom, ont fait venir plusieurs immigrants d'Italie.

Luigi Barone est commissaire d'école dans la même municipalité depuis environ un an.

APOLLO

SUITE DE LA PAGE 1

petit écran", Conrad et Bean ont entièrement réussi la première grande exploration lunaire de l'histoire du monde.

Déjà, les savants de Houston se réjouissent à l'idée de la moisson généreuse qui va leur tomber du ciel la semaine prochaine.

Conrad et Bean ont visité aux cratères différents sur leur parcours sinueux et accidentés, s'éloignant à un moment à 1,500 pieds de leur base. Ils ont passé un total de huit heures sur la surface de notre satellite au cours de leurs deux "sorties".

La journée s'est terminée comme elle avait commencé, par les commentaires humoristiques et les airs fredonnés par Conrad.

Cette deuxième journée de séjour sur la Lune a commencé plus tôt que prévu. Les astronautes se sont éveillés après cinq heures de sommeil seulement, impatients de sortir à nouveau sur le satellite terrestre.

La journée a été marquée par la récupération des pièces du Surveyor et la cueillette de 54 livres d'échantillons. Conrad a prouvé que huit heures sur la Lune ne changent pas les habitudes d'un homme. "C'est trop bête", lança Conrad, la tête recouverte de son gros casque spatial. "La mallette contenant les échantillons lunaires était recouverte de poussière et j'ai essayé de la nettoyer en soufflant dessus."

Les deux astronautes étaient si occupés à regarder le sol et à recueillir des échantillons, qu'ils n'ont pas photographié la Terre et l'Intrepid.

Conrad et Bean ont utilisé ce qui leur restait de film en revenant lentement vers le "LEM".

Leur descente dans le cratère où reposait l'épave du Surveyor était considérée comme la partie la plus hasardeuse de leur mission, mais Conrad a déclaré que les pentes n'étaient pas aussi prononcées qu'on l'avait prévue.

Les deux astronautes ont entrepris de descendre dans le cratère après avoir obtenu la permission de prolonger leur deuxième marche de 30 minutes.

Voici comment s'était déroulée, presque minute par minute, la deuxième sortie de Conrad et Bean.

L'écoutille est ouverte à 10 h 53, hier soir, et à 11 h 01, Conrad foule de nouveau le sol lunaire. Neuf minutes plus tard, Bean le rejoint.

Dans les minutes qui suivent, ils ramassent quelques échantillons de rocs et de poussière lunaires. Conrad décrit un caillou qui lui paraît intéressant et qui semble avoir été déplacé par la fusée à l'atterrissage.

Les deux astronautes, qui n'ont pris que cinq heures de repos, sont très alertes. Ils n'arrêtent pas de parler. Ils décrivent avec entrain chaque morceau de Lune qu'ils examinent et procèdent à l'identification de spécimens selon des instructions reçues de géologues.

Conrad inspecte l'instrument de mesure de densité de l'atmosphère lunaire et fait rouler un caillou dans un cratère. Le bruit servira de référence de mesure.

Bean photographie les roches sélectionnées et les instruments scientifiques.

Les astronautes signalent qu'ils ont quelques ennuis avec les sacs à échantillons dont les anneaux ne coulissent pas assez bien à leur gré.

Ils signalent qu'ils photographient des cailloux ayant une apparence cristallisée et examinent ensuite la lèvre d'un petit cratère à l'ouest du camp de base.

Conrad essaie de donner un coup de pied à un caillou et n'y parvient pas à cause de la faible gravité lunaire.

A ce stade, les réserves d'oxygène dont disposent Conrad et Bean doivent leur permettre de prolonger leur deuxième sortie lunaire jusque vers 3:00 a.m.

Vers minuit, Conrad et Bean se trouvent à environ 800 pieds du "LEM", près du cratère dit de la Tête (Head).

Conrad et Bean arrivent en bordure du cratère où se trouve le Surveyor vers 12:43 a.m.

"Ça se présente bien", dit Conrad après avoir inspecté la pente du cratère où gît Surveyor-3 depuis 32 mois. Ils prennent des photographies du Surveyor.

Ils contournent le bord du cratère, puis annoncent qu'ils vont descendre lentement. Houston leur dit de souffler un moment avant de s'aventurer sur la pente. Conrad signale que ses pieds s'enfoncent d'une façon prononcée dans la poussière.

Les astronautes sont à 15 pieds du Surveyor.

Conrad et Bean atteignent le Surveyor. Il a l'air en bon état, disent-ils.

Ils prennent des photos de la sonde automatique et estiment qu'elle est déformée en certains endroits, probablement par les chocs subis au moment de l'atterrissage sur la Lune, où elle avait fait plusieurs bonds.

Le miroir de télé est bon, disent-ils. Ils en essuient la poussière. Pour la dernière photo, Pete Conrad se met devant le Surveyor. Ils annoncent qu'ils sont prêts à cisailler la caméra.

"Ça marche bien", dit Conrad en coupant les câbles de la caméra. Ils ont quelques difficultés à accéder à certains. Puis: "Okay, c'est fait". Ils procèdent alors au prélèvement de plusieurs autres éléments du Surveyor, après avoir chargé la caméra et le câble "bactériologique" dans un havre-sac.

A 1:52 a.m., ils abandonnent l'épave et commencent à remonter la pente du cratère pour prendre le chemin de retour vers le module lunaire.

A 2:00 a.m., Conrad et Bean sortent du cratère et se reposent quelques instants avant de retourner vers le "LEM".

A 2:08 a.m., Conrad et Bean atteignent le module lunaire.

Bean va récupérer l'écran de mesure du vent solaire qui doit être ramené sur terre, puis les deux astronautes trient et rangent tout leur chargement. Ensuite, Bean prend une photo stéréo à 10 pieds de distance pour enregistrer les effets de l'échappement de la fusée du "LEM" sur le sol lunaire lors de l'atterrissage.

A 2:30 a.m., Bean remonte dans le module lunaire et hisse à l'aide de felins le matériel que Conrad lui passe du pied de l'échelle.

Pete Conrad commence à son tour à grimper l'échelle pour regagner le "LEM".

A 2:45 a.m., les deux hommes sont à bord du module lunaire et l'écoutille est fermée.

L'or atteint son plus bas niveau sur le marché libre

LONDRES (DJ — Reuter) — La chute du cours de l'or amorcée depuis le début de la semaine se poursuit aujourd'hui et réduit considérablement l'écart qui existait entre le cours du marché libre et celui des transactions officielles entre banques centrales.

En effet, on a enregistré aujourd'hui sur le marché libre de l'or à Londres une baisse de 65 cents l'once, ramenant le cours à $36, à comparer à $35 l'once pour les transactions officielles.

Hier, l'or libre avait perdu 95 cents. Le nouveau cours représente le plus bas niveau enregistré sur le marché libre depuis sa création en mars 1968, après l'effondrement du pool de l'or, entente conclue entre plusieurs grands pays occidentaux pour soutenir les cours.

le TEMPS qu'il fera

Nuageux, froid

Une masse d'air froid qui s'est abattue sur le Québec au cours des dernières heures a donné des précipitations de un à deux pouces de neige dans presque toute la partie sud du Québec.

Ce système se déplace vers le bas du fleuve où la pluie va se changer en neige. Aujourd'hui, à Montréal, le temps sera assez clair quoiqu'il subsiste de faibles possibilités de chutes de neige. Dans le sud-ouest du Québec, le temps sera nuageux avec des périodes ensoleillées. Des chutes de neige sont également à prévoir dans les régions de cette partie de la province. Les températures vont varier aujourd'hui entre 25 et 35 degrés.

Demain, le même système couvrira notre région et les températures seront de 5 à 8 degrés sous la normale. La normale à cette époque de l'année est d'environ 40 degrés. Le ciel sera variable et des chutes de neige sont à prévoir dans les régions montagneuses. Les vents de l'ouest de 15 à 20 milles d'aujourd'hui seront de 10 à 15 milles demain.

FETE : saint Octave

PRODUITS Admiral POUR LE FOYER
À PRIX "CADEAUX DE NOËL" RICHER

REFRIGERATEUR
Admiral
Modèle T1359

Réfrigérateur 13 pi. cu. à deux portes. Le congélateur peut contenir 89 livres d'aliments. Blanc glacier, bronze cuivre ombré, vert avocat, or blé.

EXTRA SPECIAL
RICHER

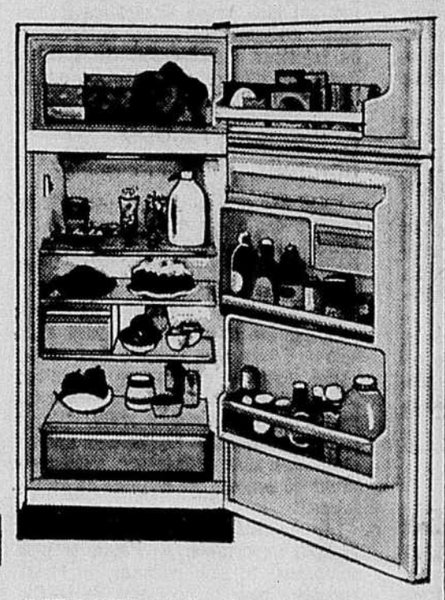

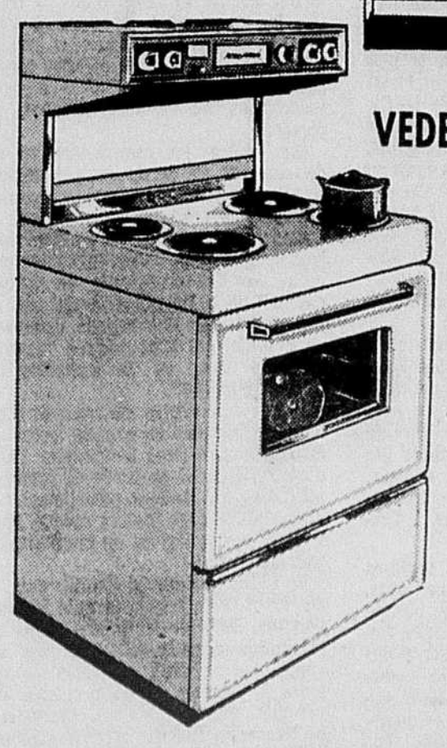

VEDETTE de la SEMAINE
CUISINIERE 30"
Admiral
NOUVEAU ! NOUVEAU !

Panneau de commandes "Set'n Forget" au niveau des yeux. Nouveau ! Pratique ! A l'épreuve des brûlures ! Aucun danger pour les enfants ! Four à rôtisserie rotative; porte à fenêtre antibuée. Eléments de surface se débranchant facilement pour le nettoyage.

EXTRA SPECIAL
RICHER

ATTENTION
LA GARANTIE DE REMPLACEMENT DE 3 ANS SUR LA LAMPE-ECRAN (UNE EXCLUSIVITE ADMIRAL) EST UN AN PLUS LONGUE QUE CELLE DES AUTRES FABRICANTS. LA GARANTIE DE REMPLACEMENT DE 3 ANS SUR LES BLOCS D'ACCORD EST DE DEUX ANS PLUS LONGUE QUE SUR LES AUTRES MARQUES.

TELECOULEUR modèle de table
Admiral
Modèle 19CT27

Le Cornell est un télécouleur de 19" à jeu instantané. Finesse d'image VHF préréglée. Boîtier élégant aux lignes nettes recouvert de vinyle façon noyer.

EXTRA
SPECIAL RICHER

TELECOULEUR
Admiral
Modèle 5L511

L'Andersen est un télécouleur surbaissé 25" à jeu instantané. Ebénisterie compacte de style danois en véritable placage de noyer.

EXTRA
SPECIAL
RICHER

TELEVISEUR PORTATIF
Admiral
Modèle 19OP39

Le Calypso est un appareil portatif de 19" à jeu instantané. Le haut-parleur de qualité monté à l'avant est équilibré à l'amplificateur. Boîtier en polystyrène.

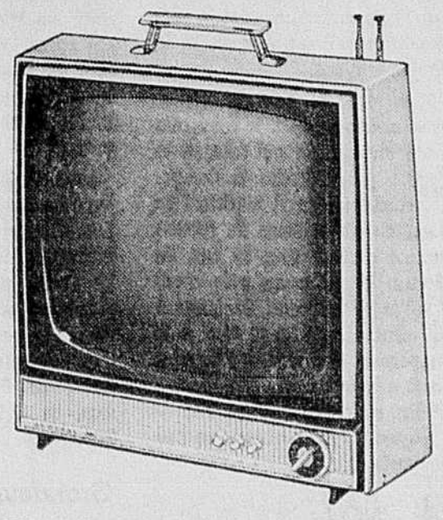

EXTRA
SPECIAL
RICHER

TELEVISEUR CONSOLETTE
Admiral
Modèle 3C211

Le Muskoka à écran de 23" offrant un jeu instantané. Commande automatique de gain. Commandes de préférence individuelles. Ebénisterie de style moderne au fini noyer.

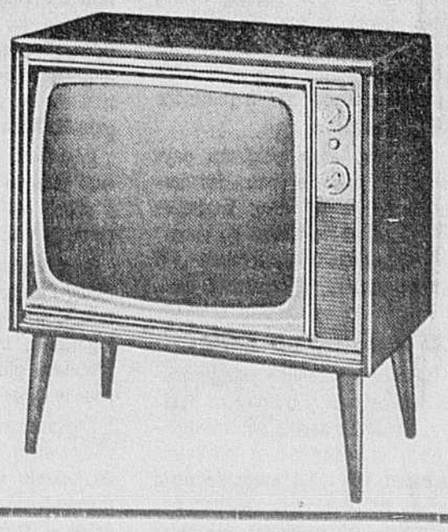

EXTRA
SPECIAL
RICHER

Claude D I
AMEUBLEMENT STE-CATHERINE INC.
"TOUT POUR LA MAISON" Richer PRÉS.

3743 Ste-Catherine est
Tél.: 525-4406, 526-5501-2

MISE DE COTE SANS
FRAIS ADDITIONNELS

LIVRAISON GRATUITE:
MONTREAL et BANLIEUE

Les USA veulent avoir la prochaine exposition universelle, en 1976

PARIS (AFP) — Les Etats-Unis veulent organiser la prochaine exposition universelle en 1976 pour commémorer le bicentenaire de l'indépendance. Le gouvernement de Washington vient d'en faire la demande officielle au bureau international des expositions, annonce cet organisme dont le siège est à Paris.

Il reste à choisir une ville. Philadelphie, Boston et Washington sont sur les rangs.

Le BIE, organisme international créé par la convention de 1928, et qui comprend 34 membres à l'heure actuelle est la seule instance habilitée à recevoir une telle demande et son agrément, assure un certain nombre de garanties, de non concurrence des expositions en particulier, aussi bien à la nation organisatrice qu'aux nations exposantes.

Les Etats-Unis ne sont membres que depuis mai 1968 car leur décision avait été retardée jusqu'à cette date "pour des raisons inhérentes, en particulier à la structure fédérale de l'Etat", ce qui avait posé de graves problèmes en particulier quand ils avaient voulu faire agréer l'Exposition de New York comme exposition universelle.

A partir de maintenant le BIE va faire part de cette demande aux nations membres et si aucune d'entre elles ne présente d'opposition ou de candidature concurrente, la prochaine exposition universelle aux Etats-Unis sera officiellement enregistrée dans quatre mois.

L'intervalle de 6 ans ménagé après la très prochaine exposition universelle d'Osaka obéit au nouveau protocole, ajouté à la convention en 1966, protocole qui impose un tel espacement. Celui-ci pourrait d'ailleurs être porté prochainement à 7 ou 10 ans dans une nouvelle convention.

La demande comporte cependant une légère infraction au texte de la convention dans la mesure où elle n'aurait pas dû être déposée plus de cinq ans avant la date prévue mais les dérogations sont admises en cette matière dans la mesure où, de plus en plus, une telle entreprise doit être préparée très longtemps à l'avance, remarque le BIE.

Jeune fille attaquée et blessée par un automobiliste à Brossard

Une adolescente de 17 ans en a été quitte pour une fracture d'une jambe et une peur bleue hier soir à Brossard après qu'un individu eut tenté de la violer et ensuite de l'écraser à l'aide de sa voiture.

L'incident qui aurait pu tourner au tragique, est survenu vers 8 h 28 hier soir, sur le boulevard Lapinière à Brossard, non loin de l'intersection de la montée Gobeil.

L'adolescente qui repose présentement à l'hôpital Charles-Lemoyne de Greenfield Park, avait quitté la métropole en direction de la rive sud, en faisant de l'autostop. Un homme qui conduisait une voiture qui lui a semblé être une Chevrolet ou une Pontiac des années 1965 à 1967, la fit monter. Boulevard Lapinière, il stoppa son automobile et lui fit des avances.

Cette dernière refusa catégoriquement et ouvrit la portière et descendit de la voiture. L'individu, un homme âgé d'environ 35 ans, fit de même et obligea l'adolescente à remonter dans la voiture, alors qu'il prenait place à ses côtés.

Résistant une fois de plus à ses assauts, elle quitta une deuxième fois la voiture, et s'est mise à courir. L'individu démarra alors et fonça sur l'adolescente lui infligeant une plaie ouverte à la cuisse, et une fracture de la jambe. La laissant pour morte, il quitta les lieux à toute vitesse. Bien que dans l'impossibilité de marcher, la jeune fille réussi à se traîner dans la boue jusqu'à la résidence la plus proche, à un mille de l'attentat, et à demander du secours.

Vol de banque évalué à $41,850

La Sûreté de Montréal enquête sur un vol de $41,850, perpétré hier matin, à la succursale de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, au 245 ouest, rue Sherbrooke.

Deux individus armés de révolvers se sont fait remettre l'argent et ont ensuite intimé l'ordre aux caissières de se coucher par terre.

Ils ont pris la fuite dans une automobile, au volant de laquelle les attendait un troisième complice. Le véhicule devait être retrouvé vide quelques minutes plus tard à l'angle des rues Clarke et Prince-Arthur.

Deux jeunes gens ont détourné un avion polonais

VIENNE (AFP-UPI) — Deux jeunes Polonais, dans la vingtaine, brandissant un pistolet-jouet et des canettes qu'ils déclaraient être chargées d'explosifs, ont contraint le pilote de l'avion de ligne polonais Varsovie-Bratislava à se détourner de sa route et à se poser à Vienne.

L'avion, un "Antonov 24" de la compagnie LOT, avait 18 passagers à son bord, y compris les deux "pirates de l'air" ainsi que quatre membres d'équipage.

Il s'est posé sur la piste de l'aéroport international de la capitale autrichienne, à 13 h. 28, heure locale, et a aussitôt été cerné par la police.

Il semble que les autorités autrichiennes aient été prévenues de cet enlèvement par un mystérieux appel téléphonique, une demi-heure avant l'atterrissage forcé de l'aérobus polonais.

C'est la deuxième "piraterie" dont la société polonaise LOT a été victime en un mois et le troisième enlèvement d'avion à survenir en Europe orientale depuis le début de l'été.

On se souvient qu'en septembre, un étudiant turc, lui aussi armé d'un revolver-jouet, avait forcé le pilote d'un aérobus turc à se poser à Sofia, en Bulgarie. Le jeune "pirate" avait été arrêté par la police bulgare et subséquemment retourné en Turquie. L'avion avait pu poursuivre sans encombre sa route vers Stamboul.

Et le 19 octobre, un aérobus turbopropulsé de la société LOT, qui effectuait la liaison Varsovie-Bruxelles via Berlin-Est, avait été contraint par deux mécaniciens est-allemands à se poser à l'aéroport Tegel dans le secteur français de Berlin-Ouest.

ESKIMO/CANADA

4 JOURS... ET C'EST TOUT!

jusqu'au 23 novembre

La plus importante exposition du genre au monde, à la Place Bonaventure!

Le Grand Nord Canadien est à la Place Bonaventure. Eskimo/Canada est la plus grande et la plus excitante exposition esquimaude qui vous révélera leur art, leurs artisans, leurs produits et vous initiera à "leur monde" fascinant.

Voyez-les à l'oeuvre

- graveurs de Povungnituk
- constructeurs de kayacs de la baie Pelly
- spécialiste en tapisserie de Fort Chimo
- projections continuelles de films de l'Office National du Film
- le récent et fantastique voyage du Manhattan
- la plus importante exposition de sculptures, gravures et tissus
- exhibits par Nordair, Bombardier et le gouvernement canadien

Un "événement entrée-libre" pour tous

FOYER L'ART DE VIVRE

Les Galeries Place Bonaventure

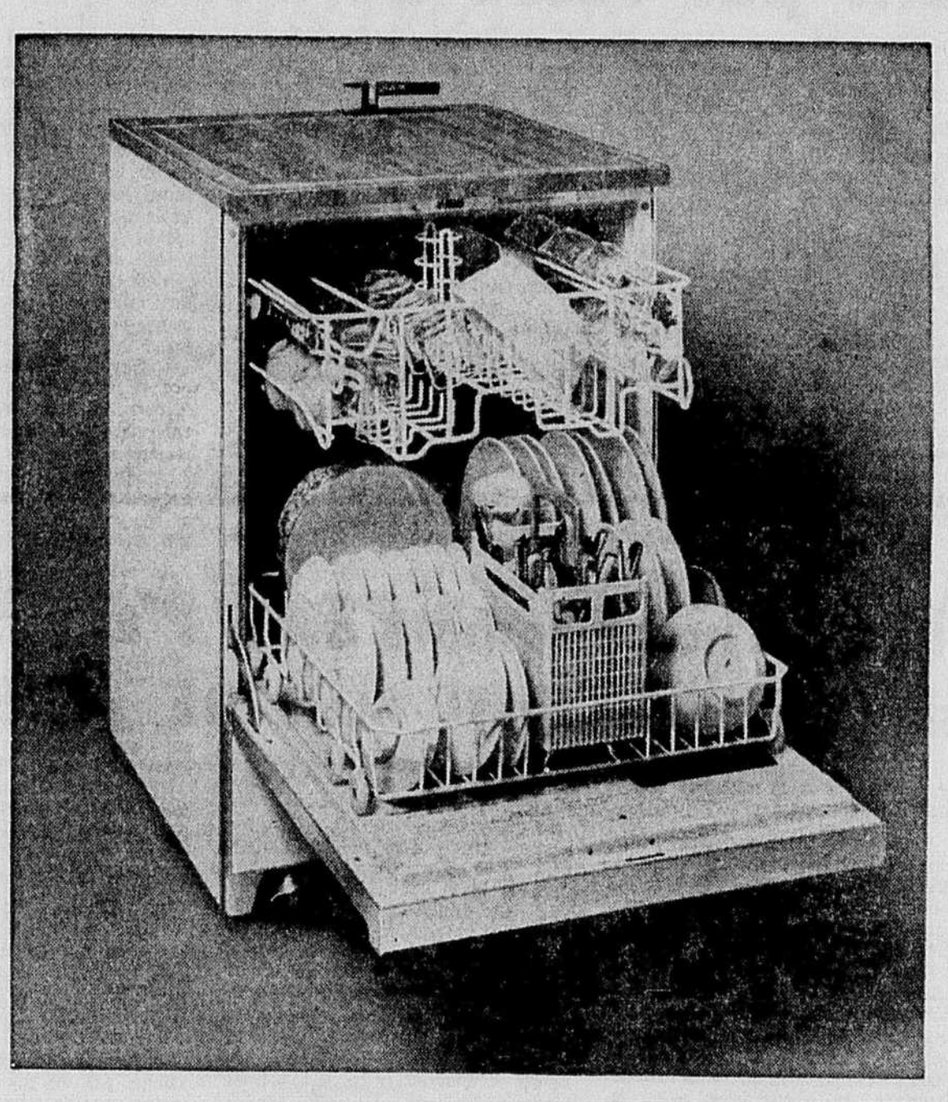

Lave-vaisselle mobile Custom Imperial de Frigidaire.

Un lave-vaisselle Frigidaire travaille dur pour vous rendre la vie plus facile.

Le détersif 'all' Vaisselle travaille dur, lui aussi.
C'est pourquoi Frigidaire met un paquet de 'all' Vaisselle dans chacun de ses lave-vaisselle neufs.

D'un doigt, vous poussez un bouton et le lave-vaisselle mobile Custom Imperial de Frigidaire se met au travail. De puissants jets d'eau se déclenchent.

Tour à tour balayeurs, dégraisseurs, laveurs, ces puissants jets d'eau arrosent toute la cuve de bas en haut, du centre, du bas, dans les coins. Les particules d'aliments sont liquéfiées pendant le cycle de lavage, puis chassées. Voilà comment fonctionne le système de lavage Super-Surge, exclusif à Frigidaire.

'all' Vaisselle, lui aussi, lave très efficacement grâce à sa formule complexe soigneusement étudiée. 'all' Vaisselle a pour tâche de vous rendre vaisselle, verrerie, coutellerie et casseroles étincelantes de propreté.

La Custom Imperial a 5 cycles de lavage, y compris un cycle où la température de l'eau s'élève à 150°—ce qui contribue à désinfecter la vaisselle.

Le *chlore* dans 'all' Vaisselle est non seulement un agent désinfectant mais il aide encore à décomposer et à dissoudre les particules d'aliments pour qu'elles ne se redéposent pas sur les verres et la vaisselle.

D'autres composants du détersif 'all' Vaisselle ont pour tâche d'adoucir l'eau et d'empêcher la formation de dépôts minéraux. Cette propriété est particulièrement appréciée dans les régions où l'eau est calcaire.

Un lave-vaisselle Frigidaire est *silencieux*, grâce à la couche d'isolant supplémentaire qui tapisse les parois et à l'enduit anti-chocs qui recouvre les paniers. Et voilà qui protège en même temps votre vaisselle!

'all' Vaisselle prend, lui aussi, grand soin de votre vaisselle. Sa formule est scientifiquement étudiée pour laver à fond—mais *en douceur!*

Le lave-vaisselle Custom Imperial est mobile et se remplit par l'avant, *ce qui vous laisse la possibilité de le faire encastrer quand vous le désirez.*

L'élégant dessus en bois de cerisier vous offre une surface de travail supplémentaire et peut servir de planche à découper.

Le lave-vaisselle Frigidaire et 'all' Vaisselle font équipe pour vous rendre la vie plus facile!

1819-1969 UN SIÈCLE ET DEMI DE TRADITION

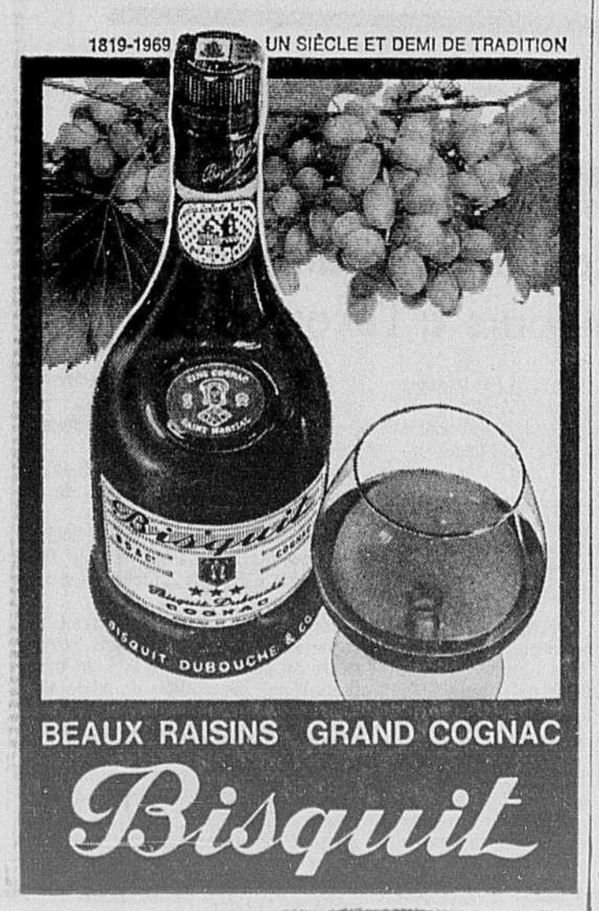

BEAUX RAISINS GRAND COGNAC

Bisquit

Le comité parlementaire sur la santé recommandera l'interdiction de la publicité du tabac sur les ondes

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le comité parlementaire de la Santé s'apprête à recommander au gouvernement fédéral de bannir complètement des ondes la publicité sur les cigarettes.

Après avoir consacré plus d'un an à l'étude des effets de la cigarette sur la santé public, le comité se prépare, apprend-on, à faire les recommandations suivantes:

— Obliger, par une loi, les manufacturiers de cigarettes à publier tous les trois mois le contenu en goudron et en nicotine de leurs produits.

— Prohiber le recours à des artifices publicitaires, genre coupons primes.

— Obliger les manufacturiers à indiquer sur les paquets de cigarettes la mention: dangereux pour la santé.

En outre, le comité veut recommander au gouvernement l'octroi de fonds importants pour financer une campagne d'information auprès du public et des écoliers sur les dangers de la cigarette.

Le comité invitera également le gouvernement à rencontrer les provinces pour explorer la possibilité de légiférer sur le contrôle de la publicité des cigarettes dans les journaux et autres publications, puisque ce domaine relève des provinces.

En même temps, le gouvernement fédéral sera prié de mettre au point, avec les provinces, un programme d'éducation populaire auprès des écoliers et des étudiants pour les mettre en garde contre l'habitude de fumer.

Le comité parlementaire de la santé, présidé par le Dr Gaston Isabelle, député de Hull, a fait une étude approfondie de tous les effets physiques de la cigarette... Il semble que son rapport final sera déposé avant Noël, ce qui permettrait au gouvernement de soumettre des projets de loi concernant l'usage et la mise en marché de la cigarette avant la fin de la session.

Il est à noter que le comité n'a pas touché les effets sur la santé de l'usage du tabac à pipe et à cigare.

Le comité doit compléter son étude d'ici quelques jours, après avoir entendu les trois derniers témoins, des experts du ministère fédéral de la santé des Etats-Unis.

Il appert que les recommandations du comité seront facilement retenues par le cabinet, le ministre de la Santé, M. John Munro, ayant déjà indiqué en désembre dernier son désir de multiplier ses efforts pour mettre le public en garde contre le danger de contracter des maladies graves dont le cancer, en faisant usage de la cigarette.

Le gouvernement dépense présentement un peu plus d'un demi-million de dollars en publicité contre les effets nocifs de la cigarette, mais on juge cette somme nettement insuffisante au ministère pour contrer les effets de la publicité payée par les manufacturiers pour vanter l'usage de leurs produits.

En dépit de l'opposition des compagnies manufacturières de cigarettes et des producteurs de tabac, il semble que le gouvernement soit disposé à retenir les principales recommandations du comité concernant le contrôle de la publicité et l'indication sur les empaquetages de la nature nocive du produit.

La prochaine enquête du comité parlementaire portera vraisemblablement sur l'usage des drogues hallucinogènes, et leurs effets sur la santé publique. Dépendant des questions qui seront déférées au comité par la Chambre.

Le Dr Gaston Isabelle, qui a présidé la commission parlementaire tout au long de l'enquête sur les effets de la cigarette, a été réélu à l'unanimité à la présidence du comité.

Opposition au règlement contre les manifestations

Le comité ouvrier de St-Henri fait savoir qu'il endosse la position politique adoptée par le Front de libération populaire au sujet du règlement adopté la semaine dernière par le gouvernement municipal sur la restriction des assemblées publiques et des manifestations populaires.

Le FLP soutient que le règlement veut tout mettre en oeuvre pour protéger l'administration contre la population, tent à protéger la haute société. Il affirme qu'il n'a pas l'intention d'obéir à cette loi "fasciste".

Chaque prisonnier coûte $6,000 par année

Une étude récente révèle que la population de nos prisons coûte aux payeurs d'impôts canadiens plusieurs dizaines de millions de dollars annuellement.

M. Bernard Lebel, criminologue, déclarait hier, devant les membres du club Kiwanis-Maisonneuve réunis au restaurant Le Sambo, que chaque adulte qui passe un an derrière les barreaux coûte $6,000 à la société.

Cette seule constatation, estime-t-il, devrait suffire à intéresser les citoyens responsables à la prévention du crime.

Il y a un peu plus d'un mois, désireuse d'étouffer la délinquance juvénile, la ville de Montréal mettait un local à la disposition d'un groupe de jeunes gens qui éprouvent de la difficulté à s'adapter à la société actuelle. Ce local, baptisé club La Caserne, situé au 3610, rue Hochelaga, est administré par quelques responsables, dont le criminologue Bernard Lebel, qui s'intéressent à la jeunesse, plus particulièrement celle qui se tient en "gang" comme les motards.

Régulièrement, ces adolescents qui ne sont pas acceptés dans les organisations des loisirs de paroisse, se réunissent à la Caserne, où ils peuvent se livrer à leurs loisirs préférés.

"On a souvent conclu que ces "gangs", de motards ou autres, étaient irrécupérables. Mais ce n'est pas le cas, de souligner le conférencier, qui ajoute que l'on s'est même rendu compte que ces jeunes gens avaient un potentiel d'imagination assez extraordinaire. Ils ont eux-mêmes réaménagé le local à leur goût."

Actuellement, les jeunes peuvent jouer au hockey de salon, pratiquer le karaté, jouer au ping-pong ou encore se durcir les muscles dans la salle des poids et haltères.

Deux choses seulement leur sont interdites, de dire M. Lebel. C'est le "necking trop avancé avec leur main" et la drogue... et éventuellement la boisson.

Il s'agit d'un travail qui demande énormément de patience, de dire le conférencier, mais "ça marche très bien. Au tout début nous étions une vingtaine, maintenant nous sommes 80 et les jeunes commencent à en amener d'autres."

Une autre évasion

Un autre détenu a réussi à s'évader hier soir de l'Institut Leclerc du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, à Laval.

Les autorités de l'institution ont constaté la disparition de Pierre Lepage, 26 ans, de Courville, comté de Montmagny, vers 6 h 50 hier soir, lorsqu'ils ont effectué l'un des nombreux décomptes de leurs pensionnaires.

Le détenu purgeait une peine de 30 mois d'emprisonnement pour vol et devait être libéré dans une dizaine de mois.

La police ne le considère pas comme dangereux.

Deux accidents : deux morts

Une fillette de 11 ans, du 155, boulevard Lapierre à Saint-Emile, dans la région de Québec, a été mortellement heurtée par une automobile hier vers 18 h. 50, non loin de la demeure de ses parents.

Vers 21 h. sur la route nationale 6, à Nouvelle-ouest, dans le comté de Bonaventure, un automobiliste a perdu la vie dans son automobile après avoir perdu la maîtrise de son véhicule. La victime a été identifiée comme étant M. Claude Bossé, 27 ans, de Cross Point dans le comté de Bonaventure.

vente de liquidation
à
LA CENTRALE DU LIVRE
260 OUEST rue FAILLON, Montréal — En face du parc Jarry
remise de
40%
littérature générale, philosophie, pédagogie, psychologie, histoire, canadiana, livres de poche et livres d'enfants
Du lundi au vendredi, de 9 h a.m. à 17 h. (5 h p.m.)
(OUVRE EXCEPTIONNELLEMENT)
le jeudi, 20 novembre jusqu'à 21 h (9 h p.m.)
le samedi, 22 novembre de 9 h 30 a.m. à 15 h (3 h p.m.)
Vente exclusivement au comptoir; les commandes téléphoniques ou postales ne pourront être acceptées.

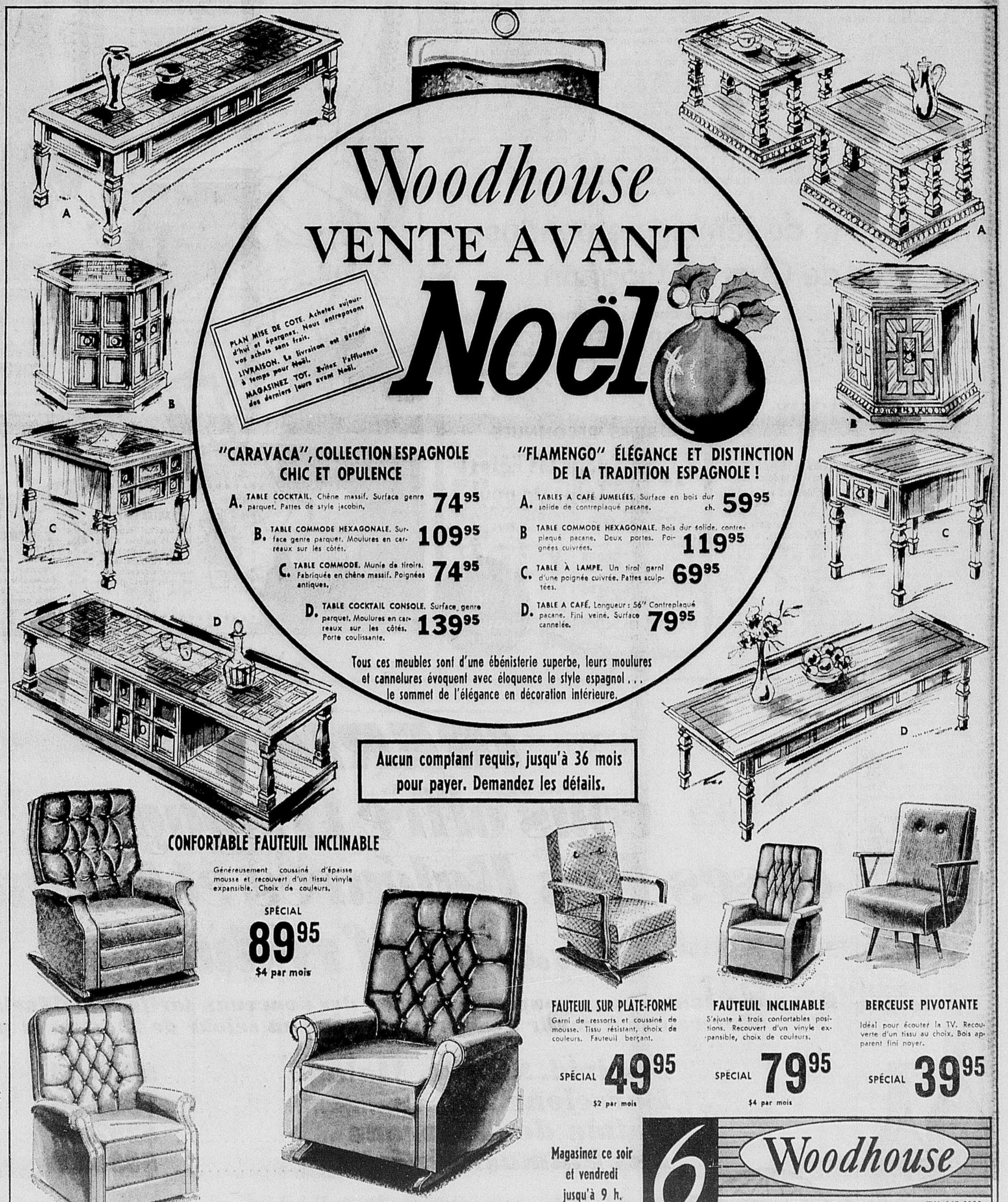

Comparution, à l'hôpital, d'un présumé faussaire... amnésique !

Un individu de 31 ans, qui n'a pu dire son adresse à la police, mais dont on sait tout de même le nom principal (Louis-Philippe Pelletier) et quelques alias à consonnance anglaise, a comparu devant le juge Guy Guérin, hier, à l'hôpital Saint-Luc.

Mais non sans anicrocne, au dernier moment.

Alors que le tribunal s'amenait sur place avec le greffier Omer Pion, un médecin entrait également dans la chambre pour faire subir au patient certains examens spéciaux.

Qui allait avoir la préséance?

L'homme en blanc, ou l'homme en noir?

La "garde-en-chef fut évidemment appelée, qui tenta de prononcer son propre jugement, la santé du malade devant nettement passer avant les impératifs de la justice et les désirs de la police.

Après quelques minutes, toutefois, les choses se tassèrent, on se rangea de chaque côté du lit, la faculté à droite, la magistrature à gauche, et le prévenu fut accusé d'avoir paraphé des chèques (évidemment faux) pour un montant dépassant trente mille dillars, ces derniers mois.

Il fut également accusé d'avoir été en possession, au moment de son arrestation, de 313 faux billets de cent dollars.

Pour toute réponse, le prévenu demanda tout d'abord à savoir où on l'avait appréhendé.

Car il semble qu'il soit présentement atteint, entre autres maladies, d'une crise assez sérieuse d'amnésie.

Il déclara ensuite qu'il aurait bien besoin d'un avocat, pour se décider à enregistrer un plaidoyer dans un sens ou dans un autre.

Le juge Guérin convint qu'il serait convenable que l'Assistance judiciaire lui vienne en aide.

Il ajourna donc son enquête au 26, en ordonnant par ailleurs au greffier (eu égard au présent état de l'inculpé, qu'un garde surveille constamment dans sa chambre d'hôpital) d'alerter L'A.J. dans les plus brefs délais.

Et le malade Pelletier fut prestement remis aux soins de ses médecins et de ses infirmières.

les tribunaux

Un juge, un avocat, un oncle se penchent sur le sort d'un coupable

par Maurice MORIN

Le juge Guy Guérin, Me Nikita Tomesco et l'oncle d'une jeune homme de 19 ans, Jacques Lefebvre, coupable d'un vol d'accumulateurs et d'une automobile d'une valeur de $300, ont tout mis en oeuvre, hier après-midi, pour permettre à ce jeune homme de reprendre le droit chemin... dans la vie.

Et s'il ne respecte pas les conditions que le juge Guérin lui a imposées pour une période de deux ans et s'il fait fi de la confiance que le tribunal place en lui, eh bien, le tribunal a déclaré qu'il se montrera d'une grande sévérité.

Ce jeune homme était en instance de procès pour le vol d'accumulateurs et ce procès devait se poursuivre hier, mais, entre-temps, la police l'appréhendait pour le vol, cette fois-ci, d'une vieille automobile.

Voulant en finir avec la justice et manifestant le désir de faire mieux à l'avenir, le jeune homme décidait de se reconnaitre coupable aux deux accusations.

Et immédiatement après, Me Tomesco entrait en scène pour expliquer au tribunal que si le jeune homme, son client, était sur la mauvaise pente, c'était le résultat... "de parents qui ne s'entendaient plus".

Il réclama donc la clémence du tribunal. Il fit observer qu'un oncle du jeune repentant était disposé à en prendre charge en lui assurant un gite ainsi que le couvert et s'engageait à le bien guider vers un avenir plus serein.

Et le tribunal, de son côté, affirma qu'il était prêt à placer toute sa confiance en lui et à lui imposer une "sentence suspendue" à condition qu'il ne démérite pas de cette confiance et qu'il reprenne le chemin des honnêtes gens".

Ce que le jeune homme promis. Et une fois le mois pendant dix mois, il devra se présenter devant le juge Guérin et faire part de son comportement.

VENDREDI — SAMEDI — DIMANCHE
AYEZ VOTRE PROPRE COMMERCE

EXPOSITION
DE
MONTREAL
DE
FRANCHISES
et PLACEMENTS

Les 21, 22, 23 novembre

Place Bonaventure
(Mezzanine sud)

- Ne manquez pas la plus importante exposition d'offres de franchise pour personnes désirant s'établir à leur compte.
- Voyez les étalages et renseignez-vous auprès de plus de 50 directeurs de franchises sur les occasions exceptionnelles offertes aux résidents de Montréal, Sherbrooke, Trois-Rivières, Québec, Ottawa, Toronto et autres marchés canadiens.
- Visitez l'exposition des franchises. Seulement un dollar; entrée libre pour les enfants. Ce sera peut-être une nouvelle partance pour vous. Séminaires gratuit samedi et dimanche.

Approuvé et sanctionné par The Canadian Franchise Association

HEURES : VENDREDI et SAMEDI : MIDI A 9 H.
DIMANCHE : MIDI A 7 H.

Des franchises commerciales profitables seront offertes dans les domaines suivants : Produits et services automobiles. Produits de beauté et cosmétiques. Accessoires de bijouterie. Etalages floraux. Systèmes avertisseurs anti-vol. Boutiques de robes. Systèmes commerciaux et comptables par ordinateurs. Machines distributrices. Marchés rapides pour aliments. Aliments à emporter. Location d'autos. Nettoyage à sec. Services d'extermination. Vestiaires. Agences d'embauchage. Fabrication et impression d'enseignes. Initiation à la vente. Service de réponse. Service d'aide temporaire. Réparation de vinyle. Améliorations domiciliaires. Patrons pour confection de robes à domicile. Accessoires pour hommes, et autres.

MAGASIN-ENTREPÔT Valiquette
VILLE D'ANJOU

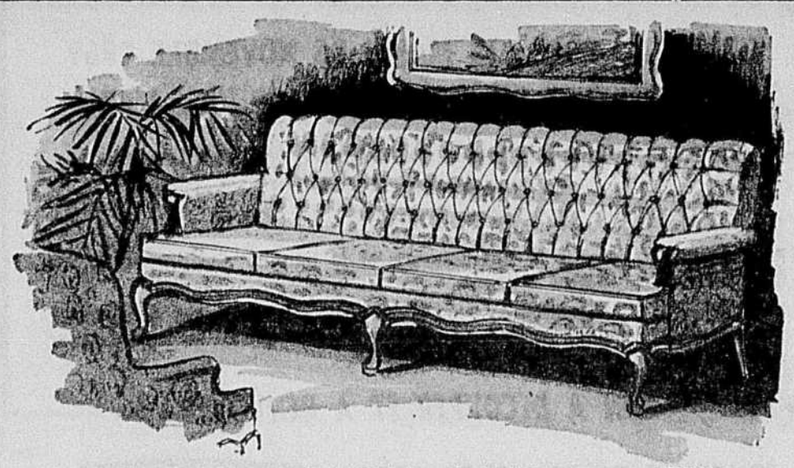

Léger supplément pour livraison

Sofa de 87" de long, Provincial français, recouvert de tissu turquoise ou bronze, fini "cerisier". Rég. 229.
Fauteuil de même description, rég. 99.
SPECIAL 159.
SPECIAL 79.

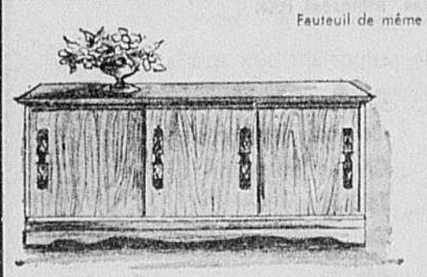

Bahut de 63" de long — 3 portes coulissantes, divisé en 3 compartiments avec une tablette de chaque côté, noyer.
SPECIAL 54.

Table à café, 48" de long, 20" de large, style provincial français, dessus cerisier, fini fruitwood.
Table de bout 28.95
Table étagère 30.95
SPECIAL 37.95

Les économies valent le déplacement. L'opération peu coûteuse d'un entrepôt vous fait bénéficier de marchandises à très bas prix.

Ouvert de 10 h. a.m. jusqu'à 5 h. p.m. Ouvert le jeudi et le vendredi soirs jusqu'à 9 h. p.m. — Samedi 10 h. a.m. à 5 h. p.m.

COMMENT S'Y RENDRE :
A 2 milles à l'est des Galeries d'Anjou dans le parc industriel, entre boul. Métropolitain et Henri-Bourassa, prenez la rue Ray-Lawson et virez à l'ouest sur la 4e Avenue jusqu'à la rue Secant.

Entrepôt N. G. VALIQUETTE, Ville d'Anjou
10801 SECANT — TEL. : 352-8560

VENTE DE PNEUS D'HIVER ATLAS

WEATHERGARD "S" 23.88† F78-14 ou 15 (775-14 ou 15) à flanc noir

GRIP SAFE D'HIVER 18.88† (775-14 ou 15) à flanc noir

Weathergard "S"—un pneu destiné aux automobilistes qui roulent beaucoup et qui en veulent beaucoup pour leur argent □ Millage de 40% supérieur à celui du Grip Safe d'hiver □ 4 plis de robuste nylon Dupont □ Le profil large et bas de la série 78 □ Rainures qui se nettoient d'elles-mêmes et gardent tout leur mordant, même dans la tempête.

WEATHERGARD 'S'		
Format (4 plis)	Prix de vente, flanc noir †	Prix de vente, flanc blanc †
520-10	$20.88	—
550-12	20.88	—
550-13	20.88	—
600-13	20.88	23.38
650-13	20.88	23.38
700-13	20.88	23.38
645-14	20.88	23.38
695-14	20.88	23.38
560-15	20.88	23.38
685-15	20.88	23.38
*E78-14 (735-14)	23.88	26.38
*F78-14 (775-14)	23.88	26.38**
E78-15 (735-15)	23.88	26.38
*F78-15 (775-15)	23.88	26.38**
G78-14 (825-14)	26.88	29.38**
H78-14 (855-14)	26.88	29.38
G78-15 (825-15)	26.88	29.38**
H78-15 (855-15)	26.88	29.38
J78-14 (885-14)	—	29.38
J78-15 (855-15)	—	29.38
K78-15 (900-15)	—	29.38

*Également offerts en 8 plis à $5.00 de plus le pneu.
**Également offerts avec bande rouge aux prix des flancs blancs jusqu'à épuisement des stocks.

Grip Safe d'hiver—un pneu d'une très bonne valeur pour les gens qui conduisent beaucoup en ville □ Carcasse robuste et sûre: 4 plis de nylon Dupont □ Semelle de 5½ pouces de largeur et de 14/32 po. d'épaisseur qui mord dans la neige.

GRIP SAFE D'HIVER		
Format (4 plis)	Prix de vente, flanc noir †	Prix de vente, flanc blanc †
650-13	$15.88	$18.38
775-14	18.88	21.38
775-15	18.88	21.38
825-14	21.88	24.38
825-15	21.88	24.38

†Chez tous les détaillants-participants Esso, tant qu'il y en a.

ANTIGEL ESSO-RAD

2.95 LE GALLON
Payez...emportez
Esso

Différez vos paiements en vous servant de votre carte de crédit Esso.

CAHIER No 2 / PAGES 21-28 **la presse** BANDES DESSINEES / LOISIRS

MONTREAL, JEUDI 20 NOVEMBRE 1969 — 85e ANNEE — No 270

Les francophones de la Petite Bourgogne veulent leur "centre communautaire"

par Louise COUSINEAU

Alors qu'à la Petite Bourgogne les francophones constituent 70 pour cent de la population, ils n'ont pas de centre communautaire en titre. Et celui qu'ils utilisent, ils sont actuellement menacés de le perdre.

Du côté anglophone, il y a deux centres communautaires: Tyndale House et le Negro Community Center.

La population francophone du quartier utilise depuis quelques années le presbytère de la paroisse Sainte-Cunégonde comme centre de ses activités. Les prêtres de la paroisse n'y habitent plus, ayant préféré un logement du quartier.

Pour continuer à se servir du presbytère, les citoyens devront combler un déficit de $10,000. Ils n'ont pas cet argent.

Une partie des locaux du presbytère sont loués à la Société des Services sociaux aux Familles, à la fabrique et aux Family Services. Ces trois organismes paient en tout $5,000 de loyer. Or, il faut $15,000 pour faire fonctionner l'immense presbytère.

L'édifice sert actuellement à quelque 400 personnes qui y viennent pour diverses raisons: cours, comités de loisirs, de parents, d'éducation des adultes, de jeunes travailleurs, de citoyens, groupes de clients de diverses associations, cercle culturel et littéraire. Le presbytère abrite également une garderie d'enfants pour la population du quartier.

C'est au presbytère de Ste-Cunégonde que sont nées des initiatives qui font école dans d'autres groupes de citoyens: comités de citoyens oeuvrant dans le domaine de l'habitation, magasin de vêtement à prix très bas, association de clients de la Saint-Vincent-de Paul qui a pris ses propres affaires en main, camp familial et comité des citoyens de l'hôpital de Saint-Henri, qui fait échec à la Corporation de l'hôpital depuis le début en exposant les véritables besoins de la population.

S'ils n'obtiennent pas $10,000, où se réuniront les citoyens? Selon une citoyenne du quartier, le montant devrait être fourni par la Ville de Montréal, qui promet depuis longtemps un centre communautaire dans le quartier. Mais à défaut de cette contribution, on ne voit pas pourquoi une fondation, une compagnie ou une association ne combleraient pas le déficit.

Les paroissiens, qui commencent à chercher des bailleurs de fonds, ne sont pas encore découragés. Avec un certain humour, ils déclarent: "$10,000, après tout, c'est le prix d'un congrès sur la pauvreté".

Westmount: des professionnels s'engagent dans la contestation d'un projet de rénovation

par André BEAUVAIS

M. Jacques Bernier, commissaire de la Société d'habitation du Québec, n'a pas eu la partie facile mardi soir lors d'une rencontre avec un groupe de citoyens de Westmount pour discuter du projet de rénovation du secteur délimité par les rues Saint-Antoine, Brookes, Green et Selby. M. Bernier a eu à répondre à des questions précises, et très nombreuses, qui lui étaient posées principalement par MM. Fernand Leclaire, spécialiste en électronique, chef de file des protestataires, Norbert Schoenauer, urbaniste et architecte, Joseph Baker, architecte, et Mark Zannis, sociologue. Aux dires des gens qui participaient à ce forum, M. Bernier se débattait "comme un diable dans l'eau bénite".

Ces professionnels ont décidé de faire front commun contre le projet du conseil municipal de démolir les quelque 120 maisons du quadrilatère, projet qui a été endossé par la Société d'habitation du Québec et ratifié par le ministère des Affaires municipales, "parce que, disent-ils, nos maisons tiennent bien le coup et nous ne voulons pas quitter Westmount".

Mardi, M. Bernier a mis le feu aux poudres quand il a déclaré que "si l'on regarde ces maisons avec des yeux de Westmount, elles ne sont pas acceptables, mais si on les regarde avec des yeux de Saint-Henri, elles sont très acceptables". Sur ce, M. Fernand Leclaire a dit que les besoins des gens de Saint Henri sont beaucoup plus urgents que ceux de Westmount et que le gouvernement "devrait plutôt dépenser des sommes considérables à Saint-Henri". Et M. Leclaire a lancé des accusations à l'endroit de la Société d'habitation et du conseil municipal, soit "d'avoir détourné les méthodes de procédures inscrites dans la Loi de la Société pour faire passer ce projet de $1,917,830 au plus sacrant". Il explique d'ailleurs que "c'est la raison pour laquelle on a assisté à des activités soudaines au début de novembre entre Westmount et Québec... sans qu'il n'y ait aucune consultation des propriétaires et locataires concernés".

Qu'entend faire ce comité de citoyens de Westmount-en-bas? M. Leclaire laisse entendre que des démarches sont faites actuellement pour "dénicher" un conseiller juridique qui s'intéresserait à cette cause. Le groupe qui habite la "zone grise" de Westmount envisage attaquer le projet sur deux fronts: l'article 3 de la Loi de la Société qui stipule que les projets doivent favoriser l'acquisition de propriétés par les citoyens et l'article 39 qui oblige les responsables d'un projet à prévoir le relogement des familles déplacées.

M. Leclaire précise: "Actuellement, on ne prévoit rien. Mardi soir, le conseil a adopté une résolution qui veut dire en somme que le conseil prévoiera le relogement quand nous serons délogés."

La chrétienté, dans ses dimensions externes, est en régression aux Etats-Unis

NEW YORK (PAf) — Dans ses dimensions externes, la chrétienté, aux Etats-Unis, est en régression.

L'appartenance à l'Eglise et l'assistance aux offices religieux va en décroissant. D'autres signes avant-coureurs du déclin de l'influence de l'Eglise apparaissent un peu partout, non seulement aux Etats-Unis, mais dans le monde.

De l'avis de nombreux théologiens, les croyants seraient destinés à ne plus être, dans un avenir pas tellement lointain, qu'une faible minorité. "L'ère de la chrétienté est terminée, déclare le révérend Eugene Carson Blake, secrétaire général du Conseil mondial des Eglises. Nous arrivons à l'âge de la sécularisation, et le conept d'une Eglise dolinant la culture oudominant le gouvernement est révolu. C'est irrévocable."

Cependant, une image nouvelle semble émerger parmi de nombreux penseurs chrétiens: celle d'une "Eglise-servante", qui travaillerait simplement au bien des hommes sans exercer d'autorité sur leurs institutions. Ce serait, pensent ces penseurs, l'Eglise de l'avenir.

Fin de la chrétienté?

"Les faits sont les suivants: les chrétiens, actuellement, sont dépassés, distancés par les événements," écrivait un théologien anglican, le révérend Howard A. Johnson, après in périple autour du monde pour étudier le statut de la chrétienté.

"A moins que des contre-forces soient mises en mouvement, la chrétienté est vouée à se rétrécier de plus en plus et à devenir un mouvement minoritaire dont la capacité d'influencer la culture et l'histoire ira toujours en diminuant."

Un rapport des Nations unies faisait observer que les chrétiens, au début du siècle, formaient un tiers de la population mondiale, tandis qu'ils n'en forment maintenant que 25 pour cent. Ce mouvement décroissant réduirait cette proportion à 22 pour cent d'ici la fin du siècle.

Bien plus, Mgr Odd Hagen, de Stockholm, l'un des dirigeants du Conseil méthodiste mondial, a déclaré récemment qu'une projection des chiffres obtenus lors des derniers sondages indique que "seulement neuf pour cent de la population mondiale, d'ici l'an 2,000, se définira comme chrétienne".

Le Pape appuie la nouvelle liturgie de la messe

CITE DU VATICAN (AFP) — "Le nouveal rituel de la messe marquera une ère nouvelle dans la vie de l'Eglise", a déclaré Paul VI dans une allocution à l'occasion de son audience hebdomadaire.

Ainsi, le souverain pontife a, selon les observateurs, rejeté implicitement, mais clairement, l'appel que lui avaient adressé les cardinaux Alfredo Ottaviani, ancien secrétaire de la congrégation du Saint-Office, et Antonio Bacci. Ceux-ci avaient dénoncé violemment le nouvel "Ordo Missae", avec l'appui des "traditionnalistes", qui lui reprochent d'être entaché d'hérésie ou d'inciter à l'apostasie.

"Il ne s'agit pas d'un acte arbitraire, a précisé le pape. Il ne s'agit pas d'une improvisation due à quelque dilettante. Il s'agit d'une loi pensée par des experts autorisés de la liturgie sacrée, longuement étudiée et débattue, que nous ferons bien d'accueillir avec un joyeux intérêt et d'appliquer ponctuellement, dans une observance universelle. Cette réforme met fin aux incertitudes, aux discussions, aux arbitraires abusifs".

"Mais, a précisé le souverain pontife, qu'il soit bien clair qu'il n'y a rien de changé dans la substance même de notre messe traditionelle. (....) La messe est, et reste, la commémoration de la dernière cène du Christ dans laquelle le Seigneur a changé le pain et le vin en son corps et en son sang".

Ouverture du 1er magasin libre-service de la RAQ

L'ouverture officielle du premier magasin libre-service de la Régie des alcools du Québec, dans la région de Montréal, aura lieu demain matin, vendredi, à 11 heures, au 5600, boulevard Henri-Bourassa, place Levasseur, à Montréal-Nord.

A cette occasion, une brève cérémonie aura lieu en présence de MM. Roger Laverdure, directeur général et président du conseil d'administration de la Régie, Paul-Emile Sauvageau, député, qui représentera le ministre des Finances du Québec, et Yves Ryan, maire de Montréal-Nord.

Les heures ouvrables de ce magasin seront les suivantes: lundi, 13 h. à 18 h.; mardi, mercredi, jeudi, 10 h. à 18 h.; vendredi, 10 h. à 21 h. 30; samedi, 9 h. à 17 h.

$400,000 pour le temps supplémentaire des policiers de la ville de Montréal

importantes", puis à "la représentation des policiers, même en dehors de leurs heures régulières de travail", devant les tribunaux.

D'autre part, le comité exécutif a aussi autorisé une dépense de $99,792 en vue de l'achat de 60,000 verges cubes de terre franche (arabe). Sources de prélèvement: Saint-Léonard, Anjou et district de Rivière-des-Prairies.

La Ville achètera également 150,000 verges carrées de tourbe cultivée au coût total de $37,500.

Enfin, la Ville a accordé deux contrats, au montant total de $55,033.28, concernant l'achat de chemises destinées aux pompiers.

Siégeant hier, à l'hôtel de ville de Montréal, le comité exécutif a autorisé une dépense de $400,000 relativement au temps supplémentaire "exécuté ou à être exécuté par des policiers de la ville du 17 octobre au 30 novembre 1969".

La décision concerne plus précisément 2,200 officiers et agents de police.

Le surtemps a trait, d'après un rapport, à "la surveillance générale et préventive, selon les besoins, pour la protection du public et de la propriété", à "la poursuite d'enquêtes urgentes et

Du Nouveau au 6822 St-Hubert
Disk-O-Fusion
25 000
DISQUES FRANÇAIS ET ANGLAIS EN VENTE A DES PRIX DERISOIRES. CAPITOL — COLUMBIA DECCA — RCA — LONDON ET TOUS LES AUTRES.
ROCK—JAZZ—WESTERN—CLASSIC
CONNIE FRANCIS — LONG JEU A UN PRIX DERISOIRE 19¢
GROUPE II — ORD. $3.98 79¢
GROUPE III — ORD. $4.98 99¢
GROUPE IV — ORD. $5.95 $1.29
GUITARES — REG. $17.95 $11.79
PALMARES — L'ENDROIT IDEAL POUR VOS 45-TOURS 71¢
SPECIAUX D'OUVERTURE
REG. $5.29 $1.91 LIMITE 1 PAR CLIENT
• VICKY — Zoom sur Vicky
• YVON DESCHAMPS — L'argent ou le bonheur
• GINETTE RENO — A la Comédie Canadienne 1969
• MIREILLE MATHIEU — La première étoile
• ENGELBERT HUMPERDINCK — "Engelbert"
• JOE COCKER — Volume II
• THE MAMAS & PAPAS — 16 grands succès
• LED ZEPPELIN — Volunteers
LA BOUTIQUE POUR TOUS VOS GOUTS EN MUSIQUE
Disk-O-Fusion 6822 St-Hubert

VOTRE CHAPEAU... COLLECTION
Biltmore DOBBS

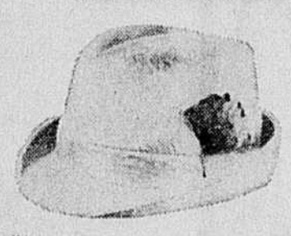

"Apex" au fini lama $20.00

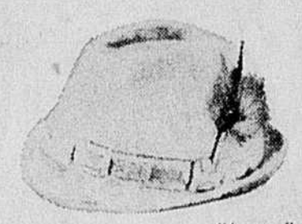

"Jasper" au fini brossé $25.00

"Grand Galrie" au fini castor $30.00

"Alouette" au fini silcama $18.95

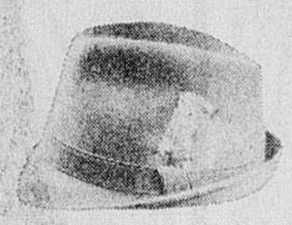

"Woodbine" au fini peluche $13.95

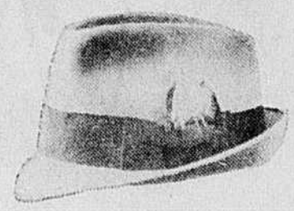

modèle classique $9.95 à $25.00

Les toutes nouvelles teintes dans tous les modèles illustrés ainsi que dans plusieurs autres modèles non illustrés tour de tête 6½ à 7⅝.

Vos initiales gravées en lettres d'or gratuitement

Nous honorons la carte CHARGEX

Un cadeau toujours apprécié! Un certificat-cadeau-chapeau de $10 à $35 dans une boîte miniature contenant un chapeau miniature.

AJUSTEMENT RAPIDE ET GRATUIT

VÊTEMENTS ET CHAUSSURES POUR HOMMES ET GARÇONS
Bevet

CENTRES D'ACHATS

GALERIES D'ANJOU 353-6310 — ROCKLAND 735-5441 — DOMAINE 254-3543

Pour hommes de forte taille ou très grands;
2567 est, ONTARIO — 527-3601 (vis-à-vis métro Frontenac)

CHOIX INCOMPARABLE — SERVICE IMPECCABLE

Morgan * votre * magasin * d'un * Joyeux * Noël *

COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

VENTE

Cadeaux personnels glanés dans les rayons des articles de toilette et tout chargés de Voeux de bonheur à l'occasion de la belle Fête de Noël. Au moment où approche le grand jour, Morgan vous les propose à prix intéressants et souvent très réduits.

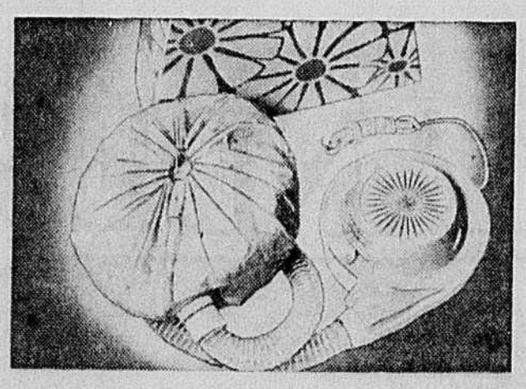

A. Sèche-cheveux General Electric

Vraiment pratique, car il permet une mise en plis rapide. Bonnet double. Trois allures de chaud et une de froid. Livré dans un bel étui fleuri avocat/orange sur blanc. Cordon attenant, six pieds de longueur; 400 watts, 120 volts, 60 cycles, courant CA seulement. **Prix spécial** 14.89

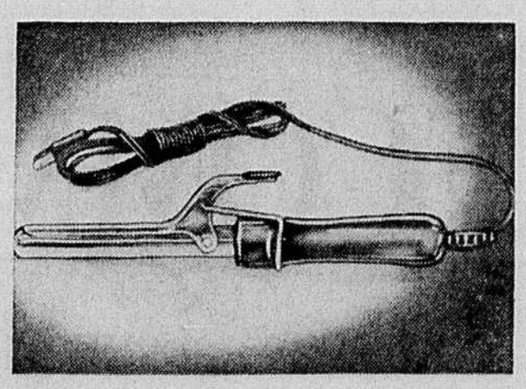

F. Fer à friser électrique Curl'nGo

L'art d'une mise en plis digne d'un coiffeur. Chaleur continue contrôlée. Fil isolé de caoutchouc, longueur 6 pieds 25 watts, 120 volts. Approuvé par le CSA. 12.99 **Ord. 14.95**

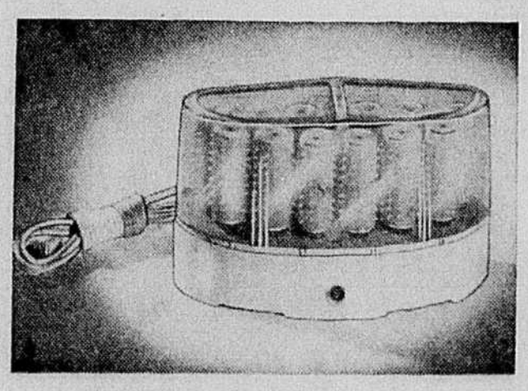

B. Bigoudis chauffants Solary

Dernière nouveauté pour modeler à sec votre chevelure. Grand modèle comprenant 16 rouleaux présentés sur plateau. Vous obtenez des boucles souples et soyeuses en un clin d'oeil. C'est l'article indispensable à toute femme. **Prix spécial** 12.89

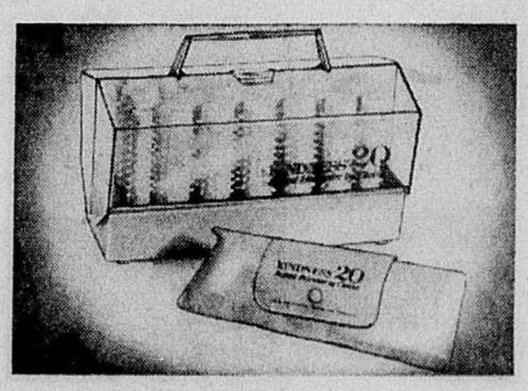

*G. Bigoudis hair setter chauffants Kindness 20 de Clairol**

Indispensables chez vous en voyage! Permet de réaliser soi-même les plus belles coiffures et de maintenir les mises en plis. Quatre grosseurs de rouleaux avec clips. Recommandés pour postiches. 110-120 volts, 60 cycles. C.A. 24.99 **Ord. 29.95**

*Marque déposée

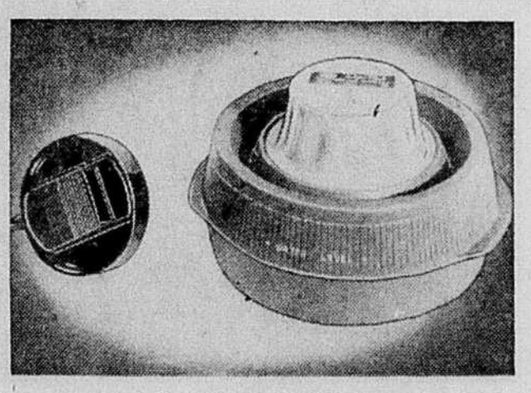

C. Saturateur/humidificateur

Particulièrement efficace. Parfait pour humidifier l'air sec de nos maisons surchauffées, l'hiver. En changeant d'élément il devient un vaporisateur recommandé pour combattre les rhumes, la congestion des voies respiratoires, les allergies. 15.89 **Ord. 19.95**

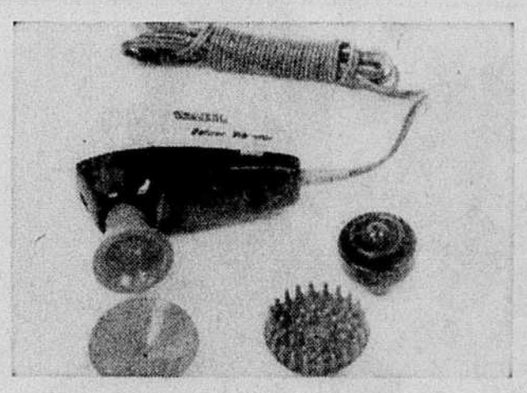

H. Vibro-masseur Deluxe Whol

Pour stimuler, rafraîchir, vivifier. Accessoires spéciaux: éponge faciale, masseur globulaire, disque dur, brosse en caoutchouc. Cadeau apprécié. 11.99 **Ord. 14.95**

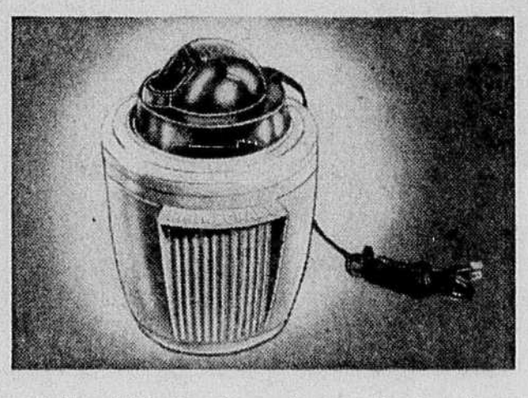

D. Humidificateur/vaporisateur Hankscraft

Humidifie et vaporise... très efficace pour combattre les rhumes, la grippe et l'asthme. Assainit l'air des pièces surchauffées et empêche l'assèchement des meubles et des plants. Arrêt automatique quand l'eau est épuisée. Contenant incassable, remplissage facile. 5.49 **Ord. 6.95**

J. Coussin chauffant H B C

Coussin électrique qui par la conception de son montage offre la meilleure sécurité possible. Commande à boutons-poussoirs. Repond aux normes fixées par le CSA. 3.49 **Ord. 4.95**

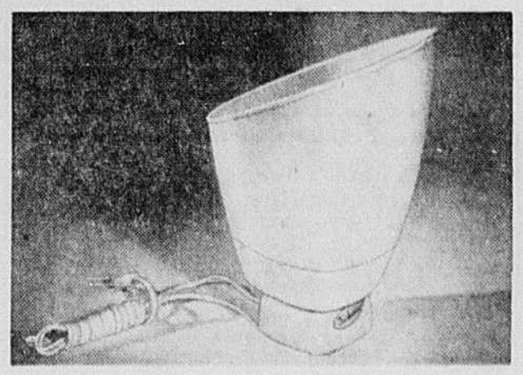

E. Sauna facial "Solary"

Pour être belle, très belle, prenez soin de votre épiderme. Le sauna Solary est tout indiqué: • Il nettoie la peau en profondeur • Il vivifie l'épiderme • Il donne une sensation de fraîcheur et de détente • Il resserre les pores et dissimule les rides • Il stimule la circulation • Courant alternatif 110-120 volts. 9.99 **Prix spécial**

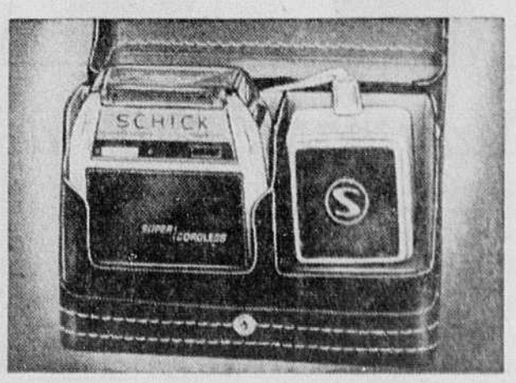

K. Rasoir électrique sans cordon World-Wide 'Schick'

C'est le rasoir de voyage. Caractéristiques importantes, prix exceptionnel. • Lames auto-aiguisantes en acier inoxydable • Moteur puissant, silencieux, rasage de très près • Commandes très accessibles selon le type de barbe et de la peau • Tondeuses pour pattes et moustache. Utilisation et recharge sur courant alternatif 110-120 ou commutateur bivoltage sur adaptateur de courant, change le voltage pour emploi dans le monde entier. 25.89 **Prix spécial**

Téléphoner à 842-6261

ARTICLES DE TOILETTE, RAYON 26, AU REZ-DE-CHAUSSEE, CENTRE-VILLE. — AUSSI DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

BON MARCHÉ

CENTRE-VILLE, AU NIVEAU DU METRO

Elégants complets en draps pure laine

VENTE $46

Modèle classique, veste à devant droit, trois boutons, fente au dos ou modèle à 2 boutons et fentes latérales. Pantalon de coupe droite, taille d'un maintien parfait, pli permanent. Choix de tons à la mode: des bleus, gris, verts, or ou bruns. Rayures, carreaux Prince-de-Galles, carreaux fenêtres et quadrilles estompés. Tailles 36 à 46, ordinaire, 36 à 42 courte: 40 à 46 élancée.

Pantalon supplémentaire **8.00**

Pas de commandes postales ni téléphoniques

Pardessus d'hiver en draps de laine

VENTE $39

Collection de bon goût à prix modique. Modèles à devant droit ou croisé, manches raglan ou mi-montées. Styles et coloris du dernier cri; marine, gris, fusain ou brun. Tons unis, tweeds. Tailles 36 à 44 ordinaire; 40 à 46 élancée dans le lot.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

Ensemble chemise cravate et pochette

VENTE 5.99

Chemise en tissu mixte 65% Dacron* et 35% coton, sans repassage, laver et sécher à la machine. Col "California" manchettes doubles. Tons foncés unis: or, vert, bleu ou framboise. Tailles 14 à 17. Une idée formidable de cadeaux à offrir à un ami ou à soi-même.

*Marque déposée

Téléphoner à 842-6261

BON MARCHE, VETEMENTS POUR HOMMES, RAYON 956, AU NIVEAU DU METRO, CENTRE-VILLE

HEURES D'OUVERTURE

CENTRE-VILLE, Square Phillips, rue Ste-Catherine 842-6261 — 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9h

DORVAL, au centre commercial, 631-6741 — 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

ROCKLAND, au centre commercial, 739-5521 — 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

BOULEVARD, au centre commercial, 728-4571 — 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

SNOWDON, 5343 Chemin Reine-Marie, 844-2811 — 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9h

30oz KIK COLA Le cola familial

Mahovlich déjoue les plans de Ruel

par Gilles TERROUX

Jacques Laperrière a sa façon personnelle d'analyser un match du Canadien. En s'approchant de la recrue Guy Lapointe, Laperrière a dit : "Le hockey, c'est comme le temps. Tantôt, il fait beau ; tantôt, il pleut. Ce soir, il ne faisait pas tellement beau. . .".

Ni Laperrière, ni Lapointe n'arboraient un large sourire. Personne, en fait, ne paraissait tellement heureux dans le vestiaire du Canadien à la suite du match nul de 5-5 avec les Red Wings de Détroit.

"Je ne me souviens pas de la dernière fois que nous avons laissé glisser une avance de quatre buts. . .", murmurait l'instructeur Claude Ruel après son long entretien avec le gérant-général Sam Pollock. Ce dernier a quitté les lieux sans faire un effort pour alimenter les journalistes en copie.

"Ce sera difficile mais je vais m'efforcer d'oublier ce match", ajoutait Ruel.

"Comment peut-on se comporter de cette façon ? Pendant vingt minutes, nous jouons comme si nous avions l'intention de massacrer l'adversaire. Puis soudainement, nous modifions notre plan, à la grande joie de l'adversaire. Ces punitions. . . ces punitions stupides. . . ces punitions d'enfants d'école. . .".

Les punitions auxquelles Ruel faisait allusion avaient valu trois buts au Détroit et à Frank Mahovlich, en deuxième période. En l'absence de Laperrière, Mahovlich a réduit l'avance du Canadien à 4-1. Laperrière réchauffait le banc des punitions pour dix minutes additionnelles lorsque Mahovlich a marqué son deuxième but. L'ailier gauche du Détroit a complété le 11e truc du chapeau de sa carrière au moment où Lapointe tenait compagnie à Laperrière, moins de quatre minutes avant la fin de la période.

Le but de John Ferguson, à 1:57 minutes de la troisième période, avait redonné espoir au Tricolore mais Gary Unger et Carl Brewer n'avaient pas dit leur dernier mot.

Surtout Brewer qui a fait scintiller la lumière rouge derrière Rogatien Vachon, deux secondes avant le son de la sirène.

"On dirait que les Red Wings se plaisent à nous jouer ce vilain tour. Ils ont réussi l'exploit au moins une fois la saison dernière et une ou deux fois à la dernière saison de Toe Blake", commentait Lorne Worsley.

Ce vilain tour consiste à marquer un but égalisateur alors que le gardien de but a été retiré en faveur d'un sixième attaquant.

"Ne me demandez pas d'expliquer le but. Si j'avais vu venir la rondelle, je l'aurais bloquée. Non, je ne saurais dire si le lancer de Brewer a dévié sur un patin ou sur un bâton ou s'il a gardé la même trajectoire", s'efforcait de répondre Vachon.

Et pourtant, le début du match paraissait si encourageant pour les partisans du Canadien.

A 9:12 de la première période, le premier but de Jean Béliveau. A 13:05, le but de Jacques Laperrière. A 14:37, le deuxième but de Béliveau. A 17:02, le but de Jacques Lemaire.

"J'imagine que tout le monde quitte le Forum heureux. Il y a eu beaucoup de buts. D'accord, il n'y a pas eu de gagnants, mais il n'y a pas eu de perdants non plus", faisait remarquer Robert Rousseau.

"Nous étions trop préoccupés à marquer des buts. Nous voulions tous compter des buts après cette première période facile. Résultat : personne ne se préoccupait de la défensive", disait Yvan Cournoyer, qui n'avait pas compté mais qui avait mérité deux assistances à la première période.

Ralph Backstrom était probablement le joueur du Canadien qui tentait le plus désespérément de compter.

"Combien ai-je obtenu de lancers ?" demandait Backstrom en quête de son 200e but dans la ligue Nationale. "Six. Autant qu'à Chicago dimanche dernier. Je n'ai pas compté en huit matches et j'ai dû obtenir 800 lancers. . .", d'ajouter Backstrom.

Avant de quitter le Forum, Claude Ruel a parlé d'un excès de confiance. "J'avais préparé mon équipe à entreprnedre le match avec force. A 4-0, je craignais un laisser-aller. Mais je ne croyais jamais que nous laisserions glisser la victoire entre nos doigts".

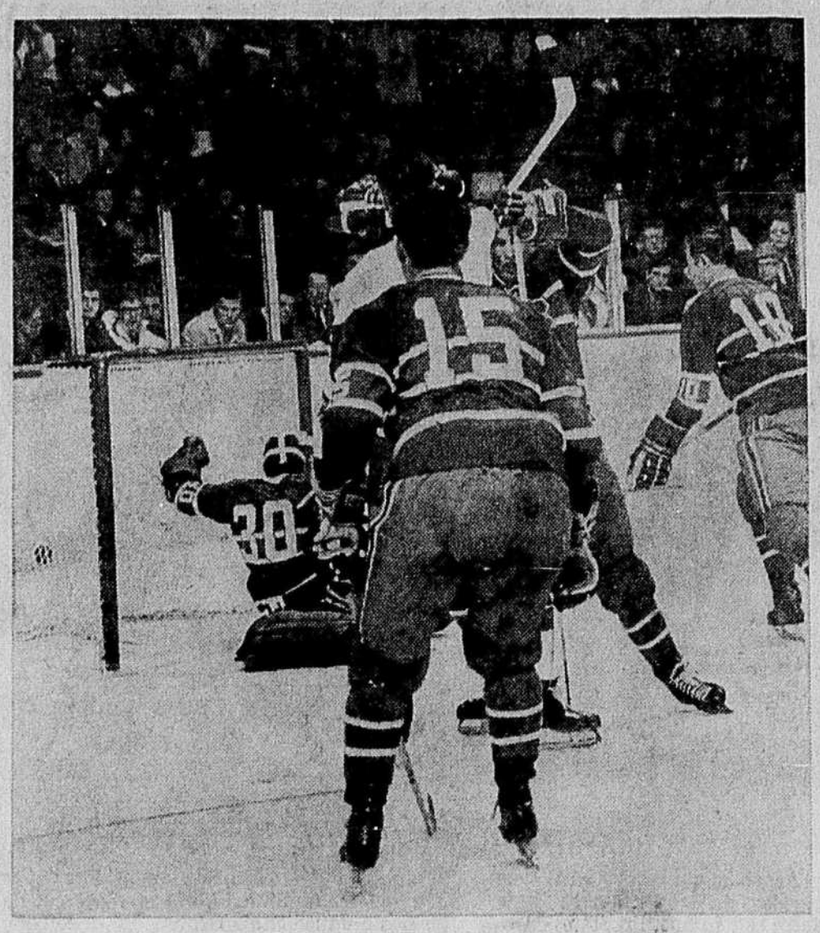

photo René Picard, LA PRESSE

Mahovlich déclenche sa poussée

En l'espace de sept minutes, à la deuxième période, Frank Mahovlich a réussi le 11e truc du chapeau de sa carrière. Il a déclenché la poussée des Red Wings de Détroit pendant une punition à Jacques Laperrière. Robert Rousseau (15), Terry Harper et Ted Harris (10) sont intervenus trop tard.

numéros des joueurs

LES KINGS	LES VOYAGEURS
1—Wayne Ruthledge	1—Philippe Myre
2—Roger Côté	2—Pierre Bouchard
3—Gregg Boddy	4—Jean Gauthier
4—Noel Price	5—Paul Curtis
5—Dave Amadio	7—Larry Pleau
7—Marc Dufour	8—Pete Mahovlich
8—Billy Inglis	9—Réjean Houle
9—Randy Prior	10—Bob Berry
10—Jim Anderson	11—Alain Caron
11—Ken Turlik	12—Larry Mickey
12—Gary Croteau	16—Phil Roberto
14—Brian Murphy	17—Murray Flagel
16—Doug Robinson	18—Don Grierson
17—Mike Corrigan	19—Al MacNeil
19—Bob Goring	21—Robert Sheehan
20—Larry Johnston	22—Guy Charron
21—Randy Miller	23—Robin Burns
22—Jean Potvin	24—Jude Drouin
30—Bruce Landon	25—Marc Tardif
	30—Jack Norris

Quand tout allait bien...

C'était à la première période. Mickey Redmond se réjouissait du but de Jacques Lemaire et le Canadien menait par 4-0. A la deuxième période, c'était au tour du Détroit de marquer des buts et de s'en tirer avec un verdict nul de 5-5.

Echos du Forum

Gilles Tremblay rencontrera le gérant général **Sam Pollock** ce midi... il saura à quoi s'en tenir d'ici la fin de la saison... il s'occupera probablement de relations extérieures, avant d'être définitivement fixé sur son sort... "Nous n'avons pas perdu tout espoir d'une guérison éventuelle", affirme Tremblay... l'autre Tremblay, **Jean-Claude,** n'est guère heureux par le temps qui court... il a visité le médecin, hier... le plâtre qui recouvre sa main gauche a été enlevé et aussitôt replacé... "Aucune amélioration", de faire remarquer Jean-Claude...

Dans notre édition de samedi, le 8 novembre, nous avions écrit que le Toronto disputait un match à Montréal un samedi soir pour la première fois de l'histoire de la ligue Nationale... un lecteur, M. **Léo Lauzon,** nous fait remarquer que le samedi 22 janvier 1927, le Canadien avait défait le St. Patrick de Toronto, 7-2 ou 7-3, au Forum...

Les Red Wings étaient privés du vétéran défenseur **Bobby Baun,** blessé à une cheville

BOTTES DE SKI

Le Fiber-Jet Raichle, la chaussure de ski la plus moderne du monde !

Cette chaussure de ski de l'avenir est le résultat d'une collaboration exemplaire de 2 années entre techniciens de la chaussure, coureurs célèbres et chimistes éprouvés.

HOMMES OU FEMMES

RAICHLE (red Boot)	$175.00
LANGE	135.00
HENKE (Plastique)	100.00
LE TRAPPEUR (Silver Medal) ... (Grenoble)	85.00 75.00
CABER	65.00

TYROL Rég. $52.00 SPECIAL $44.95

Jack Summer (3 boucles) Rég. $39.95 SPECIAL $31.95

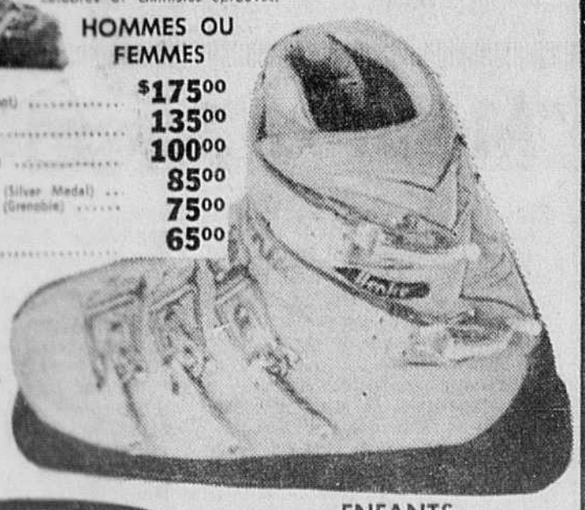

ENFANTS
Caoutchouté à boucles $10.50 à $19.95
Cuir à boucles Spécial $26.95

PRESSE :
DE LUXE $4.95
STANDARD $3.95
JUNIOR $3.95

Gagnon SPORTS
UN SPORTIF AU SERVICE DES SPORTIFS
7125, ST-HUBERT — 273-1578
STATIONNEMENT ARRIERE DU MAGASIN

Prêts pour Noël

COMPLETS SUR MESURES

offre spéciale...

Pour vous permettre d'être très élégant à l'occasion des Fêtes, faites tailler votre complet dans un de nos nouveaux modèles à devants droits ou croisés. Choix très varié de tissus.

$109

2 pour $210.00

N.B.—Livraison assurée pour Noël

Armand Boudrias

VOTRE TAILLEUR
6818, RUE ST-HUBERT
PLACE BONAVENTURE

C'EST SIMPSONS POUR DES EMPLETTES DE NOËL FORMIDABLES

Élégantes bottes doublées pour dames

Partez d'un bon pied vers l'hiver, chaussées de bottes confortables et élégantes achetées chez Simpsons.
Elles sont en cuir souple, chaudement doublées de peluche et possèdent les nouveaux genres de talons qu'exige la mode.

A. Elégante botte 16 pouces, avec talon haut et glissière de 9 pouces. Semelles moulées une pièce. En cuir brun agate ou beige Sahara. Pointures 6 à 10 avec ½. **Pai. $23**

Pas de commandes postales ni téléphoniques

B. Botte classique 16 pouces, avec talon moyen. Glissière de 9 po. et semelles moulées une pièce. En cuir à gant vert olive ou tan. Pointures 6 à 9 et 10 avec ½. **Pai. $22**

C. Bottes "Latinas" italiennes. Hauteur 16 po. avec talon 2½ po. En cuir noir, brun foncé, ivoire. Pointures 6 à 10 avec ½. **$35**
Pas de commandes postales ni téléphoniques.

D. Botte 14 pouces, avec talon haut et garniture boucle. Semelle moulée une pièce. En cuir à gants noir ou cuir Fellino gris Westminster. Pointures 6 à 10, largeur B (avec ½). **$22**

Commandes postales ou téléphoniques exécutées sur B et D seulement

SIMPSONS — Souliers pour dames (721) au deuxième — Aussi à Fairview et Anjou

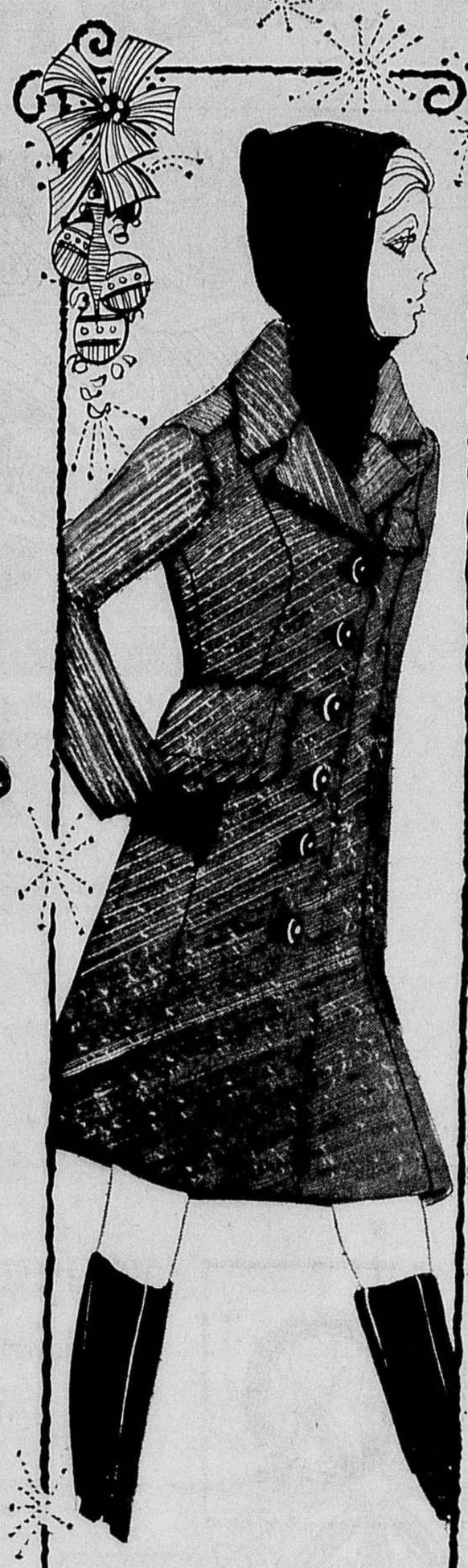

Élégants manteaux d'hiver

Orig. $80 à $100

Ch. 59.99

Une excellente occasion d'acheter le manteau d'hiver à un bas prix Simpsons. Nouveaux modèles... droits, semi-ajustés, évasés; avec sous sans ceinture.

- Choix de merveilleux lainages et de tweeds de laine et mohair ou poil de chameau et laine.
- Coloris tout à fait à la mode... rouge, beige, vert, ton or et tweeds aux tons chinés.
- Tailles 6 à 20 dans la collection.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SIMPSONS — Manteaux et costumes (731) au troisième
Aussi à Fairview et Anjou

Luxueux manteaux d'hiver garnis de riche fourrure

Orig. $140 à $240

Ch. 89.99 à 179.99

A prix spécial de Simpsons vous pourrez enfin avoir le manteau luxueux, garni de fourrure dont vous rêviez... **Les modèles sont tout à fait nouveaux...** et chacune trouvera le manteau qui convient à sa silhouette... Tous sont entre-doublés de chamois pour plus de confort.

Les tissus sont tout simplement merveilleux... bouclés de laine, gabardine, tweeds, tissus laine et mohair dans la collection.

Les fourrures sont diverses sous forme de col ou de manchettes... vison, renard, castor, rat musqué, agneau, rat musqué décoloré...

Les teintes les plus embellissantes... beige, rouge, gris, noir ou brun ou tweeds chinés de tons variés.

Les tailles varient du 6 au 20, aussi ½ tailles dans cette collection.

Pas de Commandes Postales ni Téléphoniques.

SIMPSONS — Manteaux et costumes (731) au troisième
Aussi à Fairview et Anjou

Spécial à Anjou seulement
Rabais! Vestons sport laine

Rég. $45 29.98 Ch.

Messieurs, achetez votre nouveau veston sport en tissu tout laine, dès maintenant, et économisez chez Simpsons, à Anjou.
- Modèles de bonne coupe pour hommes et jeunes gens.
- Bleu, gris, brun ou or.
- Tailles 36 à 44 dans le groupe.

Quantité limitée.... premiers arrivés, premiers servis.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SIMPSONS — Vêtements pour hommes (3712) Niveau du Promenoir, Anjou seulement

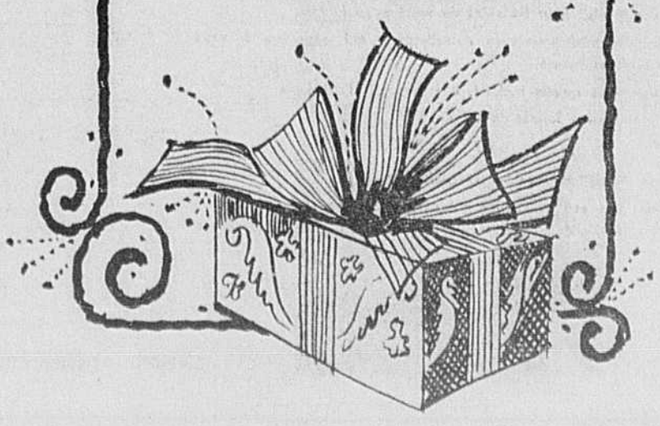

TOURNEZ CETTE PAGE... D'AUTRES BONS ACHATS SIMPSONS VOUS ATTENDENT

Du pain et du lait à toute heure, demande la Fédération des femmes

Parlant au nom de 61,000 femmes de la province, la Fédération des Femmes du Québec, tout en approuvant le projet de loi proposé par le gouvernement sur les heures de fermeture des magasins, insiste pour que le consommateur puisse se procurer le pain et les produits laitiers qui "à notre avis, sont aussi nécessaires que le tabac et les pâtisseries".

La Fédération se préoccupe aussi des heures de travail des employés des différents commerces concernés par la règlementation proposée.

Voici le texte adressé par la Fédération au ministre de l'Industrie et du Commerce, l'honorable Jean-Paul Beaudry:

Monsieur le Ministre,

Le Conseil d'Administration de la Fédération des Femmes du Québec approuve dans son ensemble le projet de Loi 24, qui assure une législation provinciale directe réglementant les heures d'ouverture et de fermeture des magasins.

Nous croyons que le législateur a été bien avisé dans le choix des heures et des jours d'ouverture et de fermeture des établissements commerciaux. Ces heures répondent aux besoins de la presque totalité des consommateurs.

Nous tenons aussi à ce que le consommateur puisse se procurer le pain et les produits laitiers qui lui sont, à notre avis, aussi nécessaires que le tabac et les pâtisseries. En conséquence, nous insistons pour que la vente de ces produits soit autorisée dans les établissements qui font exception à la Loi selon l'article 5.

Toujours à l'article 5, nous croyons essentiel de prévoir que les citoyens et les corps intermédiaires soient invités à faire connaître leur opinion avant que "le lieutenant-gouverneur en conseil ne désigne un endroit comme touristique".

De plus, nous nous préoccupons du traitement des employés, des femmes en particulier, qui subissent une inégalité de salaire constante. On ne doit pour aucune considération leur demander des heures de travail supplémentaires sans une rémunération correspondante.

Pour terminer, la Fédération des Femmes du Québec appuie les restrictions d'heures de ce projet de loi parce qu'elle espère que la population en profitera pour utiliser le temps gagné à des activités culturelles et sportives.

Nous vous remercions, Monsieur le Ministre, de l'attention que vous voudrez bien porter aux recommandations de notre Fédération qui groupe à travers ses associations-membres et ses membres individuels, 61,000 femmes au Québec.

Agréez, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.

Mme Marie-Paule Dandois,
Présidente.

Le Conseil d'Administration
de la Fédération
des Femmes du Québec.

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Jouets du monde entier

A voir l'exposition-vente de jouets de tous les pays organisée à la Guilde des métiers d'art, rue Peel, on est frappé par les thèmes communs mais aussi par leur traitement différent. L'ourson de peluche si populaire chez nous devient un gentil lama au Pérou, un cheval coloré aux Indes. Les jouets de bois, d'origine artisanale, se retrouvent aussi presque partout: poule à chevaucher, hélicoptère, brouette. Le bilboquet esquimau en os, l'animal-sifflet de Russie, le jeu d'échecs canadien en plastique très moderne, ne sont que quelques exemples de l'assortiment en montre (et en vente) jusqu'au 22 décembre. Sur notre photo, Mme Céline Robert examine un animal des Indes.

Un bon humidificateur n'est pas un luxe, mais une nécessité

par Jeanne DANSEREAU

C'est souvent en conduisant les enfants chez le médecin qu'on entend pour la première fois parler de la nécessité d'humidifier l'air de nos appartements de ville, et de nos maisons de banlieue. Les enfants sont susceptibles au rhume, nous dit-on, parce qu'ils vivent dans des maisons surchauffées, dont l'air est plus aride que celui d'un désert.

Ce qui assèche la gorge et le nez de nos enfants, apprenons-nous encore, assèche aussi notre peau, nos cheveux, nos meubles, nos tapis. Nous n'avions pas ces problèmes au temps du poêle à bois, quand l'eau bouillait sur le poêle toute la journée. Ni quand nous étendions tous les jours des couches à sécher dans la cuisine. Dans nos maisons modernes, tout est plus facile, plus propre, plus hygiénique . . . et plus sec. Nous payons la rançon du progrès.

Que faut-il donc faire pour redonner à nos maisons une humidité confortable? Installer (ou faire installer par le propriétaire) un appareil à même la fournaise? Ou acheter les vaporisateurs qu'on vend entre cinq et quinze dollars, dans les grands magasins et dans les pharmacies?

D'après l'expert en chauffage que nous avons consulté, les vaporisateurs ne sont pas efficaces, et l'autre solution ne convient pas à tous les systèmes de chauffage. La solution la plus populaire se trouve entre les deux, avec les humidificateurs portatifs. Mais encore faut-il savoir quel appareil convient aux petites maisons et aux grandes maisons, aux petits appartements et aux grands appartements. On peut payer quarante dollars, et on peut payer cent dollars, pour un humidificateur sur roue.

Les magasins nous offrent différents modèles qui, à première vue, se ressemblent beaucoup, qui ont à peu près les mêmes dimensions, et un réservoir de capacité comparable. Presque six gallons, nous dit la publicité. Mais là où une première annonce parle d'une évaporation possible de 11.9 gallons par jour, pour un appareil d'une centaine de dollars, une deuxième parle d'une évaporation de 4.8 gallons pour un appareil d'une cinquantaine de dollars.

Est-ce que c'est sérieux? Oui, nous dit notre expert. Le premier appareil fonctionne sur un principe différent qui accélère l'évaporation. On peut se fier, dit-il, à ce que le manufacturier décrit comme normes. Au moins comme base de comparaison. Mais comment décider si vous avez besoin de 4.8 gallons d'eau par jour, ou de 11.9 gallons?

Une bonne façon de calculer, d'après les experts, c'est de prévoir un gallon d'eau par jour par pièce (en comptant une cave non finie comme équivalent à trois pièces).

Une fois l'appareil en place, vous pouvez vérifier à l'aide d'un hygromètre si l'humidité est satisfaisante. Mais les experts eux-mêmes se fient plutôt à un signe sensible bien simple: quand l'eau se condense sur la surface interne des fenêtres, il faut baisser l'appareil. Si la sécheresse continue ses ravages (plantes vertes flétries, électricité statique toujours présente, peinture fendillée, planchers qui craquent, tuiles qui décolent), il faudra probablement ajouter un appareil, ou échanger un petit contre un plus gros.

Il serait évidemment beaucoup plus sûr de consulter un expert en humidification, qui tiendra compte de tous les facteurs (grandeur de l'appartement, fréquence des lessives et des différentes tâches ménagères qui permettent de faire évaporer de l'eau dans la maison). Mais les experts sont difficiles à trouver, et ils ne suffisent pas à la tâche.

Pour suivre leurs conseils à distance, il faut donc surveiller la santé des plantes vertes, et les buées dans les fenêtres. Et puis, si l'on en croit ces nouveaux experts, qui contredisent tout ce qu'on avait appris jusqu'ici sur la façon confortable de dormir, il ne faudrait pas dormir la fenêtre ouverte.

Pour des cadeaux de bon goût, le salon des métiers d'art

Du vendredi 5 décembre au dimanche 21 décembre 1969, la moitié du Palais du Commerce à Montréal, sera transformée en grand magasin à l'occasion du Salon des Métiers d'Art du Québec. De 1 heure de l'après-midi à 10 heures trente du soir, tous les jours, plus de 60 artisans présenteront un éventail complet de leurs toutes dernières réalisations.

En pleine période de cadeaux, ce Salon, organisé par l'Association Professionnelle des Artisans du Québec, offrira au grand public l'occasion d'admirer et de se procurer une multitude d'articles utilitaires et décoratifs toujours très appréciés.

De la céramique (cendriers, mobiles, décorations murales), au tissage (cravates, foulards, napperons, vêtements), en passant par le fer forgé (bougeoirs, accessoires de foyer, etc.), sans oublier les bijoux (de cuivre, de bronze, d'étain, de laiton, d'argent, d'or ou d'émail sur cuivre) et sans oublier non plus les sculptures sur bois, les poteries, les oeuvres de batik, les chandelles, les poupées et les arrangements de fleurs séchées qui seront exposés dans 85 kiosques, chacun est assuré de pouvoir trouver ce qu'il cherche.

De plus, les créateurs de ces oeuvres, tous des artisans professionnels, seront sur les lieux, non seulement pour exposer et vendre, mais aussi pour créer sur place. La très grande majorité des oeuvres présentées à ce Salon se vendra entre $2.00 et $15.00, permettant ainsi à toute la famille d'offrir cette année des étrennes de bon goût et de qualité, sans pour autant dépenser une fortune!

L'ouverture du Salon des Métiers d'Art du Québec aura lieu à 8 heures du soir, le vendredi 5 décembre, au Palais du Commerce, 1650, rue Berri à Montréal. Le Salon se poursuivra jusqu'au 21 décembre inclusivement et l'entrée sera gratuite.

Lectures de l'âge tendre

par Anne Richer

Le Soleil des Profondeurs: Les Editions Jeunesse ont publié l'an dernier un livre très d'actualité. Il raconte en effet l'aventure de six garçons dont deux sont fils de physicien, et les quatre autres, fils de géologue. Agés de 10 à 16 ans, ils vivent un mois de vacances sur Uranus. Leur aventure leur permet de rencontrer... mais ne disons pas tout! Leur expédition bien organisée, les mille et une péripéties de leur itinéraire feront vivre aux enfants intéressés à la science d'aujourd'hui, des heures de rêves.

L'auteur, Rolande Lacerte, est très connue des enfants et des adolescents. Son livre s'adresse aux 10 à 15 ans.

Les Aventures de Kilucru: édité chez Beauchemin, s'adresse aux plus jeunes. Les illustrations de Cécile Gagnon sont gaies et tout à fait adaptées au groupe de lecteurs auquel s'adresse le livre.

Kilucru est un petit garçon qui comme tous les petits garçons de la terre rêve de voyager, de voir le monde. Le soir, avant de dormir il élabore mille projets dans sa tête au point qu'il en oublie la réalité. Sous la plume de Rolande Lacerte les voyages du petit garçon deviennent poétiques. Les personnages sympathiques se succèdent au rythme de son imagination.

Contes du Ciel et de la Terre: Imagerie, Férie, Paysannerie. Trois contes du temps des Fêtes qui racontent le mystère de la naissance du Christ. L'auteur Cécile Chabot écrit merveilleusement bien. Son style imagé, clair, ne se dément jamais d'une phrase à l'autre, d'une page à l'autre. Les enfants y prendront outre une part de rêve, un enrichissement de leur vocabulaire. Les illustrations de l'auteur même complètent le texte. C'est une série à offrir au jeune lecteur.

Flamberge au Vent: Edité chez Beauchemin, est le roman typiquement québécois où se mêle la réalité et le légende, et qui connait toujours beaucoup de succès auprès des jeunes adolescents. Ce livre qui semble une autobiographie de l'auteur, Adrien Thério, raconte d'une façon romancée la vie familiale, le temps des vacances, le travail de la ferme, les visiteurs. La maison familiale dans la plus pure tradition québécoise devient un hâvre, un centre de vie, où tous les personnages vivent leurs aventures. Sur le marché depuis quelques années déjà, "Flamberge au Vent", mérite notre attention pour sa valeur littéraire.

Les titres suggérés sont en vente dans toutes les librairies.

Comment soulager les malaises d'un mauvais rhume:

Avec NeoCitran. NeoCitran se vend en boîtes de 10 sachets commodes dont le contenu, dissous dans l'eau chaude, devient un remède au goût de délicieuse citronnade chaude, efficace contre le rhume. NeoCitran contient de la vitamine "C" plus 4 ingrédients médicinaux qui aident à soulager la congestion, la fièvre et les malaises causés par un vilain rhume! NeoCitran, la délicieuse citronnade chaude qui soulage presque instantanément des symptômes du rhume.

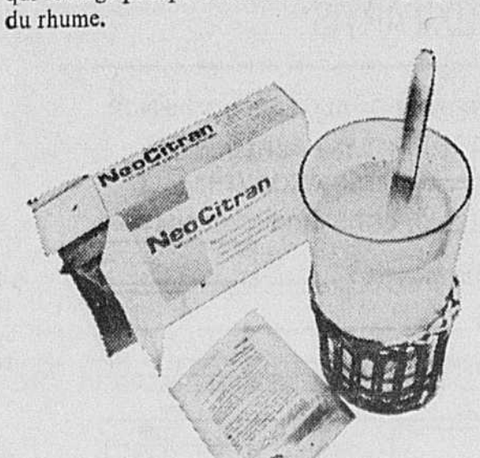

NeoCitran: le remède réconfortant contre les mauvais rhumes.

LIQUIDATION D'UN IMPORTATEUR EN GROS

MILLE ET UN ARTICLES DE NOEL

50% DE REDUCTION
SUR OBJETS FAITS ENTIEREMENT A LA MAIN

Buffet 76 x 12½ x 33
Rég. $595
Spécial
$297.50

Noyer, cuir naturel, 36", 18", siège 16", hauteur du siège à 18".
Ord. $75.00
Spécial
$29.90

Guéridon
Rég. $180.00
Spécial
$90.00

Porte-parapluies
Rég. $42.50
Spécial
$21.25

Fer forgé noir, 20" de diam. x 27" de haut.
Ord. $70.00
Spéc. $35.00

Appuis-livres
Rég. $7.00
Spécial
$3.50

Noyer ou noir. Siège vannerie 37" de haut, siège de 15" x 14", hauteur du siège 18"
Ord. $85.00
Spéc. $35.00

Lanterne
Verre fumé, cadre en fer, 13" de haut.
Ord. $45.00
Spéc. $22.50

GRANBY TRADING
METROPOLITAN BLVD.
PARK AVE
37e LAURENTIDE ROAD

Spanish Trading Center
8815 AVENUE DU PARC, MONTREAL
au nord du boul. Métropolitain
381-5908 Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. p.m. Samedi, toute la journée 866-9443

Brillants, chatoyants, ondulants... perlés, bijoutés, maillés... les jeux d'argent de Paris.

Lily Simon
bistro du sport / 1326 Beaubien, 272-0717

Les secrets de polichinelle

glanés par Lyse Rossignol

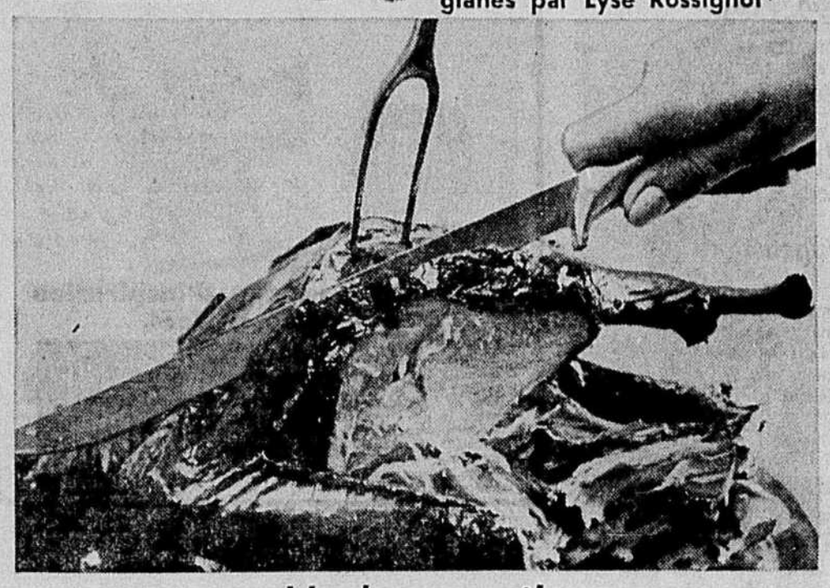

Un bon outil

Il est faux de penser qu'un couteau bien aiguisé est plus dangereux qu'un autre. Quand il est bien aiguisé, le couteau donne un meilleur rendement, sans effort de la part de celui qui s'en sert. Il y a donc moins de risque que l'instrument glisse et vous blesse.

Le petit geste qui révèle votre caractère

Touchez-vous votre nez constamment avec votre index? Ceci révèle, "dit-on", que vous êtes excessivement timide. Que vous auriez un sentiment d'infériorité à l'égard d'autrui, ce qui développe, chez vous, une certaine méfiance envers les autres. Vous ne supporteriez pas, non plus, la moquerie. Allons, vous ne manquez pas de personnalité. Voyez la vie sur le bon côté, et évitez ce petit tic qui révèle votre anxiété.

L'obésité c'est quoi?

A partir de quel poids pour une taille déterminée, peut-on parler d'obésité?

—Théoriquement, on est en droit de parler d'obésité lorsque le poids de l'intéressé excède de 20% son poids normal.

Ces 20% au delà du poids idéal, représentent la tolérance limite pour une compagnie d'assurances.

En fait, sauf si le patient présente une musculature très développée, on peut déjà parler d'obésité chez un sujet d'activité moyenne, dès que son poids dépasse de plus de 10 à 15% de son poids idéal. De toute façon, on ne doit pas avoir plus d'une livre de graisse pour 10 livres de muscles.

Au secours des victimes d'accident

Voici quelques principes généraux concernant la façon de porter secours aux victimes des accidents de la route:

— ne jamais donner d'alcool
— ne jamais fumer sur le lieu d'un accident (l'essence répandue et les vapeurs d'essence sont très inflammables)
— ne jamais diriger le jet d'un extincteur chimique sur une personne à l'intérieur d'une voiture dans laquelle des personnes sont coincées.
— en cas d'incendie, allonger les victimes quelques mètres à l'écart en tenant compte de la direction du vent.

Aidez-moi à alléger mon traîneau ce Noël-ci !

OFFREZ BEAUCOUP DE LAMPES DE CHEZ
ECLAIRAGE ILLIMITE
PLAZA COTE-DES-NEIGES
PLACE LONGUEUIL

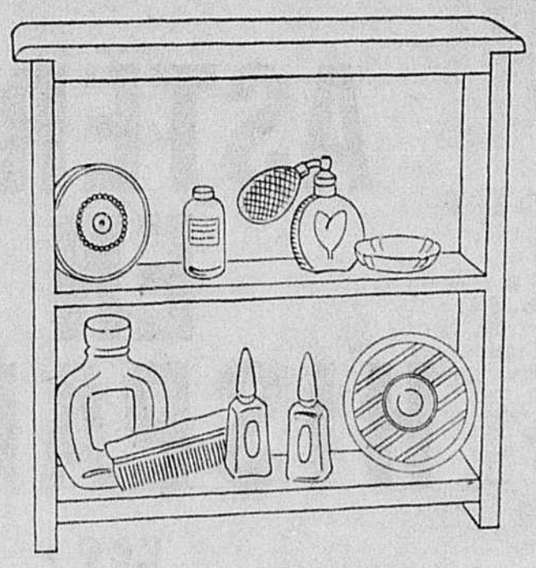

Système débrouillard

Vous ne disposez que d'un tout petit coin-toilette et vous aimeriez bien y installer vos produits de beauté pour qu'ils soient à votre portée. Savez-vous qu'un tiroir d'une vieille armoire remisée dans le sous-sol, peut vous servir d'étagère? Si le tiroir n'a pas de division, pour ajouter une tablette, découper une planchette intermédiaire d'après la dimension du tiroir. Peignez ou tapissez le tout et vous aurez la plus jolie des étagères.

Des trucs d'économe

Pour redonner à du pain rassis ou à une brioche de la veille, l'aspect et le goût du pain frais ou de la brioche fraiche, mouillez légèrement le pain et la brioche et mettez au four quelques minutes.

Pour épaissir du potage ou une sauce au dernier moment, ajoutez un morceau de beurre malaxé avec une cuillère de farine.

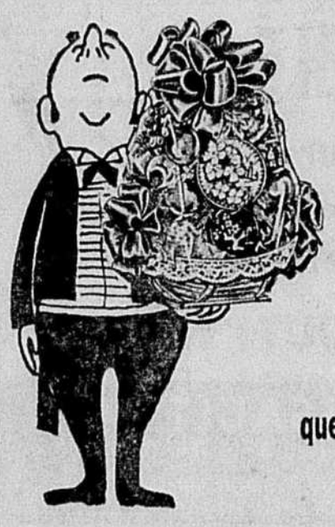

Un magnifique PANIER DE FRUITS et FRIANDISES de chez DIONNE est le plus beau cadeau que vous puissiez désirer

GRAND CHOIX DE FROMAGES FINS
NOUVEAUTES DES FETES

A. DIONNE FILS & CIE

1221 ouest, Ste-Catherine, Montréal — Tél. 849-2341
coin rue Drummond

BIRKS B·B

Neuf magasins Birks à votre service

Dorval
Fairview
Rockland
Place Versailles
Place Longueuil
Place Bonaventure
Place Ville-Marie
Galeries d'Anjou
et
Carré Phillips

Coquilles à noix

Présentation en boîte de 4 coquilles délicatement exécutées en Regency de Birks, le meilleur plaqué argent du Canada.
$20 la boîte

BIRKS
JOAILLIERS

DIMENSION

Harmonie parfaite des deux objectifs d'une table; le repas et le cadre décoratif dans lequel elle s'inscrit avec ou sans nappe.

LAMAISONDANOISE
THEDANISHHOUSE

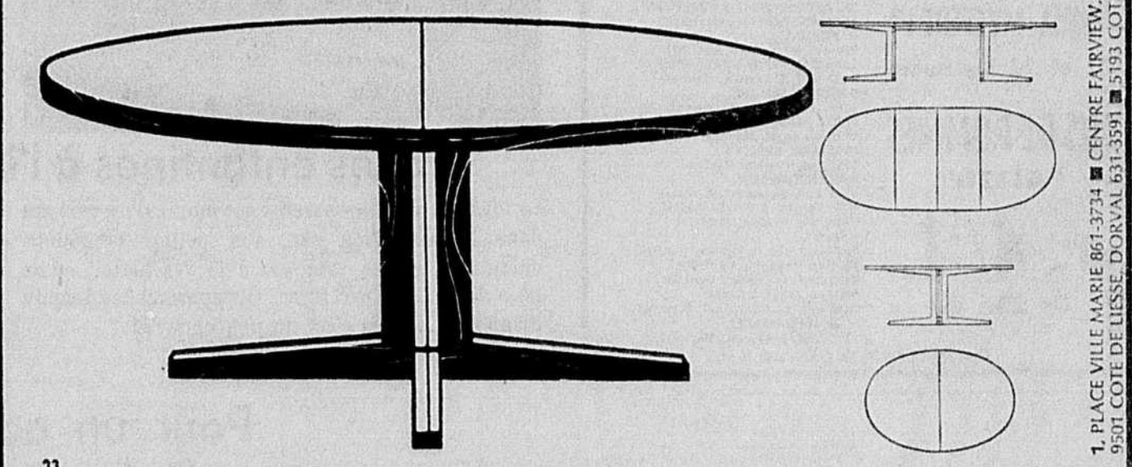

1. PLACE VILLE MARIE 861-3734 ■ CENTRE FAIRVIEW, POINTE CLAIRE 697-1899
9501 COTE DE LIESSE, DORVAL 631-3591 ■ 5193 COTE DES NEIGES 733-2660

33

Val St-Lambert

De Belgique . . . des pièces utiles de la célèbre cristallerie Val St-Lambert. Assiette de service. 13" de dia., motif de fruits, $15.00. Bol assorti, 10" de dia., $12.50. Assiettes à salade en forme de croissant, pouvant s'empiler, $2.25 chacune.

BIRKS
JOAILLIERS

SAMEDI,

SUGGESTIONS POUR VOS repas des fêtes

UN MAGAZINE EN COULEUR DE 24 PAGES
DANS
la presse

C'est ça, Suzanne, fais la paresse

Sois décontractée, hospitalière, amusante . . . ce remarquable Lazy Susan de format généreux (14" diam.) te le permet bien. Cinq compartiments. Importé de Californie.

Grès de ton avocat ou or
$9.95

BIRKS
JOAILLIERS

BIRKS B·B

LA NOUVELLE 'GRAND SPORT, par OMEGA

GS 31—Etanche, jaune, automatique, fond acier, 24 rubis, antimagnétique, Incabloc, glace armée, réserve d'énergie de 50 heures, cadran doré avec index onyx, lumineux et grande trotteuse. La date change automatiquement à minuit. Bracelet spécial "Grand Sport" métal jaune, ajustable. $145.00

(•) Modèles a remontoir manuel à partir de $ 89.50

BIRKS
JOAILLIERS

Premier ministre, Laporte ne serait pas nécessairement président du conseil des ministres

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Pierre Laporte, premier ministre, ne se nommera pas nécessairement président du conseil des ministres.

C'est ce qu'a affirmé, hier, le candidat à la direction du parti libéral du Québec à un groupe d'une vingtaine de délégués des comtés de Lévis et de Dorchester réunis dans le cadre de sa tournée qui l'a amené jusqu'à maintenant dans une trentaine de circonscriptions.

Répondant aux questions de son auditoire, M. Laporte a expliqué que dans un monde complexe, le meilleur chef est un "généraliste".

"Il faut que vous vous gardiez, a dit le député de Chambly, en pensant, sans le nommer, à son collègue Claude Wagner, d'élire un homme qui veut donner l'impression d'être capable de régler seul tous les problèmes."

Visant cette fois le troisième candidat au poste de chef du parti, M. Robert Bourassa, M. Laporte conseilla également aux militants libéraux "de bien penser que, s'ils élisaient comme chef un "spécialiste", ou bien ce spécialiste ne pourra pas s'occuper de sa spécialité s'il veut être vraiment chef, ou bien s'il veut s'occuper de sa spécialité il revra nommer quelqu'un d'autre pour s'occuper des affaires de l'ensemble du gouvernement".

Soulignant qu'il "avait déjà commencé à former autour de lui une équipe compétente et sérieuse", l'ancien ministre des Affaires municipales a déclaré que s'il est élu chef d'abord puis premier ministre "il est même possible (qu'il) ne soit pas président du conseil des ministres parce que en tant que leader (il) s'occupera de planification générale".

A cette fin, il s'entourera des conseillers et des spécialistes capables de le conseiller sur la marche à suivre.

"Mais, a-t-il insisté, c'est moi qui prendrai les décisions. Les fonctionnaires les exécuteront."

Prié de donner des précisions sur "l'équipe" dont il a entretenu son auditoire, le candidat au leadership a donné deux exemples, dont la formation de "sa commission politique" chargée de le conseiller pendant sa campagne.

Visant encore une fois un de ses adversaires, M. Laporte a en outre révélé que "s'il n'est pas économiste, il a quatre économistes de grande réputation comme conseillers, qui travaillent d'ailleurs actuellement à la préparation de ce qui deviendra son option économique".

M. Laporte divulguera d'ici une dizaine de jours, a-t-il dit, les noms de ces quatre spécialistes de même, sans doute, que les grandes lignes de son "option économique".

Les pylônes effondrés de l'Hydro-Québec: un comité d'enquête a été formé

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Un comité d'enquête, formé de représentants de la haute direction de l'Hydro-Québec et de spécialistes en construction de lignes électriques, a été formé afin de déterminer les causes de l'effondrement d'une trentaine de pylônes de la troisième ligne de 735,000 volts sur la Côte-Nord du Saint-Laurent.

Le ministre des Richesses naturelles, M. Paul-E. Allard, a annoncé, hier, la création de ce comité, en communiquant à l'Assemblée nationale un rapport préliminaire de l'Hydro-Québec sur l'effondrement des pylônes.

D'après ce rapport, c'est en raison des conditions climatiques exceptionnelles qui ont prévalu la semaine dernière sur la Côte-Nord du Saint-Laurent que les pylônes se seraient effondrés.

Ce rapport évalue à $1,500,000 les dégâts causés par la mauvaise température et établit à 30 le nombre des pylônes endommagés.

Le député libéral de Charlevoix, M. Raymond Mailloux, avait évalué ces dommages à $5 millions et établi à 49 le nombre des tours endommagées.

En dépit des précisions fournies par M. Allard, M. Mailloux a fait savoir qu'il a reçu de nouveaux renseignements contredisant les chiffres fournis par l'Hydro-Québec quant au nombre de pylônes qui se seraient effondrés.

M. Mailloux a également fait remarquer que les chiffres fournis par l'Hydro-Québec ne semblent pas tenir compte des dommages causés aux fils électriques.

D'après le rapport de l'Hydro-Québec, les dégâts auraient été causés par une couche de verglas d'une densité inusitée qui se serait formée à la suite de huit jours de pluie.

L'effondrement de la ligne serait survenu dans deux secteurs distincts du comté de Charlevoix. Vingt-quatre pylônes auraient d'abord cédé, sous le poids de la glace, à 12 milles à l'ouest de la rivière Charlevoix. Six autres pylônes se seraient rompus à sept milles à l'est de la rivière La Malbaie.

Une inspection préliminaire des débris aurait révélé, par ailleurs, que huit à neuf pouces de verglas recouvraient les fils conducteurs.

"L'intensité de pareilles concentrations de verglas s'avère impossible à intégrer dans la conception des pylônes", précise le rapport de l'Hydro-Québec.

Le rapport signale d'autre part qu'en 1956 des conditions climatiques analogues à celles de la semaine dernière avaient occasionné le bris de lignes à 161,000 volts entre Les Boules, Murdochville et Gaspé, sur une distance de 25 milles.

En annonçant le bris des pylônes à l'Assemblée nationale lundi, le député de Charlevoix avait exprimé des doutes quant à la qualité de l'acier utilisé dans la fabrication des pylônes.

Le rapport de l'Hydro-Québec signale, à ce sujet, que l'acier utilisé est en tout point identique à celui utilisé dans la fabrication des pylônes de la deuxième ligne de l'Hydro-Québec sur la côte-Nord du Saint-Laurent.

Quant aux pylônes mêmes, le rapport précise que c'est la même société qui avait dressé les plans des pylônes de la deuxième ligne qui les a préparés. Il s'agit de la Societa Anonima Electrificazione, une entreprise italienne de renommée internationale.

Malgré ces précisions, le député de Charlevoix a continué de se montrer sceptique quant aux décisions qui ont été prises par l'Hydro-Québec au cours de la construction de ces pylônes.

M. Mailloux a fait remarquer notamment que la région de Charlevoix connait au moins trois ou quatre fois par année des conditions climatiques du genre de celles qui ont prévalu la semaine dernière. Il s'est demandé si l'on n'aurait pas dû prendre plus de précautions dans ce cas-ci en utilisant un acier de meilleure qualité ou en faisant passer cette ligne à une altitude moins élevée.

La troisième ligne de transmission de l'Hydro-Québec ne passe pas au même endroit que la deuxième et est située à une altitude beaucoup plus élevée que la deuxième.

Au sujet des dommages, M. Allard a déclaré que l'Hydro-Québec demeure le seul responsable à moins que l'on établisse au cours de l'enquête des vices de construction.

Les travaux de construction des pylônes avaient été confiés, par voie de soumissions publiques, à un consortium formé des entrepreneurs suivants: Desourdy Construction, Simard et Beaudry, Les Développements du Nord-Est Ltée et Les Entreprises Checo Inc.

Le comité d'enquête

Le comité d'enquête formé par l'Hydro-Québec devra fournir son rapport au gouvernement d'ici deux à trois semaines.

Sa tâche sera de déterminer la cause exacte de l'effondrement et les solutions à prendre pour éviter que de tels incidents se reproduisent.

L'Hydro-Québec étudie également la situation afin de trouver les solutions qui lui permettront de respecter l'échéance dans la mise en service de la nouvelle ligne.

Trudeau et Diefenbaker s'accusent mutuellement de formuler des faussetés

OTTAWA (PC) — Le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, et M. John Diefenbaker se sont mutuellement reproché hier de formuler des "faussetés" en Chambre.

M. Diefenbaker avait demandé au premier ministre si le professeur Paul Lin, de l'université McGill, lui avait présenté un rapport résultant de sa visite en Chine communiste.

La question étant jugée irrecevable par le président des Communes, M. Lucien Lamoureux, le premier ministre a soulevé un point de privilège pour souligner qu'à son avis, le député de Prince-Albert et d'autres députés d'opposition recouraient souvent à la méthode de poser des questions irrecevables pour formuler des faussetés sans que lui-même ait l'occasion de rétablir les faits.

"Quant à des faussetés, le premier ministre nous en sert lui-même assez souvent" a repris M. Diefenbaker, qui a affirmé que M. Lin était un "Voilà que le député de "Voilé que le député de Prince Albert compose fausseté sur fausseté", a rétorqué le premier ministre."

Il a ajouté que M. Lin n'est ni son ami, qu'il ne l'a jamais rencontré et que celui-ci ne lui a donc pas fait rapport de sa visite en Chine communiste.

Deux chaînes de montage paralysées aux usines GM d'Oshawa

OSHAWA (PC) — Deux chaînes de montage ont été paralysées hier aux usines de General Motors à Oshawa, lorsque 1,200 employés ont refusé de franchir les piquets de grève dressés par 35 syndiqués de la North American Plastics Limited et Wallaceburg.

Il s'agit de la seconde perturbation causée chez un fabricant d'automobiles par les travailleurs de Wallaceburg, qui sont en grève depuis le mois de mai 1968.

Les mêmes syndiqués, membres de la loge 251 des Travailleurs unis de l'automobile, ont fermé trois usines de la société Chrysler à Windsor, le 29 octobre, pour une journée, jusqu'à ce que la compagnie n'obtienne une injonction limitant le piquetage.

Hier, les grévistes de Wallaceburg ont dressé des piquets à partir de 7 heures du matin.

Les 1,200 syndiqués, membres de la loge 222 des TUA n'ont pas franchi les lignes et sont rentrés chez eux, paralysant l'usine des camions GM et les chaînes de montage des Chevelles, des Tempests, Le Mans et Pontiac GTO.

Un porte-parole de la compagnie a fait savoir que les usines Pontiac et Chevrolet fonctionnaient normalement, de même que le service des pièces.

Rapprochement des nations

PARIS (AFP) — M. Maurice Schumann, ministre des Affaires étrangères, se rendra la semaine prochaine à Rome dans le cadre de la préparation de la conférence de La Haye.

"La France demeure, dans cette circonstance comme dans d'autres, attachée à sa politique de répudiation des blocs et de rapprochement des nations", a déclaré M. Léo Hamon, ministre d'Etat et porte-parole du gouvernement, à l'issue du Conseil des ministres.

M. Schumann a d'autre part évoqué, au cours du Conseil, la situation au Moyen-Orient et la conférence d'Helsinki.

"La France insiste à nouveau, à propos de la situation au Moyen-Orient et des incidents qui s'y renouvellent, pour la reprise des entretiens des quatre grandes puissances", a déclaré M. Leo Hamon sur le premier point.

La révision de la Loi électorale canadienne franchit un premier pas

OTTAWA (PC) — Un premier pas en vue d'une révision de la Loi électorale canadienne, en prévision des élections fédérales, a été franchi aux Communes, mercredi.

Les députés ont donné, sans opposition, leur appui à une motion gouvernementale, proposant de confier à un comité parlementaire, soit celui des privilèges et élections, une révision préliminaire de la plus grande partie de la Loi.

Le comité devra faire rapport avant les Fêtes.

D'autre part, le gouvernement compte faire adopter avant la fin de la présente session une loi constatant ces changements.

Mais les députés de l'Opposition ont, en général, critiqué le mandat du comité, qui n'autorise pas le comité à analyser les dépenses électorales.

En effet, le président du conseil privé, M. Donald Macdonald, en présentant aux Communes sa motion, a clairement spécifié que les articles 62 et 63 de la Loi feraient l'objet d'une autre étude plus tard.

A quel âge voter ?

D'autre part, l'Opposition, sans nier le bien-fondé du geste décrété par le gouvernement, met en doute l'utilité de l'enquête sous un autre point, soit celui de l'âge du droit de vote.

Le gouvernement, soutient-elle, a déjà pris la décision d'abaisser l'âge du droit de vote de 21 à 18 ans.

Le 23 octobre, le gouverneur général, M. Roland Michener, a annoncé une mesure à cet effet dans le discours du Trône.

Le porte-parole du parti conservateur, M. Heath Macquarrie (Hillsborough), a dit que ça pouvait être là un effort pour rattrapper le soutien des jeunes au régime Trudeau, à la baisse, selon lui, dans les sondages.

Un autre aspect important du mandat confié au comité de 20 députés est d'examiner de quelle façon pourra être compté le vote des Canadiens résidant à l'étranger aux élections de 1972 ou 1973.

On sait que le premier ministre M. Trudeau a récemment soulevé cette possibilité, au cours d'un diner avec des Canadiens et anciens Canadiens au quartier général de l'ONU, à New York. La suggestion aurait vivement plu aux intéressés.

Dépenses

Le comité pourra voyager dans l'exercice de son mandat.

Hâtif, le député néo-démocrate de Regina-Lake Centre, Sask., M. L. Benjamin, a suggéré que l'on enlève au comité la considération de l'âge du vote pour arriver le plus vite aux dépenses électorales.

Enfin, le député créditiste de Champlain, M. René Matte, a dit que les députés avaient fait "une grande comédie" et "une farce monumentale" de la façon dont ils remplissent le bordereau de dépenses, auquel les oblige présentement la Loi.

Un rapport sur les dépenses électorales a été produit, il y a quelques années, sous le gouvernement Pearson, auquel on n'a pas encore donné suite.

naissances · décès · remerciements · in memoriam

BABITCH (Claire) — A Montréal, le 18 novembre 1969, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Eddy Babitch, née Claire Aubin, demeurant à 2901 Springland. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259, boul. Monk
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Holy Trinity où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Paul) — A Lachine, le 19 novembre 1969, est décédé M. Paul Bélanger, époux d'Eva Lefebvre, frère de Lucien, Wilfrid (ex-grand chevalier), Rodolphe, Edgar et Fleur-Ange. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, à Lachine,
à 2 h. 15 pour se rendre à l'église des Sts-Anges, où le service sera célébré à 2 h. 30 et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELLEMARE (Marcel) — A Montréal, le 18 novembre 1969, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Marcel Bellemare, époux d'Annette Lacoste; demeurant à 355 Ste-Marguerite. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505, rue Notre-Dame ouest,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON (Albert) — A Montréal, le 19 novembre 1969, à l'âge de 64 ans, est décédé Albert Bergeron époux de Gracia Laviolette; demeurant à 6809 Lamont. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6295 boul. Monk,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOULET (Chanoine Antonio) — Le mardi 18 novembre 1969, à l'âge de 62 ans 9 mois, est décédé M. le Chanoine Antonio Boulet, du Collège Ste-Anne-de-la-Pocatière. Les funérailles au collège, vendredi le 21 courant à 14 h. 30

BRUNET (Donat) — A St-Henri-de-Mascouche, le 19 novembre 1969, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Donat Brunet, frère de St-Gabriel, fils de feu Wilfrid Brunet et de feu Alexina Lemieux. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre aprtira des salons
de l'Orphelinat St-Arsène
7355, ave Christophe-Colomb
à 1h50 pour se rendre à la chapelle de l'Orphelinat, où le service sera célébré à 2 hrs et de là au cimetière de St-Bruno, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction: René Thériault Ltée.

CADOTTE (Gracia) — A Montréal, le 18 novembre 1969, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Frédéric Cadotte née Gracia Dutilly, demeurant avenue de l'Eglise à Verdun. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Poirier,
à St-Césaire,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Césaire, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAMIRAND (Lucille) — A Longueuil, le 18 novembre 1969 à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Bruno Camirand née Lucille Roy, demeurant 458 Chemin Chambly, Longueuil. Elle laisse dans le deuil ses enfants Léopold et son épouse Hélène Valois, Marcel et son épouse Estelle L'Heureux, Louise (Mme Lionel Benoit) ainsi que 9 petits-enfants, tous de Longueuil. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur et Fils,
70, boul. Lemoyne,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, Longueuil, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAGNON (Eugénie) — A Trois-Rivières, le 18 novembre 1969, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Arthur Chagnon, née Eugénie Primeau; demeurant à 783 Bonaventure, Trois-Rivières. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
de Frais Funéraire,
302 rue Ste-Catherine est,
à 10 h. 15, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Un propriétaire de motel se fait assommer

Le propriétaire du motel Carillan, situé à l'intersection des routes no 7 et 9b, à Saint-Luc, a reçu plusieurs coups de crosse de carabine sur la tête, tôt ce matin, par deux individus.

Après le départ des bandits, les policiers ont trouvé sur le plancher la crosse de la carabine qui a servi à blesser le propriétaire du motel.

Le blessé a été transporté à l'hôpital, où l'on rapporte que son état est satisfaisant.

Les bandits ont pris la fuite en auto en emportant avec eux la somme de $15.

NECROLOGIE

M. JACQUES RIO

Nous avons la douleur d'annoncer le décès de M. Jacques Rio âgé de 41 ans, à l'Institut Neurologique de Montréal, le 18 novembre 1969. Entré à la Société Michelin en décembre 1951, ses qualités humaines, son intelligence des affaires commerciales et sa très haute compétence technique en ont fait rapidement un responsable à l'échelon national.

Il laisse dans le deuil son épouse Jacqueline Soum et ses deux enfants Jean et Catherine, demeurant à Montréal, ainsi que sa mère Mme M. Rio, de Nice, et son frère Jean-Michel, de Paris. La dépouille mortelle est exposée au salon Urgel Bourgie Ltée, angle boul. Décarie et Av. Notre-Dame-de-Grâce. Les funérailles auront lieu le 21 courant en 9 h. à l'église St-Antonin.

CHRETIEN (Marie-Reine) — A Montréal, le 19 novembre 1969, à l'âge de 75 ans, est décédée Marie-Reine Chrétien, fille de feu Léon Chrétien et de feu Diana Champagne, soeur de Alpide, Virginie (Mme veuve Joseph Desrosiers) et Calixte. Elle laisse dans le deuil ses belles-soeurs et son beau-frère. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse
angle 11e av. Rosemont,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Eugène, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLAIRMONT (Godfroy) — A Montréal le 18 novembre 1969, à l'âge de 63 ans, est décédé Godfroy Clairmont, époux d'Irène Rousseau; demeurant 568 Jarry est. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, rue Henri-Bourassa est,
à 10 h. 30, pour se rendre à l'église St-Maxime de Chomedey, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COLLETTE (Zénon) — A Verdun, le 19 novembre 1969, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Zénon Collette, demeurant à 3273 boul. LaSalle. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3565, boul. LaSalle
à 9h15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 9h30 et de là au cimetière de St-Urbain, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DALLAIRE (Emilien) — A Montréal, le 18 novembre 1969, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Emilien Dallaire, époux de feu Léocadie Dion, demeurant à 751 du Collège; frère de Joseph. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 ouest, rue Notre-Dame,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANSEREAU (Mendoza) — A Montréal, le 17 novembre 1969 à l'âge de 64 ans, est décédé M. Mendoza Dansereau, époux de feu Lucienne Brunet. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOLLO (Léon) — A Montréal, le 18 novembre 1969, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Léon Dollo, époux de Marie Vigneau, autrefois de St-Pierre Miquelon, demeurant 2377 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Gauthier Enrg.
2521, rue Ste-Catherine est
pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DRAPEAU (Rita) — Accidentellement, à Rosemère, le 17 novembre 1969, à l'âge de 32 ans, est décédée Rita Riendeau, épouse de M. Roger Drapeau; demeurant à 382 Bourdeau, Bois-des-Filion; mère de Normand et de Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr,
382 rue Adolphe-Chapleau
Bois-des-Filion,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Maurice de Bois-des-Filion, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DROUIN (Jean D'Arc) — A Montréal, le 18 novembre 1969, à l'âge de 44 ans, est décédé Jean D'Arc, fils de feu Aurore Drouin et de feu Emilia Pintal, demeurant 5491 Papineau. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires
4848, avenue Papineau
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIN (Maurice) — A Ville de Laval, le 17 novembre 1969, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Maurice Fortin, époux de Carmen Guilbault, demeurant à 138 Deslauriers, Ste-Rose; père de Jean-Pierre, Jacques et Louise. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr,
167, boul. Ste-Rose, Ste-Rose,
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Rose, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARANT (Elphège) — A Montréal, le 18 novembre 1969, à l'âge de 77 ans, est décédé Elphège Garant, époux d'Alice Hurtubise; demeurant 5723 A, boul. Monk. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505, rue Notre-Dame ouest
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église du Perpétuel-Secours, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENDRON (Laura) — A Sorel, le 19 novembre 1969, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Edouard Gendron, née Laura Lavallée, demeurant rue de l'Hôtel-Dieu. Les funérailles auront lieu samedi après-midi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Mandeville & Mineau
80, rue Charlotte
pour se rendre à l'église St-Pierre de Sorel où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIBAULT (Henri) — A Montréal, le 18 novembre 1969, est décédé Henri Gibault, époux d'Alice Goyer, père de Jocelyne. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée
2548, rue Beaubien est
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIGUERE (J. Zotique) — A Montréal, le 19 novembre 1969, à l'âge de 95 ans, est décédé J. Zotique Giguère, époux de feu Exélia Bélisle, père de Juliette, Aurore, Jeanne, Mme Hermas Provost (Alice), Roméo; ses belles-filles, Mme Cléo Giguère (Cécile Brosseau), Mme Roméo Giguère (Irène Leblanc); son petit-fils, M. et Mme Pierre Giguère; sa petite-fille, Nicole, et son arrière petit-fils, Eric. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 1 h 45, pour se rendre à l'église St-Ambroise où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de St-Eustache, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Alice) — A Ville Mercier, le 19 novembre 1969, à l'âge de 72 ans 10 mois, est décédée Mme veuve Raoul Giroux, née Alice Lefebvre, demeurant boul. St-Jean-Baptiste. Les funérailles auront lieu samedi après-midi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Léo Lamoureux,
à Ville Mercier
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOBEIL (Eliza) — A Montréal, le 20 novembre 1969, à l'âge de 84 ans, est décédée Eliza Léveillé, mère de Mme Roger Tardif, et Roland Racicot; demeurant à 6254, Louis-Hébert. La dépouille mortelle est exposée aux salons
J.-S. Vallée Ltée,
6821, St-Hubert
et demain vendredi sera exposée aux salons
J.-S. Vallée Ltée
2548, Beaubien est
Avis des funérailles plus tard.

GRAVEL (Lina) — A Montréal, le 17 novembre 1969 à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Rolland Gravel, née Lina Thibeault; demeurant à 10265 boul Olympia, mère de Magelaine. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.
130, boul. Henri-Bourassa est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUERTIN (Réal) — A St-Jean-Baptiste-de-Rouville, le 18 novembre 1969, à l'âge de 42 ans, est décédé Réal Guertin, époux de Rita Touchette. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Desnoyers
St-Jean-Baptiste-de-Rouville
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HALL (Lily-Elizabeth Atkinson) — A sa résidence, le mercredi 19 novembre, dans sa 59e année, est décédée Lily-Elizabeth Atkinson, épouse de Charles Hall, mère d'Eva (Noonie), (Mme L. Margaritis), Donald, Peter et Terry. Elle laisse aussi son père, M. William Atkinson, sa soeur Eva (Mme C. Emery) et 4 petits-enfants. Le service aura lieu à la chapelle
William Wray & Walton
2075, rue University
le samedi 22 novembre à 10 heures du matin. Inhumation au cimetière Mont-Royal. Exposée ce soir à 7 heures.

JEANRIE (Bernadette) — A Montréal, le 17 novembre 1969 à l'âge de 77 ans est décédée Mme veuve Amédée Jeanrie, née Bernadette Lemery; demeurant à 8914 Lajeunesse. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Jovite, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHAPELLE (Alice) — A l'hôpital St-Louis de Terrebonne, le 20 novembre 1969, à l'âge de 76 ans, 7 mois, est décédée Alice Lafrenière, épouse de feu Léopold Lachapelle, ex-maire de la Ville de Terrebonne; demeurant chez sa fille Marie-Paule (Mme Gérard Charbonneau), 108 rue Alexandre, Pont-Viau, Ville de Laval; aussi mère de Jean-Jacques, Guy et Raymond. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Guay et Fils,
756, rue St-Louis, Terrebonne
pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-François, Ville Laval, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMOTHE (Mélina) — A Ville Mercier, le 19 novembre 1969, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Joseph Lamothe, née Mélina McCrea. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Léo Lamoureux,
à Ville Mercier
pour se rendre à l'église paroissiale de Ville Mercier, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Urbain de Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPIERRE (Léonard) — A St-Lin, Ville des Laurentides, le 19 novembre 1969, à l'âge de 60 ans, est décédé Léonard Lapierre, époux en premières noces de feu Cécile Renaud, et en deuxièmes noces de Julienne Rivest. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
F. Joly et Fils Ltée
256, 12e avenue, à St-Lin,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7.

LAROCQUE (Adélard) — A Montréal, le 18 novembre 1969, à l'âge de 83 ans, est décédé Adélard Larocque, pensionnaire de la Brasserie Dow; époux de Rose-Délima Therrien, père de Mme Lucien Thibeault (Gilberte), Adélard, Mme Roméo Beaunoyer (Jeanne), Mme Roméo Lehoux (Gabrielle), Paul-Emile, Marcel, Rolland et Mme Armand Mainville (Cécile). Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
6821, rue Saint-Hubert,
à 11 h 45 pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 12 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATENDRESSE (Joseph) — A Lachine, le 19 novembre 1969, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Joseph Latendresse, époux d'Antoinette Phaneuf, père d'Eugène, Rita, (Mme L. Cholette), Roger, Lionel, Mariette (Mme M. Emery), Claire (Mme J.-P. Allard), Rollande (Mme R. Emery). La dépouille mortelle est exposée aux salons
Raoul Bourgie Inc.,
620, rue Provost, Lachine.
Avis des funérailles plus tard.

LATRIMOUILLE (Georges-Henri) — A Montréal, le 18 novembre 1969 à l'âge de 83 ans, est décédé Georges-Henri Latrimouille, époux de Alphonsine Malchelosse, père de Mme Marcel Boucher (Gilberte), Mme Hormidas Tremblay (Rita), Mme Maurice Bélanger (Gisèle). Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
2548 est, rue Beaubien,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Saint-Marc, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURENCE (Odilon) — A St-Laurent, le 18 novembre 1969 à l'âge de 79 ans, est décédé M. Odilon Laurence, époux de Malvina Labelle; père des contracteurs Laurence et Frères: René, Gaétan, Réal et Emile, Béatrice (Mme G. Mayer), Simone (Mme A. Paquette), Jeannette (Mme J. Chicoine), Antoinette (Mme G. Thibault), Lucille (Mme M. Grou), Irène (Mme R. Lachance), du Père Yvon Laurence, c.s.c., en mission au Brésil. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Boudrias et Cormier Ltée
816, boul. Ste-Croix,
St-Laurent
à 8 h., pour se rendre à l'église de Brébeuf, Co Terrebonne, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Paul-Honoré) — A Montréal, le 18 novembre 1969 à l'âge de 83 ans est décédé M. Paul Honoré Lefebvre, autrefois de St-Césaire Co Rouville; ancien journaliste à la Patrie et au Devoir; publiciste durant 30 ans à la Caisse Nationale d'Economie, Société Nationale de Fiducie et Société Nationale d'Assurance-Vie. Epoux en 1ères noces de feu Berthe Faulkner et en 2ièmes noces de Gabrielle Chabot demeurant 10215 De Laroche; père de Fernande (Mme Adrien Maher), Guy, Robert et Claude; beau-père de Adrien Maher, Mme Guy Lefebvre (Marie-Jeanne Lewis), Mme Robert Lefebvre (Jeannine Larivière), Mme Claude Lefebvre (Huguette Galarneau; beau-frère de M. et Mme Jean-Marie Loiselle (Simone Chabot). Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.,
1415, rue Fleury est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Césaire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAISONNEUVE (Germaine) — A Montréal, le 18 novembre 1969, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Philibert Maisonneuve, née Germaine Paquette, demeurant à 8067 St-Hubert. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7766, rue St-Hubert
à 8 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSE ANNIVERSAIRE

MURRIN (William P.) — A la douce mémoire de M. William P. Murrin, décédé le 19 novembre 1968. De la part de sa fille, son gendre et son petit-fils.

MEILLEUR (Ginette) — Accidentellement à St-Eustache, le 18 novembre 1969 à l'âge de 18 ans, est décédée Mlle Ginette Meilleur fille de Rolland Meilleur et de Gisèle Villeneuve; demeurant à 136, 2e Ave, St-Eustache. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin et Fils
105, rue St-Eustache
St-Eustache
à 1 h 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MILETTE (Yvon) — A Monrréal, le 18 novembre 1969, à l'âge de 36 ans et 11 mois, est décédé M. Yvon Milette, fils de feu J. A. Milette et d'Amanda Ouellette; demeurant 2338 Orléans. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte,
3635, rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste-de-Lasalle, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONTPETIT (Francine) — Accidentellement à Chomedey, Ville Laval, le 16 novembre 1969 à l'âge de 20 ans, est décédée Mlle Francine Montpetit, fille de M. et Mme René Montpetit, demeurant boul. Cartier, Chomedey, Laval. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
F. Brisebois Inc.,
1565, boul. Labelle, Chomedey, Laval,
pour se rendre à l'église paroissiale, Pie-X, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUIMET (Gérard) — A Montréal, le 19 novembre 1969, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Gérard Ouimet, époux de Juliette Lévesque; père de Lise Ouimet (Mme Orr), demeurant 6541 Des Ecores; autrefois de Hochelaga. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte,
3635, rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc où le service sera célébré à 1 h. 30 p.m., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

PLOUFFE (Annette) — A LaSalle, le 18 novembre 1969 à l'âge de 63 ans, est décédée Mlle Annette Plouffe, fille de feu Joseph Plouffe et d'Aline Major. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
7708 rue Centrale, LaSalle,
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 8 h 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROCH (Wilfrid) — A St-Laurent, le 19 novembre 1969, à l'âge de 42 ans, est décédé Wilfrid Roch, époux de Rosemary Becker, père de Carolyne. La dépouille mortelle est exposée aux salons
J.-R. Des Lauriers, Ltée
790, boul. Ste-Croix
Avis des funérailles plus tard.

SABOURIN (Ernestine) — A Rigaud le 18 novembre 1969, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Armand Sabourin, née Ernestine Daoust. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Duncan Roussin,
87, rue St-Jean-Baptiste
à Rigaud,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAINTE-ALBERTE (Sr Marie) — A l'hôpital St-Joseph des Soeurs Ste-Croix, à Ville St-Laurent, mardi le 18 novembre 1969, à l'âge de 79 ans, est décédée Sr Marie Ste-Alberte, née Yvonne Surprenant. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant à 3 heures p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-PIERRE (Alice) — A Montréal, le 19 novembre 1969, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Eugène St-Pierre, née Alice Deslauriers. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, boulevard Crémazie
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-PIERRE (Armand) — A Montréal, le 19 novembre 1969, à l'âge de 59 ans, est décédé Armand St-Pierre, époux de Florence Poudrier. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7766, rue St-Hubert
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY (Géraldine) — A Montréal, le 18 novembre 1969, à l'âge de 86 ans, est décédée Géraldine Lanctôt, épouse de feu le Dr. J. Roma Tremblay. Elle laisse dans le deuil, un fils Wilfrid et une fille Gabrielle. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons.
J. R. Deslauriers Ltée.
5650, chemin Côte-des-Neiges,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VASILIAUSKAS (Robert) — A Montréal, le 17 novembre 1969, à l'âge de 46 ans, est décédé Robert (Bob) Vasiliauskas, époux de Claire Provost. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
J.-S. Vallée Ltée
4201, rue Hochelaga
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Casimir, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côté-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VINETTE (Marc) — A Longueuil, le 19 novembre 1969, à l'âge de 84 ans, est décédé Marc Vinette, époux de Juliette Cardinal, demeurant 1152, St-Laurent ouest, père de Bérangère épouse de Roger Arsenault, Sylviane épouse de Joseph Bossis, Marcelle épouse de Armand Gauron, Rolande épouse de Gilles Vilandré, ainsi que 6 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils
527, rue Ste-Hélène
à 9 h 15, pour se rendre à l'église St-Georges où le service sera célébré à 9 h 30 et de là au cimetière de St-Basile-le-Grand, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

DUBOIS (Lucien) — Mme Lucien Dubois, M. Mme Gaston Marcotte (Jeannine), M. Mme Pierre Bélanger (Micheline), M. Mme Gilles Marcotte (Monique), M. Mme Jean Dubois et M. Guy Dubois remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Lucien Dubois, survenue le 9 octobre 1969, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

DEPUIS 24 ANS à votre SERVICE
JEAN-MORIN
FLEURISTE
1367 est, rue Beaubien
271-4111

IMITATION DE PHOQUE
POUR DAMES ET MESSIEURS

Bottes de tout confort chaudement doublées de peluche d'Orlon. Semelles en crêpe de plantation antidérapant. Gris argenté.

A. Pour hommes, modèle à la cheville, pointures 6 à 12.
17.97 paire

Aussi disponible : modèle 10" à **20.97**

B. Pour dames, pointures 5 à 10.
17.97 paire

Souliers habillés
POUR HOMMES

C. Soulier anglais de qualité fabriqué en cuir souple. Modèle à 3 oeillets avec semelle et empeigne en cuir, talon caoutchouc. Modèle fourreau aussi disponible. Noir ou Brun. Pointures 6½ à 13 C à EE paire,
15.99

Elégants souliers
ARGENTES POUR DAMES

D. Pour les parties, les occasions spéciales escarpin à lanière arrière élégant avec bout fuselé et talon illusion. Pointures 5 à 10 AA et B. paire,
9.97

RAVISSANTES PANTOUFLES

E. MULES SIMILIFOURRURE POUR DAMES. Semelle en mousse de couleur pastel. Fabrication canadienne. Couleurs variées. P.M.G. paire **2.97**

F. Pantoufles ourson pour fillettes. Fabrication en douce peluche d'Orlon. Lavables à la machine. Vaste choix de couleurs. Pointures 11 à 3. paire **1.97**

PENSEZ A SON CONFORT !

G. PANTOUFLES EN CUIR DOUBLE POUR HOMMES. Chaude et douce doublure de laine d'agneau. Talon caoutchouc. Fabrication canadienne. Tan ou Gingembre. Pointures 6 à 12. paire **4.44**

H. PANTOUFLES ELEGANTES EN VINYL POUR HOMMES. Modèle d'entretien facile fabriqué au Canada. Semelle et talon coussinés. Pointures 6 à 12. Brun. paire **2.97**

Echangez votre chèque d'allocations familiales chez Woolco ! Vous pourriez être l'heureux gagnant d'un certificat cadeau Woolco d'une valeur de $100 !

Un sergent et un photographe confirment le massacre de civils au Sud-Vietnam

d'après Reuter, UPI, AP

Un sergent de l'armée américaine et un ancien photographe militaire affirment aujourd'hui avoir été témoins oculaires du massacre de civils sur-vietnamiens survenu à Son My le 16 mars 1968. En effet, le sergent Michael Bernhardt a déclaré à Fort Dix, au New Jersey hier soir, qu'il a vu de ses yeux des soldats sud-vietnamiens abattre systématiquement cent civils américains. Ces soldats, ajoute-t-il, obéissaient à des ordres en ce faisant. Par la suite, on apprit que c'est 300 civils qu'ils avaient ainsi abattus.

De son côté, Ronald L. Haeberle, de Cleveland, ancien photographe de l'armée, soutient que des troupes américaines ont "fauché, allègrement et à tout hasard" à la carabine, des habitants du petit village de Son My, en mars 1969. Le récit de l'incident, tel que rapporté par M. Haeberle est publié aujourd'hui sur deux pages dans le quotidien "Cleveland Plain Dealer" en même temps que des photos de cadavres prises par Haeberle après le massacre. Le photographe appartenait au 1er Bataillon du 20e régiment d'infanterie lorsque les troupes américaines pénétrèrent à My Lai No 4 (un poste aux limites de Son My).

"Ce massacre m'a révolté, dit Haeberle dans l'interview publiée ce matin, et je n'ai jamais pu oublier cette scène. Les soldats tiraient sur les gens avec des lance-grenades M-79. Je n'en croyais pas mes yeux. En me tournant à droite, j'ai vu une femme se glisser hors d'un réduit et un GI se mit à tirer de son côté. Ils ont tous tiré par la suite, visant la tête. Les os volaient en éclat les uns après les autres. Je n'avais jamais vu d'Américains tirer ainsi sur des civils."

Haeberle a fait parvenir copie de ses photos à la commission d'enquête de l'armée.

Ce matin, à la 43e séance de la Conférence de Paris sur le Vietnam, le délégué du Vietcong, Mme Nguyen Thi Binh, a affirmé que le massacre de Son My n'est qu'un des milliers d'autres crimes commis par les Etats-Unis et le régime fantoche de Saigon depuis le début du conflit. Ces atrocités, d'ajouter Mme Thi Binh, contribuent à faire horreur au peuple américain et à le rendre hostile à la guerre du Vietnam.

Rétablissement des relations Pékin-Belgrade

BELGRADE (AFP) — La Yougoslavie et la Chine sont arrivées à un "accord de principe" pour le rétablissement au niveau des ambassadeurs de leurs relations diplomatiques, a révélé aujourd'hui le porte-parole du ministère yougoslave des Affaires étrangères.

Ces relations, a-t-il précisé, étaient réduites au niveau des chargés d'affaires depuis 1958.

L'amélioration progressive des rapports Pékin-Belgrade a été marquée récemment par l'arrivée dans le port yougoslave de Rijeka, à la fin du mois dernier — et pour la première fois depuis des années — d'un cargo battant pavillon chinois. Depuis la fin octobre également, l'agence "Chine Nouvelle" a de nouveau un correspondant à Belgrade.

Une commission cherche une solution au Liban

BEYROUTH. (AFP, PA) — M. Rachid Karame, ayant échoué dans sa tentative, qui dure depuis plusieurs semaines, de constituer un gouvernement, le président de la république, M. Charles Hélou, a décidé hier, dans un geste insolite qui a plongé le Liban dans la stupéfaction, de créer une "Commission nationale" chargée de trouver une solution à la crise.

A l'exception de M. Sabri Hamade, président de la Chambre, les membres de cette Commission ont été désignés à leur propre insu, au cours de la nuit dernière, ce qui témoigne de la hâte avec laquelle M. Hélou a dû agir. Dans la journée d'hier, en fait, les représentants des associations économiques du Liban avaient émis un communiqué demandant la formation rapide d'un gouvernement ou la dissolution de la Chambre, "pour sauvegarder le régime et la souveraineté du Liban".

M. Charles Hélou a voulu ainsi prévenir les deux éventualités qu'il redoute : les élections générales — ou une solution extra-parlementaire.

On apprend d'autre part, sans qu'aucun lien paraisse rattacher l'événement à l'échec de la mission Karame, qu'un violent engagement s'est produit, le premier depuis l'accord du Caire, entre des troupes régulières libanaises et une centaine de guerilleros palestiniens. Il a eu lieu à 11 heures aujourd'hui à Nabatiyeh, dans le sud du Liban. Trois des guerilleros qui avaient attaqué le poste militaire de cette ville auraient été tués et six blessés. Six soldats libanais ont été blessés.

Woolco

VENEZ VOIR ET PROFITEZ DE NOTRE NOUVEAU CAFE ROUGE A KIRKLAND

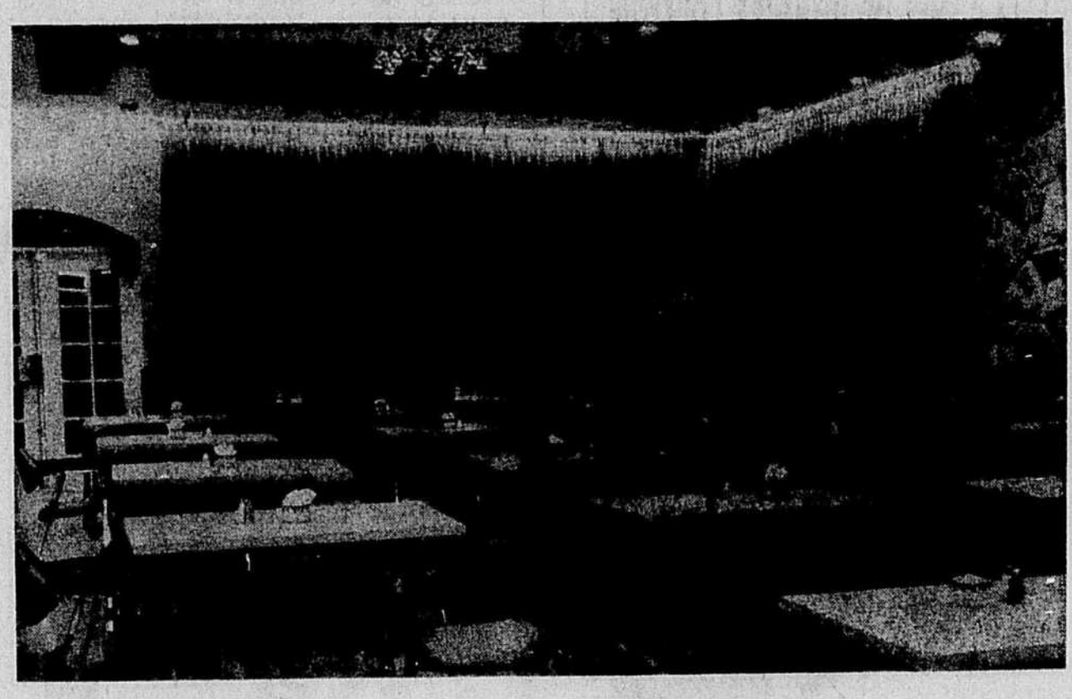

UNE CAFETERIA EN TOUT POINT INEGALEE

Une Cafétéria moderne, spacieuse et agréable . . . voilà le nouveau Café Rouge de Woolco à Kirkland. Dès votre première visite vous serez enchanté du décor superbe, des sièges confortables, du système d'air climatisé et de la musique douce et agréable. Le service est rapide, ultra-moderne, vraiment exceptionnel. Chaque jour le menu est préparé sous la surveillance de nos chefs experts afin de vous offrir une grande variété de mets savoureux. Venez sans tarder . . . emmenez toute la famille ! Le Café Rouge est ouvert chaque jour de la semaine de 8 a.m. à 10 p.m., le dimanche, de 11 a.m. à 8 p.m.

ET POUR VOUS PLAIRE DAVANTAGE

Casse-croûte ouvert 24 heures par jour – 7 jours par semaine

Poste d'essence Supertest également ouvert 24 heures par jour, 7 jours par semaine

RENSEIGNEZ-VOUS SUR LE SERVICE DE TRAITEUR AUPRES DE NOTRE GERANT !

LIVRAISON GRATUITE !

UTILISEZ VOTRE COMPTE WOOLCO !

Nous vous offrons un merveilleux assortiment de sandwiches, salades, viandes froides tranchées et desserts qui sauront faire de votre prochaine réception un véritable succès.

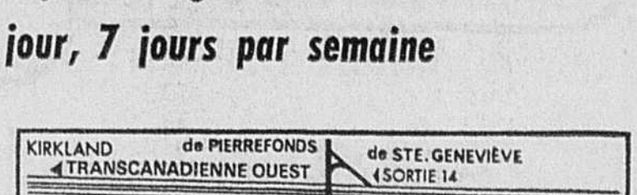

WOOLCO à KIRKLAND – Transcanadienne et boul. St-Charles

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

CAHIER No 7 / PAGES 79-88 — la presse — NOUVELLES INTERNATIONALES / FINANCE / CARRIERES ET PROFESSIONS

MONTREAL, JEUDI 20 NOVEMBRE 1969 — 85e ANNEE — No 270

L'ONU réclame le châtiment des pirates de l'air

NATIONS-UNIES, N.Y. (PC) — Les Pays-Bas, prétendant avoir l'appui presque unanime des 126 pays membres des Nations unies, ont présenté hier une résolution attendue depuis longtemps, réclamant le châtiment des pirates de l'air.

L'ambassadeur Piet-Hein Houben a demandé à la Commission juridique de l'Assemblée générale, en déposant la résolution appuyée par 28 pays, y compris le Canada, de l'adopter sans débat.

"Au cours des dernières années, la dangereuse pratique des détournements d'avions est devenue une menace à la stabilité et à la sécurité du trafic aérien", a-t-il dit.

"C'est uniquement par un heureux hasard et grâce à l'extraordinaire courage des membres des équipages de ces appareils, qu'un plus grand nombre de tragédies ne soient pas survenues chez les passagers et les équipages des avions ainsi détournés", a précisé M. Houben.

Des sources informées ont fait savoir qu'il est presque certain que la résolution sera adoptée sans vote par la Commission.

Les pays qui auraient pu exploiter le sujet pour fins de débat politique, notamment les Arabes et les communistes, sont vraisemblablement consentants à ne pas s'opposer à la résolution. Ceci comprend Cuba, destination de la majorité des pirates de l'air.

La résolution réclame des mesures de caractère national mettant effectivement hors la loi les actes de piraterie aérienne, au lieu d'avoir recours aux lois régissant le meurtre, l'enlèvement et les tentatives de meurtre.

La résolution a été quelque peu modifiée afin d'obtenir le consensus des pays membres de l'ONU. Elle avait été présentée une première fois au début de la présente session de l'Assemblée générale.

La nouvelle résolution ne comprend pas la disposition réclamant l'extradition des pirates de l'air. On dit que cette initiative découle de raisons d'ordre juridique puisque certains pays considèrent cette question comme entente bilatérale. A ce propos, Cuba a fait savoir qu'il serait consentant à discuter de l'extradition des pirates de l'air sur une base bilatérale. Le Canada est un des pays qui a été approché dans ce sens.

M. Houben a d'autre part, souligné devant la Commission juridique qu'il n'y a rien dans la résolution qui pourrait porter préjudice aux lois et usages des pays individuellement, en ce qui a trait à l'asile politique.

Bien qu'une telle éventualité permettrait à un pays de remettre en liberté un pirate de l'air, des observateurs signalent qu'il existe des complications juridiques dans le principe de l'asile politique qui rendrait difficile une entente internationale à ce sujet.

Cependant, on signale que rien ne peut empêcher un pays d'accorder l'asile politique à un pirate de l'air, en refusant de le renvoyer dans son pays d'origine, mais en lui imposant une peine de prison pour le délit dont il s'est rendu coupable.

téléphoto UPI

Le président Nixon et le premier ministre du Japon, M. Eisaku Sato, ont eu hier leur premier entretien à la Maison Blanche pour discuter l'avenir d'Okinawa et les relations nippo-américaines. Washington consentirait à rendre Okinawa au Japon mais exigerait en retour des concessions commerciales.

Washington exige des concessions pour le retour d'Okinawa au Japon

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis et le Japon ont virtuellement conclu hier un important accord sur la restitution de l'île d'Okinawa au Japon en 1972, apprend-on de source diplomatique digne de foi, à l'issue du premier entretien qu'a eu hier le président Richard Nixon avec le premier ministre du Japon, M. Eisaku Sato.

On indique toutefois dans ces mêmes milieux que le gouvernement américain, contrairement à tout ce qui a été affirmé auparavant, tient à obtenir en échange du retour de la grande île des Ryukyus à la souveraineté japonaise, une importante concession de M. Sato sur les importations de textiles japonais aux Etats-Unis. Depuis un an, le gouvernement des Etats-Unis fait pression sur le Japon pour qu'il accepte de limiter volontairement ses livraisons de produits textiles, et, en particulier, de fibres artificielles. L'administration Nixon prétend en effet que l'accroissement des importations de textiles japonais menace sérieusement la survie de l'industrie américaine. Par ailleurs, les Etats-Unis continuent à rechercher une libéralisation plus rapide du régime des importations et des investissements étrangers au Japon.

Un communiqué conjoint, auquel les deux délégations mettent actuellement la dernière main, sera publié demain, à l'issue du troisième et dernier entretien à la Maison Blanche. Il fera état, apprend-on, de l'acceptation du gouvernement américain de restituer Okinawa au contrôle japonais d'ici trois ans, conformément aux voeux souvent exprimés par le peuple japonais.

Il reste toutefois un important problème à régler en dehors de celui des textiles: il a trait aux circonstances dans lesquelles l'Amérique pourrait être amenée à réintroduire des armements nucléaires sur Okinawa si la sécurité du Japon ou de certaines régions périphériques venait à être sérieusement menacée. Ce point épineux, mis à part, l'avenir d'Okinawa a été en grande partie réglé dans l'espace d'une matinée d'entretiens. L'île continuera, en principe, de servir de base aux forces armées américaines. Si le conflit vietnamien venait à se poursuivre après 1972, des consultations bilatérales s'engageraient pour déterminer le rôle d'Okinawa qui a constitué jusqu'à présent le point de départ, avec Guam, des escadres de bombardiers B-52.

Rumeurs de coup d'Etat au Chili, où l'état de siège est proclamé

SANTIAGO DU CHILI (AFP-PA-UPI) — Au lendemain d'une journée où se propageait d'inquiétante façon la rumeur d'un coup d'Etat imminent, le président Eduardo Frei a décrété aujourd'hui l'état de siège dans la province de Santiago. Cette mesure signifie le maintien dans leurs casernes des forces armées et policières de la province ainsi que la censure préalable des informations de presse, de radio et de télévision.

Ces rumeurs de coup d'Etat émanent, soulignent les autorités, de milieux étrangers aux forces armées, mais le président Frei y attache assez d'importance et veut tuer dans l'oeuf toute tentative de rébellion au sein de l'armée.

A l'issue de la réunion du Conseil supérieur de sécurité nationale présidée par le chef d'Etat, une déclaration officielle a été publiée disant notamment: "Il existe une campagne de rumeurs propagées activement par des éléments étrangers aux institutions armées, destinées à créer un climat d'insécurité et d'alarme pour porter atteinte à l'ordre institutionnel".

Avant de décréter l'état de siège, le président Frei a tenu à exprimer sa confiance dans les forces armées, mais il a cependant contremandé la visite qu'il devait faire aujourd'hui dans la province de Conception.

Selon le quotidien de Santiago "Ultima Hora" (Dernière heure), 25,000 membres de la police nationale ont été mis à pied d'alerte.

C'est la troisième fois depuis son arrivée au pouvoir en 1964 que le président Frei décrète l'état d'urgence "pour préserver l'ordre constitutionnel". En août de cette année, une série de manifestations estudiantes dans la province d'Atacama l'avait contraint à appliquer cette mesure radicale, pour la première fois.

Puis, le 21 octobre dernier, afin de mater le mouvement de sédition commandé par le général Viaux Marambio, le chef d'Etat chilien avait eu recours à l'état de siège pour tout le pays.

Après les incidents d'hier

Des étudiants occupent l'université de Milan

MILAN (AFP, Reuter, UPI) — La situation reste tendue dans la grande métropole du Nord de l'Italie au lendemain d'une journée marquée par des incidents sanglants ayant coûté la vie à un policier et l'occupation de l'université de Milan par des étudiants qui s'y sont barricadés. Des syndicats milanais ont par la suite demandé que la police s'abstienne désormais d'intervenir dans les conflits ouvriers.

Les incidents sont survenus aux approches d'un théâtre de Milan où s'étaient réunis quelque 3,000 grévistes; au moment où ces derniers sortaient, une foule d'étudiants et ouvriers de l'extrême-gauche "marxiste-léniniste", c'est-à-dire maoïste, les attendait dehors. Selon une version des faits, ils ont demandé alors à la police de dégager la rue. Les manifestants sortants et ceux de la rue se sont alors réunis et quelques malheureux policiers qui n'avaient pu "dégager" à temps ont été pris à partie par la foule. Les forces de l'ordre, police et carabiniers, sont intervenus et c'est dans l'échauffourée qui suivit qu'un chauffeur de jeep de la police reçut une barre de fer à la tête, blessure fatale dont il décéda peu après son arrivée à l'hôpital.

Cinquante-six autres policiers ou carabiniers ont été blessés et dix-neuf arrestations ont été effectuées.

La bagarre, commencée vers midi (heure locale) dura une heure et demie. Les manifestants "marxistes-léninistes", la plupart des étudiants, allèrent se réfugier dans l'université où ils dressèrent des barricades surmontées de drapeaux rouges.

Tous les locaux de l'université ont été occupés et les barricades érigées dans les six rues adjacentes, avec des poutres et des moellons pris à des chantiers de construction voisins.

Les étudiants ont passé la nuit en assemblée générale pour examiner la situation et rédiger un communiqué.

A la Préfecture de police de Milan, aucune décision ne semble avoir été prise encore sur une éventuelle intervention des forces de l'ordre dans l'université.

Des chefs syndicaux ont demandé aujourd'hui que la police s'abstienne d'intervenir dans l'agitation ouvrière actuelle et annoncé que cette question serait à l'ordre du jour des assemblées qui se tiendront aujourd'hui.

Les événements de Milan ont eu aussitôt leur écho au Parlement italien, à Rome, où le ministre de l'intérieur, M. Franco Restivo, a exposé les faits tels qu'ils lui étaient connus, précisant en particulier que la bagarre aurait commencé lorsqu'un manifestant étant tombé à terre, des barres de fer arrachées à un chantier voisin commencèrent à pleuvoir sur les forces de l'ordre; qui commencèrent alors à charger la foule en la dispersant avec des nuages lacrymogènes.

D'autres indidents se sont produits en Italie, en particulier à Portici, dans la périphérie de Naples, où des manifestants grévistes qui prenaient à partie des commerçants qui n'observaient pas les ordres de grève générale ont provoqué l'intervention de la police. Deux mille manifestants se sont alors rendus devant la caserne des carabiniers et la mairie et ont lancé des pierres. Cinq policiers et deux civils ont été blessés, une vingtaine d'arrestations ont été effectuées, à la suite de quoi le calme est revenu dans la zone, qui reste surveillée par plusieurs centaines de policiers et carabiniers.

Israël démantèle deux réseaux de saboteurs palestiniens

d'après AFP-UPI-Reuter

Israël a démantelé deux réseaux de saboteurs responsables de la plupart des attentats commis depuis le mois d'août dans les régions de Jérusalem et de Hebron. Selon les sources officielles, l'un de ces réseaux dépendait du groupement terroriste El Fatah et l'autre du Front populaire de libération de la Palestine.

Tous les membres des deux réseaux, soit une vingtaine de personnes, ont été arrêtés. C'est l'arrestation d'un membre d'El Fatah, déguisé en femme, alors qu'il tentait de traverser le pont Allenby, qui a déclenché la razzia des forces de sécurité israéliennes.

Dans une de ses récentes éditions, le quotidien de Tel Aviv, "Yedioth Aharonoth", révèle que les laboratoires israéliens ont mis au point de nouvelles armes de combat et des systèmes électroniques perfectionnés qui permettent la détection des commandos qui tentent de traverser les lignes de feu.

Selon les journaux du matin, une unité de commandos arabes, qui avait dressé une embuscade à l'aube près du kibboutz de Gesher et dont les membres s'étaient dissimulés dans les roseaux sur les rives du Jourdain, a été décimée.

Par ailleurs, un porte-parole militaire israélien a annoncé aujourd'hui qu'un patrouilleur d'Israël a capturé il y a quelques jours un bateau transportant "un certain nombre de terroristes ainsi qu'un chargement d'explosifs". L'embarcation se dirigeait vers un point nond éterminé de la côte septentrionale d'Israël.

A Beyrouth, on signale l'exécution de huit autres Irakiens dont un juif, accusés d'espionnage en faveur d'Israël à l'issue d'un procès sommaire. Cette nouvelle a été communiquée à la presse libanaise par un ancien prisonnier qui a réussi à s'évader de sa geôle irakienne.

Laird est optimiste et Fulbright pessimiste au sujet du retrait des Américains du Sud-Vietnam

d'après UPI, PA, AFP

Alors que le sénateur William Fulbright se montre pessimiste et estime que l'administration Nixon a une politique qui mène à une prolongation de la guerre au Vietnam, le secrétaire à la Défense, M. Melvin Laird, s'est montré plus encourageant en laissant entendre que le retrait des troupes américaines se ferait dans un temps raisonnable.

De son côté, le sénateur Aiken du Vermont affirme: "Je pense que nous sommes en train de nous retirer de cette région (le Sud-Est asiatique), sauf pour aider à la reconstruction de son économie". Enfin, les milieux officiels de Washington continuent à prédire qu'en dépit d'une augmentation des pertes ces dernières semaines, il reste possible que le président annonce un autre retrait de troupes du Vietnam avant la fin de l'année.

Après avoir témoigné secrètement hier, devant la Commission Fulbright, le secrétaire à la Défense a dit à des journalistes que les troupes de combat des Etats-Unis seront sorties du Vietnam en deçà d'une période de temps "raisonnable".

Le sénateur Frank Church, démocrate de l'Idaho qui a assisté à la séance de la Commission, s'est dit "un peu encouragé" par le ton du témoignage de M. Laird à la séance à huis clos.

S'appuyant, en revanche, sur les dépositions du secrétaire d'Etat William Rogers et du secrétaire Laird, le sénateur Fulbright, président de la Commission, en a conclu que les plans de paix de l'administration Nixon se résumaient à rien de plus qu'à "une prescription pour une guerre très prolongée". Les deux hommes ont donné l'impression, dit M. Fulbright, qu'ils n'avaient aucun espoir en un règlement négocié de la guerre.

La motion d'appui à la politique vietnamienne du président Nixon qu'ont signée, jusqu'ici, 314 membres de la Chambre, sera soumis au vote dans la semaine suivant la Thanksgiving, a-t-on décidé hier. On commence à se demander si cette motion ne va pas créer plus de dissension que moins au gouvernement.

Sur les 188 républicains que compte la Chambre, seulement sept n'ont pas endossé la résolution. Par ailleurs, sur les 244 démocrates en Chambre, seulement 133 se sont engagés à voter en faveur. L'opposition reste donc importante et la fameuse motion est en danger de faire long feu.

Les derniers contacts secrets américano-nord-vietnamiens ont donné lieu à deux rectifications hier. Le département d'Etat des Etats-Unis a tenu à préciser que ces contacts avaient été faits par le truchement de tiers pays qu'on a refusé de nommer.

De son côté, le chef de la délégation de Hanoï à Paris, M. Xuan Thuy, a démenti "les informations qui ont circulé aux Etats-Unis" à l'effet que des entretiens privés auraient eu lieu entre Hanoï et Washington après la mort de Ho Chi Minh.

Les combats se poursuivent, intenses, sur les hauts plateaux, près de la frontière cambodgienne. Les pertes américaines ont quelque peu augmenté la semaine dernière, soit 113 morts, 16 de plus que la semaine précédente.

Loterie de la conscription

WASHINGTON (AFP) — Le sénat a approuvé hier à mains levées un projet de loi déjà voté par la Chambre sur la conscription aux Etats-Unis et l'a envoyé au président pour qu'il y appose sa signature.

Le projet de loi, qui ne représente pas un remaniement total de la loi en vigueur, approuve pourtant une mesure essentielle des desiderata du président Nixon: tout d'abord que le choix des conscrits sera fait par un tirage au sort et ensuite que seuls les jeunes gens âgés de 19 ans seront soumis au service militaire.

téléphoto PA

Mme Rose Kennedy arrive à l'église St-François-Xavier de Hyannis, Mass., pour les funérailles de son mari, M. Joseph P. Kennedy, décédé mardi à 81 ans.

Joseph Kennedy est conduit à son dernier repos

HYANNIS PORT, Mass. — (PA-UPI) — C'est face à un maître-autel décoré de chrysanthèmes que le cardinal Cushing, ami de longue date des Kennedy et conseiller spirituel du défunt, a officié aux funérailles de Joseph P. Kennedy dans la modeste église en bois de Hyannis.

A la requête de l'épouse du défunt, tous les officiants avaient revêtu des vêtements blancs, plutôt que les traditionnels vêtements noir et violet.

Assistaient aux funérailles tous les membres de la famille Kennedy, depuis les fils et petits-fils, ainsi que le groupe sélect des amis intimes.

Le dernier des fils de Joseph P. Kennedy, le sénateur Edward Kennedy, a, avant le début de la cérémonie, fait l'éloge funèbre de son père et rendu hommage à Ann Gargan, la nièce de l'illustre disparu qui avait été sa compagne constante depuis qu'une première crise cardiaque le clouait au lit et à la chaise roulante, en 1961.

A l'issue des funérailles, tous les membres de la famille, au nombre desquels on remarquait Jacqueline Onassis, la veuve du président John Kennedy, assassiné en 1963, se sont rendus en cortège au cimetière Holyrood, à Brookline, où la dépouille du patriarche octogénaire de la dynastie Kennedy a été inhumée.

Quinze bombes antiaméricaines à Buenos Aires

BUENOS-AIRES (AP)—Quinze bombes ont explosé aujourd'hui dans divers quartiers de la ville de Buenos-Aires, en Argentine. La plupart de ces engins visaient des banques et des établissements commerciaux appartenant aux Etats-Unis. On ignore s'il y a des blessés et à combien on évalue les dégâts.

La police dit que les bombes ont éclaté entre minuit et deux heures du matin. Les principales cibles: Dow Chemical, John Deere, Ducili (succursale de Du Pont), Pan American Oil, Braniff Airlines, First National Bank de Boston, Burroughs, Coca-Cola, et Pepsi-Cola.

titres au comptoir

Source: Bongard Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	16	19
Aconic	1	3
Advance R.	6	8
Albatross	5	15
Alscope	1 15	1 35
Amal. Mng	5	15
Amer. Chib.	4	7
Americ	10	15
Amigo	25	50
Bald. Mtn.	2	5
Barington	45	55
Beacon	10	15
Beira	19	29
Beauport Hldg.	2	17
Black Cricket	50	75
Boma Chib.	5	15
Brace Mac	6	8
Brosnan Cdn	32	37
Bruce P	1	2
Cambridge	5	10
Caprive	22	24
Carmount	30	35
Chesbar	3½	4
Clearwater	20	24
Cons. Shunsby	9	12
Copper AM	45	60
Creswell	60	80
Chromex	45	60
Cuvier	4	7
De Jour	40	50
Delesseps	55	65
Dom. Jubilee	55	65
Doral	1 40	1 65
Ducros	60	70
Dubisson	4	6
Expo Ungava	60	70
Fundy	22	26
Gaspe Copper	49	51
Gaspor	20	30
Gt LaNckl	6¾	7¼
Gold Hawk	33	38
Hairen	20	25
Hucamp	1 30	1 50
Independent	2	4
Indian Mt.	1 70	1 90
Joburke	2	4
Kardar Cnd.	1 20	1 40
Juma	6	8
Kelly D	2	5
Kewagama	6	9
Kukatush	1 50	2 00
Lke Beaver House	10	12
Leeds Mtls	8	13
Lun Exho	30	35
Magama	14	17
Madex	10	20
Matt Berry	45	50
Midland Nckl	47	52
Mija	35	38
Mogar	14	17
Molybia	5	10
Murky Fault	1 50	1 70
Naganta	30	50
Natl. Mal.	1 00	1 20
Nemrod	30	40
New Ass Dv	20	22
New Baska	19	20
New Hosco	1 15	1 35
New Insco	13	16
New Lorie	10	12
New Miller Pl	7	9
New Pascalis	35	45
Nickel Offsets	35	40
Nordic I	1 75	1 95
North Shore	25	30
Nouvelle	20	—
Pacific Nickel	30	40
Pango	2 10	2 30
Radio Hill	35	40
Ram Pete	1 70	1 90
Rand Mal.	3	5
Renzy	95	1 05
September Mt.	15	25
Sarimco	9	11
Stump	15	20
Sogepet	1 00	1 10
Sturdy ML	47	50
Superior Acid	80	90
Spanish R	22	27
Silver Eureka	1 00	2 00
Tagami	14	16
Talisman	47	50
Tara	1 00	1 10
Universal	37	40
Valdex	73	78
Wea Gee	70	90
Westfield	2 20	2 40
Westville	5	10
Yellow Rex	25	30
Young Dave	17	20

SECTION INDUSTRIELLE

Source: Kippen and Co.

A.G.F.	3.70	3.80
Aquacara	4	4½
Bque d'Economie Que.	5½	6½
Bushnell TCA	19	19¾
Can Foreign Sec	13	15
Central Dyn	4½	5
C Theatres	5½	6½
Crown Life	35	36
Dist Trust	9½	10½
East Can Savings	4½	5½
Electron As	8	9
Facs Data	3½	4½
Gen Impact	12	13
Grenache	1 75	2 25
Hamilton Trust	9 50	10 00
H. M. Taxsaver	1.10	1.30
Implace El	3 00	4 00
Inter Systscom	2¼	2½
Jolly Jumper	8¼	8¾
Kst Chemicals	3¼	4¼
La Prevoyance	17½	18½
Les Prevoyants	6½	7½
La Stabilite	6	7
Lincoln Trust	8	9½
London Life	79	82
Marinot Inc	50	1.50
Medcom	3	3¾
Peoples S	18	19
Rapid Data	6 75	7 25
Spar Aero	2½	2¾
Supersol	3¾	4½
Steadman Indus	23	24
Union Cdn Assur	5½	6½
Wellington Bk	1 25	1 75
Zodiac A	2 10	2 40

SOCIETE NATIONALE DE FIDUCIE

LOUIS B. CUSSON

Me F.-Eugène Therrien, c.r., président de **Société Nationale de Fiducie,** est heureux de faire part que monsieur **Louis B. Cusson, L.Sc.Com.** est nommé adjoint du président, à l'expansion des affaires. **Monsieur Cusson** qui laisse la direction générale et le poste de commissaire suppléant de la Commission des Valeurs Mobilières de Québec, fut auparavant directeur du service des relations extérieures, division de langue française, au Montreal Trust Co. et ensuite titulaire de la direction des services fiduciaires au Trust Général du Canada. Monsieur **Louis B. Cusson** fait partie de l'équipe de **Société Nationale de Fiducie** depuis le 10 novembre 1969.

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Abbey Nth Am Fund	1.22	1.22
Adanac	2.62	2.86
A.G.F. Special	3.79	—
All Cdn Com	8.12	8.88
All Cdn Div	9.69	10.59
All Cdn Ven	4.55	4.97
American Growth	6.58	7.23
Andreae Equity	4.07	4.45
Associate Investors	5.52	5.57
Beacon Growth	6.57	7.18
Beaubran	43.81	47.57
Canada Growth	7.09	7.79
Canagex	10.52	10.96
Cdn Channing Ven	7.00	7.67
Cdn Gas Energy	13.68	14.99
Cdn Investment Fund	4.49	4.93
Cdn Scudder Fund	20.98	20.98
Cdn Sec Growth	5.13	5.62
Cdn S.A. Gold Fund	4.74	5.18
Cdn Trusteed	4.77	5.21
Champion Mutual	7.94	8.68
Canafund	63.65	66.83
Capital Growth	9.09	9.32
xChase Fund	11.96	13.07
Collective Mutual	7.57	8.31
Commonwealth Intl	13.92	15.25
Commonwealth Intl Lever	4.16	4.56
xCompetitive Capital	8.56	9.38
Corporate Investors	6.17	6.74
Corporate Investors Stock Fd	6.39	6.99
xDividend Shares	3.71	4.06
Dominion Compound	5.03	5.47
xDresfus	13.54	14.84
Entrée Investment	6.13	6.70
Executive Fund of Cdn	7.97	8.35
Exec Inv Intl Ltd	6.02	6.32
Federated Financial	5.25	5.77
Federated Growth	5.92	6.51
xFidelity Trend	26.51	28.97
First Participating	19.26	21.05
Fonds Collectif A	6.84	7.48
Fonds Collectif B	4.80	4.94
Fonds Collectif C	9.74	10.64
Fonds Desjardins A	4.48	—
Fonds Desjardins B	4.36	—
Fraser Growth	3.73	4.09
Gis Compound	10.23	11.18
Gis Income	4.15	4.54
Growth Equity	7.69	8.45
Growth Oil and Gas	21.21	—
Guardian Growth	8.37	—
Harvard	7.83	8.56
IOS Venture	4.85	5.30
Industrial Growth	5.84	6.40
International Growth	7.15	7.81
Investors Growth	11.72	12.81
Investors Intl Mutual	8.60	9.41
Investors Mutual	5.50	6.01
Keystone Canada	7.44	8.17
xKeystone Cust S-1	18.50	20.18
xKeystone Cust S-4	5.47	5.97
xKeystone Cust K-2	5.61	6.13
Keystone Polaris	4.50	4.93
Le Fonds P.E.P.	3.35	3.64
xLexington Research	16.21	17.72
Magna Carta	2.63	2.85
Maritime Equity	3.67	4.02
Marlborough	10.02	—
Molson M Fund	6.13	6.70
Mutual Accumulating	5.72	6.26
Mutual Bond	8.46	8.84
Mutual Bond Income	4.61	4.82
Mutual Growth	6.40	7.00
Mutual Income	5.83	6.38
Natrusco	13.99	14.59
Natural Resources	8.23	8.99
xOne William Street	16.73	16.73
xOppenheimer Fund	8.07	8.82
Pension Mutual	8.50	9.07
Performance Plus	8.13	8.89
Pret et Rev.	7.50	8.24
Principal Growth	5.85	6.42
Provident Mutual	7.06	7.72
Prov Stock Fund	6.79	7.43
xPutnam Growth	11.76	12.85
Radisson	3.56	—
Regent Fund	10.15	11.09
Royfund	5.82	6.00
Sav Inv Am Pret	11.35	12.51
Spec	9.88	10.79
Taurus	5.83	6.41
xTechnol	7.63	8.32
Timed Investment Fund	6.85	6.88
United Accumulative	5.30	5.82
United Horizon	3.76	4.12
United American	2.93	3.22
United Venture	4.99	5.48
Universal Savings Equity	7.37	8.05
Western Growth	6.23	6.85
Winfield Growth	6.05	6.61
Xanadu	4.19	4.58
York Fund of Canada	5.87	6.38

x—Fonds americains.

cote des grains

WINNIPEG

MARCHE A TERME

	Ouver.	Haut	Bas	Clot.
LIN				
Dec.	2.83⅜	2.84	2.82⅞	2.84
Mai	2.91¼	2.92	2.91	2.92
Juil.	2.90⅝	2.90⅝	2.90¼	2.90¼
GRAINE COLZA				
Nov.	2.88	2.88	2.85½	2.88
Jan.	2.89¼	2.91	2.87	2.91
Mars	2.87½	2.90	2.86	2.90
Mai	2.84¼	2.86½	2.83¼	2.86½
AVOINE				
Dec.	71¼	—	—	71⅛
Mai	72⅛	72¾	72⅛	72¾
Juil.	—	—	—	73¼
ORGE				
Dec.	1.03½	—	—	1.03½
Mai	1.05¼	1.05½	1.05¼	1.05½
Juil.	1.06	1.06¼	1.06	1.06¼
SEIGLE				
Dec.	1.13¾	1.14	1.13¾	1.13⅞
Mai	1.20⅞	1.21¼	1.20¾	1.21¼
Juil.	—	—	—	1.20⅜

MARCHE AU COMPTANT

AVOINE: 2 cw 71⅛; ex 3 cw 78⅞; 3 cw et ex 1 four. 67⅞; 1 four. 66⅝; 2 four. 61⅜; 3 four. 585; four. melangee 34.

ORGE: 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.02⅞; 2 cw 2-rang et 3 cw 6-rang 1.00⅞; 3 cw 2-rang et 1 four. 99¾; 2 four. 97¾; 3 four. 9 13¼.

SEIGLE: 1 et 2 cw 1.13¼; 3 cw 1.08¼; 4 cw 87⅜; ergotee 85⅞; sur voie 1.13⅜.

LIN: 1 cw 2.99; 2 cw 2.84; 3 cw 2.69; sur voie 2.84.

GRAINE COLZA: No 1 Canadienne 2.88; No 2 Canadienne 2.73.

CHICAGO

	Ouver.	Haut	Bas	Clot.
BLE				
Dec.	1.39¾	1.40	1.39¼	1.39⅞
Mars	1.42⅛	1.42⅜	1.41⅜	1.42⅛
Mai	1.42⅞	1.42⅞	1.42¼	1.42½
Juil.	1.37½	1.38½	1.37½	1.38
Sept.	1.40¼	1.40⅝	1.40	1.40½
MAIS				
Dec.	1.19⅝	1.20⅛	1.19½	1.19½
Mars	1.23⅞	1.24	1.23½	1.23⅝
Mai	1.27⅛	1.27¼	1.26¾	1.26¾
Juil.	1.29	1.29⅜	1.28⅞	1.28⅞
Sept.	1.25⅛	1.25¼	1.25	1.25¼
AVOINE				
Dec.	60⅛	60¼	60	60
Mars	64¼	64⅜	64	64⅛
Mai	67¼	67¼	67	67¼
Juil.	67⅛	67½	67⅛	67½
Sept.	68⅜	68½	68⅜	68½
SEIGLE				
Dec.	1.15¼	1.15¼	1.14¾	1.14¾
Mars	1.18	1.18¼	1.18	1.18
Mai	1.21	1.21¼	1.21	1.21
Juil.	—	—	—	1.20
Sept.	—	—	—	1.20
FEVES SOYA				
Jan.	2.49⅞	2.50	2.48½	2.48½
Mars	2.55¼	2.55½	2.54⅛	2.54⅛
Mai	2.60	2.60⅛	2.58¾	2.58⅞
Juil.	2.62⅛	2.62⅜	2.61⅛	2.61⅛
Aout	2.59⅜	2.59⅝	2.58¼	2.58¼
Sept.	2.50¼	2.50¼	2.49	2.49¼

Cours du dollar

La valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien était inchangée aujourd'hui à $1.07⅛ et la livre sterling déclinait de 1/16 à $2.57 13/16.

La valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain était en hausse de 1/32 à $0.92 59/64 et la livre sterling perdait 1/32 à $2.39 9/16.

Devises étrangères

Source : Banque	Canadienne	Nationale
Afrique du Sud	Rand	1.51
Allemagne	Mark	.2919
Angleterre	Livre	2.5790
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.2036
Autriche	Schilling	.0417
Belgique	Franc	.0217
Brésil	Cruzeiro	.2582
Chili	Escudo	.1076
Danemark	Couronne	.1435
Espagne	Peseta	.0156
France	Franc	.1929
Hollande	Florin	.2987
Italie	Lire	001720
Japon	Yen	.003012
Mexique	Peso	.0861
Etats-Unis	Dollar	1.07 21-32
Norvège	Couronne	.1505
Nouvelle-Zélande	Dollar	1.2070
Pérou	Sol	.0247
Suède	Couronne	.2083
Suisse	Franc	.2490
Tchécoslovaquie	Couronne	.1506
Vénézuéla	Bolivar	.2399

fruits et LEGUMES

Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité.

Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture.

Pommes: Macintosh, $2.50 à $2.75; Wolf River, $1.75 à $2 le boisseau; Cortland, $2.25 le boisseau.

Betteraves: $2.25 à $2.50 les 50 lb.

Brocoli: $3 pour 12.

Carottes: .65 à .75 la doz; $2 à $2.25 les 50 lb; $3 à $3.25 24 cellos de 2 lb.

Chicorée et escarole: $1.50 à $1.75 la doz.

Choux: $1.75 à $2 pour 18; Savoy, $2 à $2.25 pour 12; rouges $2.00 pour 12.
Choux chinois: $2 à $2.25 pour 15.
Choux-fleurs: $2.25 à $2.50 pour 12.
Oignons: $2.25 à $2.50 les 50 lb, les gros $3 à $3.25 les 50 lb.
Panais: $2.75 le boisseau; $2.25 à $2.50 cellos de 12 par 2 lb.
Poireaux: $1 la doz.
50 lb: .60 à .70 les 25 lb.
Rutabaga: $2.25 à $2.50 les 50 lb; $2.50 à $2.75 le boisseau.

dividendes

		Taux	Paiement	Enrg.
Brooke Bond Canada (priv.)	$0.26	tr.	15- 1-70	15-12-69
Burrard Dry Dock "A"	$0.11	tr.	15-12-69	8-12-69
Calgary Power (5% priv.)	$1.29	tr.	2- 1-70	3-12-69
Calgary Power (5.40% priv.)	$1.35	tr.	2- 1-70	3-12-69
Calgary Power (ord.)	$0.20	tr.	2- 1-70	3-12-69
Canadian Refractories (X)	$0.20	tr.	15-12-69	26-11-69
Dale Ross Holdings (ord. et A pr.)	$0.15	tr.	15-12-69	26-11-69
Distillers Corp-Seagrams	$0.30	tr.	15-12-69	28-11-69
Inter-City Gas	$0.20	sa.	15-12-69	1-12-69
Keeprite Products "A"	$0.08½	sa.	31-12-69	15-12-69
Moison Industries "A" et "B"	$0.18	tr.	29-12-69	1-12-69
North Amer. Rockwell (en $US5)	$0.50	tr.	15-12-69	24-11-69
Placer Development (XX)	—		17-12-69	9-12-69
Silknit Ltd. (ord.)	$0.20	tr.	15-12-69	28-11-69
Silknit Ltd. (priv.)	$0.50	tr.	15-12-69	28-11-69
Rothmans of Pall Mall Can. (6½% pr.)	$0.2214	inl.	17-12-69	3-12-69
Rothmans of Pall Mall Can. (ord.)	$0.25	tr.	17-12-69	3-12-69
Rothmans of Pall Mall Can. (A priv.)	$1.71¼	tr.	17-12-69	3-12-69
Thomson Newspapers (ord.)	$0.06	tr.	15-12-69	21-11-69
Thomson Newspapers (priv.)	$0.84⅜	tr.	15-12-69	21-11-69
United Keno Hill	$0.10	—	19-12-69	24-11-69
Vulcan Containers	$0.02½	tr.	15-12-69	1-12-69
Vulcan Containers	$0.05	bonl	15-12-69	1-12-69
Welwood of Canada	$0.12½	tr.	1- 1-70	5-12-69
Asbestos Corp.	$0.25	tr.	31-12-69	5-12-69
Bethlehem Copper Corp.	$0.12½	tr.	22-12-69	1-12-69
Cdn. Salt Co.	$0.15	tr.	29-12-69	12-12-69
Davis Distributing & Vending	$0.03	init.	15-12-69	28-11-69

(X) Augmentation de 5 cents par action.

(XX) Div.-action: une action privilégié (valeur nominale de $1) contre chaque lot de quatre actions ordinaires, équivalent à 25 cents l'action, rachetable au comptant immédiatement.

la banque provinciale du canada

RÉSUMÉ DE L'ÉTAT DE L'ACTIF ET DU PASSIF
31 OCTOBRE 1969

ACTIF	1969	1968
Encaisse (y compris effets en transit)	$109,021,009	$ 76,582,420
Obligations de Gouvernements et autres titres	174,374,651	179,088,984
Prêts sur titres	22,581,980	39,824,517
Autres prêts	524,211,530	446,150,220
Immeubles	7,742,473	7,427,652
Lettres de Crédit et autres éléments d'actif	43,171,881	9,662,486
Total de l'actif	$881,103,524	$758,736,279
PASSIF		
Dépôts	$795,447,221	$712,437,332
Lettres de Crédit et autres passifs	43,053,697	6,342,292
Réserves pour pertes	12,268,147	10,625,229
(dont $1,232,217. libres d'impôts) — 1969 (dont $ 412,412. libres d'impôts) — 1968		
Capital, fonds de réserve et bénéfices non répartis	30,334,459	29,331,426
Total du passif	$881,103,524	$758,736,279

ÉTAT DES REVENUS, DÉPENSES ET BÉNÉFICES NON RÉPARTIS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 1969

REVENUS	1969	1968
Revenus des prêts	$ 43,586,922	$ 32,199,507
Revenus des valeurs	10,760,018	9,501,670
Autres revenus d'exploitation	8,419,261	7,397,211
Total des revenus	$ 62,766,201	$ 49,098,388
DÉPENSES		
Intérêts sur dépôts	$ 27,055,653	$ 19,319,020
Traitements, contributions aux caisses de retraite et autres prestations au personnel	14,713,762	12,994,667
Frais des établissements, incluant les amortissements	4,489,709	3,912,782
Autres frais d'exploitation, incluant provision pour pertes sur prêts d'après la moyenne des pertes au cours des cinq derniers exercices	5,344,044	4,735,159
Total des dépenses	$ 51,603,168	$ 40,961,628
Solde des revenus	11,163,033	8,136,760
Affecté aux réserves pour pertes	4,450,000	2,600,000
Bénéfices avant impôts sur le revenu	6,713,033	5,536,760
Provision pour impôts sur le revenu y relatifs	3,460,000	2,840,000
Bénéfices nets de l'exercice	3,253,033	2,696,760
Dividendes	2,250,000	1,890,000
Montant reporté	1,003,033	806,760
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	131,426	124,666
Total	1,134,459	931,426
Virement au fonds de réserve	1,000,000	800,000
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	$ 134,459	$ 131,426

Le Directeur Général, RAYMOND PRIMEAU.

Le Président, LÉO LAVOIE.

Bell Canada, membre du
Réseau Téléphonique Transcanadien

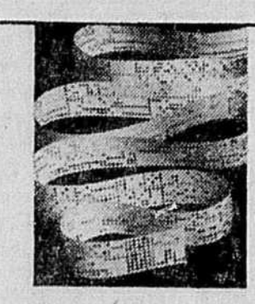

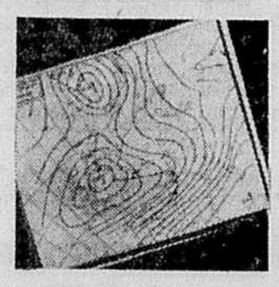

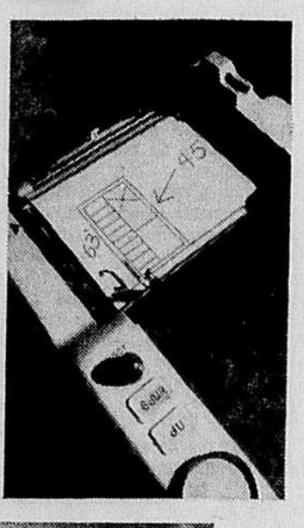

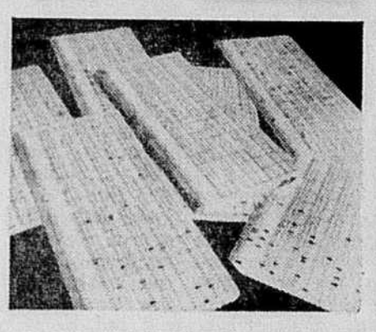

Les données se présentent sous plusieurs formes. Le réseau de Bell les achemine toutes instantanément.

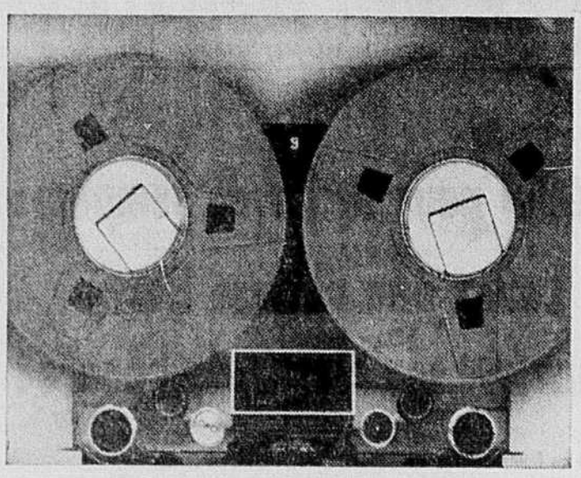

Bell achemine toutes les données, quelle que soit la forme sous laquelle elles se présentent: cartes ou bandes perforées, rubans magnétiques, graphiques, cartes géographiques, etc. Cette capacité universelle n'est qu'un des nombreux avantages que vous offre le réseau de Bell. Si vous projetez de vous relier à un système existant ou de vous en avoir un sur mesures, recourez aux services d'un conseiller en communications de Bell. Le numéro est (514) 870-2984.

Bell Canada

Édifiée et dirigée par des Canadiens et appartenant à des Canadiens

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Agnico	500	117	117	117	—3
Am Larder	3000	77	75	75	—1
Ang Ruyn	1000	88	88	88	—2
Ang U Dev	z550	75	71	71	
Area	100	370	370	370	+20
Argosy	1000	73	73	73	+3
Armore	14100	21	20	20½	+½
Atlas Yk	9500	9	9	9	+1½
Bethlm	6375	$19⅞	19¼	19½	+½
Bralorne	200	370	370	370	—10
Brunswk	600	925	925	925	—5
Cam Chib	150	$11¼	11¼	11¼	—¼
Camp RL	z50	$21½	21½	21½	
C Tung	800	140	135	140	+10
C Jamiesn	2400	175	170	170	—5
C Malart	z100	31	31	31	
Cdn Nisto	1000	31½	31½	31½	—1½
Cassiar	460	$17	17	17	
Chemalloy	1000	325	325	325	—5
Chimo	1200	174	171	171	—4
Coch Will	500	77	77	77	
Coin Lake	z100	20	20	20	
Conigo	1500	29	29	29	
Con Fardy	z93	320	320	320	
Con Negus	1000	21	21	21	
Conwest	2950	$13⅜	13	13	—⅜
Cop Fields	1300	166	166	166	—3
Cop Man	3000	18	17	18	+1½
Craigmt	765	$14	13¾	14	
Deer Horn	5000	13	12	12½	—1
D'Eldona	3800	91	88	88	—3
Denison	674	$50	49¼	49¼	—½
Dicknsn	600	250	240	240	—10
Discovry	500	146	146	146	—4
Dome	z25	$53	53	53	
D Explor	300	172	171	171	+3
Donal	11000	31	30	30	—1½
Dunraie	z34	31	31	31	
Dynasty	3165	$17½	17⅜	17½	+¼
East Sull	z50	700	700	700	
Endako	700	$15¾	15½	15¾	+⅜
[illegible] Mar	1200	200	197	197	—8
[illegible]nt Masct	2600	278	274	278	+3
[illegible]ant k	100	975	975	975	
[illegible]drim	1500	45	45	45	—2
[illegible]rtdrm	800	500	500	500	
[illegible]een Pnt	1000	19½	19½	19½	
[illegible]lf L	2000	11	11	11	
Hollinger	z45	$31	31	31	
Huds Bay	97	$85½	84¾	85½	+½
[illegible]all e	150	480	480	480	+5
Int Mogul	751	$19⅞	19¾	19¾	—⅛
Iron Bay T	100	365	365	365	
Irish Cop	4000	22	21½	22	
Iso	1000	229	229	229	+4
Jorex Ltd	100	158	158	158	—7
Joutel	1000	174	172	172	
Kam Kotia	400	370	365	365	
Kenn Hold	1000	53	53	53	+2
Kerr Add	500	$13¾	13¾	13¾	
Kid Coper	700	40	40	40	—2
Kirk Twns	1200	45½	45½	45½	
L Dufault	5380	$16½	16	16	—⅜
Leitch	300	250	250	250	+4
LL Lac	1300	225	225	225	—1
Louvicrt	1000	25	25	25	—1
Lytton M	z25	360	360	360	
Madeline	2000	650	645	645	—10
Madsen	1300	154	146	146	+1
Match	9500	16	16	16	—½
Mattgmi	4430	$26¼	25¾	25¾	—⅜
Mc Adam	700	80	80	80	—2
Mc Intyre	685	$150	147	150	+4
McWat	2000	73	71	71	—4
Midrim	500	55	55	55	
Min-Ore	2500	15½	15½	15½	
Mt Wright	1100	32½	32½	32½	
Multi-Mi	2000	125	124	124	
New Bid	7000	7	7	7	
N Cal	16500	42½	42	42	+2
N Imperal	3400	330	325	325	
N Kelore	3000	7½	7½	7½	
Newlund	2000	24	22	24	+2
N Mylama	5000	12½	12½	12½	+½
N Que Ragl	1520	$21½	21	21¼	+⅛
N Senator	1500	23	23	23	—½
Noble M	500	287	287	287	—1
Norlex	4100	42	40	40	
Northgat	100	$14½	14½	14½	—⅜
N Rock	500	60	60	60	+2
Obaska	500	13	13	13	
Opemska	2700	$14½	14⅜	14⅜	
Orchan	100	435	435	435	—5
Patino	905	$47½	47	47	+¼
Pce Exp	16150	115	110	114	+5
Pine Point	z90	$39⅞	39⅛	39⅛	
Prado Exp	400	370	370	370	
Preston	150	$12⅛	12⅛	12¼	—⅜
Pure Silv	800	405	400	400	
Q Mattgmi	2200	119	117	119	+2
Que Sturg	500	20	20	20	
Rayrock	200	183	181	181	+1
Rio Algom	893	$20½	20⅛	20⅛	—⅜
Roman	480	$13¼	13¼	13¼	—⅛
Ryanor	500	21½	21½	21½	
Satellite	1000	22	22	22	—2
Sherritt	2390	$18½	18¼	18¼	—⅛
Sil Miller	3000	11½	11½	11½	—½
Silvmq	2000	35	34	35	
Sisco	200	305	305	305	—5
Steep R	300	445	445	445	—5
Sunburst	1500	7½	7½	7½	
Teck Cor A	105	775	775	775	—15
Texmont	3000	82	80	80	—1
Texore	3000	22	22	22	—1
Tombill	4800	135	133	133	+3
Tormont	1500	7	7	7	
Tribag	300	135	134	134	—1
Trin Chib	1000	25	25	25	—2
Un Keno	100	705	705	705	—5
West Mine	325	370	370	370	
Wilco	2000	38½	38½	38½	
Willroy	100	100	100	100	+2
Zenmac	1000	13	13	13	+½

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Alminex	200	575	570	570	
Banff	725	$12⅝	12⅜	12⅜	+⅛
CS Pete	1000	660	655	655	—5
C Dehi	200	505	505	505	
Cdn Sup O	z45	$32¼	32¼	32¼	
Cent Del	100	$13⅜	13⅜	13⅜	—⅛
Charter Ol	1300	930	925	925	—5
Chieftan D	600	$11⅜	11¼	11⅜	+¼
Clark Can	1000	330	330	330	—5
C East Cr	900	320	320	320	—5
Dynamic	600	190	184	184	—8
Ensign Oil	100	360	360	360	
French Pt	1300	830	810	815	—5
Int Helium	1000	65	61	61	
Mill City	900	218	215	215	—3
N Cont	200	155	155	155	
N Dav	18500	18	16½	17	—1½
Numac	1500	800	790	790	+10
Permo	700	110	107	107	
Petrol	700	160	158	158	—2
Pinnacle P	z50	140	140	140	
Place G	200	188	188	188	—3
Ponder	z200	70	70	70	
Scurry Rn	550	$25	25	25	—⅜
Triad Oil	1450	470	470	470	+5
Ulster Pet	2500	245	235	235	—5
Vandoo	1500	17	17	17	—½
Voyager P	625	550	550	550	—5
W Decalta	2950	895	875	875	—25
W Decit w	1000	500	495	495	—20

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Abel Black	100	$6¾	6¾	6¾	
Abitibi	3585	$12⅝	12¼	12⅜	
Acklands	100	$11⅞	11⅞	11⅞	+⅜
Acres Ltd	125	$18¾	18¾	18¾	
A.G.F.M	z50	$11	11	11	
Agra Vegt	100	$9¾	9¾	9¾	—¼
Agratec I	3180	$12¼	12	12¼	+¼
Almco Ind	400	$13⅝	13½	13⅝	+⅛
Alta Gas T	z25	$42¾	42¼	42¾	
Alta Gas p	25	$72½	72½	72½	—½
Alta G D p	50	$120	120	120	
Algoma St	625	$14⅞	14⅞	14⅞	
Alcan	915	$28⅞	28⅞	28⅞	+⅛
Alcan pr	200	$34¼	34¼	34¼	+¾
Aquitaine	765	$19½	18¾	18¾	—1
Args 250 p	25	$35	35	35	
Argus B pr	50	$35	35	35	
Atl Sugar	1925	$7¼	7¼	7¼	
Bahama	6400	49	48	49	+1
Bank Mtl	4325	$17	16⅞	16⅞	
Bank N S	250	$25	25	25	—⅛
Bartaco	300	$12¾	12¾	12¾	+¼
Becker B p	500	$105	104⅞	104⅞	—⅛
Beldng w	300	310	310	310	+5
Bell Canad	465	$44	43¾	43¾	
Block Bros	700	$7⅞	7⅞	7⅞	
Bombrder	200	$20¼	20¼	20¼	+¼
Calgy 540 p	20	$100¼	100¼	100¼	
Calgary P	7405	$24¼	24	24	—¼
Brinco	200	$5¼	5¼	5¼	
Bow Valy	300	$20	20	20	—1
Bowater	100	$6¾	6¾	6¾	+⅛
Bramalea	100	$5⅞	5⅞	5⅞	—⅛
BC Sugar	200	$18	18	18	+½
BCPh 6.80	z20	$24¼	24¼	24¼	
Burns Fds	100	$24	24	24	—1
Cad Dev	z25	$7	7	7	
Cambridg	100	$8	8	8	
Campeau	100	$6¼	6¼	6¼	
Cdn Can A	z10	$6½	6½	6½	
Can Malt p	300	92	92	92	
Cdn Brew	1125	$9⅛	9	9	
C Brew Bp	100	$35⅛	35⅛	35⅛	
CB Alum A	300	$21½	21½	21½	—¼
CC Manag	100	$55	55	55	
Calvrt Dle	1000	85	85	85	
Can Cem	z8	$28⅛	28⅛	28⅛	
Cdn Equty	100	$8	8	8	—⅛
CGE pr	2975	$28¼	28¼	28¼	+¼
C Chem w	150	80	80	80	—2
CG Invest	50	$64¼	64⅞	64¼	
C Goldie	205	$7¾	7¾	7¾	+⅛
C Imp Bank	1425	$22⅞	22⅜	22⅜	—⅜
C Ind Gas	275	$9¾	9¾	9¾	—⅛
C Interurb	500	415	410	410	—5
CP Inve pr	425	$33	33	33	—⅜
CP Inve w	805	820	815	820	—5
CPR	300	$74	74	74	—¾
C Refract	z25	$14¾	14¾	14¾	
Cdn Tire A	175	$67	66½	66½	—¼
Canron	z50	$18⅜	18⅜	18⅜	
Capit Div	2800	380	375	375	—5
Cara	100	$8⅜	8⅜	8⅜	+⅛
Casidy A p	z10	$8⅞	8⅞	8⅞	
CDRH Ltd	400	$9¼	9¼	9¼	
Chat-Gal	z25	$13	13	13	
Chemcell	100	$9	9	9	
Chrysler	z5	$40	40	40	
Clairton	100	150	150	150	
Columbia	110	$8½	8½	8½	
Columbi p	100	$19½	19½	19½	+¼
Cominco	430	$30½	30½	30½	—½
C Holiday I	700	$14¼	14¼	14¼	—⅛
C Savings	200	$12⅞	12¾	12¾	—¼
Compro	100	215	215	215	—10
Con Bath	920	$24	23¾	24	
Con Bath p	z92	$20¼	19½	20	
Con Bath w	200	290	280	290	+10
Con Bldg	400	175	170	170	—5
Con Textile	200	$12¾	12¾	12¾	
Con Distrb	1050	$19⅛	18¾	18¾	—½
Cons Ga	950	$15¾	15¾	15¾	
Control F	425	$5¼	5⅛	5⅛	—⅛
Crain R L	100	$20	20	20	—¼
Crestbrk	400	$9½	9¼	9¼	—⅜
Crwn Trst	z15	$54½	54½	54½	
Crush Intl	5000	$14¾	14½	14½	—⅜
Cunniham	500	$13	13	13	—½
Cygnus A	1100	$7¼	7¼	7¼	—⅛
Dale-R	200	$15	15	15	
Distl Seag	250	$54	53¾	54	+¼
Dofasco	415	$23½	23⅜	23⅜	—⅞
Dom Store	200	$14	14	14	—⅜
Domtar	2615	$15½	15½	15½	+⅛
D Textile	z65	$13¼	13¼	13¼	
Donlee M	500	$18	18	18	
DRG Ltd	125	$12½	12½	12½	+½
Dupont	4000	$26½	26½	26½	—½
Dylex D A	100	$9⅞	9⅞	9⅞	+⅛
Eddy Mtch	50	$25¼	25¼	25¼	—¾
Electro ltd	800	$41¾	41	41	
Erie D A	100	$13¼	13¼	13¼	
Exquite w	700	7	7	7	—2
Falcon	585	$159	158	159	+½
Fam Play	z25	$14	14	14	
Fa Play w	1400	240	230	230	—20
Fibre	200	$5⅜	5¼	5¼	—1
Fleet Mfg	1100	140	140	140	—5
Ford Cnda	150	$63⅞	63½	63⅞	+⅛
Fraser	350	$27	26½	27	+½
Gen Distrb	100	$15½	15½	15½	
GMC	z4	$79½	79½	79½	
G Stl Ware	100	$16¼	16¼	16¼	—½
Genstar L	500	$13¼	13¼	13¼	
Gdn Mang	z20	$11¾	11¾	11¾	
GN Capital	200	$8	7⅞	7⅞	+⅛
Gt W Life	45	$124	124	124	+2
Gt WSadd	450	$7¼	7	7	—½
Greyhnd	z25	$13¼	13⅛	13¼	
Guar Trst	200	$11½	11½	11½	
Gulf Can	z60	$18⅜	18⅜	18⅜	
Hardee	100	100	100	100	
Hard Carp	100	$19	19	19	+¾
Hard Crp A	250	$17¼	17⅛	17¼	+¼
Harveys F	450	$6¾	6⅜	6¾	
Hawker S	300	310	310	310	—5
Hawker pr	405	$55¼	55	55	—¼
Home A	320	$34¾	34½	34½	—½
H Bramor	z25	$5⅜	5⅜	5⅜	
Howdn DH	150	$6⅜	6⅜	6⅜	—⅛
H Bay Co	500	$19¾	19¾	19¾	+⅛
HB Oil Gas	100	$44	44	44	+¼
HB Oil G pr	100	$56½	56½	56½	—1½
Hunter D	100	$12⅜	12⅜	12⅜	+⅛
Husky Oil	600	$13⅞	13¾	13¾	—⅛
Imp Gen	500	450	450	450	
Imp Oil	6235	$17¼	16¾	16¾	—⅜
Imp Tob	z25	$13½	13½	13½	
Indal Can	300	$14½	14½	14½	
Ind Accept	2700	$16	15¾	15¾	—¼
In Acc	700	565	565	565	—5
Ingersol	400	$8⅛	8⅛	8⅛	—⅛
Inland Gas	540	$11½	11½	11½	—⅛
Inland G p	z50	$12¾	12¾	12¾	—⅛
Inspiratin	1000	74	70	74	+4
Inspirati p	100	$8⅜	8⅜	8⅜	+⅛
Int Nickel	2342	$44½	44	44	—⅜
Int Util	800	$28⅞	28⅞	28⅞	+⅜
Intpr Pipe	3575	$21⅞	21½	21½	—½
Int Pipe w	550	975	965	965	—10
Intpr Steel	100	475	475	475	—5
Inv Group	100	$11½	11½	11½	+½
Inv Grp A	100	$11¼	11¼	11¼	—⅛
Inv Grp 5 p	75	$25½	25½	25½	—⅛
Irwin Toy	300	$16⅛	16⅛	16⅛	
ITL Ind	500	$14	14	14	
James Ind	510	$6¼	6¼	6¼	
Jefferson	100	$14⅜	14⅜	14⅜	+¼
Jockey C	800	$5	5	5	
Kaiser Re	200	$18⅛	18⅜	18⅜	
Kaps Tr	25135	$10½	10⅜	10½	+¼
Kelly D A	100	$8	8	8	
Kelsey H	200	$12¾	12¾	12¾	
Koffler	550	$13⅛	13⅛	13⅛	
Labatt	448	$30¾	30⅜	30½	—⅜
Labatt pr	900	$31	30¾	31	
Lafarge pr	100	$11⅜	11⅜	11⅜	
Laidlaw M	1500	$9¾	9½	9½	—½
LOnt Cem	140	295	295	295	—5
Laura Sec	650	$14	13¾	13¾	
Lau Fn 140	z38	$15¾	15¾	15¾	
Leigh Inst	75	$50½	50½	50½	—¾
Life Inves	100	$10	10	10	
Lob Co A	3025	$7¼	7¼	7¼	
Lob Co pr	40	$35½	35½	35½	
Lob G A pr	z30	$20	20	20	
MB Ltd	z10	$34⅛	34⅛	34⅛	
Magna El	100	$8¾	8¾	8¾	+⅛
Magnetcs	z25	215	215	215	
Major H D	700	205	200	200	—5
Manoir In	200	235	235	235	—5
M Lf Mills	200	$15½	15½	15½	—½
Markbro w	100	250	250	250	—15
Mass-Fer	2425	$17⅜	17⅛	17¼	—⅛
McLaghin	100	$9	9	9	—½
Met Stores	3300	$30½	30½	30½	—½
Milt Brick	z25	$7	7	7	
MLW Wor	200	$14	14	14	—¼
Molson A	1475	$21⅛	21	21	
Mnt Trst	z40	$13¾	13¾	13¾	
Moore	900	$36	36	36	
Morse B pr	50	$39½	39	39½	+½
Nabrs Dlg	200	$27	26¼	27	+¾
Neonex I	870	$10⅞	9¾	9¾	—⅜
N Provid D	1200	150	145	145	
Noranda	1211	$34½	34⅛	34½	
Nor Ctl G	5100	$15⅜	15¼	15¼	—⅛
Nor Ctl B p	380	$27½	27½	27¼	
Nor Ctl w	1100	730	725	725	—25
NuWest H	560	$5¾	5¾	5¾	—¼
Okanagan	500	315	315	315	—5
OSF Ind	2227	$10½	10¼	10¼	—¼
Oshawa A	882	$29¾	29¼	29¾	+¼
Oshawa w	1100	715	715	715	+5
Pac Pete	220	$29	28⅝	28⅝	—⅜
Peace Riv	z50	450	450	450	
Petrofina	800	$16¾	16¾	16¾	—¼
Pow Corp	200	$13¾	13⅜	13¾	
Prem Iron	100	$8⅝	8⅝	8⅝	
Price Com	7890	$16⅜	16¼	16⅜	+⅛
Quinte Cm	z50	$13	13	13	
Quinte A	500	$13	12½	12⅞	—⅛
Rank Org	2035	$15⅛	15⅛	15⅛	+⅛
Readers D	100	$5	5	5	—⅜
Reed Osir	200	$23⅜	23⅜	23⅜	
Reichhold	100	$11⅛	11⅛	11⅛	—⅛
Reitman A	650	$15¾	15¾	15¾	
Revenue	8145	275	265	270	
Rileys D	100	450	450	450	+20
Rolland	100	$6	6	6	
Royal Bnk	1990	$23⅞	23⅜	23⅞	
Royal Trst	605	$28	28	28	
StL Corp	100	$19⅜	19⅜	19⅜	
St Maurice	1300	160	155	155	—5
Sayvette	500	$6½	6½	6½	+¼
Scotts	770	$11⅛	11⅛	11⅛	+⅛
Seaway M	z50	$11½	11½	11½	
Seaway pr	1000	$5¼	5⅛	5⅛	—⅛
Seaway w	200	200	200	200	
Secur Cap	200	355	355	355	
Shaw Pipe	585	$17	17	17	+⅛
Shell Inv p	100	$29½	29½	29½	
Shell Inv w	150	$13⅞	13⅞	13⅞	
Shell Can	875	$29⅜	29¼	29¼	
Sifton Pro	100	475	475	475	
Simpsons	155	$22¼	22¼	22¼	
Skyline H	150	$10	10	10	
Slater Stl	200	$13¾	13¾	13¾	—¼
Slater A w	100	525	525	525	—5
Soby Stor	z50	$8	8	8	
Southam	300	$64	63¼	64	+1
St Brodcst	515	$13½	13½	13½	
St Paving	z30	$8½	8½	8½	
Steel Can	2325	$23	22¾	22¾	
Steinbg A	z25	$11½	11½	11½	
Stuart Hse	200	$5¾	5¾	5¾	
Stuart Oil	300	$19½	19½	19½	—½
Tamblyn	25	$28	28	28	
Texas Gu S	500	$24½	24½	24½	+⅞
Thom Nes	425	$21½	21½	21½	—¼
Toromont	300	140	140	140	
Tor Dm Bk	360	$23⅜	23⅜	23⅜	—¼
Traders A	400	$12⅛	12	12	
Trader B p	400	$26¾	26½	26½	
Trader 65 w	200	270	270	270	—10
Trader 66 w	200	400	400	400	+10
Trader C w	1925	410	390	400	
Tr Can PL	690	$31⅞	31⅛	31⅛	—⅞
Tr Can A pr	75	$62½	62½	62½	
Tr Can P w	z25	950	950	950	
Trans Mt	575	$16⅝	16⅝	16⅝	
Trizec Crp	1000	145	140	140	—5
Trizec w	300	50	50	50	
Tru-Wall	100	310	310	310	
UnAcc 2p	700	$6¾	6¾	6¾	+⅛
Un Gas	963	$15¾	15⅝	15¾	
U Corp A	z50	$19¾	19¾	19¾	
U Corp B	600	$17½	17¼	17½	+¼
U Corp pr	z50	$19½	19½	19½	
U Sections	100	$14	14	14	—¼
Van Ness	100	250	250	250	—5
Vascan	400	$10½	10⅜	10½	+⅛
Versafd	225	$21¼	21¼	21¼	
Versatil A	100	$7	7	7	—¼
Wajax	z100	$12	11⅞	11⅞	
Walk GW	200	$45½	45½	45½	+¼
Waldwod	235	$18	18	18	
Wstburne	100	$13¼	13¼	13¼	
Westc'st	200	$27	27	27	
Westeel	100	$12¾	12¾	12¾	—¼
W Cdn Seed	200	185	180	185	
W Pacific	200	$5⅜	5⅜	5⅜	—⅛
Weston	1000	$24½	24⅜	24½	—⅛
Wstn 4½p	100	$67	67	67	
White Pas	250	$24¼	24¼	24¼	
Woodwd A	z30	$20⅛	20⅛	20⅛	
YR Prop	200	$6⅞	6⅞	6⅞	—⅛
Zenith	z10	215	215	215	

Ventes 11:00 a.m. 703,000.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

	Ind.	Aur.	Mét.	Pét.
Var. 19 nov.	—0.11	—3.81	—0.49	—3.99
Clôture 19 nov.	187.98	164.21	118.18	206.65
Haut — 1969	198.77	276.96	122.54	310.73
Bas — 1969	164.25	157.24	97.85	188.46

cours des obligations

Association Canadienne des courtiers en valeurs mobilières

GOUVERNEMENT DU CANADA

6¾%, 1er oct	1970	98¾	99¼
5, 1er juil	1970	97¾	98¼
6, 1er avril	1971	97¼	97¾
4¼, 1er sept	1972	90¾	91¼
7¼, 1er avril	1972	98¼	98¾
7, 1er avril	1973	96	96½
8, 1er oct.	1974	99½	100
6¼ 1er dec.	1973	93	93¾
7¼, 1er avril	1974	96	96¾
5½, 1er oct.	1975	86¼	87¼
3½, 1er juin	1976	76	77
5½, 1er aout	1980	81¼	82¼
4½, 1er sept.	1983	69	69¾
5¼, 1er mai	1990	70	71
5¾, 1er sept.	1992	75½	76½
6½, 1er oct	1995	84	85
CN 4 fec	1981	67	68½
CN, 5 15 dec.	1971	94½	95
CN, 5¾ 1er jan.	1985	79	81
CN, 5 1er oct.	1987	69½	70½
Perpetuel 3		39	42

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

AMFC 7½, 15 mars	1990-93	84	86
BC Elec 6½, 1er av.	1990	77½	79½
Man Hy 7¼, 1er ao	1989-93	83¾	85¾
N.B. 7¾, 2 juil.	1988	87¾	89¾
Blfd 7½ 15 fev.	1988	84¼	86¼
NE 7½, 15 juin	1988	87¼	89¼
Ont Hy 7¾, 18 juin	1989-94	89½	92
I.P.E. 7½, 4 jan.	1988	85	87
Que. 7½, 15 jan.	1985-88	83½	85½

MUNICIPALITES

Mont. 1er jan	1988	78	80
Tor Mel 7¼ 1er mai	1988	84½	86¼

INDUSTRIELLES

Abitibi 7¼	1987	84	86
Alum of Can 4½	1973	86	88
Bq N.E.	1987	84	86
BA Oil 7⅜	1988	86	88
Can Cement 3¾	1975	76	80
C P R 5	1983	70	72
Domtar 6¾	1987	79	81
Eaton 5¾	1985	73	74
GMA 6½	1987	78	80
I Oil 8½ 15 aout	1989	99½	100½
Ind Acc 6¾	1984	77	79
Ind Acc 6¾	1984	78	80
Norndа 7½ 1er oct	1988	86	88
Roym 7½ 1er nov	1973	93	95
Roym 7¾ 1er nov	1978	92	94
Roy Nat 6¼	1971	79	81
Simpsons 4¾	1973	89	—
St Law Corp 5	1978	—	80
Triad 4¾	1973	90	—
Weston G 6¾	1987	79	81

SERVICES PUBLICS

Alberta Gas 5¾	1985	74	76
Angl Ca Tel 6	1983	82	—
BC Tel 6¾	1989	79	81
Bell Tel 5¾	1984	74	76
Bell Tel 8	1977	98¼	98¾
Bell Tel 6¾	1992	79	81
Cala Pow 7½	1988	86½	88½
Can Elec ½	1972	87½	89½
Consum Gas 5	1978	78⅛	—
Consum Gas 6½	1979	84	86
Marit Elec 7¾	1987	87¼	89¼
Nfld Land p 7¾	1988	87	89
North C Gas —	1989	87	89
Q Nat G7	1990	81	83
North Tel 5¾		73¾	75¾
Q Tel 7	1989	78	—
TC Pipeline 5.85	1987	73	75

CONVERTIBLES

TC Pipeline 5	1989	95	97
W Coast 5½ Ex-d	1988	92	94

du parquet de la bourse

Net recul à Wall Street à l'ouverture

La baisse des cours à la **Bourse de Montréal**, légèrement plus faible initialement, s'accentue environ une heure après l'ouverture dans un marché passablement actif.

Tous les principaux indices, sous la conduite des industrielles et des services publics sont en baisse et le combiné s'inscrit à 181.15 en baisse de 1.03.

Peu après l'ouverture une transaction-bloc de 20,000 actions est enregistrée par la Banque de Montréal à 16 et trois quarts, en baisse de un huitième. Labatt à 30 et une demie et Welwood à 18 se replient de un demi point chacun. Aquitaine, Bell Canada, Dofasco, Fraser, Macmillan Bloedel et la Banque Toronto-Dominion se replient de un quart respectivement.

A la Bourse Canadienne dans le secteur minier, Consolidated Manitoba gagne .03 à 38 cents et Consolidated Virginia en perd 6 à 2.48. Laduboro Oil perd 4 cents à 1.26.

* * *

TORONTO (PC) — Le marché des valeurs affichait quelques pertes fractionnaires, tôt aujourd'hui, à la Bourse de Toronto.

CPR a perdu ¾ à 74; Falconbridge, ½ à 58; Metropolitan Stores, ½ à 30½; Inco ⅜ à 44⅛; Lake Dufault, ⅜ à 16¼ et Abitibi, ⅛ à 12¼.

Great-West Life était en hausse de 2 à 124; McIntyre de 1 à 147; Electrohome a gagné ½ à 41½; Bethlehem, ½ à 19½; Stelco, ¼ à 23 et Kaps, ¼ à 10½.

* * *

La baisse se poursuit à **Wall Street** dès l'ouverture et est nettement plus accentuée par la suite.

Le marché est modérément actif et l'avantage des baisses sur les hausses environ une heure après l'ouverture l'emporte par la marge de 4 contre 1.

Le Dow Jones industriel s'inscrit à 831.71 en baisse de 8.25 tandis que l'indice général de la UPI, basé sur tous les titres actuellement traités, enregistre un recul de 0.25 pour cent.

* * *

Les cours à la **Bourse de Londres** aujourd'hui ont débuté assez vivement en hausse par suite de certaines prévisions favorables concernant la balance des paiements britanniques pour cette année et l'an prochain. Toutefois, les pétroles se replient légèrement et les aurifères sont en baisse en raison de la faiblesse du prix de l'or qui continue de se manifester.

Vers l'approche de la clôture, l'indice industriel du Financial Times s'inscrit en hausse de 2.3 à 393.7.

* * *

PARIS. — Les valeurs françaises sont mieux disposées à l'ouverture. Les opérations de liquidation des opérations du terme de novembre n'ont pas d'influence sur la séance. Les écarts au cours du mois écoulé auront été de faible amplitude et la plupart des opérateurs avaient déjà ajusté leurs positions depuis plusieurs séances.

La détérioration du climat social si elle n'est guère sensible sur le marché financier provoque en revanche un regain d'intérêt pour l'or. Alors que l'once de métal jaune a encore perdu 1 dollar ce matin à Londres, le lingot à Paris gagne 5 f à 6.855 f. Le napoléon est en progrès de 80 centimes à 68,30 f.

Cote de l'or

Mercredi en clôture, le cours de l'once d'or fin était coté en argent américain à Londres, à $36.60 — à Paris à $37.97 — à Zurich à $37.70 — à Hong Kong à $35.94 pour 94.5 de pureté et à Beyrouth à $38.20.

newyork

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
AbbotL 1.10	2	76½	76½	76½	
Addres 1.40	124	64¼	64	64	+1
Admirl	34	17	17	17	—⅛
AirRed 1.15g	75	19	18⅞	18⅞	—¼
Alcan 1.20	15	26⅞	26⅜	26⅜	—¼
AllegC .10g	12	15	14⅞	14⅞	—⅞
AllegL 2.40	4	41¼	41¼	41¼	
Alld C 1.20	122	29⅛	29⅛	29⅛	—¼
Alld Su .60	10	14⅜	14½	14½	—¼
AllisChalm	18	27	26⅞	27	+⅛
AHess .07g	103	37¼	37⅛	37⅛	—⅛
AAirlin .80	25	34	33⅝	33⅝	—¾
AmBrand 2	51	38⅜	38¼	38¼	—¼
AmCan 2.20	9	48	48	48	—⅛
ACyan 1.25	121	29⅜	29	29	
AmElP 1.64	108	29¾	29⅜	29¾	+⅜
AHome 1.40	18	65⅛	64⅝	64⅞	—⅜
AHosp .24	53	42½	42⅛	42¼	+⅜
AmFdy .90	20	21⅛	21	21	—⅛
AmMot	91	11½	11¼	11¼	—¼
AmPhot .12	111	13	12¾	12¾	—¼
AmStd 1	5	35¾	35½	35¾	—⅛
AT T 2.60	x295	53⅛	52⅞	52⅞	
AmZinc	2	21⅛	21½	21½	—⅜
Anacond 1.90	28	30⅜	30	30⅛	—⅜
Arlans .20	14	23⅜	23¼	23¼	—⅛
Armco 1.60	15	28	27¾	28	+¼
ArmC .80	3	36	35⅜	35⅜	—¼
ArmRub 1.60	12	38	38	38	—⅞
AtlRich 2	39	96¾	96½	96¾	
Avco 1.20	17	25⅜	25¼	25¼	
avon 1.80	19	172¼	171½	171¾	—1
Babck 1.36	20	24⅛	23⅞	24	—⅛
Bathl	9	21⅞	21¾	21⅞	+¼
Baxter .10	82	27⅜	27⅜	27¾	—¼
Beckmn .50	28	55	54⅞	54¼	—1⅛
BeechAir .75b	3	19½	19	19⅛	+⅛
BellH .60	35	56	55½	55½	—1
Bndix 1.60	3	37⅜	37⅜	37⅜	—⅛
BenF 1.60	8	53¼	53¼	53¼	+¾
BethSt 1.80	45	29⅜	29⅛	29⅛	+⅛
BlackD 1.20	10	75	75	75	—⅜
BlissL 1	1	26⅝	26⅝	26⅝	—⅛
Boing 1.20	64	32⅛	31⅞	31⅞	—⅛
Bordn 1.20	44	26	26	26	+⅛
Borg 1.25	9	28⅜	28⅜	28⅜	—⅛
BristMy 1.20	13	71⅝	71¼	71¼	—¾
Brown	3	12	11¾	12	+½
Brnswk .10g	19	17¾	17⅜	17¾	
BucyEr 1.20	6	20	20	20	
Budd .80	13	16⅞	16⅞	16⅞	
Burlln 1.40	10	38½	38½	38½	—⅛
Burrghs .60	55	151¼	150⅜	150⅜	—2⅜
CampSp 1.10	16	34½	34½	34½	—⅛
CPR 3.20	6	70¾	70½	70½	—⅛
Carrier .60	8	40½	40¼	40½	+⅜
CartW .40a	59	31	30½	30½	—⅝
CatTr 1.20	41	42⅛	42	42	—¾
Celanese 2	23	63	62⅝	62¾	+¼
ChesOh 4	8	58⅜	58⅜	58⅜	—¼
ChocFN .60	17	11½	11½	11½	
ChrisCft .05d	19	12⅞	12⅝	12⅞	
Chryslr 2	39	38⅜	38¼	38¼	—⅛
CitFn 1.80	20	37¼	36¾	37¼	+¼
CitiesSv 2	9	46¼	46⅛	46⅛	—⅛
Cluett P .90	28	32½	32½	32½	+1
CocaCol 1.32	4	82⅞	82⅞	82⅞	+⅜
ColPal 1.20	10	46⅛	46⅛	46⅛	—¼
CollAik 1	3	27¼	27	27	—⅞
CollinR .80	22	46	45½	45½	—¼
CBS 1.40b	19	50¼	49¾	50¼	+⅜
ColuGas 1.60	193	28	27¾	27¾	+¼
ComEd 2.20	39	40	39¾	40	—¼
COilRef .60	20	22½	22¼	22½	—⅛
ConEds 1.80	36	26⅞	26⅝	26¾	
CFds 1.10	5	43⅞	43⅝	43⅞	—1
ConOil 1.50	68	27⅝	27½	27½	—⅛
CnrData	41	113⅜	112	112	—⅛
Coopln 1.40	2	28½	28¼	28½	
CPCIntl 1.70	56	35½	35¼	35¼	+⅛
Crane 1.60b	10	45⅜	45⅜	45⅜	+⅜
Cr Zell 1.60	11	37¼	37¼	37¼	
Culligan .28	4	25½	25½	25½	—¼
Curtiss Wr 1	11	20⅜	20⅜	20⅜	—⅛
Dartlnd .30b	24	52	51⅞	51⅞	
Deere 2	4	42¾	42⅝	42⅝	
Dexter .24	14	34½	34½	34½	
DiaSh 1.40	21	20⅝	20½	20½	—⅜
Diversln .36	25	19	18⅞	18⅞	—⅜
DowC 2.60	13	70¾	70⅜	70⅜	—⅜
Dresln 1.40	24	27¼	27	27	
duPon 5.25g	29	115⅝	115½	115½	+⅛
DuqLt 1.66	5	25	24¾	25	—⅛
EastAir .37p	14	19¾	19⅝	19¾	—⅛
EastK 1	28	75½	75¼	75¼	—1
Elect As	17	16¾	16½	16½	—⅝
ElPasNG 1	14	18½	18½	18½	
EmerEl 1	17	58½	58⅜	58½	+⅛
ESB 1.20	2	25⅜	25½	25½	
EthylCp .72	47	25¼	25	25	—1
Evershp	44	28	27⅜	27⅜	—⅝
ExCel 1.25	5	24¾	24¾	24¾	—¼
Fairch .50e	72	83⅛	82¾	82¾	—1
Fed Pac El	4	21¼	21	21	—½
Firest 1.60	18	54⅜	54⅛	54⅜	—⅛
FChart 2.29f	26	42⅜	42	42	+¼
Flintkote 1	1	26⅛	26⅛	26⅛	
FlaPw 1.52	4	48	47¾	47¾	—¼
Ford 2.40	75	43⅞	43¾	43¾	—¼
Frueh 1.70	12	42½	42⅛	42½	—⅜
GAF .40	41	16⅜	16½	16½	—⅛
GenDyn 1	12	27¼	26¾	27	
GenEle 2.60	138	82¾	82⅜	82⅜	—⅜
GFds 2.60	31	85¼	84⅝	84¾	+⅛
GMC 4.30g	86	74¾	74½	74½	—¼
GPubU 1.60	92	24⅛	24	24⅛	+⅛
GTelEl 1.52	123	33¼	32⅞	33¼	—⅛
GTire 1b	14	19½	19⅜	19⅜	
Gillette 1.40	51	47⅛	46⅝	46⅝	
Gdyr .85	243	29½	29	29⅛	—¼
Grace 1.50	10	29	29	29	+⅛
GrndU .80	6	28⅞	28⅞	28⅞	
Gt A&P 1.30	6	29	28¾	28¾	—¼
G W Fin	32	24½	24¼	24¼	—¼
Greyhnd 1	20	18⅛	18	18⅛	+⅛
GulfO 1.50	382	31⅜	31	31	—¼
GulfWl .40a	32	20⅞	20½	20⅜	—⅛
Gulton	28	20½	20¼	20¼	—½
Harrisl 1	6	77½	77¼	77¼	
Heinz	2	38½	38½	38½	—½
HeleneCurt	6	13½	13⅜	13⅜	—½
HershFd 1.10	12	23⅜	23⅛	23⅛	—⅜
Hobart 1.20	1	45	45	45	—¼
Hmstk .40	21	21	20⅞	21	—⅜
Honywl 1.20	3	147	147	147	
HFC 1.10	38	43⅞	43½	43½	+¼
Howmet .70	10	30¼	30	30	—⅜
INA 1.40	18	35⅜	35	35	—⅜
IngRand 2	10	41½	41½	41½	—⅜
InlandStl 2	43	28½	28¼	28⅜	—⅛
IBM 4	60	357¼	356	356	—3
IntHar 1.80	15	27⅜	27⅛	27⅜	+⅜
IntMnr .25p	41	13⅜	13¼	13⅜	—⅜
IPap 1.50	48	40	39⅞	40	
IntT$T 1.05	40	57⅜	57½	57½	—¼
Ipco .30	2	33	32¾	32¾	
ITEC .55	3	29⅞	29⅞	29⅞	—⅛
JnMan 1.20	14	32⅞	32⅞	32⅞	
JohnJ .80a	19	151	149	149	—2
JoneL 1.35	1	20¼	20¼	20¼	—¼
Joy 1.40	7	33⅛	33⅛	33⅛	—⅜
KaiserAl 1	36	36⅞	36¼	36¼	—¼
KaysRo .60	6	32¾	32¾	32¾	—¼
Kellogg 1.60	4	44	44	44	—⅛
Kennec 2.40	27	44¼	44	44	—⅜
KimbC 2.20	2	78⅜	78⅜	78⅜	—⅜
KLMA 2.49g	19	55	54	54½	—1½
Kraftco 1.70	35	39⅞	39¾	39¾	+¼
Kresge .40	58	57⅛	56⅛	56⅛	—⅞
Kroehl .80a	1	23	23	23	—⅜
Leasco	65	27⅛	26¾	26¾	—¾
LehPC .60	5	16⅞	16⅝	16⅝	—¼
LibbMcN	12	9	9	9	
liggM 2.50	6	34⅜	34⅜	34⅜	
Ling 1.33	9	33	33	33	—½
Litton 1.89t	153	52	51⅝	51⅝	—⅛
Lock A 1.20	25	20⅛	19⅞	20	
Loews .13	79	36½	36½	36½	—⅛
LukensStl 1	3	27½	27½	27½	—¼
Macy	8	39⅜	39⅜	39⅜	+¼
Mgnvx 1.20	154	39½	39	39¼	—¼
Marathn 1.60	6	38⅞	38⅝	38⅞	+¼
Marcor 1	48	50½	50	50½	+½
MartM 1.10	30	20	20	20	—⅛
Mass F 1	5	17	17	17	
McDnD .40	23	26⅛	26	26	—½
McGEd 1.40	6	36⅞	36⅝	36⅞	—⅜
McGrH .60a	22	29¾	29½	29½	
MGM .60p	2	31½	31⅜	31⅜	
MidldR 1.40	5	23⅞	23⅞	23⅞	
MMM 1.60	10	115⅜	114⅜	114⅜	—⅜
Mobil 2.20a	40	50⅛	50⅞	50⅛	
Msant 1.80	28	40¼	39⅞	40⅛	+¼
Motorola 1	45	140	137½	137½	—2½
NatBisc 2.20	14	52	52	52	
NatCan .80	12	72⅛	72	72	—⅛
N Cash 1.20	46	141½	140⅞	140⅞	—1⅜
NDist .90	29	18⅛	18	18	—⅛
Nat Genl .20	57	21⅜	21	21	—⅜
NGyps 1.06	22	25¾	25½	25½	—⅜
NLead .85g	17	28½	28⅛	28⅛	—⅜
NatStl 2.50	17	45⅛	44¾	45	
Newmnt 1.04	30	30¼	30	30	—¼
NiaMo 1.10	28	17¼	17⅛	17¼	+⅛
NoAmRk 2	19	27⅜	27¼	27¼	
NorPac 2.60	1	42⅜	42⅜	42⅜	+⅛
NwstAir .45	47	32½	32⅛	32⅛	—⅜
NortS 1.22f	59	45½	44⅞	44⅞	—1⅛
OlinCorp .88	15	23¼	23	23¼	+⅜
OutbMar 1	5	26⅛	25⅞	26⅛	—⅜
PacGEl 1.50	14	33⅜	33½	33½	—⅜
PanA .20p	124	13⅞	13¾	13¾	—¼
ParkeDa 1	16	35⅜	35⅜	35⅜	—⅜
PenCen 2.40	94	32⅜	31⅞	31⅞	—1⅛
PenneyJC	20	48¾	48¾	48¾	—⅜
Pennzo .80	44	37¾	36⅜	36½	—1
PepsiCo 1	5	54⅞	54½	54½	—¼
Pfizer 1.40a	161	102½	101½	101½	
PhelD 2.10	24	48⅛	48	48⅛	—¼
PhilMr 1	30	34½	34½	34½	—¼
PhilPet 1.30	64	25⅞	25⅜	25¾	+¼
PitneyB .68	4	39¾	39¾	39¾	—¼
Pitstn 1.20b	21	69½	69¼	69¼	—¾
Polroid .32	52	135½	135	135	
ProcG 2.60	23	108½	108	108	—¾
Pllmn 2.80	1	45¼	45¼	45¼	—¼
Ralst P .60	6	26¾	26¾	26¾	—⅛
Raymlnt .80	8	17¼	17¼	17¼	—¼
Raythn .60	12	37	37	37	—¼
RCA 1	98	39	38⅜	38⅜	—¼
ReichCh .50	5	14½	14⅜	14½	+⅛
RepSt 2.50	45	37⅜	37⅛	37⅜	
Revere 1.50	11	23⅞	23⅜	23⅞	+¼
RexCh 1.50	1	31½	31½	31½	
ReyT 2.40	54	46⅞	46¾	46¾	—¼
RichM .90	3	57½	57½	57½	
Ronsn .50b	9	12⅛	12⅛	12⅛	+¼
RCCola .54	20	15⅜	15¼	15⅜	+⅜
Safew 1.10	18	26⅜	26¼	26⅜	+⅛
StReg 1.60	1	37½	37½	37½	—¼
SaFeInd 1.60	11	26½	26½	26½	
Schlbg 1.40	11	99	98	98	—1
Scientif	30	15⅝	15⅛	15¼	—½
SCM .60b	40	26⅜	26¼	26¼	—⅜
ScottPap 1	16	32½	32½	32½	—⅜
SearsR 1.20a	24	68⅜	68⅜	68⅜	—⅜
Sellon 1.05f	9	7⅛	7⅛	7⅛	
ShellO 2.40	75	52¼	51¾	51¾	+¼
Simmn 1.40a	6	52½	52½	52½	—¼
Singer 2.40	14	80¾	80⅛	80⅛	—1⅛
SkilCp .90	2	37	37	37	
SmitA 1.40	3	41⅞	41⅞	41⅞	—⅜
Smith KF 2	54	46¾	46½	46½	+¼
SouPac 1.80	22	36	36	36	—1
SouRy 2.80a	4	46¼	46¼	46¼	—⅛
SpryR .47g	102	43¾	43½	43½	—⅛
StdBr 1.50	23	51	51	51	+1
StOCal 2.80b	151	55⅛	54¾	54¾	—1⅛
Stdlnd 2.30	44	50⅞	50½	50½	+⅛
StdNJ 3.75g	130	63⅜	62⅞	62⅞	—1
StdOh 2.70	82	105¼	103½	104	—1½
Std Pkg	6	10⅛	10⅛	10⅛	—⅛
SterlDr .75	46	44¾	44	44	—⅛
StewW 1.80	2	35⅞	35⅝	35⅝	—⅛
StudeW 1	8	45½	45½	45½	—¼
SunOil 1b	7	49⅛	49	49	—½
Sunbm .80	3	26	25⅞	26	+⅛
SunshM .52	5	16⅝	16½	16½	—⅛
SuperOil 1.40	4	154	154	154	
Swift .60	260	31	30	30⅛	—1⅛
Teledn	61	38	37⅜	37⅜	—¾
Tenco 1.32	16	25⅜	25¼	25¼	
TexGS .60	71	22⅞	22½	22½	—⅛
Textr .90	17	29⅛	29⅛	29⅛	+⅛
Thiok .40	15	12⅞	12⅞	12⅞	
Time 1.90a	8	49⅛	48½	48½	—⅞
Timkn 1.80	15	30½	30½	30½	—⅛
TrWAir .50p	90	30¼	30	30¼	
Transm .50b	117	27	26¾	26⅞	—¼
TriC 3.15g	9	33	32½	32½	—¼
TRWInc 1	24	40	40	40	+¼
TwntC .50p	45	18⅜	18⅛	18⅛	—⅛
UALInc 1	40	32¾	32⅜	32½	—½
Un Carb 2	44	40	40	40	
UOilC 1.60	86	42½	41⅞	41⅞	—⅜
UPacif 2	5	43⅜	43⅜	43⅜	—⅜
UAirc 1.80	12	44	44	44	—¼
UnitCp .70g	14	10⅞	10⅞	10⅞	—⅛
UnFin Cal	1	15	15	15	+⅛
UFruit 1.40	28	52¾	52¾	52¾	—¼
UnNuclr .92f	21	21⅞	21¼	21¼	—½
USGyps 3a	20	65¼	65	65¼	
USSmlt 1b	17	43⅜	43½	43½	—⅜
USStl 2.40	66	37⅛	36¾	37⅛	—⅛
Vorna	15	22¼	22¼	22¼	—⅛
WarnL 1.10	10	71	70⅞	70⅞	—⅜
WUTel 1.40	51	49¾	49⅜	49⅜	—⅛
WstgEl 1.80	14	62⅞	62¾	62¾	—¼
WheelPitt Stl	3	19⅛	19⅛	19⅛	
WhiteMt 2	13	33⅜	33⅜	33⅜	—¼
Woolwth 1.20	27	40⅜	40⅛	40⅛	—¼
Xerox .60	52	104	104	104	—1½
YngstSD 1.20	3	19⅜	19⅜	19⅜	—⅛
Zenith 1.40	22	38	38	38	—¼

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Abitibi	3585	$12⅛	12⅛	12⅛	—¼
Alcan	1640	$28⅞	28¾	28¾	—⅛
Algoma Stl	1960	$14⅞	14¾	14⅞	
Ang Pulp	400	$7½	7½	7½	
Aquitaine	400	$19¾	18¾	18¾	—1¼
All Sug	200	$7¼	7¼	7¼	—⅛
Bank Mont	62953	$16⅞	16⅝	16⅝	—¼
Bank NS	100	$25	25	25	
Banque Dep	500	$11¾	11¾	11¾	
Banq PC	2650	$10	10	10	—¼
Bell Can	1242	$43¾	43½	43¾	—¼
Bombrdir	350	$20¼	20	20⅜	
Brinco	148	$5⅛	5⅛	5⅛	—⅛
Cae Indus	500	$7¾	7¾	7¾	—⅛
Cal Pow	100	$24¼	24¼	24¼	
Campeau Co	1200	$6¼	6¼	6¼	—⅛
Can Cement	120	$28¾	28¾	28¾	—¼
Can Pack	300	$18½	18⅜	18½	
Can Brw	1300	$9	9	9	
Can Hydro	1600	$16½	16½	16½	—¼
C Imp B C	5410	$22⅞	22⅜	22⅞	+⅛
CIL	400	$14½	14½	14½	+¼
C Int Pow	100	$28½	28½	28½	—⅛
CP Inv pr	1075	$33⅛	33	33	—⅜
CPR	725	$74	73½	73½	—1¼
C Tire A	100	$67	67	67	—1
Canron	200	$18½	18½	18½	+½
Cent Del	900	$13½	13½	13½	—¼
Charter Ind	100	490	490	490	
Chemcell	825	$9¼	9	9	—¼
Col Cellu	300	$8½	8½	8½	
Cominco	330	$30¾	30⅛	30⅛	—⅞
Con Bathrst	3566	$24	24	24	
Coronation	700	185	18	185	—5
Crush	450	$14⅜	14½	14½	—¼
Cygnus A	300	$7⅛	7⅛	7⅛	—⅛
Dist Seag	100	$54	54	54	+⅛
Dofasco	350	$23½	23⅛	23⅛	—⅝
Domtar	1640	$15½	15½	15½	
Donohue	200	$10⅛	10⅛	10⅛	+⅛
Du Pont	100	$26⅛	26⅛	26⅛	—⅜
Falcon	320	$159	158	159	
F Players	600	$13¾	13¾	13¾	—¼
Fraser	745	$27¼	26¾	27¼	+¾
Fulcrum	1000	$5¼	5¼	5⅞	+⅛
Glengair	100	480	480	480	—5
Gr B Can	150	$17½	17½	17½	+½
G W Sadly	100	$7¼	7¼	7¼	
Gulf Oil C	2300	$18¾	18¾	18¾	—⅛
Hard Cp A	200	$17⅛	17⅛	17⅛	+1⅞
Hawker S	325	315	310	310	—5
Hollinger	280	$31⅛	31⅛	31⅛	+⅜
Home A	350	$34¾	34½	34½	—½
Hud Bay M	150	$85½	85	85	
Hunt Doug	200	$12½	12½	12½	+½
Husky Oil	1000	$13¾	13¾	13¾	+⅛
Imp Tob	200	$13½	13½	13½	
Ind Accept	600	$15⅞	15⅞	15⅞	+¼
Ind Ac wts	1000	575	575	575	+5
Inglis	100	$13¾	13¾	13¾	
Inland Gas	100	$11½	11½	11½	—⅛
Int Nickel	1690	$44¼	43⅝	43⅝	—¾
Inv Grp A	150	$11⅛	11⅛	11⅛	—¼
Jamaica	3300	52	52	52	
Kaiser	400	$18⅜	18⅜	18⅜	—⅛
Labatt	350	$30½	30½	30½	—½
Laur Fin	400	$6⅞	6⅞	6⅞	—⅛
Loblaw B	180	$7⅜	7⅜	7⅜	+⅛
Loeb M	430	$7¾	7¾	7¾	+⅛
Mcmillan	2100	$34	33¾	34	
Mass Ferg	602	$17⅜	17⅜	17⅜	
Molson A	300	$21	21	21	
Molson B	300	$21	21	21	
Monenco	219	$9½	9½	9½	
Moore Co	715	$36	35¾	35¾	—¼
Noranda	3470	$34½	34⅜	34⅜	—⅜
Nor Cent G	500	$15⅜	15¼	15¼	
Oshawa A	500	$29½	29½	29½	—⅛
Pow Corp	230	$13⅜	13½	13½	—¼
Price	4000	$16⅜	16⅜	16⅜	
Rio Algom	100	$20	20	20	—⅜
Royal Bank	575	$23⅞	23½	23½	—⅜
Royal Trust	26	$28	28	28	—⅛
Scotts Rest	500	$11	11	11	—⅛
Shell Can	275	$29¼	29¼	29¼	
Soc Gen Fin	200	$8	8	8	—½
Steel Can	500	$22¾	22½	22½	—⅜
Tor Dom	125	$23¾	23¾	23¾	—¼
Tr Can PL	100	$30¾	30¾	30¾	—1¼
Trans Mtn	1050	$16⅝	16⅝	16⅝	—⅜
Trizec	1500	145	140	145	+5
Velcro Ind	296	$44	44	44	+¼
Walk GW	405	$45½	45¼	45½	+1
Widwood	100	$18	18	18	—½
Weston	1245	$24¾	24¾	24¾	+¼

Bourse Canadienne

par la PRESSECA NADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Bile Bonets	1500	325	325	325	—5
Cantol Div	500	$7¾	7⅝	7⅝	—1
Com Holds	500	430	425	425	
Comodore	200	$10	10	10	—⅜
Grissol	300	$7	6⅝	6⅝	—¼
Int All D	500	38	38	38	—7
Pac Alt Iv	250	450	425	450	+50
Paco Corp	100	$6	6	6	
St Law Div	1800	285	270	280	+15
Spartan	200	205	205	205	—5
Unican Sec	500	440	440	440	
Val Mar	500	380	380	380	
Vanderhout	425	480	465	480	
Visa Bella	110	285	285	285	—5

MINES PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Abitibi Cop	19400	110	105	110	+8
Jagassiz	4100	24	23	23½	—1
Ameran	9000	3½	3½	3½	+½
Baker Talc	1000	88	88	88	—2
Bateman	1000	18	18	18	—1
Burnt Hill	3000	67	67	67	—1
Cadillac Ex	1200	720	710	720	—5
Canadore	1000	38	38	38	+1
Cannon	2000	36	35	36	
Capri M	5000	65	64	64	—2
Carbec	1300	30	30	30	—2
Castle OG	500	275	275	275	+5
Chemalloy	100	320	320	320	—15
Chib Cop	3000	20	20	20	
Chipman	2000	7	7	7	—1½
Clero M	500	24	24	24	
C Bellek	5000	5	5	5	
Cns Canora	1000	20	20	20	
C Manit	22180	39	34	37	+2
C Man rts	20160	3	2	3	
C Nor Ex	6116	198	195	198	
C Prop Mh	2000	24	23	24	+2
C Virginia	500	248	248	248	—6
Crbridge	3000	10	10	10	
Crusade	400	220	215	215	—5
Devils Elb	32000	23	21	21	—1
Dom Exp	500	167	167	167	—3
Dumont	2000	25	25	25	
Eagle M	15400	380	375	375	—15
Fab Metal	1000	8½	8½	8½	
Fano Min	10000	27½	26	27	
Fidelity	3500	30	28	28	—2
Flint Rock	500	50	50	50	+6
Glen Lake	3066	104	95	104	+9
Int Norvalie	2000	23	23	23	—3
James Bay	800	37	37	37	
Louanna	1000	14	14	14	+1
Lynx C Ex	3500	90	90	90	
Massval	1000	14	14	14	+2
Mat Cndn	21800	41	40	40	
Mid Chib	500	65	65	65	—1
Miro	1000	17	17	17	—1
Mt Pleasnt	2000	56	55	56	
N Formaq	10000	13½	13	13½	+½
Nocana	500	7	7	7	+1
Pat Silver	500	24½	24½	24½	—½
Peso Silver	100	122	122	122	—3
Phoen Can	300	910	900	900	—15
Pitt Gold	500	7	7	7	
Que Uran	1000	53	53	53	
Rancheria	1500	11	10½	10½	—½
StL Col	1300	225	220	22'u Ige	
Sapawe	1000	8	8	8	+1
South Duf	3000	11	11	11	
Timrod	2000	39	38	38	+3
West Tin	6000	10½	10½	10½	—2
Wisconsin	500	35½	35½	35½	—½

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Var. 19 nov.	+0.34	—0.59	+0.18	+0.14	—0.27
Clôture 19 nov.	189.42	145.42	196.39	182.18	125.91
Haut — 1969	207.15	159.30	206.12	197.97	136.47
Bas — 1969	167.75	140.63	156.73	162.14	103.98

vancouver

FERMETURE 19 NOVEMBRE

par la PRESSE CANADIENNE

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Abidonne	800	215	210	210	—5
Alld Rox	19600	78	70	76	+8
Ballindery	5300	195	190	190	+5
Bralorne	600	200	190	200	+10
Cdn Fortun	6000	17	16	16	—2
Castle	300	270	270	270	—25
Embassy	76200	87	70	80	+6
Futurity	5500	45	45	45	—5
Gt Reef	3500	75	75	75	
Gold West	9000	50	49	50	
Manhatn	2500	80	78	80	
Merland	2600	109	100	105	q
Midland	6000	12½	12	12	
N Davies	24000	20	18	18	—2
Pr Pete	6000	15	15	15	
Plains	3700	46	45	46	
Ponderay X	1200	150	150	150	—5
RC Vent	1200	57	56	56	
Share	3500	23	22	22	
Sunlite	550	725	700	700	—25
Syracuse	5000	345	330	340	—10
TC Res	2400	170	170	170	+5
U Bata	25600	430	410	425	—5
W Ex	10500	54	53	53	

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Adanaac	13200	250	235	245	+3
Adera	28800	95	86	88	—4
Ajax	1000	18	18	18	+1
Alice Lk	2000	75	75	75	—5
Alwin	10700	135	125	125	—1
Anuk	36000	45	40	45	+5
Arlingt	6500	52	50	50	—4
Arctic	11500	52	50	52	+2
Atlas	12000	205	195	200	—5
Avino	4700	430	410	410	—25
Benson	12500	65	60	62	
Beth Cop	115	$19	19	19	
Blue Star	6500	14	13	14	
Bornite	19100	32	29	31	+1
Boswell	57700	85	60	65	—20
Brenda	3400	$15⅛	15	15	
Brenmac	59700	81	70	71	—9
Buchanan	1000	15	15	15	
Buttle	7300	475	450	450	—35
Buval	21100	62	50	50	—10
Calico	4800	31	29	31	
Calta	5200	58	55	58	+1
Canol	12700	69	69	65	—3
Capri	1000	72	72	72	+2
Car Bell	900	120	106	106	—2
Car Gold	1200	110	100	105	—5
Casc Moly	1000	49	49	49	+2
Cass Cons	1000	18	18	18	+1
Casino	301400	550	460	520	+5
Chataway	3500	37	37	37	—3
Churchill	3600	750	720	750	+4⅜
Coast Sil	24700	84	78	78	
C Ad Astra	18000	35	33	34	
C Gem	7500	26	24	25	
C Rexspar	10800	150	135	145	+10
C Skeena	26900	62	61	62	—2
C Vantor	7000	30	28	29	
C Cinch	3000	50	48	49	+3
C Mckiney	3000	15	15	15	—2
C Pot	6000	9	9	9	
Cop Ridge	16100	140	135	138	—5
Copr Soo	1700	10	10	10	+1
Coronet	4300	60	60	60	
Crownex	1500	57	55	55	
Croyden	4000	36	36	36	
Davis Keay	4900	490	455	460	
Doly Var	2300	61	61	61	
Earlcrest	3000	15½	15	15	—1
Early Bird	19300	242	230	238	+13
Falaise La	32500	68	58	68	+12
Fidelity	1000	30	30	30	+1
General	3100	14	14	14	
Giant X	5300	40	38	40	+3
Giant Masc	100	280	280	280	
Gibraltr	166600	365	310	350	+45
Gradore	2600	11	10½	10½	—½
Granduc	1100	$10½	10⅜	10⅜	—⅛
Hart	9500	175	145	170	+35
Hearne	7400	88	75	88	+18
Highmnt	21600	295	260	280	+25
Highpnt	500	25	25	25	—1
Hogan	2500	30	29	29	—3
whqtmestak	2500	15	14	14	
HBay Mtn	17000	33	30	33	
Int ProvSil	27500	54	50	54	+4
Int Tech	149800	115	102	105	+6
Jersey	2000	18	18	18	+2
Jericho	7000	16	15	16	+1
Kalco	500	29	29	29	
Kamloops	5500	18	17	18	+1
eKily Lk	3950	50	48	50	
Kimberly	5000	84	81	81	—3
Kopan	16500	15	13½	13½	—½
Largo	23000	87	85	87	—1
Laura	265050	114	95	111	+1
Lon Pride	8800	26	25	25	
Madrona	35900	60	53	56	+3
Magnum	23700	400	370	375	—25
Mariner	1016	26	26	26	—1
Marshall	5000	21	20	20	+1
Mid West	3000	17	15½	15½	—½
Min Mtn	4300	69	68	68	—2
Minex	3400	27	27	27	—1
Molymine	5500	28	27	27	—1
Mt Wash	1000	15	15	15	+1
Nadina	5600	325	315	325	+5
Nat Nickel	13200	120	105	110	+5
Native	2000	21	20	21	+1
N Cinch	5000	81	80	81	—7
N Cronin	6000	15	15	15	
N Indian	5500	22	21	21	—3
N Terr	9000	23	20	23	+1
Nickel Hill	18600	75	65	65	—12
Norcan	65700	47	44	46	
Northlod	12700	260	240	250	+20
North Pac	19000	57	56	57	
Nw Ven	13500	190	182	183	—7
Omega	4700	30	28	29	+1
Oro	9800	54	50	50	—3
Pac Asb	6500	350	325	350	+15
Pac Sil	8000	33½	30	33	+3
Paramnt	14000	63	60	60	—2
Pat Sil	1000	24	24	24	
Peel Res	5000	19	19	19	
Pinebell	7000	26	25	25	—3
Pine Lk	122005xl			2u2qc.9	—8
Polaris	1000	13	13	13	
Primer	5000	25	25	25	
Quatsino	1000	15	15	15	+3
Riviera	2500	44	43	43	+3
Rodstrom	10500	22	20	22	+3
Ring Hills	20600	55	48	52	+4
San Doh	9000	19	18	18	
Shield	21000	227	200	225	+15
Silbak	1000	25	25	25	+1
Sileurian	27000	42	38	42	+5
S Arrow	34100	215	206	206	—5
S Butte	4000	19	18	19	
S City	6450	66	60	60	—7
S Lee	500	58	58	58	—8
Silvrquick	4000	53	50	52	—3
S Standard	27140	195	190	192	+7
Sivr Star	1800	80	76	79	—1
Sth Seas	9900	120	115	116	
Spartan	14000	60	58	58	+2
Stall	8200	170	152	165	+10
TCX	2500	87	83	83	—1
Taseko	2000	40	40	40	
Tay Rvr	2000	29	29	29	
Torwest	18000	36	35	36	+1
Trcon Res	2000	25	24	25	+1
Trojan	29666	98	95	96	—2
Un Copr	5000	62	60	60	
Utica	8876	240	230	235	—5
Valley	1817	$19½	17¾	18	—$1
Vananda	1500	25	25	25	
Vanmetals	7000	15	15	15	+1
Ventures	11000	31	27	31	+3
Venus	2000	178	173	178	+5
W C Resour	2500	27	25	26	
West Buff	11000	31	30	30	
W Mines	2700	385	370	370	—15
Westland	15600	115	90	90	—25
Yukon	28000	58	56	57	—2

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Al Steel A	200	$6	6	6	
Ath Col	400	$6	6	6	
Au Mar Par	100	425	425	425	
Balco	350	$10½	10	10½	+½
Block	2825	$7¾	7¾	7¾	
Block wt	100	$20¼	20¼	20¼	
BC Turf	100	285	285	285	—10
Burr Mtge	300	350	350	350	
Capt Int	320	$5¼	5⅛	5⅛	—⅛
Cornat	200	200	200	200	+25
Cunninghm	100	$13½	13½	13½	+⅛
Dawson	2400	$8¼	8⅛	8⅛	—⅛
Doman	550	$5⅞	5¾	5⅞	
Driver	4500	140	140	140	
EDP rts	10212	2	2	2	—½
EDP wt	524	83	83	83	
EDP	1332	$7¼	7	7¼	
Field	125	$9⅞	9⅞	9⅞	—⅛
Gill	3636	$10½	10	10⅜	+½
Gt Nat Lan	2300	120	105	115	—5
Grt Pac Ind	100	$8	8	8	
Gw Saddler	1000	$7	7	7	
Hamil Harv	1100	310	300	310	+15
H Stein	700	$7½	7½	7½	
Hys	300	$5	490	490	+15
Ibes	300	$6⅛	6	6	
Intel Wood	2400	470	460	470	+10
Int Brew	100	440	440	440	—10
Int Hydro	100	395	395	395	—5
Interland	900	410	410	410	—5
Interpix	5250	95	93	93	—2
Ionarc	800	400	395	400	
Johnston	200	$7	7	7	
Kaiser	860	$18⅜	18	18⅜	+⅜
Kelly Deyon	200	400	360	400	+35
Key	3000	175	145	175	+25
Keystone	400	400	400	400	
McMillan	2000	$34	34	34	
Madill	300	$7½	7½	7½	+¼
Magadyne	200	400	400	400	
Mckay A	1700	200	190	190	—10
Mckay B	12000	100	85	90	—10
Melton	300	170	170	170	—5
Natl Hosp	425	390	380	380	—10
Nat Hosp wt	290	125	125	125	
Neonex	1050	$10½	10¼	10¼	—¼
NWL Fince	400	420	420	420	—5
Ocean	100	$20¼	20¼	20¼	—1¼
Pace	800	280	275	275	
Pac NGas	1300	415	405	405	
PNtn GasPr	355	$19⅜	19¼	19¼	—⅜
PWA	150	$11¾	11¾	11¾	—¼
Portcom	101	210	210	210	
Pot Dist	2020	$6¾	6¼	6¾	
Saratoga	200	365	365	365	—5
Un Equities	100	360	360	360	—40
Un Prov	1400	290	290	290	
Wall Redek	1000	$6¾	6¾	6¾	—⅛
Wardair	300	200	200	200	+5
W Her wt	100	210	210	210	
Westpac	700	$5½	5⅜	5½	+⅛
Wstrn Realt	2000	$5½	5⅛	5½	+¼
Wpg Supply	200	$9	9	9	
Woodwrds	2000	$20¼	20¼	20¼	+2
Wosks Ltd	900	$7⅜	7⅜	7⅜	

CURB

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Rapid Rivr	2000	61	61	61	—4

Total des ventes : 3,623,031.

denrées agricoles

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 points 64, 93 points 65. Prix de vente de la Commission canadienne du lait: 65.

Fromage: livré à Montréal, arrivages courants. Québécois coloré, 47 4-5; blanc, 47½.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sacs: 20 à 22; procédé par rouleau, No 1 en sacs 19 à 19½, autres catégories pour nourrissage 16 3-4 à 17.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage 14 à 14½; poudre de lait 3¾ à 4¼.

Pommes de terre: Prix de gros: Québec, nouvelles $1.15 à $1.25 les 50 livres, .30 à .32 les 10 livres; N.-B. $1.20 à $1.30 les 50 livres, .30 à .33 les 10 livres; I.-P.-E. $1.45 à $1.50 les 50 livres, .39 à .41 les 10 livres.

Prix des oeufs, en cartons d'une douzaine: A-extra-gros 70.6; A-gros 68.7; A-moyens 66.5; A-petits 49.3.

calgary

FERMEURE 19 NOVEMBRE

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Alas Yuk R	1000	11	11	11	
Amalg Prop	300	88	85	88	+2
Comput Data	200	$7¾	7¾	7¾	—⅛
Cryogenics	3500	25	23	25	+2
Farmers Trs	200	265	265	265	
Parkland B	300	80	80	80	—5

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Aberdeen	17200	79	75	77	
Acroll	5850	170	160	170	+9
Berkley	700	110	110	110	
Brett	28500	30	29	29	—1
Bonanza	600	235	230	230	—5
Fortune	2500	18	18	18	
Hydrogas	4400	138	135	136	—1
Castle	200	285	285	285	—1
Freehold	1000	110	108	109	+1
Kamalta	8500	120	115	120	
Lassiter	7000	34	34	34	
Leduc	1500	12	12	12	—2
Lochiel	700	160	158	160	+10
Madison	500	40	40	40	
Monterey	10000	12	10	10	—2
New York	2000	48	48	48	+1
North Cont	2000	4½	4½	4½	
Pascar	1500	14	14	14	
Omega	1000	50	50	50	+2
Petromine	1200	75	73	73	+2
Quinalta	3000	10	9½	9½	—½
Ranchmen	1700	100	99	100	
Sastex	500	29	29	29	+2
West Warn	11500	68	63	63	+1

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Abco	500	40	40	40	
Burrex	2000	15	15	15	
Calcorp	5000	38	38	38	+3
Columbia R	2000	50	50	50	+1
Copper Pass	200	119	119	119	—1
Duke	1200	120	120	120	—10
Flagstone	3000	38	37	37	+1
Flin Flon	9000	40	36	40	+4
Pac Copper	1800	330	320	330	+5
Rapid Riv	13500	61	60	61	—3
Rexdale	2100	30	29	30	+1
Scope	1000	20	20	20	
Terra	1600	660	650	660	
Trans Yuk	4000	26	22	22	

Total des ventes : 165,950.

Marché des bestiaux

(PC) — Les échanges ont été animés, cette semaine, aux marchés de Montréal. La demande était bonne et les prix fluctuaient diversement. Les arrivages, plus importants que ceux de la semaine précédente, enregistrent 1,705 bêtes à cornes, 1,393 veaux, 113 porcs et 137 moutons et agneaux.

Le bouvillon de choix valait 28.85-29; de bonne qualité, 27.25-28.50; de qualité moyenne, 25.25-27.25 et ordinaire 22.75-26.

Les taures de choix se vendaient à 26.50; de bonne qualité à 24; de qualité moyenne à 23-24; de qualité ordinaire à 19:50-22.50.

Les vaches de bonne qualité cotaient 21-22.50; de qualité moyenne 19.50-20.75; de qualité ordinaire 17.50-19.50; et pour les conserves et la charcuterie, 13 - 17.75.

Les veaux de bonne qualité variaient entre 42 et 46.50; de qualité moyenne, 37-42; de qualité ordinaire, 21.50-36.

Les porcs se vendaient à 36.50.

Les agneaux de bonne qualité cotaient 26.75-27; de qualité ordinaire, 18, tandis que les moutons de bonne qualité se vendaient à 11.50-12 et la qualité ordinaire, 6 - 8.

americaine

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
AllArt	7	11	10¾	10¾	—⅛
Amco In	2	7¾	7¾	7¾	+⅛
Brascan 1a	4	14⅜	14¼	14¼	
Camp Ch	41	11½	11¼	11⅜	—⅛
Cdn Javelin	11	14	14	14	+¼
Carnatn 1.40	2	100	100	100	
CnCdnF	5	3 5-16	3⅛	3 5-16	+3-16
Coroln	5	42½	42¼	42½	+¼
CrownPet .60	1	24½	24½	24½	—⅛
FiltDyn	2	15	15	15	
Igoldfield	31	5⅞	5⅝	5⅞	+⅛
Hofmlnd	1	4½	4½	4½	
Hygrad F	2	33	33	33	+⅞
InvRoy .14a	5	5½	5½	5½	
NewPk	6	10⅜	10½	10½	—⅜
NYTimeA .60	8	49¾	49½	49½	—½
Nuclear A	27	4⅜	4⅜	4⅜	
Pac Ind	1	5¾	5¾	5¾	—⅛
PeelEl	6	22⅜	22¼	22¼	—¼
PEPIinc	2	38⅜	38⅜	38⅜	
Plantlnd	8	40	39¾	39¾	—⅞
ScurryRain	18	23½	23¼	23¼	—¼
Seeman Br	24	9	8⅞	9	+⅛
Stylon Cp	53	19	18⅝	19	+⅛
Syntex .40	18	74⅛	73½	73½	
Techcol .40b	61	23⅝	23½	23½	—¼
U Asb .07g	5	5¼	5 3-16	5¼	+⅛
Wheelab .60a	15	36¾	35¼	35¼	—1¾
WrHarg	8	2	2	2	

Le Saint-Siège n'est pas un actionnaire de Lancia

CITE DU VATICAN (AFP) — L'"Osservatore Romano" a précisé hier, dans une note, que le Saint-Siège n'avait aucune participation dans la firme automobile "Lancia", achetée récemment par Fiat. Cette mise au point fait suite à une information publiée le 1er novembre par l'hebdomadaire britannique "The Economist" sous le titre: "Le pape vend les actions Lancia pour maintenir la paix".

Le Maroc obtient un prêt de $46 millions de la Banque Mondiale

La Banque Mondiale a accordé au Maroc un prêt d'un montant équivalant à 46 millions de dollars, pour le développement intégré de l'irrigation et de l'amélioration de l'agriculture en sec sur une étendue de 90,000 hectares de la plaine du Rharb. Cette opération constituera la première tranche d'un plan de mise en valeur du Rharb, intéressant une superficie totale d'environ 200,000 hectares du bassin de Sebou, l'une des principales régions du Maroc dont les ressources en terres et en eau sont sous-exploitées.

En l'espace d'environ vingt ans, le projet permettra de multiplier par cinq la valeur nette de la production agricole de cette région et de relever de ce fait le revenu agricole d'environ 90,000 personnes. Pour le Maroc tout entier, il servira également d'exemple de mise en valeur intégrée de régions tant irriguées que cultivées en sec, par l'application de pratiques culturales modernes et d'une nouvelle politique en matière de régime foncier.

Le prêt est accordé au Royaume du Maroc pour une durée de trente ans dont neuf ans de différé de remboursement, et porte intérêt au taux de 7% l'an.

Les deux-tiers de la population marocaine sont constitués par des agriculteurs, et les cultures vivrières traditionnelles occupent plus des quatre-cinquièmes des terres arables.

L'agriculture revêtant une très grande importance pour l'économie du pays, le gouvernement, estimant essentiel que le Maroc accroisse sa productivité agricole pour nourrir une population dont le chiffre augmente rapidement, a réservé à l'agriculture près du tiers des capitaux investis en exécution du Plan Quinquennal 1968-72.

La mise en valeur de la plaine du Rharb constituera l'investissement isolé le plus important. Les plans de mise en valeur du Rharb et de l'ensemble du bassin du Sebou ont été définis dans des études financées par le Programme des Nations Unies pour le Développement, dont l'exécution a été assurée par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture.

Le plus grand quotidien français d'Amérique

COTES BOURSIÈRES DE CLOTURE

la presse

Montréal, jeudi 20 novembre 1969, 85e année, no 270, 112 pages, 8 cahiers

DERNIÈRE ÉDITION 10¢

Les trois astronautes se reposent

LEM-cabine Apollo: ARRIMAGE réussi

d'après AFP-UPI-PA

Après une "chasse" de trois heures et 39 minutes, le module lunaire "Intrepid", transportant les lunautes Charles Conrad et Alan Bean, a rejoint au début de l'après-midi le module de commande "Yankee Clipper", dans lequel l'astronaute Richard Gordon attendait ses compagnons de voyage depuis plus de 32 heures.

La manoeuvre extrêmement délicate de l'arrimage des deux véhicules aiété effectuée parfaitement, à 1 h. 01 cet après-midi.

"Vous voilà de retour à la maison", lança Gordon, le pilote du "Yanke Clipper" à ses compagnons, une fois les vaisseaux bien soudés l'un à l'autre.

"Travail extraordinaire, Richard. Ce fut très beau", reprit Conrad.

Peu de temps après, les astronautes rouvraient les écoutilles des véhicules pour permettre à Conrad et Bean de transporter leur trésor dans la cabine spatiale et y pénétrer à leur tour.

Et finalement, peu avant 3 h., le "Yankee Clipper" devait s'éloigner lentement du "LEM", à qui, dans un but scientifique, la NASA a fixé une destinée tragique.

En effet, les astronautes devaient mettre de nouveau à feu, par télécommande, le moteur de l'"Intrépide", pour précipiter celui-ci sur la Lune à 5 h. 15 cet après-midi.

Cet écrasement provoqué doit permettre de vérifier le fonctionnement du séismographe placé dans l'Océan des Tempête par Conrad et Bean, hier au cours de leur première sortie sur la Lune et fournir de précieux renseignements sur les réactions et la nature du sol lunaire.

Et finalement, après une journée sensationnelle, pendant laquelle ils ont connu des moments de tension intense (au moment du départ de la Lune ce matin et au moment de l'arrimage cet après-midi, les astronautes devaient "se coucher" et prendre une bonne nuit de sommeil, à compter de 5 h. 30 cet après-midi.

L'approche du "LEM" s'est déroulé avec une très grande précision et une douceur surprenante. Sur les écrans de télévision, présentant les images captées par Gordon, on n'a observé aucune difficulté apparente.

Le vaisseau spatial d'Apollo-12 n'entreprendra pas cependant son voyage de 250,000 de retour à la Terre avant demain après-midi. Il passera une autre journée sur orbite lunaire afin de permettre aux astronautes de se reposer et de photographier de futurs emplacements d'atterrissages sur la Lune.

Apollo-12 a ainsi complété magnifiquement sa mission sur la Lune, rapportant avec elle un trésor-échantillons lunaires et cinq pièces de la sonde lunaire Surveyor-3, déposée sur la Lune en avril 1967.

Conformément au plan de vol modifié à la dernière heure, l'Intrépide a quitté le sol lunaire à 9 h. 26 ce matin. Fonctionnant pendant sept minutes et 10 secondes, son propulseur l'a arraché de la Lune et placé sur une orbite quasi circulaire de 65 milles de périgée et 90 milles d'apogée, à 9 h. 33.

Quelle machine, s'est écrié joyeusement Conrad lorsque le fragile vais-

Voir APOLLO en page 6

• *Informations et photos*

— pages 8 et 9

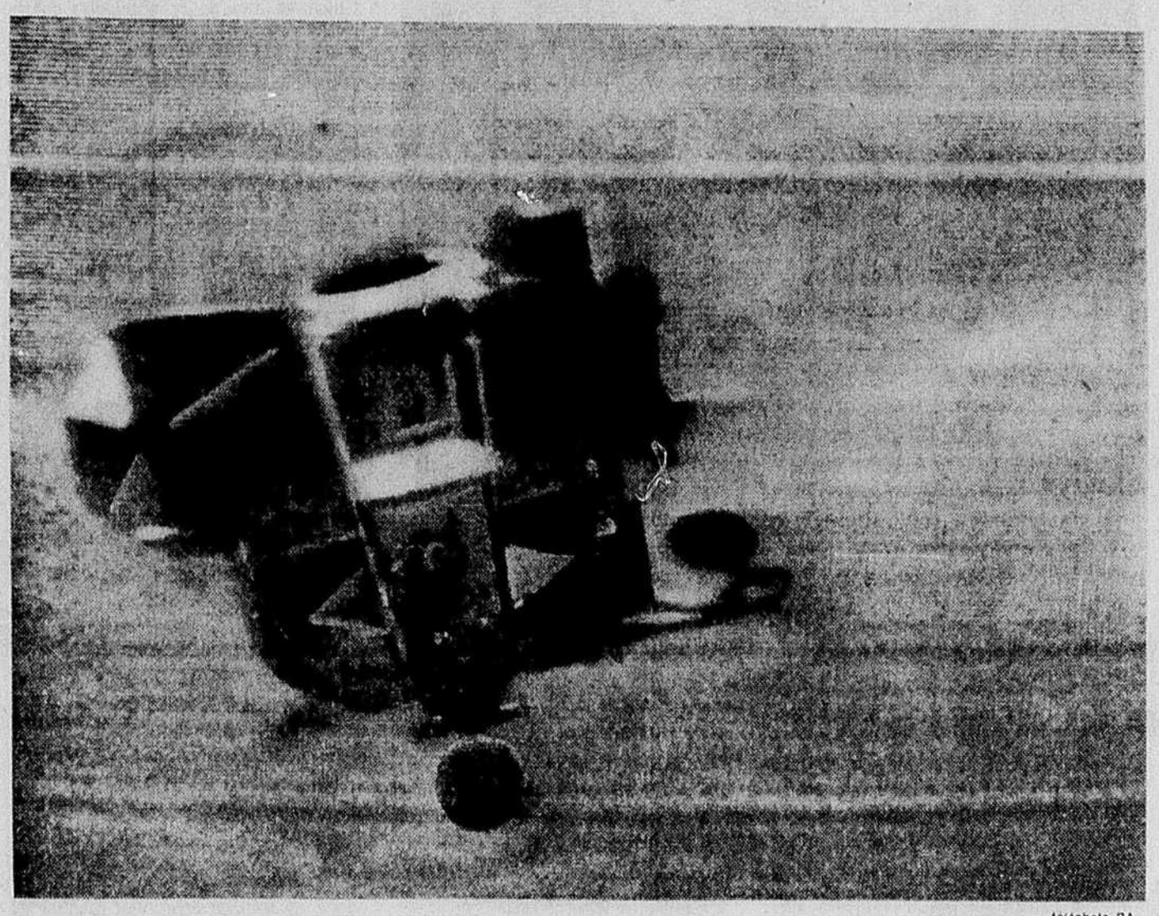

Cette photo captée sur les écrans de télévision du Centre spatial de Houston montre le module lunaire sur le point de s'arrimer avec la cabine Apollo.

télépholo PA

Une bombe explose chez le conseiller municipal Barone, de Saint-Léonard

Une bombe, composée d'un seul bâton de dynamite, a fait explosion, vers 3 h. 10 ce matin, à la résidence de M. Mario Barone, située au 4275, rue Baron, à Saint-Léonard.

M. Barone est conseiller municipal de Saint-Léonard depuis plus de 15 ans.

L'engin, selon l'inspecteur Normand Sénécal, de la police de cette municipalité, n'était relié à aucun mouvement d'horlogerie, et avait été déposé à l'arrière de la maison, près d'une porte.

Les six personnes, toutes des membres de sa famille, qui se trouvaient dans la demeure de M. Barone au moment de l'explosion, n'ont pas été blessées. Les dégâts matériels sont très minimes; ils s'élèveraient à environ $200.

Le dernier attentat à la bombe survenu dans la région de Montréal avait été commis le 29 septembre, à la demeure du maire Jean Drapeau. Et cette fois, l'explosion avait causé des dégâts considérables.

La deuxième fois

C'est la deuxième fois que M. Barone est l'objet d'une attaque à la bombe. Le premier incident est survenu il y a quatre ans.

Joint à son bureau, ce matin, M. Barone semblait avoir déjà oublié qu'il avait été réveillé de façon plutôt brutale quelques heures plus tôt. Selon lui, les dommages sont très minimes. "Il n'y a eu qu'une vitre brisée. J'ai eu peine à me réveiller."

Pourquoi cette bombe à sa résidence privée? M. Barone a répondu. "Vous devriez le savoir plus que moi", s'est-il contenté de dire.

On sait que M. Barone n'est pas très populaire auprès de certains francophones de Saint-Léonard qui ont fait la lutte au groupe Ouellet-Barone aux élections municipales de novembre 1967 et ceux qui ont combattu l'élection de son frère Luigi à la commission scolaire.

Les frères Barone, qui sont tous deux constructeurs et qui possèdent chacun au moins une entreprise à leur nom, ont encouragé plusieurs immigrants à venir d'Italie.

Luigi Barone est commissaire d'école dans la même municipalité depuis environ un an.

Lesage demande de faire un essai loyal du bill 63

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Tout en annonçant que son parti voterait pour l'adoption du bill 63 en troisième lecture, le chef de l'Opposition libérale, M. Jean Lesage, au cours d'un long discours hier à la Chambre, a lancé un pressant appel aux enseignants, aux travailleurs, aux patrons et surtout "aux groupements nationalistes" pour qu'ils fassent un "essai loyal" de la "Loi pour promouvoir la langue française au Québec", loi qui, selon lui, a finalement été considérablement a m é l i o r é e par son équipe au niveau de langue du travail.

Il fait peu de doute, maintenant, que le bill 63 sera adopté d'ici la fin de la semaine, "l'opposition circonstantielle" se sentant de moins en moins appuyée, à la fois en Chambre et de l'extérieur, dans son "filibustering". Elle sent que son action a suffisamment sensibilisé le public et qu'une obstruction plus prolongée n'apporterait rien de plus.

M. Lesage n'a pas semblé satisfait outre mesure du projet de loi, lui non plus, mais, affirme-t-il, la situation étant ce qu'elle est, le bill 63, malgré son imperfection, pourra permettre aux Québécois de bonne volonté de mettre un frein à l'anglicisation des immigrants et de quelques Canadiens français.

"Si le monde de l'enseignement, du patronat et du travail, a dit M. Lesage apporte cette collaboration que je sollicite au nom de mes collègues et en mon nom, d'une façon pressante, nous pourrons, ensemble, amorcer ce virage qui permettra aux Québécois de vivre en français, chez eux, tout en bénéficiant de tous les avantages économiques et sociaux qu'offre le continent nord-américain.

"J'ai toujours dit que le projet de loi était incomplet. Mais les nombreux amendements qui ont été apportés à la suite des critiques constructives de l'Opposition libérale — je ne parle pas de l'obstruction des autres — font maintenant de ce bill un instrument

"Aucun instrument législatif, si pardont nous pouvons tenter l'expérience, fait soit-il, ne peut produire de fruit s'il n'obtient pas de tous les citoyens un appui ou au moins une reconnaissance sincère.

"Parce que je suis un libéral, je me suis élevé, pour le moment, contre toute mesure coercitive limitant la liberté individuelle des citoyens du Québec. Parce que je suis un libéral, je crois fermement que nous pourrons atteindre plus facilement les buts que nous recherchons par le dialogue et la compréhension.

"Je fais appel à tous les enseignants, travailleurs et patrons pour que nous poursuivions cet objectif commun: faire du français la langue prioritaire, la principale langue de travail chez nous.

"Je fais appel, d'une façon pressante, aux groupements nationalistes

Voir LESAGE, page 6

Cabot Lodge démissionne de son poste à Paris

WASHINGTON, (AFP) — L'ambassadeur Henry Cabot Lodge a démissionné de son poste de chef de la délégation américaine aux conversations de Paris sur le Vietnam et de celui de représentant personnel du président Nixon, a annoncé cet après-midi le porte-parole de la Maison Blanche.

L'adjoint de M. Lodge, l'ambassadeur Lawrence E. Walsh, a lui aussi démissionné. Le président Nixon a accepté, avec regret, ces deux démissions, précise la Maison Blanche.

L'ambassadeur Lodge regagnera Washington le 6 décembre et sa démission sera effective à partir du 8 décembre, date à laquelle l'un de ses principaux collaborateurs, M. Philip Habib, assurera à titre intérimaire la direction de la délégation américaine a Paris, jusqu'à ce que le président désigne un successeur à l'ambassadeur Lodge.

Le porte-parole de la Maison Blanche n'a donné aucune indication sur la date à laquelle le président annoncerait cette désignation, non plus que sur la personnalité qui pourrait être pressentie.

Prié de dire si le départ de MM.

Voir LODGE en page 6

AUJOURD'HUI

• La FTQ veut une enquête sur la CTM
— page 3

• L'état de siège est proclamé au Chili
— page 79

• Référendum du FQF reporté à janvier
— page 51

spec
— 24 pages

• Manifestants au défilé de la Coupe Grey
— page 47

FESTIVAL COUPE GREY 69

• Mets typiquement québécois pour les visiteurs
— page 47

sommaire

Annonces classées / 56 à 68
Arts et Spectacles / 52 - 53
Bandes dessinées / 24
Cinéma / 52 - 53
Courrier "Que faire ?" / 44
Décès, naissances, etc. / 69
Editorial / 4
Finance / 80 à 83
Horoscope / 42
Informations étrangères / 78 - 79
Les secrets de polichinelle / 45
Loisirs et récréation / 24
Mots croisés / 57
"Mot-mystère" / 24
Radio et télévision / 54 - 55
Sports / 30 à 35
Tribunaux / 14
Vie féminine / 40 à 46
Vie sociale / 41
Votre médecin / 44

Min. 25. Max. 35. • Détails page 6

Météo: Beaucoup plus froid, chutes de neige locales

L'enseignement du français à son plus bas niveau dans les écoles anglaises

— Les directeurs d'écoles anglophones de Montréal

Dans les écoles catholiques anglophones de Montréal, l'enseignement du français a atteint son niveau le plus bas possible, ont affirmé hier des représentants de l'Association des directeurs d'écoles anglophones de Montréal devant la Commission Gendron.

A leurs yeux, la Commission des écoles catholiques est en grande partie responsable de cette situation.

Dans le mémoire qu'ils ont présenté à la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec, ils ont insisté avant tout sur la "carence de l'enseignement du français dans les écoles anglaises catholiques du Québec".

Les deux premières recommandations contenues dans leur rapport portent sur la reconnaissance du droit des parents à choisir la langue d'enseignement de leurs enfants. Suivent vingt recommandations pratiques touchant les moyens d'améliorer l'enseignement du français.

Un directeur a insisté sur le fait que les "élèves qui sortent des écoles anglophones catholiques sont unilingues parce que le programme d'études n'est pas adéquat et qu'il est désuet".

"L'aptitude que ces élèves manifestent à la fin du cours pour le français parlé est en-deçà du minimum requis pour qu'ils puissent soutenir la plus élémentaire communication o r a l e", ajoute le mémoire.

"Si les Québécois anglophones doivent apprendre le français, c'est à l'école qu'ils doivent commencer. Il faut changer l'attitude des élèves envers le français et il sera impossible de le faire tant que les professeurs eux-mêmes ne parleront pas français.

"Les écoles anglophones protestantes ont plus de professeurs compétents pour l'enseignement du français que les écoles catholiques. C'est comme si la Commission scolaire catholique ne voulait pas que les anglophones apprennent le français", a déclaré tout bonnement un porte-parole anglophone du groupe.

Par exemple, les finissants de 11e année doivent passer avec succès un examen oral de français en fin d'année pour pouvoir entrer à l'université. Or, dès le début de l'année, ils reçoivent une copie du texte sur lequel portera l'examen. Ils apprennent par coeur ce texte et sortent de l'examen avec une note de 90 pour cent. "Mais ils ne parlent pas et ne comprennent pas le français.

"Nous devrions montrer la voie dans ce domaine. Or, pour trouver un bon programme d'enseignement du français à l'intention d'élèves anglophones, il nous a fallu nous rendre à Ottawa et à Toronto.

"Dans les écoles élémentaires de Toronto et d'Ottawa, les élèves parlent mieux le français que ceux des écoles de l'ouest de Montréal. Ce qui veut dire que l'enseignement du français dans les écoles anglaises catholiques de Montréal ne peut plus descendre. Il est déjà rendu à son plus bas niveau possible", a affirmé un directeur anglophone.

La pénurie d'enseignants possédant la formation nécessaire pour l'enseignement du français est une des principales causes de cet état de chose. "Une jeune fille, âgée d'une vingtaine d'années, ne possédant aucune connais-

Voir FRANÇAIS, page 6

Deux accidents d'avion: 101 morts

D'après UPI-PA-AFP

101 morts ! Voilà le triste bilan de deux accidents aériens qui se sont produits à quelques heures d'intervalle aux Etats-Unis et au Nigeria.

Le plus tragique est survenu tôt ce matin non loin de Lagos, où 87 passagers d'un appareil VC-10 de la Nigeria Airways sont morts après l'écrasement de leur avion. L'accident s'est produit entre 7 h. 15 et 7 h. 20 à une dizaine de milles de la capitale. Le dernier message de l'appareil avait été reçu à Lagos, 15 minutes avant l'heure prévue pour l'atterrissage. L'avion avait quitté Londres avant d'effectuer deux escales: l'une à Rome et l'autre à Accra. Selon certaines sources, plusieurs des occupants seraient des employés de la compagnie Nigeria Airways revenant à leur point de départ : Lagos.

La carcasse calcinée du VC-10 a été repérée par des avions envoyés à sa recherche et une équipe de secours est arrivée sur les lieux de l'accident peu après. Selon l'équipe de secours, l'appareil s'est écrasé dans une région très dense et difficilement accessible. La compagnie Nigeria Airways n'a pas publié pour l'instant la liste des passagers mais il semble que le pilote aurait été un Britannique, le capitaine Moore.

14 victimes au Lac George

Dans la région du lac George, dans l'Etat de New York, l'équipe de secours qui tentait depuis plusieurs heures d'atteindre les débris d'un bi-moteur de la Mohawk Airlines qui s'est écrasé vers 8h15 hier soir sur le versant d'une montagne de la chaine des Adirondack, n'a finalement aperçu la carcasse fumante de l'appareil que vers 2h30 ce matin. Aucun des 11 passagers et des trois membres d'équipage qui prenaient place à l'intérieur n'a survécu à l'accident.

La cause de l'écrasement n'est pas encore connue mais on a rapporté que la pluie diluvienne et les vents violents qui sévissaient dans la région ont pu être à l'origine de l'accident. L'avion avait quitté l'aéroport La Guardia de New York avec quelque 44 personnes. La majorité d'entre elles étaient descendues à Albany, dernière escale du

Voir ACCIDENTS en page 6

LESAGE

SUITE DE LA PAGE 1

pour qu'ils cessent leur obstruction négative et qu'ils tentent avec nous, avec ceux qui croient dans les principes fondamentaux de la liberté des individus, un essai loyal de cette loi."

Langue de travail

M. Lesage a ensuite rappelé les amendements soumis par les libéraux au projet de loi, amendements qui élargissent les pouvoirs de l'Office de la langue française au point d'en faire une sorte d'organisme quasi judiciaire qui entendra les plaintes de travailleurs frustrés dans leur droit d'utiliser leur langue et faire enquête dans les industries.

Selon le chef de l'Opposition, l'OLF pourra agir ainsi non seulement par incitation mais par "cette pression qui sera inévitablement exercée par le droit de ceux qui parlent français de porter des plaintes."

Ainsi, le projet de loi, avec les autres amendements que le gouvernement, à la dernière minute, a apportés aux pouvoirs de l'OLF, est un peu plus conforme, selon M. Lesage, au programme électoral défendu depuis deux ans par les libéraux et qui soutient que le français doit être langue prioritaire et langue de travail au Québec.

"Mais, a ajouté le chef libéral, décréter l'unilinguisme français serait mettre la charrue devant les boeufs. Ce serait même dangereux à cause de l'illusion confortable qui en résulterait.

"Ce n'est pas par voie de législation que l'on améliorera en pratique la situation du français au Québec. C'est à partir de notre bonne volonté, de notre action de citoyens que pourra s'affirmer la priorité du français."

Selon M. Lesage, décréter l'unilinguisme dans la langue de travail n'est pas réaliste. Au niveau des compagnies, les cas sont trop disparates. On ne peut trancher le problème au couteau. Il faut laisser à l'Office de la langue française, comme c'est le cas dans le bill 63, le pouvoir d'élaborer des programmes de concert avec les industries pour faire du français la langue de travail.

Pour le moment, affirme le chef libéral, il faut faire confiance à l'OLF. Il y aura également diverses tranches successives du rapport Gendron et une commission spéciale de la Chambre pour surveiller l'application du bill 63... Si ce projet de loi n'est pas jugé suffisant, il faudra en étendre la portée et en renforcer les dispositions.

Mais, a dit M. Lesage, le bill est tout de même différent de ce qu'il était au début. Tel que présenté il y a trois semaines, il ne visait en réalité qu'à régler le cas de St-Léonard.

LODGE

SUITE DE LA PAGE 1

Lodge et Walsh signifiait que le président Nixon entendait réduire l'importance qu'il accorde aux négociations de Paris, le porte-parole, M. Ronald Ziegler, s'est borné à déclarer : "Le président continue d'espérer qu'il sera possible de réaliser la paix au moyen de négociations utiles, mais il estime que l'absence de progrès dans la conduite de ces négociations est un résultat direct du refus de l'autre partie d'entamer des conversations sérieuses."

M. Ziegler a ajouté que, de l'avis du président, les négociations de Paris demeurent "le chemin le plus direct pour mettre fin à la guerre au Vietnam".

La Maison Blanche a précisé que la démission de l'ambassadeur Lodge n'était pas inattendue, ce dernier ayant fait part de son intention dans ce sens le 13 octobre dernier, date de sa dernière rencontre avec le président Nixon.

ACCIDENTS

SUITE DE LA PAGE 1

voyage avant d'atteindre Glenn Falls, dans l'Etat de New York, à une centaine de milles de la frontière canado-américaine.

Sans nouvelles

Par ailleurs, dans la région de Québec on était toujours sans nouvelles ce matin des quatre occupants d'un petit avion de touriste disparu depuis cinq jours. L'appareil, un Cherookee 140, propriété de l'Aéro-Club de Québec, a quitté la base de Bagotville dimanche après-midi en direction de la vieille capitale. L'aviation canadienne a repris les recherches ce matin nolisant huit avions et trois hélicoptères à cette fin. L'espoir de retrouver vivants les quatre jeunes gens diminue peu à peu.

FRANÇAIS

SUITE DE LA PAGE 1

sance pédagogique, sort de l'école et on lui donne le français à enseigner. Elle parcourt une vingtaine de classes par jour et passe un quart d'heure dans chacune des classes."

"En d'autres termes, vous voulez dire qu'on enseigne le français en anglais", a suggéré un commissaire. "C'est en plein ça", a répondu le directeur.

Tous les représentants de l'association ont cependant affirmé que les parents anglophones manifestaient actuellement un immense intérêt envers le français.

En réponse à des questions des commissaires, des directeurs ont affirmé que dans certaines écoles anglaises catholiques du centre-ville, 90 pour cent des élèves étaient des enfants d'immigrants. Ils ont blâmé les écoles françaises de cette situation et ont affirmé avoir eu connaissance de maintes occasions où des enfants d'immigrants italiens ont été refusés dans des écoles françaises de Mont-Royal, d'Anjou et de l'ouest de Montréal.

Le mémoire recommande que l'enseignement du français se fasse par des méthodes didactiques de la maternelle jusqu'à la 3e année et que de la 4e jusqu'à la 11e année, il soit basé sur un programme nouveau faisant fortement usage des méthodes audio-linguales.

Le mémoire recommande aussi des cours de perfectionnement pour les enseignants de français et l'institution de comités pour étudier la valeur des manuels et dresser des programmes.

APOLLO

SUITE DE LA PAGE 1

seau a décollé, après avoir passé 31 heures et 32 minutes sur le sol du satellite naturel de la Terre.

La NASA a retardé le départ de l'Intrépide de trois minutes après avoir vérifié les coordonnées paramétriques de la cabine "Yankee Clipper" sur son orbite circumlunaire.

Un léger incident s'est cependant produit au départ. Le moteur de l'Intrépide a fonctionné pendant une seconde et demie de trop, donnant au véhicule une trop grande vitesse. Mais on a corrigé la situation rapidement et dix minutes après le décollage, Houston affirmait que tout allait bien.

Conrad et Bean sont rentrés sains et saufs dans le module lunaire à 2 h. 45 ce matin, à l'issue de la plus grande aventure de leur vie.

Mais, avant de quitter le sol lunaire, Conrad et Bean, les joyeux astronautes, ont procédé à un ménage complet. Ils se sont brossés de cette poussière lunaire dont ils ont souligné souvent l'épaisseur, véritable "neige" noire et grisâtre qui s'est collée à leur combinaison lunaire.

Ils ont constaté aussi qu'ils avaient malheureusement oublié à l'extérieur des rouleaux de films couleurs. Ils ne sont cependant pas ressortis pour récupérer les films, Conrad expliquant qu'ils en avaient d'autres, mais en noir et blanc.

Ils ont jeté par-dessus bord leurs bottes, leurs appareils photographiques spécialement adaptés à l'ambiance de la Lune. En fait, tout un poids mort jugé inutile pour la remontée.

Mais, ils emportent avec eux de 80 à 100 livres d'échantillons : des pierres lunaires minutieusement sélectionnées et étiquetées, de la poussière et du sol lunaires puisé à un pied de profondeur et emmagasinés dans des sacs, ainsi que cinq pièces précieuses de Surveyor-3.

Ils ont aussi décidé de rapporter la caméra défectueuse avec eux, plutôt que de la laisser sur la Lune tel que prévu. Les fabriquants de l'appareil de $90,000 veulent connaître ce qui a fait défaut.

Les astronautes ont laissé derrière eux le socle du "LEM" qui a servi de plateforme d'envol et la petite usine nucléaire qui, pendant un an, enregistrera pour les savants toute une série d'événements pouvant survenir à la surface de la planète et même ses mouvements souterrains.

En tout, les astronautes ont abandonné pour plus de $67 millions de matériel sur la Lune, car, le module lunaire qui a servi de camp de base pendant l'exploration a été lui aussi projeté vers la Lune pour s'y écraser.

Sauf l'incident de la caméra qu'ils n'ont pu remettre en marche, ce qui les a privés de devenir des "étoiles du petit écran", Conrad et Bean ont entièrement réussi la première grande exploration lunaire de l'histoire du monde.

Déjà, les savants de Houston se réjouissent à l'idée de la moisson généreuse qui va leur tomber du ciel la semaine prochaine.

Conrad et Bean ont visité aux cratères différents sur leur parcours sinueux et accidentés, s'éloignant à un moment à 1,500 pieds de leur base. Ils ont passé un total de huit heures sur la surface de notre satellite au cours de leurs deux "sorties".

La journée s'est terminée comme elle avait commencé, par les commentaires humoristiques et les airs fredonnés par Conrad.

Cette deuxième journée de séjour sur la Lune a commencé plus tôt que prévu. Les astronautes se sont éveillés après cinq heures de sommeil seulement, impatients de sortir à nouveau sur le satellite terrestre.

La journée a été marquée par la récupération des pièces du Surveyor et la cueillette de 54 livres d'échantillons. Conrad a prouvé que huit heures sur la Lune ne changent pas les habitudes d'un homme. "C'est trop bête", lança Conrad, la tête recouverte de son gros casque spatial. "La mallette contenant les échantillons lunaires était recouverte de poussière et j'ai essayé de la nettoyer en soufflant dessus."

Les deux astronautes étaient si occupés à regarder le sol et à recueillir des échantillons, qu'ils n'ont pas photographié la Terre et l'Intrepid.

Conrad et Bean ont utilisé ce qui leur restait de film en revenant lentement vers le "LEM".

Leur descente dans le cratère où reposait l'épave du Surveyor était considérée comme la partie la plus hasardeuse de leur mission, mais Conrad a déclaré que les pentes n'étaient pas aussi prononcées qu'on l'avait prévue.

Les deux astronautes ont entrepris de descendre dans le cratère après avoir obtenu la permission de prolonger leur deuxième marche de 30 minutes.

Voici comment s'était déroulée, presque minute par minute, la deuxième sortie de Conrad et Bean.

L'écoutille est ouverte à 10 h 53, hier soir, et à 11 h 01, Conrad foule de nouveau le sol lunaire. Neuf minutes plus tard, Bean le rejoint.

Dans les minutes qui suivent, ils ramassent quelques échantillons de rocs et de poussière lunaires. Conrad décrit un caillou qui lui paraît intéressant et qui semble avoir été déplacé par la fusée à l'atterrissage.

Les deux astronautes, qui n'ont pris que cinq heures de repos, sont très alertes. Ils n'arrêtent pas de parler. Ils décrivent avec entrain chaque morceau de Lune qu'ils examinent et procèdent à l'identification de spécimens selon des instructions reçues de géologues.

Conrad inspecte l'instrument de mesure de densité de l'atmosphère lunaire et fait rouler un caillou dans un cratère. Le brut servira de référence de mesure.

L'or atteint son plus bas niveau sur le marché libre

LONDRES (DJ — Reuter) — La chute du cours de l'or amorcée depuis le début de la semaine se poursuit aujourd'hui et réduit considérablement l'écart qui existait entre le cours du marché libre et celui des transactions officielles entre banques centrales.

En effet, on a enregistré aujourd'hui sur le marché libre de l'or à Londres une baisse de 65 cents l'once, ramenant le cours à $36, à comparer à $35 l'once pour les transactions officielles.

Hier, l'or libre avait perdu 95 cents. Le nouveau cours représente le plus bas niveau enregistré sur le marché libre depuis sa création en mars 1968, après l'effondrement du pool de l'or, entente conclue entre plusieurs grands pays occidentaux pour soutenir les cours.

Bean photographie les roches sélectionnées et les instruments scientifiques.

Les astronautes signalent qu'ils ont quelques ennuis avec les sacs à échantillons dont les anneaux ne coulissent pas assez bien à leur gré.

Ils signalent qu'ils photographient des cailloux ayant une apparence cristallisée et examinent ensuite la lèvre d'un petit cratère à l'ouest du camp de base.

Conrad essaie de donner un coup de pied à un caillou et n'y parvient pas à cause de la faible gravité lunaire.

A ce stade, les réserves d'oxygène dont disposent Conrad et Bean doivent leur permettre de prolonger leur deuxième sortie lunaire jusque vers 3:00 a.m.

Vers minuit, Conrad et Bean se trouvent à environ 800 pieds du "LEM", près du cratère dit de la Tête (Head).

Conrad et Bean arrivent en bordure du cratère où se trouve le Surveyor vers 12:43 a.m.

"Ça se présente bien", dit Conrad après avoir inspecté la pente du cratère où gît Surveyor-3 depuis 32 mois. Ils prennent des photographies du Surveyor.

Ils contournent le bord du cratère, puis annoncent qu'ils vont descendre lentement. Houston leur dit de souffler un moment avant de s'aventurer sur la pente. Conrad signale que ses pieds s'enfoncent d'une façon prononcée dans la poussière.

Les astronautes sont à 15 pieds du Surveyor.

Conrad et Bean atteignent le Surveyor. Il a l'air en bon état, disent-ils.

Ils prennent des photos de la sonde automatique et estiment qu'elle est déformée en certains endroits, probablement par les chocs subis au moment de l'atterrissage sur la Lune, où elle avait fait plusieurs bonds.

Le miroir de télé est bon, disent-ils. Ils en essuient la poussière. Pour la dernière photo, Pete Conrad se met devant le Surveyor. Ils annoncent qu'ils sont prêts à cisailler la caméra.

"Ça marche bien", dit Conrad en coupant les câbles de la caméra. Ils ont quelques difficultés à accéder à certains. Puis: "Okay, c'est fait". Ils procèdent alors au prélèvement de plusieurs autres éléments du Surveyor, après avoir chargé la caméra et le câble "bactériologique" dans un havresac.

A 1:52 a.m., ils abandonnent l'épave et commencent à remonter la pente du cratère pour prendre le chemin de retour vers le module lunaire.

A 2:00 a.m., Conrad et Bean sortent du cratère et se reposent quelques instants avant de retourner vers le "LEM".

A 2:08 a.m., Conrad et Bean atteignent le module lunaire.

Bean va récupérer l'écran de mesure du vent solaire qui doit être ramené sur terre, puis les deux astronautes trient et rangent tout leur chargement. Ensuite, Bean prend une photo stéréo à 10 pieds de distance pour enregistrer les effets de l'échappement de la fusée du "LEM" sur le sol lunaire lors de l'atterrissage.

A 2:30 a.m., Bean remonte dans le module lunaire et hisse à l'aide de felins le matériel que Conrad lui passe du pied de l'échelle.

Pete Conrad commence à son tour à grimper l'échelle pour regagner le "LEM".

A 2:45 a.m., les deux hommes sont à bord du module lunaire et l'écoutille est fermée.

le TEMPS qu'il fera

Nuageux, froid

Une masse d'air froid qui s'est abattue sur le Québec au cours des dernières heures a donné des précipitations de un à deux pouces de neige dans presque toute la partie sud du Québec.

Ce système se déplace vers le bas du fleuve où la pluie va se changer en neige. Aujourd'hui, à Montréal, le temps sera assez clair quoiqu'il subsiste de faibles possibilités de chutes de neige. Dans le sud-ouest du Québec, le temps sera nuageux avec des périodes ensoleillées. Des chutes de neige sont également à prévoir dans les régions de cette partie de la province. Les températures vont varier aujourd'hui entre 25 et 35 degrés.

Demain, le même système couvrira notre région et les températures seront de 5 à 8 degrés sous la normale. La normale à cette époque de l'année est d'environ 40 degrés. Le ciel sera variable et des chutes de neige sont à prévoir dans les régions montagneuses. Les vents de l'ouest de 15 à 20 milles d'aujourd'hui seront de 10 à 15 milles demain.

FETE : saint Octave

PRODUITS **Admiral** POUR LE FOYER
À PRIX "CADEAUX DE NOËL" RICHER

REFRIGERATEUR
Admiral
Modèle T1359

Réfrigérateur 13 pi. cu. à deux portes. Le congélateur peut contenir 89 livres d'aliments. Blanc glacier, bronze cuivre ombré, vert avocat, or blé.

EXTRA SPECIAL RICHER

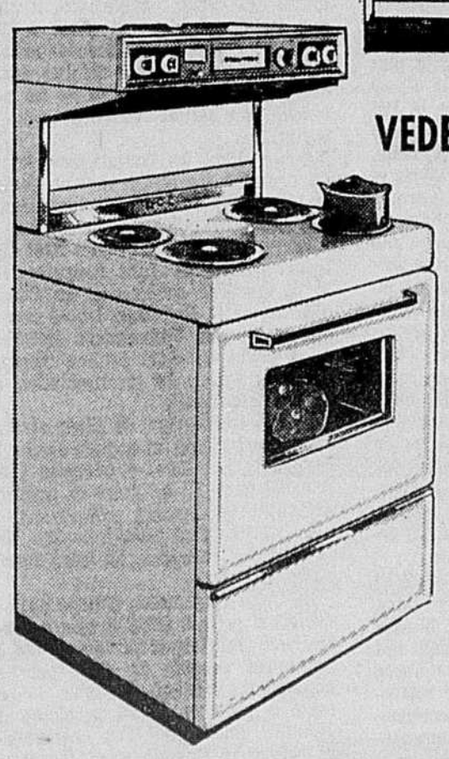

VEDETTE de la SEMAINE
CUISINIERE 30"
Admiral
NOUVEAU ! NOUVEAU !

Panneau de commandes "Set'n Forget" au niveau des yeux. Nouveau ! Pratique ! A l'épreuve des brûlures ! Aucun danger pour les enfants ! Four à rôtisserie rotative; porte à fenêtre antibuée. Eléments de surface se débranchant facilement pour le nettoyage.

EXTRA SPECIAL RICHER

ATTENTION
LA GARANTIE DE REMPLACEMENT DE 3 ANS SUR LA LAMPE-ECRAN (UNE EXCLUSIVITE ADMIRAL) EST UN AN PLUS LONGUE QUE CELLE DES AUTRES FABRICANTS. LA GARANTIE DE REMPLACEMENT DE 3 ANS SUR LES BLOCS D'ACCORD EST DE DEUX ANS PLUS LONGUE QUE SUR LES AUTRES MARQUES.

TELECOULEUR modèle de table
Admiral
Modèle 19CT27

Le Cornell est un télécouleur de 19" à jeu instantané. Finesse d'image VHF préréglée. Boîtier élégant aux lignes nettes recouvert de vinyle façon noyer.

EXTRA SPECIAL RICHER

TELECOULEUR
Admiral
Modèle 5L511

L'Andersen est un télécouleur surbaissé 25" à jeu instantané. Ebénisterie compacte de style danois en véritable placage de noyer.

EXTRA SPECIAL RICHER

TELEVISEUR PORTATIF
Admiral
Modèle 19OP39

Le Calypso est un appareil portatif de 19" à jeu instantané. Le haut-parleur de qualité monté à l'avant est équilibré à l'amplificateur. Boîtier en polystyrène.

EXTRA SPECIAL RICHER

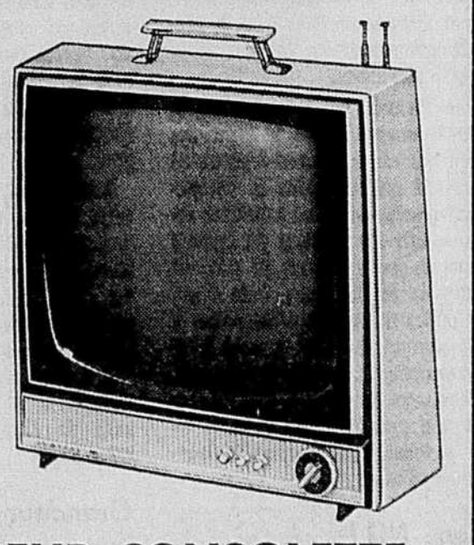

TELEVISEUR CONSOLETTE
Admiral
Modèle 3C211

Le Muskoka à écran de 23" offrant un jeu instantané. Commande automatique de gain. Commandes de préférence individuelles. Ebénisterie de style moderne au fini noyer.

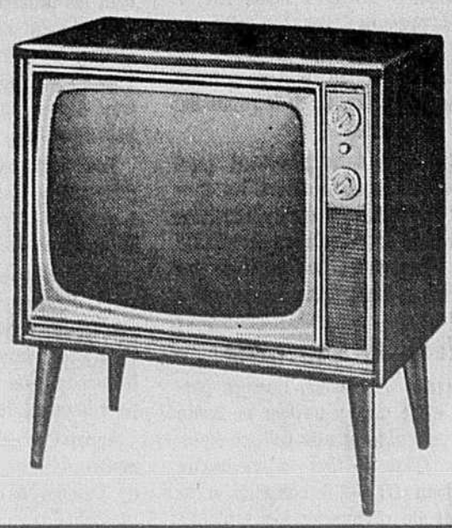

EXTRA SPECIAL RICHER

Claude DI
AMEUBLEMENT STE-CATHERINE INC.
"TOUT POUR LA MAISON" Richer PRES.

3743 Ste-Catherine est
Tél. : 525-4406, 526-5501-2

MISE DE COTE SANS FRAIS ADDITIONNELS

LIVRAISON GRATUITE : MONTREAL et BANLIEUE

Ligue Nationale

Aujourd'hui

Los Angeles à Philadelphie
Minnesota à St-Louis

Demain

Boston à Chicago

Hier

Détroit 5 — Canadien 5
Los Angeles 4 — Toronto 4
New York 1 — Chicago 1
St-Louis 4 — Pittsburgh 0
Oakland 4 — Minnesota 2

CLASSEMENT

(DIVISION EST)

	J	G	P	N	Bp	Bc	Pts
New York	18	11	4	3	60	47	25
Canadien	18	9	3	6	69	43	24
Boston	16	9	4	3	62	48	21
Détroit	16	8	5	3	47	43	19
Chicago	15	7	6	2	38	31	16
Toronto	16	5	8	3	43	54	13

(DIVISION OUEST)

St-Louis	17	7	6	4	59	42	18
Minnesota	15	6	7	2	43	43	14
Oakland	16	5	9	2	33	59	12
Pittsburgh	16	4	9	3	34	49	11
Philadelphie	13	2	5	6	26	40	10
Los Angeles	14	3	10	1	34	50	7

COMPARAISON EST-OUEST

	J	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Dans l'EST							
EST	22	12	6	4	81	60	28
OUEST	22	6	12	4	60	81	16
Dans l'OUEST							
EST	26	16	4	6	85	57	38
OUEST	26	4	16	6	57	85	14
TOTAL							
EST		48	28	10	166	117	66
OUEST	48	10	28	10	117	166	30

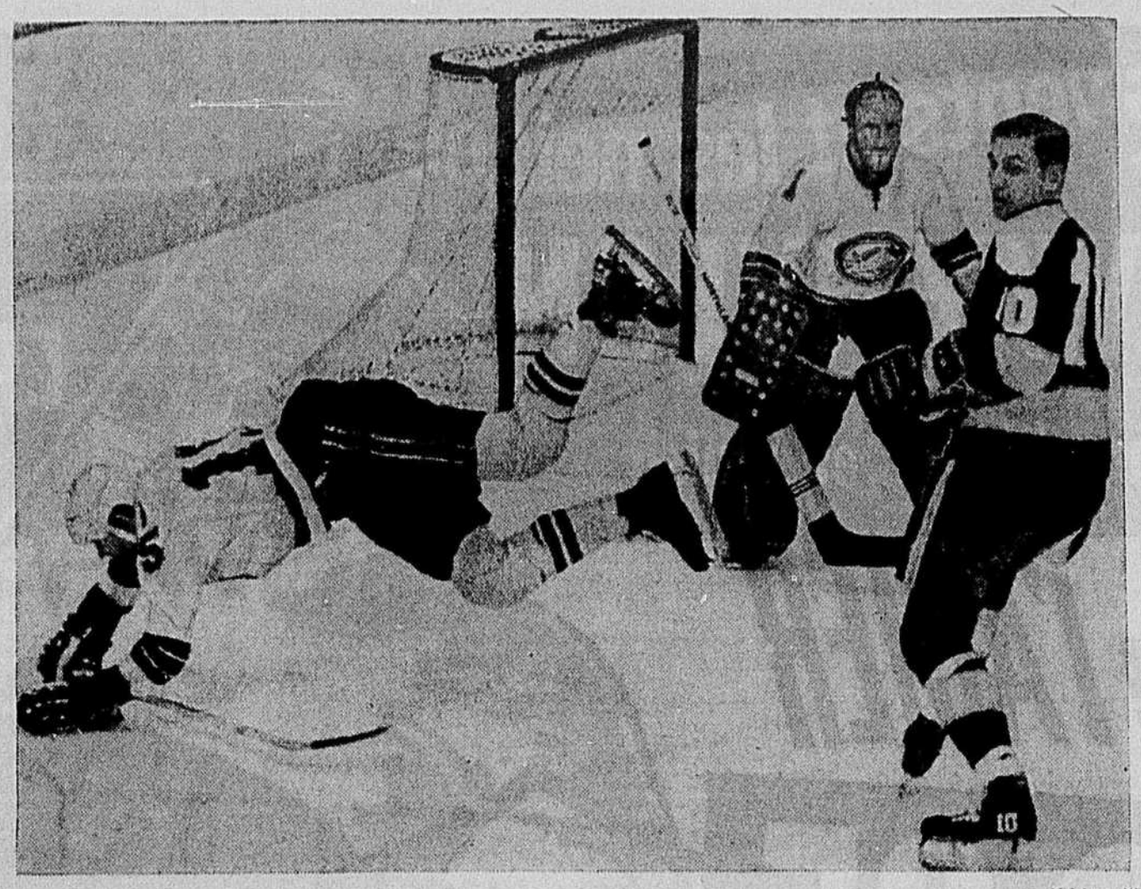

téléphoto UPI

"Mais je n'ai rien fait..."

On dirait que Ray Cullen se sent coupable d'une infraction alors que Mike Laughton des Seals d'Oakland effectue un plongeon spectaculaire lors du match d'hier contre les North Stars du Minnesota. Le gardien de but Charlie Hodge suit la rondelle des yeux au lieu de voir si son coéquipier a été victime d'une infraction de la part de Cullen.

Il n'y aura peut-être pas besoin d'enquête, dit Clarence Campbell

ST. LOUIS, (PA) — Le président Clarence Campbell, de la ligue Nationale, a déclaré aujourd'hui qu'il ne faudrait peut-être pas tenir d'enquête formelle relativement à la bataille entre Gary Sabourin, des Blues de St. Louis, et John Ferguson, du Canadien.

Cambell, à St. Louis pour discuter du cas avec les joueurs et les officiels, devait passer plusieurs heures à l'aréna où les Blues disputent leurs matches.

Sabourin a été étourdi dans un duel à coups de bâton, le 15 novembre dernier, dans un match contre le Canadien à St. Louis. Plus tard, le joueur d'avant des Blues est revenu au jeu. Ferguson a écopé d'une punition de match pour mauvaise conduite.

"J'étudie la possibilité de voir si une enquête sera bien nécessaire", a déclaré Cambell.

"Il se peut que la visite n'en soit une que de renseignements, selon que les renseignements seront bons ou non", ajoutait-il.

Kurtenbach rappelé par les Rangers

NEW YORK (UPI) — Les Rangers de New York ont rappelé aujourd'hui le joueur de centre Orland Kurtenbach, de leur filiale les Bisons de Buffalo, de la ligue Américaine.

Kurtenbach, qui a joué huit matches avec les Rangers plus tôt cette saison, a passé les deux dernières semaines à se remettre en forme à Buffalo.

Il se joindra aux Rangers à St. Louis à temps pour le match de samedi soir contre les Blues.

PAPETERIE bel-air LIMITÉE
1198 STE-CATHERINE O. · 866-3402
SERVICE DE GROS POUR TOUS ARTICLES DE BUREAU
RABAIS EXCEPTIONNEL !
COMPOSEZ LE NUMERO
866-3401
et demandez
Monsieur ROMANO

Vainqueur ou vaincu, Ortiz n'affrontera pas Paduano

NEW YORK (AFP) — Le Porto-Ricain Carlos Ortiz, ancien champion du monde des poids légers, fait sa rentrée demoin soir au Madison Square Garden de New York contre le Brésilien Edmondo Leite dans l'espoir de devenir champion du monde des poids welters. Estimant qu'à 33 ans il n'a pas de temps à perdre, Ortiz, pour ses débuts dans la catégorie des 147 livres et après une "retraite" de seize mois, s'est imposé un examen dangereux contre le champion du Brésil fort capable de ruiner tous ses espoirs.

L'Américain Emile Griffith qui a remporté trois fois la couronne des welters avant celle des moyens, s'estimant l'expert le plus qualifié dans la catégorie, prédit que Leite, trop fort pour Ortiz, mettra son adversaire k.o. vers le septième round. Le Porto-Ricain assure, quant à lui, qu'il n'a rien perdu de sa vitesse qui en a fait, en son temps, un remarquable maître à boxer et qu'il a gagné en puissance avec un peu plus de poids.

En fait, il semble bien que les chances de Paduano d'affronter Ortiz le 26 janvier, ou à une date ultérieure, sont faibles. En cas de défaite Ortiz se retirerait de la boxe, un match contre Paduano ne susciterait plus le même intérêt. Ortiz victorieux, et c'est un match pour le titre mondial, sans avoir à rencontrer l'Ange du ring! Tout le monde y retrouverait son compte, puisque le gérant de Paduano, Roger Larivée, souhaite que son protégé... n'affronte pas le Porto-Ricain!

Les Carabins poursuivent leur série de succès

Grâce à leur victoire de 6-0 remportée, hier soir, contre les Redmen de l'université McGill, les Carabins occupent maintenant la première place de la division Est de la ligue Interuniversitaire, sur un pied d'égalité avec le club Ottawa.

Maurice Piette, Grégoire Dodier, Yves Léger, Pierre Arsenault, Jacques Dubé et Michel Guay ont marqué les buts des Carabins. Le gardien de l'U. de M., Bertrand Trudel, a obtenu son premier blanchissage. Trudel a arrêté 28 lancers, tandis que Lord s'inclinait six fois sur les 42 lancers des Carabins. L'équipe de l'U. de M. compte maintenant un total de cinq victoires et une seule défaite. Le prochain match pour les Carabins se déroulera samedi, au Centre sportif de l'U. de M., alors qu'ils affronteront l'équipe de l'U. de Laval.

Les Gaulois de Saint-Hyacinthe dominent toujours le classement de la ligue Sénior du Québec, par une confortable marge de six points devant leurs principaux rivaux, les Vics de Granby. Les Renards de Saint-Jean d'Iberville et les Castors de Cowansville bataillent pour le 3e rang.

Sept des huit meilleurs compteurs du circuit appartiennent au Saint-Hyacinthe. Guy Black et Normand Descoteaux, le meneur, ont récolté le plus d'assistances, soit 14 chacun tandis que Réal Viens mène dans le département des buts avec neuf.

Les Saguenéens de Chicoutimi ont repris le premier rang de la ligue Junior du Saguenay, un point devant Dolbeau et Jonquière. Pierre Girard, ce vétéran du sircuit, domine le classement des compteurs avec 32 points, dont 15 buts, devançant le jeune Marc Délisle, du Port-Alfred, par deux points. Celui-ci a récolté 21 assistances.

Dans la ligue Métropolitaine Junior "B", le West Island, qui trainait la patte au début du calendrier, a repris le haut du pavé, quatre points devant le Mont-Royal et le Saint-Lambert. En neuf matches, le LaSalle n'a réussi qu'à récolter un seul point avec un verdict nul.

Il est bon de noter que malgré leur première position au classement, le meilleur joueur du West Island n'occupe que le 8e rang des compteurs du circuit. G. Nicoll, du Mont-Royal, est en tête avec 17 points.

Les Rangers de Drummondville, de la ligue Junior du Québec, ont annoncé, d'autre part, la signature du contrat de Jean-Paul Panneton, de Montréal, comme dépisteur de l'équipe pour la région métropolitaine.

Le National de Rosemont, de son côté, fait grand état de son meilleur trio, composé de Serge Vézina, Serge Roch et André Bouchard.

Nouveau coup de... Chapot!

L'équipe équestre des Etats-Unis a augmenté son avance hier dans les épreuves de relais au concours international d'équitation — Royal Winter Fair — qui se déroule à Toronto.

Après 8 des 14 épreuves que comprend ce concours, l'équipe des Etats-Unis domine au classement général avec un total de 85 points, soit 10 de plus que le Canada actuellement en seconde position, devant l'Argentine qui compte 27 points, sept de plus que le Mexique qui occupe la quatrième et dernière place du classement.

L'Américain Franck Chapot a réussi un parcours sans faute, réalisant le temps de deux minutes 28.7 secondes. Temps combiné avec ses coéquipiers Kathy Jusner et Jared Brinsmade.

Quant aux Canadiens ils devaient connaitre des mauvais moments Shapiro, Amaya étaient pénalisés pour fautes et chutes (des obstacles) Gayford après avoir commis quatre fautes terminait avec un temps supérieur de 42.6 secondes à celui réalisé par Franck Chapot.

Les compétitions se poursuivront aujourd'hui et se termineront vendredi par les championnats du Canada.

Le Régina en finale

HIER

Regina 36 — Calgary 13

PREMIER QUART

1 Regina, placement de 22 verges de Abendschan 7:37
2 Calgary, placement de 51 verges de Robinson 12:20

DEUXIEME QUART

3 Regina, simple de 22 verges de Abendschan 3:43
4 Regina, touché Dushinski (interception et course de 31 verges) 4:42
5 Regina, converti Abendschan
6 Regina, simple de 22 verges de Abendschan 14:50

TROISIEME QUART

7 Calgary, placement de 37 verges de Robinson 4:03
8 Regina touché Thompson (course et passe de 75 verges de Lancaster) 4:25
9 Regina, converti Abendschan
10 Regina, touché Campbell (passe de 22 verges de Lancaster) 7:34
11 Regina, converti Abendschan

QUATRIEME QUART

12 Regina, placement de 26 verges de Abendschan 1:37
13 Regina, touché Reed (course de 11 verges) 8:23
14 Regina, converti Abendschan
15 Calgary, touché Woods (course de 8 verges) 12:33
16 Calgary, converti Robinson

LA NEIGE ÇA N'EST PLUS UN PROBLEME AVEC UN RAJOUT A VOTRE GARAGE

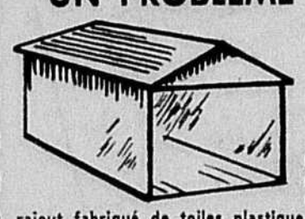

Cet hiver ne vous fatiguez plus à déblayer l'entrée de votre garage. Avec ce rajout fabriqué de toiles plastique rigide et transparent, il empêchera la neige de se ramasser dans votre entrée. Aussi toiles pour autos-neige.

ENTREPRISES MATT INC.
5351 BOUL. INDUSTRIEL 322-2599
MONTREAL-NORD

Puis-je faire une suggestion?

Chaque année, c'est la même chose! Quoi donner à Noël

POURQUOI PAS... Un poste radio FM (Multiplex) combiné à un magnifique tourne bandes 8 pistes

Vous direz au bon gars chez TAPE CITE que c'est le PERE NOEL qui vous envoie

TAPE CITÉ
Division d'ANDRE RADIO

3 SUCCURSALES POUR VOUS SERVIR
Pour Montréal : 7865 St-Hubert (près Jarry) 276-2684
Rive-sud : 440 boul. Curé-Poirier (Longueuil) 679-8311
Pour l'ouest : Stéréo Cité 10,384, boul. Gouin (Lalande) 684-6778

Soyez prêts en TOUT TEMPS...

MOHAWK

Ayez une traction sûre au moment voulu ! Roulement silencieux et uniforme sur le pavé !

Disponible en dimensions convenant à toutes autos chez

MODERN TIRE SALES
900, EST JEAN-TALON 274-2574

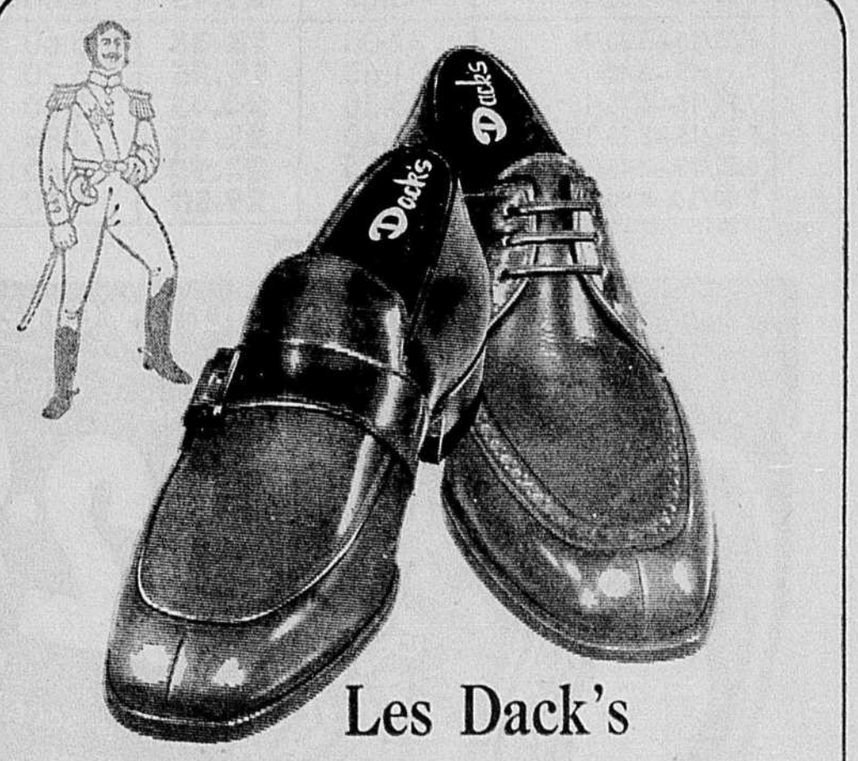

Les Dack's en veau "spit and polish" pour officiers et gentlemen

Au temps de l'Empire, les officiers militaires et les gentlemen attachaient une importance toute particulière à la qualité de leurs chaussures de cuir. Dack's cherche maintenant à recréer ce cachet du cuir. de veau continental poli à la main avec grand soin, acquérant ainsi ce lustre "spit and polish" de teinte cognac. Modèle slip-on avec courroie et boucle ou l'oxford classique à empeigne perforée et à 3 oeillets. $48.00 paire.

Dack's

FABRICANTS DE CHAUSSURES POUR LES HOMMES LES MIEUX HABILLES DU CANADA

3 MAGASINS A MONTREAL

1235, Carré Phillips—5125, boulevard Décarie à Queen Mary—1025 ouest, rue Ste-Catherine à Peel
OUVERT LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIR JUSQU'A 9 HEURES

Premier ministre, Laporte ne serait pas nécessairement président du conseil des ministres

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Pierre Laporte, premier ministre, ne se nommera pas nécessairement président du conseil des ministres.

C'est ce qu'a affirmé, hier, le candidat à la direction du parti libéral du Québec à un groupe d'une vingtaine de délégués des comtés de Lévis et de Dorchester réunis dans le cadre de sa tournée qui l'a amené jusqu'à maintenant dans une trentaine de circonscriptions.

Répondant aux questions de son auditoire, M. Laporte a expliqué que dans un monde complexe, le meilleur chef est un "généraliste".

"Il faut que vous vous gardiez, a dit le député de Chambly, en pensant, sans le nommer, à son collègue Claude Wagner, d'élire un homme qui veut donner l'impression d'être capable de régler seul tous les problèmes."

Visant cette fois le troisième candidat au poste de chef du parti, M. Robert Bourassa, M. Laporte conseilla également aux militants libéraux "de bien penser que, s'ils élisaient comme chef un "spécialiste", ou bien ce spécialiste ne pourra pas s'occuper de sa spécialité s'il veut être vraiment chef, ou bien s'il veut s'occuper de sa spécialité il revra nommer quelqu'un d'autre pour s'occuper des affaires de l'ensemble du gouvernement".

Soulignant qu'il "avait déjà commencé à former autour de lui une équipe compétente et sérieuse", l'ancien ministre des Affaires municipales a déclaré que s'il est élu chef d'abord puis premier ministre "il est même possible (qu'il) ne soit pas président du conseil des ministres parce que en tant que leader (il) s'occupera de planification générale".

A cette fin, il s'entourera des conseillers et des spécialistes capables de le conseiller sur la marche à suivre.

"Mais, a-t-il insisté, c'est moi qui prendrai les décisions. Les fonctionnaires les exécuteront."

Prié de donner des précisions sur "l'équipe" dont il a entretenu son auditoire, le candidat au leadership a donné deux exemples, dont la formation de "sa commission politique" chargée de le conseiller pendant sa campagne.

Visant encore une fois un de ses adversaires, M. Laporte a en outre révélé que "s'il n'est pas économiste, il a quatre économistes de grande réputation comme conseillers, qui travaillent d'ailleurs actuellement à la préparation de ce qui deviendra son option économique".

M. Laporte divulguera d'ici une dizaine de jours, a-t-il dit, les noms de ces quatre spécialistes de même, sans doute, que les grandes lignes de son "option économique".

Les pylônes effondrés de l'Hydro-Québec: un comité d'enquête a été formé

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Un comité d'enquête, formé de représentants de la haute direction de l'Hydro-Québec et de spécialistes en construction de lignes électriques, a été formé afin de déterminer les causes de l'effondrement d'une trentaine de pylônes de la troisième ligne de 735,000 volts sur la Côte-Nord du Saint-Laurent.

Le ministre des Richesses naturelles, M. Paul-E. Allard, a annoncé, hier, la création de ce comité, en communiquant à l'Assemblée nationale un rapport préliminaire de l'Hydro-Québec sur l'effondrement des pylônes.

D'après ce rapport, c'est en raison des conditions climatiques exceptionnelles qui ont prévalu la semaine dernière sur la Côte-Nord du Saint-Laurent que les pylônes se seraient effondrés.

Ce rapport évalue à $1,500,000 les dégâts causés par la mauvaise température et établit à 30 le nombre des pylônes endommagés.

Le député libéral de Charlevoix, M. Raymond Mailloux, avait évalué ces dommages à $5 millions et établi à 49 le nombre des tours endommagées.

En dépit des précisions fournies par M. Allard, M. Mailloux a fait savoir qu'il a reçu de nouveaux renseignements contredisant les chiffres fournis par l'Hydro-Québec quant au nombre de pylônes qui se seraient effondrés.

M. Mailloux a également fait remarquer que les chiffres fournis par l'Hydro-Québec ne semblent pas tenir compte des dommages causés aux fils électriques.

D'après le rapport de l'Hydro-Québec, les dégâts auraient été causés par une couche de verglas d'une densité inusitée qui se serait formée à la suite de huit jours de pluie.

L'effondrement de la ligne serait survenu dans deux secteurs distincts du comté de Charlevoix. Vingt-quatre pylônes auraient d'abord cédé, sous le poids de la glace, à 12 milles à l'ouest de la rivière Charlevoix. Six autres pylônes se seraient rompus à sept milles à l'est de la rivière La Malbaie.

Une inspection préliminaire des débris aurait révélé, par ailleurs, que huit à neuf pouces de verglas recouvraient les fils conducteurs.

"L'intensité de pareilles concentrations de verglas s'avère impossible à intégrer dans la conception des pylônes", précise le rapport de l'Hydro-Québec.

Le rapport signale d'autre part qu'en 1956 des conditions climatiques analogues à celles de la semaine dernière avaient occasionné le bris de lignes à 161,000 volts entre Les Boules, Murdochville et Gaspé, sur une distance de 25 milles.

En annonçant le bris des pylônes à l'Assemblée nationale lundi, le député de Charlevoix avait exprimé des doutes quant à la qualité de l'acier utilisé dans la fabrication des pylônes.

Le rapport de l'Hydro-Québec signale, à ce sujet, que l'acier utilisé est en tout point identique à celui utilisé dans la fabrication des pylônes de la deuxième ligne de l'Hydro-Québec sur la côte-Nord du Saint-Laurent.

Quant aux pylônes mêmes, le rapport précise que c'est la même société qui avait dressé les plans des pylônes de la deuxième ligne qui les a préparés. Il s'agit de la Societa Anonima Electrificazione, une entreprise italienne de renommée internationale.

Malgré ces précisions, le député de Charlevoix a continué de se montrer sceptique quant aux décisions qui ont été prises par l'Hydro-Québec au cours de la construction de ces pylônes.

M. Mailloux a fait remarquer notamment que la région de Charlevoix connait au moins trois ou quatre fois par année des conditions climatiques du genre de celles qui ont prévalu la semaine dernière. Il s'est demandé si l'on n'aurait pas dû prendre plus de précautions dans ce cas-ci en utilisant un acier de meilleure qualité ou en faisant passer cette ligne à une altitude moins élevée.

La troisième ligne de transmission de l'Hydro-Québec ne passe pas au même endroit que la deuxième et est située à une altitude beaucoup plus élevée que la deuxième.

Au sujet des dommages, M. Allard a déclaré que l'Hydro-Québec demeure le seul responsable à moins que l'on établisse au cours de l'enquête des vices de construction.

Les travaux de construction des pylônes avaient été confiés, par voie de soumissions publiques, à un consortium formé des entrepreneurs suivants: Desourdy Construction, Simard et Beaudry, Les Développements du Nord-Est Ltée et Les Entreprises Checo Inc.

Le comité d'enquête

Le comité d'enquête formé par l'Hydro-Québec devra fournir son rapport au gouvernement d'ici deux à trois semaines.

Sa tâche sera de déterminer la cause exacte de l'effondrement et les solutions à prendre pour éviter que de tels incidents se reproduisent.

L'Hydro-Québec étudie également la situation afin de trouver les solutions qui lui permettront de respecter l'échéance dans la mise en service de la nouvelle ligne.

Trudeau et Diefenbaker s'accusent mutuellement de formuler des faussetés

OTTAWA (PC) — Le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, et M. John Diefenbaker se sont mutuellement reproché hier de formuler des "faussetés" en Chambre.

M. Diefenbaker avait demandé au premier ministre si le professeur Paul Lin, de l'université McGill, lui avait présenté un rapport résultant de sa visite en Chine communiste.

La question étant jugée irrecevable par le président des Communes, M. Lucien Lamoureux, le premier ministre a soulevé un point de privilège pour souligner qu'à son avis, le député de Prince-Albert et d'autres députés d'opposition recouraient souvent à la méthode de poser des questions irrecevables pour formuler des faussetés sans que lui-même ait l'occasion de rétablir les faits.

"Quant à des faussetés, le premier ministre nous en sert lui-même assez souvent" a repris M. Diefenbaker, qui a affirmé que M. Lin était un

"Voilà que le député de
"Voilé que le député de Prince Albert compose fausseté sur fausseté", a rétorqué le premier ministre."

Il a ajouté que M. Lin n'est ni son ami, qu'il ne l'a jamais rencontré et que celui-ci ne lui a donc pas fait rapport de sa visite en Chine communiste.

Deux chaînes de montage paralysées aux usines GM d'Oshawa

OSHAWA (PC) — Deux chaines de montage ont été paralysées hier aux usines de General Motors à Oshawa, lorsque 1,200 employés ont refusé de franchir les piquets de grève dressés par 35 syndiqués de la North American Plastics Limited et Wallaceburg.

Il s'agit de la seconde perturbation causée chez un fabricant d'automobiles par les travailleurs de Wallaceburg, qui sont en grève depuis le mois de mai 1968.

Les mêmes syndiqués, membres de la loge 251 des Travailleurs unis de l'automobile, ont fermé trois usines de la société Chrysler à Windsor, le 29 octobre, pour une journée, jusqu'à ce que la compagnie n'obtienne une injonction limitant le piquetage.

Hier, les grévistes de Wallaceburg ont dressé des piquets à partir de 7 heures du matin.

Les 1,200 syndiqués, membres de la loge 222 des TUA n'ont pas franchi les lignes et sont rentrés chez eux, paralysant l'usine des camions GM et les chaines de montage des Chevelles, des Tempests, Le Mans et Pontiac GTO.

Un porte-parole de la compagnie a fait savoir que les usines Pontiac et Chevrolet fonctionnaient normalement, de même que le service des pièces.

Rapprochement des nations

PARIS (AFP) — M. Maurice Schumann, ministre des Affaires étrangères, se rendra la semaine prochaine à Rome dans le cadre de la préparation de la conférence de La Haye.

"La France demeure, dans cette circonstance comme dans d'autres, attachée à sa politique de répudiation des blocs et de rapprochement des nations", a déclaré M. Léo Hamon, ministre d'Etat et porte-parole du gouvernement, à l'issue du Conseil des ministres.

M. Schumann a d'autre part évoqué, au cours du Conseil, la situation au Moyen-Orient et la conférence d'Helsinki.

"La France insiste à nouveau, à propos de la situation au Moyen-Orient et des incidents qui s'y renouvellent, pour la reprise des entretiens des quatre grandes puissances", a déclaré M. Leo Hamon sur le premier point.

Un propriétaire de motel se fait assommer

Le propriétaire du motel Carillan, situé à l'intersection des routes no 7 et 9b, à Saint-Luc, a reçu plusieurs coups de crosse de carabine sur la tête, tôt ce matin, par deux individus.

Après le départ des bandits, les policiers ont trouvé sur le plancher la crosse de la carabine qui a servi à blesser le propriétaire du motel.

Le blessé a été transporté à l'hôpital, où l'on rapporte que son état est satisfaisant.

Les bandits ont pris la fuite en auto en emportant avec eux la somme de $15.

La révision de la Loi électorale canadienne franchit un premier pas

OTTAWA (PC) — Un premier pas en vue d'une révision de la Loi électorale canadienne, en prévision des élections fédérales, a été franchi aux Communes, mercredi.

Les députés ont donné, sans opposition, leur appui à une motion gouvernementale, proposant de confier à un comité parlementaire, soit celui des privilèges et élections, une révision préliminaire de la plus grande partie de la Loi.

Le comité devra faire rapport avant les Fêtes.

D'autre part, le gouvernement compte faire adopter avant la fin de la présente session une loi constatant ces changements.

Mais les députés de l'Opposition ont, en général, critiqué le mandat du comité, qui n'autorise pas le comité à analyser les dépenses électorales.

En effet, le président du conseil privé, M. Donald Macdonald, en présentant aux Communes sa motion, a clairement spécifié que les articles 62 et 63 de la Loi feraient l'objet d'une autre étude plus tard.

A quel âge voter ?

D'autre part, l'Opposition, sans nier le bien-fondé du geste décrété par le gouvernement, met en doute l'utilité de l'enquête sous un autre point, soit celui de l'âge du droit de vote.

Le gouvernement, soutient-elle, a déjà pris la décision d'abaisser l'âge du droit de vote de 21 à 18 ans.

Le 23 octobre, le gouverneur général, M. Roland Michener, a annoncé une mesure à cet effet dans le discours du Trône.

Le porte-parole du parti conservateur, M. Heath Macquarrie (Hillsborough), a dit que ça pouvait être là un effort pour rattrapper le soutien des jeunes au régime Trudeau, à la baisse, selon lui, dans les sondages.

Un autre aspect important du mandat confié au comité de 20 députés est d'examiner de quelle façon pourra être compté le vote des Canadiens résidant à l'étranger aux élections de 1972 ou 1973.

On sait que le premier ministre M. Trudeau a récemment soulevé cette possibilité, au cours d'un diner avec des Canadiens et anciens Canadiens au quartier général de l'ONU, à New York. La suggestion aurait vivement plu aux intéressés.

Dépenses

Le comité pourra voyager dans l'exercice de son mandat.

Hâtif, le député néo-démocrate de Regina-Lake Centre, Sask., M. L. Benjamin, a suggéré que l'on enlève au comité la considération de l'âge du vote pour arriver le plus vite aux dépenses électorales.

Enfin, le député créditiste de Champlain, M. René Matte, a dit que les députés avaient fait "une grande comédie" et "une farce monumentale" de la façon dont ils remplissent le bordereau de dépenses, auquel les oblige présentement la Loi.

Un rapport sur les dépenses électorales a été produit, il y a quelques années, sous le gouvernement Pearson, auquel on n'a pas encore donné suite.

naissances · décès · remerciements · in memoriam

BABITCH (Claire) — A Montréal, le 18 novembre 1969, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Eddy Babitch, née Claire Aubin, demeurant à 2901 Springland. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259, boul. Monk
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Holy Trinity où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Paul) — A Lachine, le 19 novembre 1969, est décédé M. Paul Bélanger, époux d'Eva Lefebvre, frère de Lucien, Wilfrid (ex-grand chevalier), Rodolphe, Edgar et Fleur-Ange. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, à Lachine,
à 2 h. 15 pour se rendre à l'église des Sts-Anges, où le service sera célébré à 2 h. 30 et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELLEMARE (Marcel) — A Montréal, le 18 novembre 1969, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Marcel Bellemare, époux d'Annette Lacoste; demeurant à 355 Ste-Marguerite. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505, rue Notre-Dame ouest,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON (Albert) — A Montréal, le 19 novembre 1969, à l'âge de 64 ans, est décédé Albert Bergeron époux de Gracia Laviolette; demeurant à 6809 Lamont. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6295 boul. Monk,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOULET (Chanoine Antonio) — Le mardi 18 novembre 1969, à l'âge de 62 ans 9 mois, est décédé M. le Chanoine Antonio Boulet, du Collège Ste-Anne-de-la-Pocatière. Les funérailles au collège, vendredi le 21 courant à 14 h. 30

BRUNET (Donat) — A St-Henri-de-Mascouche, le 19 novembre 1969, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Donat Brunet, frère de St-Gabriel, fils de feu Wilfrid Brunet et de feu Alexina Lemieux. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
de l'Orphelinat St-Arsène
7355, ave Christophe-Colomb
à 1h50 pour se rendre à la chapelle de l'Orphelinat, où le service sera célébré à 2 hrs et de là au cimetière de St-Bruno, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction: René Thériault Ltée.

CADOTTE (Gracia) — A Montréal, le 18 novembre 1969, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Frédéric Cadotte née Gracia Dufilly, demeurant avenue de l'Eglise à Verdun. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Poirier,
à St-Césaire,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Césaire, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAMIRAND (Lucille) — A Longueuil, le 18 novembre 1969 à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Bruno Camirand née Lucille Roy, demeurant 458 Chemin Chambly, Longueuil. Elle laisse dans le deuil ses enfants Léopold et son épouse Hélène Valois, Marcel et son épouse Estelle L'Heureux, Louise (Mme Lionel Benoit) ainsi que 9 petits-enfants, tous de Longueuil. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur et Fils,
70, boul. Lemoyne.
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, Longueuil, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAGNON (Eugénie) — A Trois-Rivières, le 18 novembre 1969, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Arthur Chagnon, née Eugénie Primeau; demeurant à 783 Bonaventure, Trois-Rivières. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraire,
302 rue Ste-Catherine est,
à 10 h. 15, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

M. JACQUES RIO

Nous avons la douleur d'annoncer le décès de M. Jacques Rio âgé de 41 ans, à l'institut Neurologique de Montréal, le 18 novembre 1969. Entré à la Société Michelin en décembre 1951, ses qualités humaines, son intelligence des affaires commerciales et sa très haute compétence technique en ont fait rapidement un responsable à l'échelon national.
Il laisse dans le deuil son épouse Jacqueline Soum et ses deux enfants Jean et Catherine, demeurant à Montréal, ainsi que sa mère Mme M. Rio, de Nice, et son frère Jean-Michel, de Paris. La dépouille mortelle est exposée au salon Urgel Bourgie Ltée, angle boul. Décarie et Av. Notre-Dame-de-Grâce. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant en 9 h. à l'église St-Antonin.

CHRETIEN (Marie-Reine) — A Montréal, le 19 novembre 1969, à l'âge de 75 ans, est décédée Marie-Reine Chrétien, fille de feu Léon Chrétien et de feu Diana Champagne, soeur de Al-pi... Virginie (Mme veuve Joseph Desro...) et Calixte. Elle laisse dans le deuil ses belles-soeurs et son beau-frère. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse
angle 11e av. Rosemont,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Eugène, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLAIRMONT (Godfroy) — A Montréal le 18 novembre 1969, à l'âge de 63 ans, est décédé Godfroy Clairmont, époux d'Irène Rousseau; demeurant 568 Jarry est. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, rue Henri-Bourassa est,
à 10 h. 30, pour se rendre à l'église St-Maxime de Chomedey, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COLLETTE (Zénon) — A Verdun, le 19 novembre 1969, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Zénon Collette, demeurant à 3273 boul. LaSalle. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3565, boul. LaSalle
à 9h15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 9h30 et de là au cimetière de St-Urbain, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DALLAIRE (Emilien) — A Montréal, le 18 novembre 1969, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Emilien Dallaire, époux de feu Léocadie Dion, demeurant à 751 du Collège; frère de Joseph. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 ouest, rue Notre-Dame,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANSEREAU (Mendoza) — A Montréal, le 17 novembre 1969 à l'âge de 64 ans, est décédé M. Mendoza Dansereau, époux de feu Lucienne Brunet. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOLLO (Léon) — A Montréal, le 18 novembre 1969, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Léon Dollo, époux de Marie Vigneau, autrefois de St-Pierre Miquelon, demeurant 2377 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Gauthier Enrg.
2521, rue Ste-Catherine est
pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DRAPEAU (Rita) — Accidentellement, à Rosemère, le 17 novembre 1969, à l'âge de 32 ans, est décédée Rita Riendeau, épouse de M. Roger Drapeau; demeurant à 382 Bourdeau, Bois-des-Filion; mère de Normand et de Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr,
382 rue Adolphe-Chapleau
Bois-des-Filion,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Maurice de Bois-des-Filion, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DROUIN (Jean D'Arc) — A Montréal, le 18 novembre 1969, à l'âge de 44 ans, est décédé Jean D'Arc, fils de feu Aurore Drouin et de feu Emilia Pintal, demeurant 5491 Papineau. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires
4848, avenue Papineau
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIN (Maurice) — A Ville de Laval, le 17 novembre 1969, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Maurice Fortin, époux de Carmen Guilbault, demeurant à 138 Deslauriers, Ste-Rose; père de Jean-Pierre, Jacques et Louise. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr,
167, boul. Ste-Rose, Ste-Rose,
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Rose, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARANT (Elphège) — A Montréal, le 18 novembre 1969, à l'âge de 77 ans, est décédé Elphège Garant, époux d'Alice Hurtubise; demeurant 5723 A, boul. Monk. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505, rue Notre-Dame ouest
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église du Perpétuel-Secours, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENDRON (Laura) — A Sorel, le 19 novembre 1969, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Edouard Gendron, née Laura Lavallée, demeurant rue de l'Hôtel-Dieu. Les funérailles auront lieu samedi après-midi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Mandeville & Mineau
80, rue Charlotte
pour se rendre à l'église St-Pierre de Sorel où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIBAULT (Henri) — A Montréal, le 18 novembre 1969, est décédé Henri Gibault, époux d'Alice Goyer, père de Jocelyne. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J-S. Vallée Ltée
2548, rue Beaubien est
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIGUERE (J. Zotique) — A Montréal, le 19 novembre 1969, à l'âge de 95 ans, est décédé J. Zotique Giguère, époux de feu Exélia Bélisle, père de Juliette, Aurore, Jeanne, Mme Hermas Provost (Alice), Roméo; ses belles-filles, Mme Cléo Giguère (Cécile Brosseau), Mme Roméo Giguère (Irène Leblanc); son petit-fils, M. et Mme Pierre Giguère; sa petite-fille, Nicole, et son arrière petit-fils, Eric. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 1 h 45, pour se rendre à l'église St-Ambroise où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de St-Eustache, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Alice) — A Ville Mercier, le 19 novembre 1969, à l'âge de 72 ans 10 mois, est décédée Mme veuve Raoul Giroux, née Alice Lefebvre, demeurant boul. St-Jean-Baptiste. Les funérailles auront lieu samedi après-midi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Léo Lamoureux,
à Ville Mercier
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOBEIL (Eliza) — A Montréal, le 20 novembre 1969, à l'âge de 84 ans, est décédée Eliza Léveillé, mère de Mme Roger Tardif, et Roland Racicot, demeurant à 6254, Louis-Hébert. La dépouille mortelle est exposée aux salons
J.-S. Vallée Ltée,
6821, St-Hubert
et demain vendredi sera exposée aux salons
J.-S. Vallée Ltée
2548, Beaubien est.
Avis des funérailles plus tard.

GRAVEL (Lina) — A Montréal, le 17 novembre 1969 à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Rolland Gravel, née Lina Thibeault; demeurant à 10265 boul Olympia, mère de Magelaine. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.
130, boul. Henri-Bourassa est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUERTIN (Réal) — A St-Jean-Baptiste-de-Rouville, le 18 novembre 1969, à l'âge de 42 ans, est décédé Réal Guertin, époux de Rita Touchette. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Desnoyers
St-Jean-Baptiste-de-Rouville
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HALL (Lily-Elizabeth Atkinson) — A sa résidence, le mercredi 19 novembre, dans sa 55e année, est décédée Lily-Elizabeth Atkinson, épouse de Charles Hall, mère d'Eva (Nomie) (Mme L. Margaritis), Donald, Peter et Terry. Elle laisse aussi son père, M. William Atkinson, sa soeur Eva (Mme C. Emery) et 4 petits-enfants. Le service aura lieu à la chapelle
William Wray & Walton
2075, rue University
le samedi 22 novembre à 10 heures du matin. Inhumation au cimetière Mont-Royal. Exposée ce soir à 7 heures.

JEANRIE (Bernadette) — A Montréal, le 17 novembre 1969 à l'âge de 77 ans est décédée Mme veuve Amédée Jeanrie, née Bernadette Lemery; demeurant à 8914 Lajeunesse. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Jovite, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHAPELLE (Alice) — A l'hôpital St-Louis de Terrebonne, le 20 novembre 1969, à l'âge de 76 ans, 7 mois, est décédée Alice Lafrenière, épouse de feu Léopold Lachapelle, ex-maire de la Ville de Terrebonne; demeurant chez sa fille Marie-Paule (Mme Gérard Charbonneau), 108 rue Alexandre, Pont-Viau, Ville de Laval; aussi mère de Jean-Jacques, Guy et Raymond. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Guay et Fils,
756, rue St-Louis, Terrebonne
pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-François, Ville Laval, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMOTHE (Mélina) — A Ville Mercier, le 19 novembre 1969, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Joseph Lamothe, née Mélina McCrea. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Léo Lamoureux,
à Ville Mercier
pour se rendre à l'église paroissiale de Ville Mercier, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière à St-Urbain de Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPIERRE (Léonard) — A St-Lin, Ville des Laurentides, le 19 novembre 1969, à l'âge de 60 ans, est décédé Léonard Lapierre, époux en premières noces de feu Cécile Renaud, et en deuxièmes noces de Julienne Rivest. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
F. Joly et Fils Ltée
256, 12e avenue, à St-Lin,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7.

LAROCQUE (Adélard) — A Montréal, le 18 novembre 1969, à l'âge de 83 ans, est décédé Adélard Larocque, pensionnaire de la Brasserie Dow; époux de Rose-Délima Therrien, père de Mme Lucien Thibeault, (Gilberte), Adélard, Mme Roméo Beaunoyer (Jeanne), Mme Roméo Lehoux (Gabrielle), Paul-Emile, Marcel, Rolland et Mme Armand Mainville (Cécile). Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée.
6821, rue Saint-Hubert,
à 11 h 45 pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 12 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATENDRESSE (Joseph) — A Lachine, le 19 novembre 1969, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Joseph Latendresse, époux d'Antoinette Phaneuf, père d'Eugène, Rita, (Mme L. Cholette), Roger, Lionel, Mariette (Mme M. Emery), Claire (Mme J.-P. Allard), Rollande (Mme R. Emery). La dépouille mortelle est exposée aux salons
Raoul Bourgie Inc.,
620, rue Provost, Lachine.
Avis des funérailles plus tard.

LATRIMOUILLE (Georges-Henri) — A Montréal, le 18 novembre 1969 à l'âge de 83 ans, est décédé Georges-Henri Latrimouille, époux de Alphonsine Malchelosse, père de Mme Marcel Boucher (Gilberte), Mme Hormidas Tremblay (Rita), Mme Maurice Bélanger (Gisèle). Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée.
2548 est, rue Beaubien,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Saint-Marc, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURENCE (Odilon) — A St-Laurent, le 18 novembre 1969 à l'âge de 79 ans, est décédé M. Odilon Laurence, époux de Malvina Labelle; père des contracteurs Laurence et Frères: René, Gaétan, Réal et Emile, Béatrice (Mme G. Mayer), Simone (Mme A. Paquette), Jeannette (Mme J. Chicoine), Antoinette (Mme G. Thibault), Lucille (Mme M. Grou), Irène (Mme R. Lachance), du Père Yvon Laurence, c.s.c., en mission au Brésil. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Boudrias et Cormier Ltée
816, boul. Ste-Croix,
St-Laurent
à 8 h., pour se rendre à l'église de Brébeuf, Co. Terrebonne, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Paul-Honoré) — A Montréal, le 18 novembre 1969 à l'âge de 83 ans est décédé M. Paul Honoré Lefebvre, autrefois de St-Césaire Co Rouville; ancien journaliste à la Patrie et au Devoir; publiciste durant 30 ans à la Caisse Nationale d'Economie, Société Nationale de Fiducie et Société Nationale d'Assurance-Vie. Epoux en 1ères noces de feu Berthe Faulkner et en 2ièmes noces de Gabrielle Chabot demeurant 10215 De Laroche; père de Fernande (Mme Adrien Maher), Guy, Robert et Claude; beau-père de Adrien Maher, Mme Guy Lefebvre (Marie-Jeanne Lewis), Mme Robert Lefebvre (Jeannine Larivière), Mme Claude Lefebvre (Huguette Galarneau); beau-frère de M. et Mme Jean-Marie Loiselle (Simone Chabot). Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.,
1415, rue Fleury est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Césaire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAISONNEUVE (Germaine) — A Montréal, le 18 novembre 1969, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Philibert Maisonneuve, née Germaine Paquette, demeurant à 8087 St-Hubert. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7766, rue St-Hubert
à 8 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSE ANNIVERSAIRE

MURRIN (William P.) — A la douce mémoire de M. William P. Murrin, décédé le 19 novembre 1968. De la part de sa fille, son gendre et son petit-fils.

MEILLEUR (Ginette) — Accidentellement à St-Eustache, le 18 novembre 1969 à l'âge de 18 ans, est décédée Mlle Ginette Meilleur, fille de Rolland Meilleur et de Gisèle Villeneuve, demeurant à 136, 2e Ave, St-Eustache. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin et Fils
105, rue St-Eustache
St-Eustache
à 1 h 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MILETTE (Yvon) — A Monrréal, le 18 novembre 1969, à l'âge de 36 ans et 11 mois, est décédé M. Yvon Milette, fils de feu J. A. Milette et d'Amanda Ouellette; demeurant 2338 Orléans. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte,
3635, rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste-de-Lasalle, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONTPETIT (Francine) — Accidentellement à Chomedey, Ville Laval, le 16 novembre 1969 à l'âge de 20 ans, est décédée Mlle Francine Montpetit, fille de M. et Mme René Montpetit, demeurant boul. Cartier, Chomedey, Laval. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
F. Brisebois Inc.,
1565, boul. Labelle, Chomedey, Laval.
pour se rendre à l'église paroissiale, Pie-X, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUIMET (Gérard) — A Montréal, le 19 novembre 1969, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Gérard Ouimet, époux de Juliette Lévesque; père de Lise Ouimet (Mme Orr), demeurant 6541 Des Ecores; autrefois de Hochelaga. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte,
3635, rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc où le service sera célébré à 1 h. 30 p.m., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

PLOUFFE (Annette) — A LaSalle, le 18 novembre 1969 à l'âge de 63 ans, est décédée Mlle Annette Plouffe, fille de feu Joseph Plouffe et d'Aline Major. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
7708 rue Centrale, LaSalle,
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 8 h 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROCH (Wilfrid) — A St-Laurent, le 19 novembre 1969, à l'âge de 42 ans, est décédé Wilfrid Roch, époux de Rosemary Becker, père de Carolyne. La dépouille mortelle est exposée aux salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
790, boul. Ste-Croix
Avis des funérailles plus tard.

SABOURIN (Ernestine) — A Rigaud, le 18 novembre 1969, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Armand Sabourin, née Ernestine Daoust. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Duncan Roussin,
87, rue St-Jean-Baptiste
à Rigaud,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAINTE-ALBERTE (Sr Marie) — A l'hôpital St-Joseph des Soeurs Ste-Croix, à Ville St-Laurent, mardi le 18 novembre 1969, à l'âge de 79 ans, est décédée Sr Marie Ste-Alberte, née Yvonne Surprenant. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant à 3 heures p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-PIERRE (Alice) — A Montréal, le 20 novembre 1969, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Eugène St-Pierre, née Alice Deslauriers. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, boulevard Crémazie
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-PIERRE (Armand) — A Montréal, le 19 novembre 1969, à l'âge de 59 ans, est décédé Armand St-Pierre, époux de Florence Poudrier. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7766, rue St-Hubert
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY (Géraldine) — A Montréal, le 18 novembre 1969, à l'âge de 86 ans, est décédée Géraldine Lanctôt, épouse de feu le Dr. J. Roma Tremblay. Elle laisse dans le deuil, un fils Wilfrid et une fille Gabrielle. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons.
J. R. Deslauriers Ltée,
5650, chemin Côte-des-Neiges,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VASILIAUSKAS (Robert) — A Montréal, le 17 novembre 1969, à l'âge de 46 ans, est décédé Robert (Bob) Vasiliauskas, époux de Claire Provost. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
J.-S. Vallée Ltée
4201, rue Hochelaga
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Casimir, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VINETTE (Marc) — A Longueuil, le 19 novembre 1969, à l'âge de 84 ans, est décédé Marc Vinette, époux de Juliette Cardinal, demeurant 1152, St-Laurent ouest, père de Bérangère épouse de Roger Arsenault, Sylviane épouse de Joseph Bossis, Marcelle épouse de Armand Gauron, Rolande épouse de Gilles Viliandré, ainsi que 6 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils
327, rue Ste-Hélène
à 9 h 15, pour se rendre à l'église St-Georges où le service sera célébré à 9 h 30 et de là au cimetière de St-Basile-le-Grand, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

DUBOIS (Lucien) — Mme Lucien Dubois, M. Mme Gaston Marcotte (Jeannine), M. Mme Pierre Bélanger (Micheline), M. Mme Gilles Marcotte (Monique), M. Mme Jean Dubois et M. Guy Dubois remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Lucien Dubois, survenue le 9 octobre 1969, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

DEPUIS 24 ANS à votre SERVICE
JEAN MORIN
FLEURISTE
1367 est, rue Beaubien
271-4111

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Accra	1000	15	15	15	+ 1
Acme Gas	3500	16½	16½	16½	
Advocate	865	260	260	260	+10
Agnico	2200	118	117	118	— 2
Akaitcho	700	62	62	62	
Allied Mng	136	110	110	110	— 8
A Lard	27000	77	73	75	— 1
Ang Ruyn	5050	88	87	88	— 2
Ang U Dev	z550	75	71	71	
Area	1000	370	360	360	+10
Argosy	14800	77	73	75	+ 5
Armore	60600	21	20	21	+ 1
Arc	18500	11	8½	8½	—2½
C Cop	2800	55	55	55	— 1
as Yk	2500	9	6½	6½	— 1
nor	500	275	275	275	—15
nkeno	2785	725	660	675	—65
nkfield	4100	8½	8½	8½	+ ½
Dqu	800	18	18	18	— 2
lim	25287	$19⅞	19	19	
Nama	1000	25	25	25	
bay	15000	12½	12	12½	
Hawk	1500	60	60	60	— 1
alorne	700	370	360	360	—20
oul Reef	2650	40	39	40	— 1
unsk	10056	925	880	895	—35
dillac M	7040	14	13	14	+ ½
mor IB	1000	74	74	74	+ 3
Mines	15800	36½	34	36	— 1
mflo	850	355	350	355	— 5
m Chib	4850	$11¼	10½	10¾	— ¾
mp RL	200	$20¾	20¾	20¾	+ ⅛
Tung	3400	147	135	145	+15
Jam	39300	175	162	162	—13
n Keely	500	4½	4½	4½	+ ½
Lncrt	14000	23½	22	23	— ½
Malart	600	33	33	33	— 1
n Nisto	4000	31½	30	30	— 3
n-fer	100	370	370	370	—20
ptain	1000	11	11	11	— ½
ssiar	1865	$17	17	17	
at Pat	920	260	252	260	—10
maloy	1600	325	320	320	—10
strvile	1500	22	22	22	— 1
o Kay	4000	15	15	15	— 1
mo	5800	174	166	167	— 8
n Will	2700	78	75	78	+ 1
n Lake	1600	21½	21	21	
mb Met	1000	17	17	17	
iagas	650	42	42	42	
nigo	1500	29	29	29	
n Fardy	1593	335	320	320	—20
Morisn	4120	535	505	505	—35
n Negus	1000	21	21	21	
n Nichol	1100	17½	17	17	+ 1
Rambler	1800	103	100	100	— 3
Red Pop	1000	11½	11½	11½	
nwst	13760	$13⅜	13	13	— ⅜
prcorp	3000	48	45	48	+ 3
p Fields	5700	166	161	162	— 7
op-M	17300	19	17	18	+1½
ulee	5000	35	34	35	— 1
aigmt	2700	$14⅛	13⅞	14⅛	+ ⅛
lland	1000	21	21	21	— 1
owbank	1500	18	17	18	
Aragon	3500	30	28	30	+ ½
r Horn	5000	13	12	12½	— 1
Elda	14400	92	87	90	— 1
nison	3033	$50	48½	48½	—1¼
knsn	1200	250	236	245	— 5
covry	700	150	146	150	
me	6325	$52¾	51	52¾	— ¼
Explor	8900	172	164	164	— 4
nal	32000	31	30	30	—1½
raie	534	35	35	35	
nasty	5880	$17½	17	17	— ¼
Sull	1430	695	685	695	— 5
lako	1410	$15¾	15⅜	15⅜	
Mar	5540	200	189	190	—15
Orenada	1500	22½	22½	22½	— ½
Reinc	2700	88	88	88	— 3
bex	4400	160	146	160	+ 7
Masct	3600	278	265	267	— 8
nt k	300	975	950	950	—25
dray	1500	200	200	200	
drim	3000	46	45	46	— 1
dorm	2550	500	490	490	—10
doy	15400	46	44	46	— 1
nduc	1947	$10⅛	10	10	— ¼
anisle	200	$15	15	15	
en Pnt	4000	19½	19	19	— ½
lch	3000	18	18	18	
lf L	7500	11½	11	11	
nnar	3100	145	142	143	— 5
adway	1000	12½	12½	12½	
gh-Bl	1050	475	475	475	—10
llinger	1045	$31⅜	31⅛	31⅛	+ ⅛
ds Bay	372	$85½	84½	84½	— ½
-Pam	1000	20	20	20	+1½
dra Ex	1000	25	25	25	
Bibis T	2000	34	33	33	— 2
ll e	450	480	470	470	— 5
Mogul	1601	$19⅞	19	19	— ⅞
n Bay T	100	365	365	365	
h Cop	4500	22	21	21	— 1
	19000	229	215	218	— 7
ex	1000	36	36	36	— 1
nsmith	2050	13½	13½	13½	—1½
ex Ltd	600	158	156	156	— 2
utel	5600	174	170	170	— 2
nn Hold	9500	53	50	50	— 1
am Kotia	4400	370	360	370	+ 5
vsey	z238	64	59	59	
rr Add	2840	$14	13¾	14	+ ¼
Anacon	4311	65	63	63	— 3
d Coper	9000	40	39½	39½	—2½
rk Min	z27	8	8	8	
rk Twns	5700	45½	43	43	—2½
ab Min	150	$28¼	28¼	28¼	
Duf	25415	$16½	15¼	15⅞	— ¾
Osu	500	14½	14½	14½	— ½
Luz	200	$12½	12¼	12¼	+ ⅛
ngls	800	12	12	12	
tch	2400	250	242	242	— 4
erian	210	$10¼	10¼	10¼	— ¼
Lac	1304	225	225	225	— 1
uvicrt	4500	25	22	22	— 4
ton M	2240	355	350	350	— 5
acassa	1253	155	155	155	— 3
adeline	6700	650	625	635	—20
adsen	2100	154	144	144	— 1
lartic	400	101	101	101	—14
n Bar	8915	130	117	130	+10
rtin	1000	24	24	24	
atat	18500	17	16	16	— ½
att	10489	$26¼	25½	26	— ½
aybrun	1000	16	16	16	
Adam	4700	80	76	76	— 6
Intyre	2660	$150	147	148	+ 2
Wat	12500	74	68	73	— 2
M'dri	10000	55	49	50	— 5
Min Ore	12500	15½	14½	15	— 1
Mt Wrt	17100	32½	31	31	—1½
Multi-Mi	5700	125	115	118	— 6
New Bid	9500	7	6	6½	— ½
N Cal	26200	42½	37	37	— 3
Newconx	175	715	715	715	—10
N Harri	2000	10	10	10	
N Imperal	7300	330	315	315	—10
N Kel	13000	7½	7	7	— ½
Newlund	4000	24	22	22½	— 1
N Mylama	6000	12½	12½	12½	+ ½
N Que Ragl	8470	$22	21	21	— ⅛
N Sen	12000	23	22	22½	— 1
Nick Rim	z200	11½	11½	11½	
Noble M	2100	287	275	275	—13
Nor Acme	2000	17½	17½	17½	—2½
Norbaska	750	27	27	27	
Norlex	27100	42	37	38	— 2
N Canada	1000	70	70	70	— 1
N Coldstm	3200	205	201	201	—11
Northgat	1200	$14¾	14½	14½	— ⅜
N Rank	3500	47	46	46	— 3
N Rock	1500	60	56	57	— 1
Nudul	500	12	12	12	— ½
Osaska	14000	13½	13	13½	+ ½
Opemska	8010	$14½	13¾	14	— ⅜
Orchan	1630	435	425	430	—10
Osisko	6000	46½	46	46	+ 1
Paramaq	1000	9½	9½	9½	
Patino	1527	$47½	47	47	+ ¼
Pato	z3	860	860	860	
Pce Exp	53000	115	103	105	— 4
Pick Crow	z250	34	34	34	
Pine Point	980	$39¼	39	39	— ½
Placer	740	045	44	44	— 1
Prado Exp	1800	370	350	350	—20
Preston	900	$12⅛	12	12	— ½
Pre Silv	9540	405	360	380	—20
Pyramid	1000	55	55	55	
Mattgml	4300	119	116	116	— 1
Que Sturg	500	20	20	20	
Radiore	500	50	50	50	— 1
Rayrock	1300	183	176	179	— 1
Reeves	400	300	295	295	
Renabie	z200	65	65	65	
Rio Algom	3207	$20½	19½	19⅝	—1⅛
Rio Alg c w	125	620	615	615	—20
Rix Athab	1500	21	20	21	
Roman	3088	$13¼	13¼	13¼	— ⅛
Ryanr	33500	21½	19	19	—2½
Satellite	3000	23½	22	23½	— ½
Sherr	22495	$18⅛	18	18⅛	
Sigma	500	480	480	480	—20
Silvrfids	252	270	270	270	—25
Sil Miller	6000	12	11½	12	
Silmq	15300	35	32	33½	—1½
Sisco	1200	305	305	305	— 5
Starrck	z35	265	265	265	
Steep R	3257	445	440	440	—10
Sud Cont	1000	34½	34½	34½	+1½
Sullivan	652	810	810	810	—15
Sunburst	2500	7½	7½	7½	
Teck Cor A	615	790	775	775	—15
Teck Cor B	410	700	685	700	
Texmt	27500	82	73	75	— 6
Texore	3000	22	22	22	— 1
Tex-Sol	3500	52	50	50	— 2
Tombill	6400	135	131	135	+ 5
Torbrit	2500	72	71	71	— 1
Tormont	2785	7	7	7	
Towag	5000	33	32	33	
Tribag	1000	135	131	135	
Trin Chib	4000	25	25	25	— 2
U Mining	2000	29	29	29	— ½
U sbestos	315	540	540	540	
Un Keno	300	725	705	725	+15
Upp Can	1000	245	230	230	—15
Urban Q	2000	13	12½	13	+ ½
West Mine	8325	370	355	365	— 5
Wilco	14100	38½	35	35	—3½
Willroy	2200	100	100	100	+ 2
Win Eld	3000	11½	11½	11½	— ½
Wr Harg	500	205	205	205	
Yk Bear	1100	280	255	255	—30
Zenmac	2000	13	13	13	+ ½

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Alminex	3950	575	550	550	—20
Am Leduc	2000	15½	15½	15½	— ½
A Quasar P	300	225	225	225	—10
Asamera	765	$22	21⅝	22	— ¼
Banff	3208	$12⅝	12	12⅝	— ½
Bralsa	400	380	370	375	—25
Calvert	500	29	29	29	
CS Pete	7600	640	620	640	—20
C Dehl	1013	505	500	500	— 5
C Ex Gas	300	610	610	610	
C Gridoil p	225	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
C Homestd	300	$16⅜	16⅛	16⅜	— 1
C Ll Pete	890	107	105	106	+ 1
Cdn Sup O	4305	$31⅛	30⅛	30⅞	—1⅛
SCdn Tricnt	400	$10⅝	10	10	— 1
Cent Del	4450	$13⅜	13¼	13¼	— ⅛
Charter Ol	1300	930	925	925	— 5
Chieftn	10914	$11⅛	11	11⅛	+ ⅛
Clark Can	3500	340	330	330	—10
C East Cr	1100	335	320	325	

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Dynamic	5600	190	180	180	—12
Ensign Oil	870	360	360	360	
French Pt	3500	830	800	805	—15
Gr Plains	1000	$27	26⅞	26⅞	— ⅛
Gt COilsds	150	530	530	530	+ 5
Int Helium	2500	65	61	61	
Midcon	500	60	60	60	
Mill City	3900	218	210	215	— 5
Nat Pete	2600	375	360	365	—15
N Cont	1500	157	155	157	+ 2
N Dav	77000	18	16	18	— ½
Nthld	18500	61	58	59	— 2
Numac	3710	800	750	760	—20
Okalta	2000	32	32	32	+ 2
Palliser	400	325	325	325	
Permo	12700	110	100	105	— 2
Peruv	1500	48	48	48	— 2
Petrol	4900	160	151	158	— 2
Pinnacle P	2450	136	131	131	— 5
Place G	28100	189	175	188	— 3
Ponder	2250	72	66	68	— 2
Ranger	2275	$11½	11⅛	11½	+ ¼
Scurry Rn	4200	$25	24⅝	24⅝	— ⅜
Spooner	4100	380	375	375	
Triad Oil	5000	470	450	465	
U Canso	400	625	610	610	—35
U Canso w	300	380	380	380	
Un Reef P	1000	31	31	31	— 2
Ulster P	12100	245	220	225	—15
Vandoo	5000	17	17	17	— ½
Voyager P	1875	550	545	550	— 5
Wespac	z16	26	26	26	
Wstates	100	$12⅛	12⅛	12⅛	—2⅛
Wcoast P	100	$10½	10½	10½	— ½
W Dec	10100	895	850	880	—20
W Decit w	3050	500	460	475	—40

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Abel Black	3760	$6¾	6⅝	6⅝	— ⅛
Abitibi	26891	$12⅜	12	12⅛	— ¼
Acklands	1230	$11⅞	11½	11½	
Acklands p	z10	$21½	21½	21½	
Ackind 2p	210	$14½	14½	14½	+ ½
Acres Ltd	900	$18¾	18¾	18¾	
A.G.F.M	z110	$11	11	11	
Agra Vegt	1245	$9⅞	9½	9⅝	— ¼
Agratec I	4930	$12⅜	12	12⅛	+ ⅛
Aimco Ind	500	$13⅜	13½	13⅜	+ ⅛
Alta Gas T	1600	$42⅜	42½	42⅜	— ⅛
Alta Gas p	75	$72½	72	72	— 1
Alta G D p	150	$120	119¾	119¾	— ¾
Alta Nat	2000	$23¼	23¼	23¼	— ¼
Algo Cent	3075	$7	6⅞	6⅞	— ¼
Algoma St	4359	$15	14¾	14⅞	
Alcan	6017	$28⅞	28⅜	28⅝	— ⅛
Alcan pr	450	$34¼	34	34	+ ½
Allarco Dv	z50	$8½	8½	8½	
Alumin pr	100	$16½	16½	16½	
Anglo-cn	100	$7½	7½	7½	
Anglo-c pr	100	$16¼	16¼	16¼	— ¼
Ang CT 315	100	$42¾	42¾	42¾	— ¼
Aquitaine	2735	$19½	18¾	18⅞	— ⅞
Argus	z100	$20	20	20	
Args 250 p	25	$35	35	35	
Args 260 p	25	$35¼	35¼	35¼	— ½
Argus B pr	65	$35	35	35	
Argus C pr	800	$13⅜	13¼	13⅜	— ¼
Asbestos	1826	$26¾	26⅝	26⅞	— ⅜
Atco Ind	200	$15	15	15	
Atl Sugar	3850	$7⅜	7¼	7¼	
Atl Sug A	400	$15½	15⅜	15½	+ ⅛
Atl Sug w	900	235	235	235	
Auto El	240	$9¾	9¾	9¾	— ⅛
Auto Hard	300	$9⅛	9	9⅛	+ ⅛
BahC D	20950	49	48	48	
Bk Mtl	13794	$17	16½	16⅝	— ⅛
Bank N S	2653	$25	24⅝	25	— ⅛
Bartaco	800	$12¾	12¾	12¾	+ ⅛
Beaver L	1400	$16¼	16	16¼	
Becker B p	1880	$11	10⅞	11	
Belding L	100	$9½	9½	9½	— ⅛
Beldng w	1800	310	305	305	
Bell Canad	5353	$44	43⅜	43¼	— ½
Biltmore p	270	$9⅛	9⅛	9⅛	
Block Bros	6875	$7⅞	7⅜	7⅜	— ⅜
Bombrder	1525	$20⅜	19¾	19⅞	— ⅛
Bow Valy	750	$20	20	20	— 1
Bow Vly pr	2690	$15	15	15	+1½
Bowater	100	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
Bowes	100	$13	13	13	— ½
Bramalea	2300	$5⅞	5¾	5¾	— ¼
Brascan	551	$15½	15¼	15¼	— ¼
Brdg Tank	150	240	240	240	
BC Forest	125	$35¼	35	35	— ¼
BC Frest p	25	$42½	42½	42½	— ½
BC Sugar	1222	$18½	18	18½	+ 1
BC Phone	120	$71	71	71	— ½
BCPh 6 pr	40	$76	76	76	— 4
BCPh 4½ p	z10	$61¾	61¾	61¾	
BCPh 1956	z20	$61½	60½	61½	
BCPh 4.84	100	$16	16	16	+ ⅛
BCPh 5.15	55	$69	69	69	— ⅛
BCPh 6.80	145	$24½	24½	24½	— ⅛
Brinco	1037	$5⅝	5⅝	5⅝	
Burns Fds	300	$24	23¾	23¾	— ⅛
Burrard	250	$11⅛	11	11	+ ⅛
Cad Dev	925	$7⅛	7	7	— ⅛
Cad Dev b p	100	$17½	17½	17½	— ½
CAE Ind	350	$7⅞	7⅞	7⅞	— ⅛
Cal Pow	10530	$24¼	24	24	— ¼
Calgy 5.40 p	260	$100¼	100	100	— ½
Calvrt Dle	2300	89	85	88	+ 3
Cambridg	400	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛
Campeau	4550	$6¼	6	6	— ⅛
CD Sugar	50	$36¼	36¼	36¼	—1¼
Can Cem	237	$29	28⅞	29	+ ⅛
Can Malt	185	$22½	22½	22½	— ½
Can Malt p	900	92	92	92	
C Nor West	1000	300	300	300	—10
C Packrs	200	$18½	18⅛	18½	+ ¼
Can Perm	200	$12⅞	12⅞	12⅞	
C Brew	10135	$9⅛	9	9	
C Brew Ap	60	$29¾	29½	29½	— ½
C Brew Bp	100	$35⅛	35⅛	35⅛	
CB Alum A	325	$21½	21½	21½	— ⅛
Cdn Can A	610	$6½	6⅜	6½	+ ⅛
C Chem w	1650	80	77	80	— 2
CC Manag	100	$55	55	55	
Cdn Emuty	100	58	8	8	— ⅛
C Curtis	2400	105	100	100	
CGE pr	2975	$28¼	28⅛	28¼	+ ⅛
CG Invest	50	$64¼	64¼	64¼	
C Goldie	3460	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
C Hydro	3500	$16⅞	16½	16½	— ⅛
C Imp Bank	8628	$23	22¾	23	+ ⅛
C Ind Gas	3475	$10	9⅞	9⅞	— ⅛
CIL	1133	$14½	14¼	14½	+ ¼
C Interurb	630	415	405	405	—10
C Intrurb p	160	$9⅛	9⅛	9⅛	— ⅛
C Marconi	355	$5⅛	5⅛	5⅛	— ⅛
CP Inve pr	1875	$33	32⅞	32⅞	— ⅛
CP Inve w	4000	820	800	800	—25
CPR	1650	$74	73¼	73⅛	—1⅛
CPR $3 pr	2341	$9	9	9	— 1
CPR UK P	200	$6⅝	6⅝	6⅝	
C Refract	225	$14¾	14¾	14¾	
Cdn Tire	110	$71	71	71	
Cdn Tire A	2169	$67	66	66½	— 1
C Util 5 pr	15	$71¼	71¼	71¼	
CWN Gas	200	$16¼	16¼	16¼	
Canron	z51	$18⅞	18	18	
Cantend A	100	$9	9	9	— 1
Cap Div	11302	380	360	360	—20
Cara	300	$8⅞	8⅞	8⅞	
Carrier JD	425	$15⅞	15⅞	15⅞	— ⅛
Carrier w	200	$12	12	12	
Cassidy L	100	495	495	495	
Cassidy A p	110	$9⅛	9⅛	9⅛	
CDRH Ltd	525	$9⅛	9⅛	9⅛	
Ctl Fund A	300	$5¼	5¼	5¼	
Chat-Gai	z25	$13	13	13	
Chemcell	1050	$9⅛	9	9⅛	+ ⅛
Chrysler	135	$40½	40½	40½	— ½
Clairton	1360	150	150	150	
Clairton w	100	75	75	75	
Columbia	370	$8⅞	8⅞	8⅞	
Columbi p	405	$19½	19¼	19¼	
Cominco	2950	$30½	29¾	30	— 1
C Holiday I	1450	$14¼	14¼	14¼	— ⅛
C Savings	1700	$12⅞	12½	12⅞	— ⅛
Compro	400	235	215	235	+10
Compr Ap	100	$9½	9½	9½	— ⅛
Comb Ins	z10	$63	63	63	
Compu	14617	$11½	8⅞	11	+3¾
Con Bath	2635	$24	23¾	24	
Con Bath p	2142	$20¼	19⅞	20	
Con Bath w	540	290	280	280	
Con Bldg	3300	175	165	165	—10
Con Textle	400	$12¾	12¾	12¾	
Con Distro	7620	$19⅛	18	18⅛	— ⅛
Cons Ga	8178	$15⅝	15⅛	15½	— ⅛
Con Gas A	25	$85	85	85	— 4
Control F	1225	$5¼	5	5⅛	— ⅛
Coronatn	300	180	180	180	— 5
Corp Food	z25	$11⅜	11⅜	11⅜	
6Cosms	184	$5⅛	5⅛	5⅛	— ⅛
Craig Bit	350	$6¾	6¼	6¾	
Crain R L	615	$20⅛	20	20	— ⅛
Crestbrk	2200	$9⅛	9⅛	9⅛	— ⅛
Crwn Trst	z15	$54⅛	54⅛	54⅛	
Crush Intl	3615	$14⅝	14⅛	14⅝	— ⅛
Cummngs	600	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
Cunniham	300	$13	13	13	— ⅛
Cygnus A	3025	$7⅛	7	7⅛	— ⅛
Cygnus B	375	$7⅛	7	7	— ⅛
Dale-R	1000	$15⅛	15	15⅛	+ ⅛
Delta Elec	100	240	240	240	
Distl Seag	3285	$54⅛	53⅞	54⅛	+ ⅛
Dome Pete	535	$80	80	80	— ⅛
D Bridge	405	$14⅛	14⅛	14⅛	— ⅛
Dofasco	4509	$23⅛	23	23⅛	— ⅛
Dom Glass	z25	$19⅛	19⅛	19⅛	
D Magnes	100	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
D Scottish	200	$17	17	17	
Dom Store	1667	$14	13⅞	13⅞	— ⅛
Domtar	7530	$15⅛	15⅛	15⅛	— ⅛
Domtar pr	100	$15	15	15	
D Textile	100	$13⅛	13⅛	13⅛	— ⅛
Doniee M	2400	$18	17⅛	17⅛	— ⅛
Douglas L	700	275	275	275	— 5
DRG Ltd	925	$12⅛	12⅛	12⅛	— ⅛
Dupont	4650	$26⅛	26	26	— 1
Dylex Div	z30	$12⅛	12⅛	12⅛	
Dylex D A	1000	$10	9⅞	9⅞	
Eddy Mtch	50	$25⅛	25⅛	25⅛	— ⅛
E-L Fin	100	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
E-L Fin w	400	310	310	310	— 5
Electro Ind	8775	$41⅛	39	39⅛	—1⅛
Electro p	25	$49	49	49	
Erie D	420	$13⅛	13	13	— ⅛
Erie D A	1010	$13⅛	13⅛	13⅛	
Exquisite	410	$6⅛	6⅛	6⅛	
Exquite pr	z10	$6⅛	6⅛	6⅛	
Exquite w	3600	7	3	3	— 7
Falcon	3713	$159½	155¼	156	—2¼
Fam Play	z25	$14	14	14	
Fa Play w	3035	240	210	220	—30
Fanny	843	$25⅛	25⅛	25⅛	
Fed Farm	See list below				
Fed Grain	300	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛
Fiore	700	$3⅛	3⅛	3⅛	— ⅛
Finning T	350	$13⅛	13⅛	13⅛	— ⅛
Fleet Mfg	3300	140	135	135	—10
Ford Cnda	1235	$64⅛	63⅛	64⅛	+1⅛
FPE Pion	z35	$16	16	16	
Fraser	1505	$27⅛	26⅛	26⅛	+ ⅛
Freiman	200	$5⅛	5⅛	5⅛	— ⅛
Galt Mt Irn	400	$9⅛	9⅛	9⅛	
Gaz Metr	261	$14⅛	14⅛	14⅛	
Gen Distrb	370	$15⅛	15⅛	15⅛	
GMC	363	$79⅛	79⅛	79⅛	— ⅛
G St Ware	100	$16⅛	16⅛	16⅛	— ⅛
Genster L	1000	$13⅛	13	13	+ ⅛
Gnstar L w	220	490	490	490	
Gesco Dis	300	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
Cdn Mang	400	$13	13	13	— ⅛
Glendale	2275	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛
Green Ind	z110	$8⅛	8	8	
GL Paper	240	$24⅛	24⅛	24⅛	
GL Power	z34	$19⅛	19⅛	19⅛	
GN Capital	1575	$8	7⅞	8	+ ⅛

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Gt W Life	370	$124½	123¼	123¼	+1¼
Gt WSadd	1750	$7¼	6⅞	7	— ¼
G Wpg Gas	z17	$40	40	40	
Greyhnd	1731	$13⅛	12¾	13⅛	
Guar Trst	800	$11½	11¼	11¼	— ¼
Gulf Can	3960	$19	18⅝	19	+ ⅛
Halifax D	600	230	230	230	
H Cotton	325	$42	42	42	+ 2
Hand Chm	600	$14¼	14¼	14¼	
Hnd C A pr	500	$15	15	15	
Hardee	1300	100	100	100	
Hard Carp	200	$19	19	19	+ ¾
Harveys F	3050	$6¾	6½	6¾	
HWood A	z100	300	210	300	
Harris J S	200	400	400	400	
Hard Crp A	1500	$17½	17⅛	17½	+ ⅜
Home A	4995	$35	34½	35	
Hays Dna	310	$12	11¾	12	
Harlequin	675	$8⅜	8¼	8⅜	
Hawker S	2053	315	310	315	
Horne Pit	3900	315	310	310	— 5
Hawker pr	480	$55¼	55	55	— ¼
H Bay Co	2200	$20	19¾	19⅞	+ ⅛
Howdn DH	150	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
H Bramor	z25	$5⅞	5⅞	5⅞	
HB Oil Gas	1338	$44	43½	43¾	+ ¼
HB Oil G pr	300	$56½	56½	56½	—1½
Hunter D	400	$11⅞	12	12¼	
Huron Eri	2310	$16¾	16½	16½	— ¼
Husky Oil	3510	$13⅞	13⅝	13⅝	— ¼
Husky A pr	z1	$41½	41½	41½	
Husky B pr	z1	$40	40	40	
Imp Gen	1100	450	440	440	—10
Imp Gen w	500	160	160	160	
Imp Life	z5	$164	164	164	
Imp O	14582	$17⅛	16⅞	16¾	— ⅜
Imp Tob	1275	$13⅝	13⅜	13⅝	+ ⅜
Income DI	100	$8¼	8¼	8¼	+ ¼
Indal Can	425	$14¾	14½	14¾	+ ¼
Indusmin	275	$16½	16½	16½	+ ½
Ind Accept	4625	$16	15⅝	15⅞	— 1
In Acc	4500	570	550	555	—15
Ind Adhes	150	$11¼	11¼	11¼	— ¼
Ingersol	600	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛
Inglis	400	$13¾	13¾	13¾	— ⅛
Inland Gas	1835	$11½	10½	10⅝	— 1
Inland G p	400	$13	13	13	— ¼
Inspiratin	2000	74	70	72	+ 2
Inspirati p	200	$9	8⅞	9	+ ½
Intrmetco	z100	$5¼	5⅛	5⅛	
IBM	36	$388	385	388	— 2
Int Nickel	6793	$44½	43⅞	43½	— 1
Int Util	3845	$29	28⅞	29	+ ½
Int Div	500	170	170	170	
Intpr Pipe	8876	$21⅞	21⅛	21¼	— ¾
Int Pipe w	2475	975	950	975	
Intpr Steel	1681	480	465	470	—10
Intpr Stl pr	175	$19¼	19¼	19¼	+ ¼
Inv Group	100	$11½	11½	11½	+ ½
Inv Grp A	2675	$11⅜	11	11⅜	
Inv Grp 5 p	1965	$25¾	25½	25⅜	
In Ovrseas	350	$39	38½	38½	—1½
Irwin Toy	2361	$16⅜	16	16	— ⅜
ITL Ind	2260	$14	13⅜	13¾	— ¼
IWC Ind	1100	490	480	490	— 5
James Ind	2910	$6¼	6	6	— ¼
Jefferson	1300	$14⅜	14	14	— ⅛
Jockey C	3845	$5	5	5	
Kaiser Re	4065	$18⅝	18⅜	18½	+ ⅛
Kaps Tr	34430	$10½	9⅞	10⅜	+ ⅛
Keeprite P	300	$12½	12½	12½	
Kelly D A	350	$8	8	8	
Kelsey H	300	$12¾	12⅝	125	— ⅛
Kenting	500	$17¼	17¼	17¼	— ¼
Koffler	4680	$13⅛	13	13	— ⅛
Labatt	1446	$31	30⅞	30½	— ⅜
Labatt pr	2570	$31	30½	30½	— ½
Lafarge	z25	$11⅛	11⅛	11⅛	
Lafarge pr	100	$11⅜	11⅜	11⅜	
Laidlaw M	6425	$9¾	9	9	— ⅝
LOnt Cem	240	295	290	290	—10
Laura Sec	900	$14	13¾	14	+ ¼
Lau Fin	974	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
Lau Fn 6¼	z59	$13½	13½	13½	
Lau Fn 140	z38	$15¾	15¾	15¾	
Lau F 2.00	100	$22¾	22¾	22¾	— ⅛
Leigh Inst	2275	$52	50½	51¾	+ ½
Leons Fur	100	$5½	5½	5½	
Levy	z25	$19⅞	19⅞	19⅞	
Life Inves	300	$10⅛	10	10⅛	+ ⅛
Life Inv w	800	240	240	240	+10
Livingsto	3240	$12	11	11	— ¾
Living w	375	780	765	765	—10
Lob Co A	3325	$7⅛	7	7⅛	— ⅛
Lob Co B	375	$7¼	7¼	7¼	
Lob Co pr	440	$35½	35	35	— ½
Lob GA pr	z55	$20	20	20	
Locana	2200	190	180	190	+10
Loeb M	118	$7¾	7¾	7¾	
Maclarn A	z25	$20	20	20	
Maclean H	2720	$20⅛	19¾	20⅛	+ ⅛
MB Ltd	260	$33¾	33¾	33¾	— ⅛
Magna El	100	$8¾	8¾	8¾	+ ⅛
Magnetcs	1375	230	220	225	— 5
Maher	85	$29¾	28	29¾	+1¾
Major H D	700	205	200	200	— 5
Manoir In	6200	240	220	235	— 5
M Lf Gard	z14	$27	27	27	
M Lf Mills	710	$15⅞	15½	15⅞	— ⅛
Markboro	850	$5¾	5¾	5¾	
Markbro w	550	250	200	240	—25
Mas-F	10190	$17⅛	17⅛	17⅛	
McLaghin	200	$9	9	9	— ½
MEPC	1000	450	450	450	
MEPC w	200	120	120	120	
Met Stores	3300	$30½	30½	30½	— ½
Mill Brick	z50	$7	6½	6½	
MLW Wor	1100	$14	13¾	13¾	— ½
Molson A	2742	$21⅛	20¾	20¾	— ¼
Molson B	z2	$20¾	20¾	20¾	
Montex	200	95	95	95	+ 5
Montex pr	100	275	275	275	— 5
Montex w	99	50	50	50	— 1
Mnt Trst	540	$13½	13½	13½	— ⅛
Moore	4635	$36⅛	35¾	36⅛	+ ⅛
Morse pr	25	$42⅛	42⅛	42⅛	+ ⅛
Morse B pr	50	$39½	39	39½	+ ½
Murphy	300	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛
Nabrs Dlg	1610	$27⅜	25½	25½	— ¾
NaChrs I	z75	$6½	6	6½	
Nat Drug	200	$8¾	8¾	8¾	
Nat Groc p	100	$21	21	21	— ¼
Nat Trust	z25	$21⅛	21⅛	21⅛	
Neonex I	4897	$10¼	9½	9¾	— ⅜
N Provid D	3450	150	145	145	
Nia Wire B	3000	$16¾	16¾	16¾	— ¼
Noranda	3821	$34¾	34⅛	34¾	+ ¼
Nor Ctl G	9014	$15½	15⅛	15¼	— ⅛
Nor Ctl A p	360	$24⅜	24⅛	24⅛	— ½
Nor Ctl B p	3188	$27½	27	27½	+ ¼
Nor Cl 270 p	25	$35½	35½	35½	
Nor Ctl w	2350	730	700	720	—30
NuWest H	770	$5¾	5¾	5¾	— ⅛
Okanagn	1500	335	315	325	+ 5
Orlando R	z5g0	$7½	7½	7½	
OSF Ind	5815	$10½	9⅞	9⅞	— ⅝
Oshawa A	4594	$29¾	29¼	29⅜	— ⅛
Oshawa w	3100	715	695	695	—15
Overind 2 p	100	440	440	440	— 5
Pac Pete	220	$29	28⅝	28⅝	— ⅜
Peace Ri v	555	400	400	400	
Pemina	z50	$22⅛	22⅛	22⅛	
PC Jewl	z25	$21	21	21	
Petrofina	800	$16¾	16¾	16¾	— ¼
Phillips Cb	100	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅜
Pitts Eng	100	$24	24	24	
Pow Corp	2790	$13¾	13¼	13½	— ¼
Pow Crp pr	25	$32	32	32	
Pow C 5 pr	200	$14¾	14¾	14¾	
Prem Iron	3325	$9	8⅞	9	+ ⅜
Price Com	9703	$16⅞	16	16	— ¼
Quinte Cm	z100	$14⅛	13	14⅛	
Quinte A	725	$13	12½	13	
Rank Org	5855	$15⅛	14¾	14⅞	— ⅛
Readers D	325	$5	5	5	— ⅜
Realty C w	100	125	125	125	— 5
Reed Oslr	1550	$23⅜	23	23	— ⅜
Reichhold	100	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
Reitman	510	$20	20	20	— ½
Reitman A	883	$15¾	15¾	15¾	
Revelste	275	$15½	15¼	15¼	— ⅜
Reveng	34196	275	260	265	— 5
Rileys D	2050	450	350	400	—30
Rolland	200	$6	6	6	
Ronald Fd	400	$17¾	17⅝	17⅝	— ⅞
Rothman	100	$20	20	20	
Rothm A p	25	$87	87	87	
Royal Bnk	5631	$23⅜	23¼	23½	— ⅜
Royal Trst	862	$28	28	28	
Rusl H p	200	$20¾	20¾	20¾	— ½
StL Corp	100	$19⅜	19⅜	19⅜	
StL Corp p	50	$68	68	68	
St Maurice	3275	160	145	155	— 5
Sayvette	3700	$6½	6¼	6¼	
Seaway w	1475	200	195	195	— 5
Seaway pr	2000	05¼	5	5¼	
Seaway M	250	$10¾	10¾	10¾	— ¾
Secur Cap	725	355	355	355	
Scott	27320	$11⅛	10¾	10⅞	— ⅛
Scot Paper	100	$24	24	24	— 1
Scot York	450	$21¼	21¼	21¼	— ½
Schneid b p	z25	$7	7	7	
Shaw Pipe	2445	$17	16½	16⅞	
Shell Inv p	100	$29½	29½	29½	
Shell Inv w	570	$13⅞	13½	13½	— ⅜
Shell Can	2865	$29⅜	28½	29	— ¼
Shully's	425	$8⅝	8½	8½	— ⅜
Sifton Pro	100	475	475	475	
Silverwd A	850	$12½	22	22½	+ ½
Simpsons	1450	$22¼	22	22⅛	— ⅛
Simpson S	50	$28¼	28	28¼	— ⅛
SKD Mfg	876	$6	5½	5⅝	+ ⅜
Skyline H	1475	$10	10	10	
Slater Stl	440	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Slater 6 pr	500	$15⅛	15⅛	15⅛	— ⅜
Slater A w	500	525	505	505	—25
Slate Walk	400	$5¾	5⅛	5⅛	— ⅛
Soby Stor	z50	$8	8	8	
Southam	550	$65	63¼	65	+ 2
St Brodcst	2310	$13½	13¼	13⅜	— ⅛
St Paving	130	$8⅝	8⅝	8⅝	+ ⅛
Steel Can	7197	$23	22⅞	223	— ⅜
Steinbg A	825	$11	11	11	— ⅜
Ster Trust	225	$7⅜	7⅜	7⅜	
Stuart Hse	200	$5¾	5¾	5¾	
Stuart Oil	300	$19½	19½	19½	— ½
Suptst com	200	$7⅛	7¼	7¼	— ⅜
Suptst od	205	$41¼	41¼	41¼	— 1
Surpass C	860	350	350	350	
Tamblyn	225	$29	28	29	+ 1
Texaco	1541	$26	25	26	+ ¾
Texas Gu S	870	$25	24	25	+ ¾
Thom Box	100	$9	9	9	
Thom Nes	2575	$21½	21	21¼	— ½
Thom N pr	50	$46	46	46	
Tone Craft	300	$22	22	22	
Toremont	3000	140	140	140	
Tor Dm Bk	3035	$23¾	23⅛	23½	— ⅜
Towmart	300	90	90	90	
Traders A	7280	$12⅛	11¾	11⅞	— ⅛
Trade cl p	600	$58	58	58	
Traders 5 p	25	$26½	26½	26½	
Trader B p	800	$26¾	26½	26½	
Trader a5 w	300	270	255	255	—25
Trader w	255	400	400	400	+10
Trader C w	3100	410	390	400	
Transair	200	465	465	465	— 5
Tr Can PL	6043	$31⅛	30⅛	30¾	—1⅜
Tr Can Pl p	200	$38⅞	38¾	38¾	—1¼
Tr Can A pr	285	$62½	62	62	— ½
Tr Can P w	660	925	875	875	—85
Trans Mt	2720	$16⅝	16½	16½	— ⅛
Trans PPL	100	$13	13	13	
Trizec Crp	3900	145	140	140	— 5
Trizec w	1350	52	50	52	+ 2
Tru-Wall	450	310	310	310	
UNAS Inv	100	$17¾	17¾	17¾	— ¼
Union Acc	500	$6⅝	6⅝	6⅝	— ¼
UnAcc 2p	2400	$6⅞	6⅞	6⅞	
Un Carbid	3025	$16¾	16½	16¾	+ ⅜
U Gas	13984	$15¾	15½	15¾	
U Corp A	z205	$19¾	19¾	19¾	

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
U Corp B	1200	$17½	17¼	17¼	
U Corp pr	150	$19½	19½	19½	
Un Fn Mgt	z50	$12½	12½	12½	
U Sections	575	$14	13½	13½	— ¾
Van Ness	3000	255	250	255	
Vascan	36100	$11	10⅝	11	+ ⅝
Versafd	2275	$21¾	21¼	21⅜	+ ⅛
Versatile	100	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
Versatil A	925	$7	6¾	6¾	— ½
Villcentre	z60	$8¾	8½	8½	
Wajax	1225	$11½	11½	11½	— ½
Wainoco O	100	425	425	425	—25
Walk GW	3305	$45½	45¼	45¼	
Weldwood	735	$18	18	18	
Wstburne	1000	$13¼	13	13	— ¼
Westc'st	1375	$27	26¾	27	
Westfair	34	$27¼	27¼	27¼	—1¼
West Ind	1000	205	190	205	+10
Westeel	100	$12¾	12¾	12¾	— ⅛
W Brdcast	600	$23⅜	23⅛	23⅜	+ ⅛
W Cdn Seed	1150	185	175	175	—10
W Pacific	1506	$5⅜	5¼	5¼	— ¼
WSuppls A	100	$6½	6½	6½	— ¾
Weston	6494	$24¾	24⅜	24½	— ⅛
Wstn 4½p	110	$67	67	67	
Wstn 6pr	z30	$84¼	84¼	84¼	
White Pas	946	$24¼	24¼	24¼	
White P A p	280	$22	22	22	+ ¼
Woodwd A	810	$20⅛	19½	19⅞	— ⅜
YR Prop	700	$6⅞	6¾	6¾	— ¼
Zellers	500	$12⅞	12⅜	12⅞	+ ⅜
Zenith	1510	225	225	225	

du parquet de la bourse

Sévère recul du marché à Wall Street

Les cours ont continué de s'affaisser depuis l'ouverture à **Wall Street** dans un marché passablement plus animé. Les titres en baisse, plus de mille, l'emportent sur les hausses dans la proportion de près de 5 contre 1.

Le baromètre des "blue chips", le Dow Jones, en fin de matinée était en baisse de 10.83 mais se relève étroitement vers l'approche de la clôture et s'inscrit à 830.19 en baisse de 9.77. L'indice clé des 60 titres clés de la PA enregistre un recul de 3.3 à 287.9.

Selon certains analystes, il semble que la politique de restrictions des crédits monétaires du gouvernement reste un des principaux facteurs qui dépriment le marché en plus des ventes ou des changements de portefeuille qui sont réalisés en fin d'année pour fins de règlements d'impôt.

* * *

Influencée par le très net recul du marché newyorkais la tendance à la **Bourse de Montréal** est nettement en baisse cet après-midi. Le marché est modérément actif.

Les indices des industrielles, des services publics et des banques se replient de plus de 2 points chacun et leur combiné s'inscrit à 179.86 en baisse de 2.32. Les papeteries à l'indice fléchissent de 0.51.

Parmi les écarts les plus sensibles, Canadien Pacifique à 73½ et Trans-Canada Pipeline à 30¾ reculent de 1¼ chacun de même que Aquitaine à 18¾. Canadian Tire "A" perd 1 point à 67 et Cominco ⅞ à 30⅛. Inco perd ¾ à 43⅝. Dofasco ⅜ à 23⅛. Labatt à 30½ et Société Générale de Financement à 8 se replient de ½ chacun, Alcan de ⅜ et Abitibi de ¼. Un virement de plus de 62,000 actions, y incluant une transaction de 20,000 actions, est enregistré par la Banque de Montréal qui se replie de ¼ à 16⅝.

A l'encontre de la tendance, Harding Carpets "A" gagne 1⅞ à 17⅛, Fraser ¾ à 27¼ et Canron ½ à 18½.

A la Bourse Canadienne, Cantol perd 1 point à 7⅝ et St. Lawrence Diversified gagne 15 cents à 2.80. Aux minières, Abitibi Copper gagne .06 à 1.08 et New Formaque .01 à 14 cents. Eagle Gold perd 15 cents à 3.75 et Devils Elbow .01 à 21 cents.

* * *

A **Toronto**, le nombre des titres en baisse au début de l'après-midi l'emporte sur les hausses dans la proportion de plus de 2 contre 1 alors que le marché en est à son quatrième jour de baisse successive.

L'indice clé des industrielles s'inscrit à 186.13 en baisse de 1.85 ; 14 de ses 17 composantes sont en baisse mais les boissons, les alimentaires et les papeteries évoluent légèrement en hausse.

Les aurifères continuent également de perdre du terrain en raison de la baisse du prix de l'or qui se poursuit sur les marchés européens. A Londres en clôture aujourd'hui, son prix se replie de 35 cents à $36.30 l'once, son plus faible niveau depuis mars 1968.

* * *

Les cours à la **Bourse de Londres** aujourd'hui ont débuté assez vivement en hausse par suite de certaines prévisions favorables concernant la balance des paiements britanniques pour c<s>e</s>tte année et l'an prochain. Toutefois, les pétroles se replient légèrement et les aurifères sont en baisse en raison de la faiblesse du prix de l'or qui continue de se manifester.

Vers l'approche de la clôture, l'indice industriel du Financial Times s'inscrit en hausse de 2.3 à 393.7.

* * *

PARIS. — Les valeurs françaises sont mieux disposées à l'ouverture. Les opérations de liquidation des opérations du terme de novembre n'ont pas d'influence sur la séance. Les écarts au cours du mois écoulé auront été de faible amplitude et la plupart des opérateurs avaient déjà ajusté leurs positions depuis plusieurs séances.

La détérioration du climat social si elle n'est guère sensible sur le marché financier provoque en revanche un regain d'intérêt pour l'or. Alors que l'once de métal jaune a encore perdu 1 dollar ce matin à Londres, le lingot à Paris gagne 5 f à 6.855 f. Le napoléon est en progrès de 80 centimes à 68,30 f.

cours des obligations

Association Canadienne des courtiers en valeurs mobilières

GOUVERNEMENT DU CANADA			
6¼%, 1er oct	1970	98¼	99¼
5, 1er juil	1970	97¾	98¼
6, 1er avril	1971	97¼	97¾
4¼, 1er sept	1972	90¼	91¼
7¼, 1er avril	1972	98¼	98¾
7, 1er avril	1973	96	96½
8, 1er oct.	1974	99½	100
6¼ 1er dec.	1973	93	93¾
7¼, 1er avril	1974	96	96¾
5½, 1er oct.	1975	86¼	87¼
3½, 1er juin	1976	76	77
5½, 1er aout	1980	81¼	82¼
4½, 1er sept.	1983	69	69¾
5¼, 1er mai	1990	70	71
5¾, 1er sept.	1992	75½	76½
6½, 1er oct	1995	84	85
CN 4 fec	1981	67	68½
CN, 5 15 dec.	1971	94½	95
CN, 5¾ 1er jan.	1985	79	81
CN, 5 1er oct.	1987	69½	70½
Perpetuel 3		39	42
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
AMEC 7½, 15 mars	1990-93	84	86
BC Elec 6½, 1er av.	1990	77½	79½
Man Hy 7¼, 1er ao	1989-93	83¾	85¾
N.B. 7¾, 2 juil.	1988	87¾	89¾
Blfd 7½ 15 fev.	1988	84¼	86¼
NE 7½, 15 juin	1988	87¼	89¼
Ont Hy 7¾, 18 juin	1989-94	89½	92
I.P.E. 7½, 4 jan.	1988	85	87
Que, 7½, 15 jan.	1985-88	83½	85½
MUNICIPALITES			
Mont, 1er jan	1988	78	80
Tor Mel 7¼ 1er mal	1988	84¼	86¼
INDUSTRIELLES			
Abitibi 7¼	1987	84	86
Alum of Can 4½	1973	86	88
Bq N.E.	1987	84	86
BA Oil 7⅜	1988	86	88
Can Cement 3¾	1975	78	80
C P R 5	1983	70	72
Domtar 6¾	1987	79	81
Eaton 5¾	1985	73	74
GMA 6½	1987	78	80
I Oil 8½ 15 aout	1989	99½	100½
Ind Acc 6¾	1984	77	79
Ind Acc 6¾	1984	78	80
Nornda 7½ 1er oct	1988	86	88
Roym 7½ 1er nov	1973	93	95
Roym 7¾ 1er nov	1978	92	94
Roy Nat 6¼	1971	79	81
Simpsons 4¼	1973	89	—
St Law Corp 5	1978	—	80
Triad 4¾	1973	90	—
Weston G 6¾	1987	79	81
SERVICES PUBLICS			
Alberta Gas 5¾	1985	74	76
Angl Ca Tel 6	1983	82	—
BC Tel 6¼	1989	79	81
Bell Tel 5¾	1984	74	76
Bell Tel 8	1977	98¼	98¾
Bell Tel 6¾	1992	79	81
Cala Pow 7½	1988	86½	88½
Can Elec	1972	87½	89½
Consum Gas 5	1978	76¼	—
Consum Gas 6½	1979	84	86
Marit Elec 7¾	1987	87¼	89¼
Nfld Land p 7¾	1988	87	89
North C Gas —	1989	87	89
Q Nat G7	1990	81	83
North Tel 5¾		73¾	75¾
Q Tel 7	1989	78	—
TC Pipeline 5.85	1987	73	75
CONVERTIBLES			
TC Pipeline 5	1989	95	97
W Coast 5½ Ex-c	1988	92	94

Elles savent aussi en gagner

Avec un total de huit victoires et une coquette somme amassée de $49,152, Carol Mann aura été la meilleure boursière dans la tournée de la PGA féminine, pour l'année 1969. La Canadienne Sandra Post ne figuer pas sur la liste des 10 premières du classement général mais a tout de même augmenté son capital en banque de $14,132...

Cote de l'or

Mercredi en clôture, le cours de l'once d'or fin était coté en argent américain à Londres, à $36.60 — à Paris à $37.97 — à Zurich à $37.70 — à Hong Kong à $35.94 pour 94.5 de pureté et à Beyrouth à $38.20.

Le Saint-Siège n'est pas un actionnaire de Lancia

CITE DU VATICAN (AFP) — L'"Osservatore Romano" a précisé hier, dans une note, que le Saint-Siège n'avait aucune participation dans la firme automobile "Lancia", achetée récemment par Fiat. Cette mise au point fait suite à une information publiée le 1er novembre par l'hebdomadaire britannique "The Economist" sous le titre: "Le pape vend les actions Lancia pour maintenir la paix".

americaine

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
AllArt	50	11	10⅝	10¾	— ⅛
Amco In	27	7¾	7⅝	7⅝	
Barnes E	7	18⅞	18⅞	18⅞	+ ¼
Brascan 1a	46	14⅜	14⅛	14¼	
Camp Ch	235	11½	10⅞	11⅛	— ⅜
Cdn Javelin	89	14	13¼	13½	— ¼
Carnatn 1.40	11	100	98½	99	—1
CnCdnF	23	3 5-16	3⅛	3⅛	
Coroln	12	42½	41¾	41¾	— ½
CrownPet .60	8	24⅜	24⅜	24⅜	— ¼
FillDyn	4	15	15	15	
Goldfield	109	5⅞	5½	5½	— ¼
Hofmind	13	4½	4½	4½	
HuntCh A .24	1	36¾	36¾	36¾	— ¼
Hygrad F	9	33	32⅛	32¼	— ½
InvRoy .14a	9	5½	5½	5½	
NewPk	60	10⅜	10⅜	10⅜	— ½
NYTimeA .60	1070	49⅞	48	48	—2
Nuclear A	76	4⅝	4½	4⅝	
Pac Ind	20	6	5¾	5¾	— ⅛
PeelEl	30	22½	22	22	— ½
PEPIInc	17	38¾	38½	38½	— ⅛
PlantInd	112	40¼	39	39	—1⅛
ScurryRain	109	23½	22¾	22¾	— ¾
Seeman Br	46	9	8¾	8¾	— ⅛
Stylon Cp	190	19	17⅞	18	— ⅝
Syntex .40	105	74⅛	73⅞	73½	
Techcol .40b	195	23⅜	22⅞	22⅞	— ⅞
Telefl .40	32	16⅞	16½	16½	— ¼
UnAircPd .50	12	14¾	14½	14½	— ½
U Asb .07g	39	5¼	5	5⅛	
Wheelab .60a	50	36½	33⅝	34¼	—2¼
WoolLtd .12g	2	2 1-16	2 1-16	2 1-16	— ½
WrHarg	84	2⅛	2	2	

Total des ventes : 4,340,000.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Abitibi	11325	$12⅜	12	12¼	— ⅛
Alcan	4675	$28⅞	28½	28⅝	— ¼
Alcan 4¼ pr	400	$34	34	34	
Algoma Stl	5090	$14⅞	14¾	14⅞	
Ang C P P	500	$7½	7⅜	7⅜	— ⅛
Aquitaine	1225	$19¾	18½	19	—1
Argus C pr	100	$13¼	13¼	13¼	
Asbestos	546	$26¾	26⅝	26⅝	— ½
Atl Sug	300	$7¼	7¼	7¼	— ⅛
Bank Mont	75528	$16⅞	16½	16¾	— ⅛
Bank NS	4815	$25	24⅞	25	
Banq CN	125	$11¾	11¾	11¾	
Banq Depar	600	$11¾	11¾	11¾	
Banq Prov	4005	$10	9⅞	9⅞	— ⅜
Bell Can	2740	$43¾	43⅛	43¼	— ¾
Bombardr	895	$20¼	20	20	— ¼
Brinco	536	$5⅝	5⅛	5⅛	— ⅛
CAE Ind	1195	$7⅞	7¾	7¾	— ⅛
Cal Pow	100	$24¼	24¼	24¼	
Campeau	1200	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
Can Cem	330	$29	28¾	29	
Can Pack	600	$18½	18⅜	18½	
Cdn Brew	7575	$9	9	9	
C Chem wts	1050	75	75	75	—10
C Hydro	2500	$16½	16½	16½	— ¼
C Imp Bk	7560	$22⅞	22½	22⅞	+ ⅛
CIL	2750	$14½	14¼	14½	+ ¼
Can Int Pow	100	$28½	28½	28½	— ⅛
Can P In pr	1485	$33⅛	32¼	32¾	— ⅞
Can Pa I w	2310	810	805	805	—10
C P R	1555	$74	73	73	—1¾
Can Tire A	100	$67	67	67	—1
Canron	210	$18½	18½	18½	+ ½
Cent Del R	900	$13½	13½	13½	— ¼
Charter Ind	100	490	490	490	
Chemcell	2150	$9¼	9	9¼	
Col Celiul	300	$8½	8½	8½	
Col Cell pr	610	$19¼	19	19	— ¾
Cominco	1117	$30¾	29¾	30	—1
Con Bath	3566	$24	24	24	
Coronation	1000	185	180	180	—10
Corpex	120	450	450	450	+50
Couvrette	4750	$7¼	7	7¼	+ ⅛
Crush	850	$14⅝	14½	14⅝	— ⅛
Cygnus A	300	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
Denison	360	$49¼	49	49	— ¾
Dist Seag	400	$54½	54	54½	+ ⅜
D Bridge	110	$14¾	14¾	14¾	— ⅛
Dofasco	650	$23½	22⅞	23⅛	— ⅜
D Glass	100	$19¾	19¾	19¾	— ¼
D Stores	550	$13⅞	13⅞	13⅞	— ⅜
D Text	120	$13½	13½	13½	
Domtar	4987	$15½	15⅛	15¼	— ¼
Donohue	1300	010⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Du Pont	450	$26¼	26	26	— ½
Falcon	695	$159	157	157	—2
Fam Player	6600	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Fam Play w	500	215	215	215	—30
Fin Coil	200	$10	10	10	— ¼
Fraser	1695	$27¼	26¾	27	+ ½
Fulcrum	1000	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Genstar	725	$13⅜	13⅜	13⅜	
Glengair	4400	500	475	490	+5
Gr B C 1968	150	$17½	17½	17½	+ ½
Gr W Sadd	300	$7¼	6⅞	6⅞	— ⅜
Gulf Oil C	2670	$18⅞	18¾	18¾	— ⅛
Hard Carp A	200	$17⅛	17⅛	17⅛	+1⅞
Hawk Sid	335	315	310	310	—5
Hollinger	280	$31⅛	31⅛	31⅛	+ ⅝
Home A	1110	$35	34½	35	
HudBay MS	375	$85½	85	85¼	+ ¾
Hunt Doug	200	$12½	12½	12½	+ ½
Husky Oil	1000	$13¾	13¾	13¾	+ ⅛
Imp Oil	4000	$17	16⅝	16¾	— ⅜
Imp Tob	1820	$13½	13½	13½	
Ind Acc	2197	$15⅞	15⅝	15⅞	+ ¼
Ind Acc wt	2100	575	550	550	—20
Inglis	100	$13¾	13¾	13¾	
Inland N Gs	100	$11½	11½	11½	— ⅛
Int Nickel	3457	$44¼	43½	43⅝	— ¾
Int Uti I	225	$28⅞	28⅞	28⅞	— ⅛
Inter PL	1592	$21½	21⅛	21¼	— ¾
Invest G A	400	$11¼	11⅛	11¼	— ⅛
Invest Gpr	1225	$25⅜	25½	25⅜	— ⅛
Jamaica PS	3300	52	52	52	
Kaiser	400	$18⅞	18⅞	18⅞	— ⅛
Labatt	450	$30½	30½	30½	— ½
Labatt pr	515	$30½	30½	30½	— ½
Laur Fin	842	$6⅞	6¾	6¾	— ⅛
Loblaw A	380	$7	7	7	— ¼
Loblaw B	480	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
Loeb M	430	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
Logistec Corp	300	$6½	6½	6½	
aMackinn	1300	$19¾	19½	19¾	— ¼
Macmillan	2550	$34	33¾	33¾	— ¼
Mass Ferg	2292	$17½	17¼	17¼	— ⅛
Melchers	393	$13⅝	13½	13⅝	+ ⅛
Molson A	300	$21	21	21	
Molson B	300	$21	21	21	
Monenco	219	$9½	9½	9½	
Moore Cp	2097	$36¼	35¾	36	
Noranda	5055	$34⅞	34⅜	34⅞	+ ⅛
NorCen Gs	2200	$15⅜	15¼	15¼	
NS LP	585	$7⅞	7¾	7¾	— ¼
Oshawa A	500	$29½	29½	29½	— ⅛
Pac Pete	150	$28¼	28¼	28¼	—1½
Petrofina	775	$16½	16½	16½	— ¾
Popular Ind	100	$6	6	6	
Pow Corp	755	$13⅝	13⅜	13½	— ¼
Price	4500	016⅜	16⅛	16⅛	— ¼
Que Phone	100	$14	14	14	
Radio Eng	50	$32	32	32	—1
Rio Algom	120	$20	20	20	— ⅝
Rolland pr	25	$55	55	55	
Royal Bk	3667	$23⅝	23¼	23½	— ⅜
Royal Tr	26	$28	28	28	— ½
Scott Las	110	$28	28	28	— ⅞
Scotts Rest	1450	$11	10⅞	10⅞	— ⅛
Shell Can	845	$29¼	28¾	29	— ¼
Shell In P	1400	$29½	29½	29½	+ ½
Simpsons	100	$22	22	22	— ⅛
Soc Gen DF	250	$8	8	8	— ½
Steel Can	980	$22¾	22⅜	22⅜	— ½
Steinbg pr	70	$69	69	69	—1
Texaco Can	210	$25	25	25	— ⅛
Tor Dom	573	$23¾	23¼	23¼	— ¾
Traders G A	400	$12	11⅞	12	— ⅛
Trans C PL	1915	$30¾	30⅛	30¼	—1¾
Grans Mt P	2120	$16⅝	16½	16½	— ½
Triad	250	460	460	460	+25
Trizec	1700	145	140	145	+5
Trust G C pr	67	$26¾	26¾	26¾	
Velcro	716	$44	43½	43½	— ¼
Walk GW	480	$45½	45¼	45½	— ½
Weldwood	100	$18	18	18	— ½
WCoast Tr	1900	$26¾	266	26¾	— ½
Weston	1975	$24¾	24½	24½	

Bourse Canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Beld Cort wt	200	305	305	305	
Belgium	300	$23½	22	23½	+2
Blue Bon	1500	325	325	325	—5
Cantol Divr	7000	$8½	7⅝	8¼	— ⅜
Comm Hold	3900	430	410	420	—5
Comodore	200	$10	10	10	— ⅜
Crawford All	100	420	420	420	—5
W B Cross	100	420	420	420	—5
Deltec Pana	200	300	300	300	—60
Grissol	300	$7	6⅝	6⅝	— ¼
Inland Chem	100	380	380	380	—10
Int Atlas D	500	38	38	38	—7
Lemtex	4600	125	125	125	—5
Navco Food	100	120	120	120	
Pac Alt C I	350	450	425	450	+50
Paco Corp	100	36	6	6	
St Law Div	2300	285	270	275	+10
Spartan	1800	205	200	205	—5
Unican Sec	2500	450	440	440	
Val Mar N	500	380	380	380	
V D Hout	425	480	465	480	
Visa Bella	110	285	285	285	—5

MINES PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Abitibi Cop	28800	111	105	110	+8
Agassiz	6700	24	22	23½	—1
Am Bea Bel	500	12	12	12	
Ameran	9000	3½	3½	3½	+ ½
Arno	2000	7½	7½	7½	—1
Baker Talc	1000	88	88	88	—2
Band Ore	2500	9½	9	9½	
Bateman	3500	19	18	19	
Burnt Hill	14000	67	66	66	—2
Cadillac Ex	2900	720	700	710	—15
Canadore	2000	38	38	38	+1
Cannon	9000	36	34	34	—2
Capri Min	13000	65	61	62	—4
Carbec	8800	30	28	28	—4
Castle O G	500	275	275	275	+5
Chemalloy	100	320	320	320	—15
Chib Cop	5500	20	20	20	
Chipman	50000	7	7	7	—1½
Clero M	500	24	24	24	
Cons Bellk	5000	5	5	5	
C Canora	1000	20	20	20	
C Manit	157900	39	34	36	+1
C Man rts	80786	4	2	2½	— ½
C Mogador	2000	10	10	10	
C Nor Ex	6916	198	195	198	
C Pershourt	2000	22	22	22	
C Prop Mh	7000	24	23	23½	+1½
C Virginia	1000	248	242	242	—12
Crwbdg	7000	10	9½	10	
Crusade	5050	220	175	190	—30
Devils El	54500	23	20	21½	— ½
Dom Explor	550	167	167	167	—3
Dom Lease	5500	25	24	24	—1
Dumont	7500	25	25	25	
Eagle M	15900	380	375	375	—15
Early B M	4500	235	225	225	—15
Fab Metal	1000	8½	8½	8½	
Fano Min	16500	27½	26	26½	— ½
Fidelity	6500	30	28	29	—1
Flint Rock	500	50	50	50	+6
Fox Lake	1000	6½	6½	6½	
Glen Lake	3166	104	95	100	+5
Int Norval	13000	23	22	22	—4
James Bay	1300	38½	37	38½	+1½
Kiena	1000	94	93	93	—7
Laduboro	1400	130	126	130	
Lingside	4000	6½	6½	6½	— ½
Louanna	3500	14	13½	14	+1
Lynx C Ex	14500	90	90	90	
Mcdonald	500	12½	12	12½	—1½
Madelene	7000	650	640	640	—10
Massval	2000	14	13	13	+1
Mat Cdn	21800	41	40	40	
Mid Chib	3600	66	65	66	
Miro	1000	17	17	17	—1
Mistango	500	17	17	17	—1
Mt Pleasnt	4000	56	55	56	
N Formaq	33500	14	13	14	+1
Nocana	500	7	7	7	+1
Nor A Rare	2000	26	26	26	—2
North W C	2000	9	9	9	+ ½
Pat Silver	1000	24½	24½	24½	— ½
Peso Silver	1000	122	121	121	—4
Phoenix Ca	1300	910	875	875	—40
Que Uran	1000	53	53	53	
Pitt Gold	500	7	7	7	
Rainbow M	1000	24	24	24	—1
Rancheria	1500	11	10½	10½	— ½
St Law Col	5100	225	220	225	+5
Scandia Min	1000	25	25	25	—2
South Duf	3000	11	11	11	
Sapawe	1000	8	8	8	+1
Stand Gold	1000	23	23	23	—1
Subeo	500	160	160	160	—5
Sullivan Gr	200	810	810	810	—15
Surluga	1000	34	34	34	—3
Terrex	500	21	21	21	
Timrod	3000	39	38	38	+3
Transterre	1000	21	21	21	—2
Western T	9000	10½	10½	10½	—2
West Hill E	4500	53	50	50	—5
Wisconsin	1000	36	35½	36	

newyork

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
AbbotL 1.10	87	77	74½	74½	—2
Addres 1.40	363	65½	63⅞	65	+1⅛
Admirl	213	17	16¼	16¾	— ⅜
AirRed 1.15g	168	19	18½	18⅝	— ½
Alcan 1.20	98	26⅞	26¼	26⅜	— ½
AllegC .10g	59	15	14⅜	14¾	— ⅜
AllegL 2.40	28	41⅝	41	41	— ¼
Alld C 1.20	256	29¼	28⅝	28¾	— ⅝
Alld Su .60	59	14⅞	14½	14¾	+ ⅛
AllisChalm	97	27	26¾	26¾	+ ⅛
AHess .07g	207	37¼	36½	36½	— ⅞
AAirlin .80	156	34⅛	33⅜	34	— ⅜
AmBrand 2	249	38⅜	37⅛	38	— ½
ABC 1.60	27	55⅜	54¼	54½	—1⅛
AmCan 2.20	62	48	47⅛	47⅜	— ¾
ACyan 1.25	181	29⅜	28¾	29	
AmEIP 1.64	364	29⅞	28⅞	29⅛	— ¼
AHome 1.40	159	65⅜	63¼	64⅞	— ⅛
AHosp .24	219	42½	42	42⅛	+ ¼
AmFdy .90	114	21¼	20⅛	20½	—1
AmMot	350	11½	11⅛	11⅛	— ⅜
JamPhot .12	617	13½	12½	13⅜	+ ⅜
AmStd 1	172	35¼	34⅝	35	— ⅞
AT T 2.60	x1308	53⅛	52½	526	— ⅛
AmZinc	5	21⅞	21½	21⅞	
Anacond 1.90	163	30⅜	29¾	30¼	+ ¼
Arlans .20	74	23⅜	22	22	—1⅞
Armco 1.60	225	28¼	27⅛	27¼	— ½
ArmC .80	136	36	34	34¼	—2
ArmRub 1.60	22	38	37	37⅜	—1½
AtlRich 2	206	97¾	96⅛	97⅜	+ ⅞
Avco 1.20	209	25⅜	24⅞	24⅞	— ⅜
avon 1.80	81	174	170½	174	+1¼
Babck 1.36	118	24⅛	23⅝	23¾	— ⅜
Bathl	403	21⅞	20⅞	21¾	+ ⅛
Baxter .10	314	27⅜	26⅜	26¾	—1⅛
Beckmn .50	121	55	53½	54¼	—1⅜
BeechAir .75b	57	19⅛	18¼	18¼	— ⅛
BellH .60	132	56⅜	55	56	— ½
Bndix 1.60	39	38	36⅞	38	+ ⅛
BenF 1.60	343	53¼	52½	52⅞	+ ⅜
BethSt 1.80	221	29⅜	28¾	28⅞	
BlackD 1.20	17	75	74⅜	74⅜	— ¾
BlissL 1	13	27	26½	27	+ ⅛
Boing 1.20	239	32⅛	31½	31¾	— ⅛
Bordn 1.20	185	26⅛	25⅝	25⅞	
Borg 1.25	96	28⅛	28⅛	28½	
BristMy 1.20	201	71⅝	70⅝	71	—1
Brown	16	12	11¼	11¼	— ¼
Brnswk .10g	181	18¼	17⅜	17⅞	+ ⅛
BucyEr 1.20	16	20⅛	19⅝	19⅝	— ⅜
Budd .80	38	16⅞	16⅝	16⅝	— ⅛
Bulova .60	8	39	38⅝	39	— ⅛
Burlin 1.40	347	38½	36⅝	37	—1⅝
Burndy .70	16	23¾	23	23	—1
Burrghs .60	205	151⅞	150⅛	151¾	—1¼
CampSp 1.10	157	34½	34⅛	34⅜	— ⅝
CPR 3.20	19	70¾	70	70⅛	— ½
Carrier .60	140	41½	40¼	41¼	+1⅛
CartW .40a	184	31	29	30	—1⅛
Case JI	8	15⅛	15⅛	15⅛	— ⅛
CatTr 1.20	126	42⅛	41¾	41⅞	— ⅞
Celanese 2	122	63	61¼	61¼	—1¼
ChesOh 4	15	58⅞	58⅛	58⅞	+ ¼
ChocFN .60	42	11⅝	11¼	11¼	— ¼
ChrisCft .05d	84	12⅞	12½	12⅝	— ¼
Chryslr 2	401	38¾	37⅝	38⅛	
CitFn 1.80	77	37¼	36⅛	36¼	— ¾
CitiesSv 2	135	46¼	45	45	—1¼
Cluett P .90	128	32⅞	32⅛	32¾	+ ¼
CocaCol 1.32	142	82⅞	81¼	82¼	+ ¼
ColPal 1.20	77	46½	46⅛	46½	+ ¼
CollAik 1	4	27¼	25⅞	26	—1¼
CollinR .80	62	46	45	45⅜	— ⅜
CBS 1.40b	222	50½	49¾	50	+ ¼
ColuGas 1.60	270	28	27¼	27¼	— ½
ComEd 2.20	86	40	39	39¼	— ⅞
COilRef .60	160	22⅞	22⅛	22½	— ⅛
ConEds 1.80	217	26⅞	26½	26⅝	— ⅛
CFds 1.10	62	43⅞	43⅛	431	— ⅞
ContCan 2.20	65	74½	74¼	74½	+ ¼
ConOil 1.50	516	27⅞	27	27⅛	— ½
CnrData	378	113⅞	110⅛	110⅞	—1¼
CoopIn 1.40	4	28½	28¼	28½	
CPCIntl 1.70	173	35½	35	35	— ⅛
Crane 1.60b	14	45⅝	44⅝	44⅝	—1⅛
Cr Zell 1.60	61	37⅞	36½	36½	— ⅞
Culligan .26	29	25¾	25⅜	25⅜	— ⅛
Curtiss Wr 1	87	20½	19⅞	20⅛	— ⅛
Cyprus 1.40	x52	49⅞	48¾	49⅛	— ⅜
DanR 1.15g	70	14¼	14	14	— ¼
Dartind .30b	113	52	50½	51¼	—1⅜
Deere 2	140	42¾	42¼	42⅜	— ¼
Dexter .24	59	34½	33½	33½	—1
DiaSh 1.40	101	20⅞	20½	20½	— ⅜
Diversin .36	180	19	17⅝	18	—1¼
DowC 2.60	72	70¾	70⅛	70⅛	— ⅞
Dresin 1.40	97	27⅜	26⅝	26⅝	— ⅜
duPon 5.25g	145	115⅜	113⅛	113⅛	—2¼
DuqLt 1.66	341	25⅛	24½	24½	— ⅜
EastAir .37p	322	19¾	18⅝	19	— ⅞
EastK 1	215	76⅜	75	76⅜	+ ⅛
Elect As	49	16¾	16⅛	16¼	— ⅞
ElPasNG 1	69	18½	18¼	18½	
EmerEl 1	105	59	58¼	59	+ ⅜
ESB 1.20	27	26	25¾	26	+ ½
EthylCp .72	228	25¾	24¼	25¾	— ¼
Evershp	110	28	26⅜	26⅜	—1⅝
ExCel 1.25	38	25	24¾	25	
Fairch .50e	587	85⅜	81⅞	85⅛	+1⅜
Fed Pac El	18	21¼	20¼	20½	—1
Firest 1.60	196	54⅝	54½	54⅝	— ¼
FChart 2.29f	190	42⅜	40⅞	41½	— ¼
Flintkote 1	15	26⅜	26⅛	26⅜	+ ¼
FlaPw 1.52	43	48	47½	47½	— ½
Ford 2.40	323	43⅞	43½	43½	— ⅜
Frueh 1.70	402	42½	41	41	—1⅞
GAF .40	189	16¾	16⅜	16½	— ⅛
GenDyn 1	91	27¼	26¾	26¾	— ¼
GenEle 2.60	314	82¾	81½	82⅛	— ⅝
GFds 2.60	124	85½	84⅜	85⅛	+ ½
GMC 4.30g	867	74⅞	741	74¼	— ¾
GPubU 1.60	191	24⅛	23½	23⅝	— ⅜
GTelEl 1.52	373	33¼	32½	33	— ⅛
GTire 1b	132	19⅜	19⅛	19½	+ ⅛
Gillette 1.40	231	47⅛	45¾	46½	—1⅛
Gdyr .85	444	29½	28⅜	28⅞	—1
Grace 1.50	128	29	28⅜	28¾	— ⅛
GrndU .80	79	28⅞	28⅜	28⅞	
Gt A&P 1.30	34	29	28⅛	28⅛	— ⅞
G W Fin	439	24½	23¼	24⅛	— ½
Greyhnd 1	84	18¼	18	18¼	+ ¼
GrumAir 1	39	29	27¾	28¼	—1⅛
GulfO 1.50	921	31⅜	30¼	30⅝	— ⅝
GulfWI .40a	199	20⅞	20⅜	20⅝	— ¼
Gulton	89	20½	20	20	— ⅝
HarrisI 1	30	77½	77⅛	77¼	
Heinz	9	38½	37⅝	37⅝	—1⅜
HeleneCurt	17	13⅜	13¼	13½	— ⅛
HershFd 1.10	45	23½	22¾	23½	
Hobart 1.20	5	45½	45	45½	+ ¼
Hmstk .40	100	21¼	20⅝	20⅞	— ½
Honywl 1.20	68	147	145⅛	145¼	—1⅝
HFC 1.10	156	43⅞	43¼	43¼	— ⅛
Howmet .70	24	30¼	29½	29⅞	— ⅛
IllCent 1.14	15	32⅞	32¼	32¼	— ¾
INA 1.10	190	35½	34⅝	35½	+ ⅛
IngRand 2	145	41¾	41¼	41¾	
InlandStl 2	176	28½	28⅛	28¼	— ¼
IBM 4	331	357¼	352½	354¾	—4¼
IntFF .40b	26	60½	60⅛	60½	—1
IntHar 1.80	213	27⅜	26⅞	27	
IntMnr .25p	221	13⅞	13¼	13⅞	+ ⅛
IPap 1.50	337	40	38⅞	39¼	— ¾
IntTT 1.05	516	57⅝	56¾	56¾	—1
Ipco .30	9	33	32½	32½	— ¼
ITEC .55	27	29⅞	29¾	29¾	— ¼
JnMan 1.20	126	32⅞	32	32⅞	
JohnJ .80a	84	151	146	149	—2
JoneL 1.35	20	20¼	20	20⅛	— ⅜
Joy 1.40	121	34¼	33	34⅛	+ ⅝
KaiserAl 1	188	36⅞	36	36⅛	— ⅜
KaysRo .60	123	33¼	32½	33¼	+ ¼
Kellogg 1.60	23	44¼	44	44¼	+ ⅛
Kendall .60	12	45⅞	45⅛	45⅞	— ⅛
Kennec 2.40	106	44¼	43¼	43⅞	— ½
KerrM 1.50	35	99⅞	98⅞	98⅞	+ ⅛
KimbC 2.20	14	78½	78⅜	78⅜	— ⅞
KLMA 2.49g	37	55	54	54¼	—1⅜
Kraftco 1.70	187	40	39½	39⅞	+ ⅛
Kresge .40	483	57⅜	55⅝	57¼	+ ¼
Kroehl .80a	13	23	23	23	— ¼
Leasco	246	27¼	26	26⅜	—1⅛
LehPC .60	27	16⅜	16¼	16½	— ⅛
LibbMcN	39	9	8¾	8¾	— ⅛
LiggM 2.50	105	34⅜	33⅝	33⅝	— ¾
Ling 1.33	60	33⅝	32⅝	33	— ⅞
Litton 1.89t	296	52⅜	51⅜	52⅛	+ ⅜
Lock A 1.20	153	20⅛	19¾	19⅞	— ⅛
Loews .13	774	36⅜	36	36⅜	
LukensStl 1	17	27½	27⅛	27¼	— ½
Macy	54	39⅝	38⅝	38⅝	— ⅞
Mgnvx 1.20	282	39½	37⅞	37⅞	—1⅝
Marathn 1.60	191	38⅞	38¼	38⅝	+ ¼
Marcor 1	383	50½	49⅞	50⅜	+ ⅜
MartM 1.10	311	20	19¼	19¼	— ⅞
Mass F 1	89	17¼	16¾	16⅞	— ⅛
McDnD .40	204	26⅛	25⅜	25½	— ⅝
McGEd 1.40	22	36⅜	36⅛	36¼	— ½
McGrH .60a	143	30⅝	29¼	0⅛	+ ⅞
MMM 1.60	197	115⅜	114	114¼	— ¾
Mobil 2.20a	261	50⅛	49½	49⅝	— ½
Msant 1.80	284	40⅛	39⅜	39½	— ⅜
Motorola 1	388	140	134	136	—4
NatBisc 2.20	75	52½	52	52½	+ ½
NatCan .80	20	72⅛	72	72	— ⅛
N Cash 1.20	281	141¾	140⅛	141¾	— ½
NDist .90	63	18⅛	176	18	— ⅛
Nat Genl .20	305	21⅜	20⅜	20¾	— ⅞
NGyps 1.05	72	25¾	25⅛	25½	— ⅜
NLead .85g	121	28½	27¾	28	— ½

Dow-Jones de clôture
—8.65 à 831.31

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
NatStl 2.50	53	45⅛	44⅝	45⅛	+ ⅛
NatTea .80	5	13½	13½	13½	— ¼
Newmnt 1.04	158	30¼	29½	29¾	— ½
NiaMo 1.10	174	17¼	17	17⅛	
NoAmRk 2	110	27½	26⅞	27	— ¼
NorPac 2.60	43	42⅝	42⅛	42¼	— ¼
NwstAir .45	264	[illegible]	[illegible]	[illegible]	—1⅜
NortS 1.22f	138	45½	44⅞	45½	— ½
OlinCorp .88	76	23¼	22⅞	23	+ ⅛
OutbMar 1	27	26⅛	25⅞	26⅛	— ⅛
OwensC 1.40	16	84¼	82½	82½	—2½
PacGEl 1.50	83	34⅛	33⅜	33⅝	— ⅛
PanA .20p	419	13⅞	13½	13½	— ½
ParkeDa 1	212	35⅜	34⅜	35	— ¾
PenCen 2.40	396	32⅝	31⅜	32⅛	— ⅞
PenneyJC	486	48⅞	48¼	48⅞	— ⅛
Pennzo .80	279	37¾	36	37	— ⅝
PepsiCo 1	247	54⅞	53	53	—1¾
Pfizer 1.40a	251	102½	100¾	101½	
PhelD 2.10	48	48⅜	48	48⅜	
PhilMr 1	142	34⅜	34⅛	34⅜	— ¼
PhilPet 1.30	434	25⅞	25⅜	25⅜	— ¼
PitneyB .68	94	40⅛	39½	39⅝	— ⅜
Pitstn 1.20b	64	69½	67⅞	68¼	—1¼
Polroid .32	253	138	134⅛	137⅜	+2⅜
ProcG 2.60	50	108½	107¾	108⅛	— ⅝
Plimn 2.80	13	45¼	44½	44¾	— ¾
Ralst P .60	300	27	26⅝	26⅝	— ⅛
Raymint .80	28	17¼	16⅞	16¾	— ¼
Raythn .60	64	37¼	36½	36½	— ⅝
RCA 1	277	39	38½	38⅝	— ⅛
ReichCh .50	35	14½	14⅛	14⅛	— ⅜
RepSt 2.50	106	37⅜	36⅞	37	— ⅜
Revere 1.50	21	23⅞	23⅜	23½	— 1
RexCh 1.50	16	31½	31⅛	31⅛	— ⅜
ReyT 2.40	544	47⅜	45¾	47⅜	+ ⅝
RichM .90	37	57¾	57⅛	57¾	+ ¼
Ronsn .50b	45	12⅛	11¾	11⅞	
RCCola .54	52	15¾	15⅛	15⅛	— ⅛
Safew 1.10	109	26⅜	26⅛	26⅜	— ⅛
StReg 1.60	39	37¾	37⅜	37¾	
SaFeInd 1.60	129	27¼	26½	27	+ ½
Schenl 1.40	12	23⅛	23	23	— ½
Schlbg 1.40	67	99¼	98	98¾	— ¼
Scientif	213	15⅝	15⅛	15⅛	— ⅝
SCM .60b	163	27	26⅛	26½	— ⅜
ScottPap 1	136	32½	31⅞	31⅞	— ⅞
SearsR 1.20a	222	69¼	67⅝	69¼	
Seiion 1.05f	46	7¼	7	7	— ¼
ShellO 2.40	206	52¼	51	51	— ½
Simmn 1.40a	8	52½	51⅜	51⅜	—1
Singer 2.40	212	80¾	79½	80	—1¼
SkilCp .90	30	37	36½	36½	— ½
SmitA 1.40	11	42½	41⅞	42½	+ ¼
Smith KF 2	153	46¾	45⅞	46¼	
SouPac 1.80	85	36½	35⅜	35¾	—1¼
SouRy 2.80a	24	46⅜	46	46⅜	
SpryR .47g	1194	43¾	42⅞	43⅛	— ½
StdBr 1.50	70	51	50¼	50½	+ ½
StOCal 2.60b	457	55⅝	54¼	54⅝	—1¼
StdInd 2.30	807	51¼	50⅛	51¼	+ ¾
StdNJ 3.75g	978	63⅝	61⅞	62⅝	—1¼
StdOh 2.70	301	105¼	102	103	—2½
Std Pkg	51	10¾	10½	10½	— ¼
SterlDr .75	124	44¾	42¾	42⅞	—1⅜
StewW 1.80	5	35⅞	35¼	35½	— ¼
StudeW 1	124	45½	43⅝	44¼	—1½
SunOil 1b	26	49⅛	48½	48½	—1
Sunbm .80	24	26	25⅝	25⅝	— ¼
SunshM .52	34	16⅝	16¼	16⅝	
SuperOil 1.40	13	155	152	153	—1
Swift .60	487	31	29½	29⅝	—1⅜
Teledn	380	38	36½	37⅛	—1⅜
Tenco 1.32	225	25⅜	24¾	25	— ¼
Txco 1.60	1440	29½	29	29½	— ⅛
TexGS .60	402	22⅞	22	22⅜	— ¼
Textr .90	87	29⅛	28⅝	29⅛	+ ⅛
Thiok .40	75	12⅞	12½	12½	— ⅜
Time 1.90a	187	49⅛	47½	48	—1⅜
Timkn 1.80	43	30¾	30¼	30¼	— ⅜
TrWAir .50p	346	30½	29¾	30⅛	— ⅛
Transm .50b	333	27	26¼	26¾	— ⅜
TriC 3.15g	20	33	32½	32½	— ⅛
TRWInc 1	133	40¼	39⅝	39⅞	+ ⅛
TwntC .50p	165	18⅞	18⅛	18⅜	
UALInc 1	223	33	32¼	32½	— ½
Un Carb 2	377	40¼	40	40	
UOilC 1.60	289	42½	41¼	41¾	— ½
UPacIf 2	35	43¾	43⅛	43⅜	— ⅛
UAirc 1.80	91	44	43½	43¾	— ¼
UnitCp .70g	49	11	10⅞	11	
UnFin Cal	92	15	14¼	14½	— ⅜
UFruit 1.40	50	52¾	52½	52½	— ¼
UnNucir .92f	70	21⅞	21⅛	21⅛	— ⅝
USGyps 3a	127	65⅜	64¼	65¼	
USSmlt 1b	110	43⅝	42⅛	42⅜	—2
USStl 2.40	287	37¼	36½	36½	— ¾
Vorna	43	22⅜	22¼	22¼	— ⅛
WarnL 1.10	54	71	70¼	70¼	— ¾
WUTel 1.40	149	49⅛	48½	48½	—1
WstgEl 1.80	89	62⅞	61	61⅜	—1⅜
WheelPitt Stl	20	19⅞	19⅛	19¼	— ⅜
WhiteCn .40b	88	21⅞	21	21½	— ⅜
WhiteMt 2	183	33⅝	33	33½	— ⅜
Woolwth 1.20	120	40⅝	40	40¼	— ⅛
Xerox .60	546	104	102	102⅛	—3⅛
ngstSD 1.20	5	20	19⅜	20	+ ¼
Zenith 1.40	283	38⅛	37¾	37⅞	— ⅜

Total des ventes : 12,020,000

Marché des bestiaux

(Rapport hebdomadaire)

(PC) — Les échanges ont été animés, cette semaine, aux marchés de Montréal. La demande était bonne et les prix fluctuaient diversement. Les arrivages, plus importants que ceux de la semaine précédente, enregistrent 1,705 bêtes à cornes, 1,393 veaux, 113 porcs et 137 moutons et agneaux.

Le bouvillon de choix valait 28.85-29; de bonne qualité, 27.25-28.50 ; de qualité moyenne, 25.25-27.25 et ordinaire 22.75-26.

Les taures de choix se vendaient à 26.50; de bonne qualité à 24; de qualité moyenne à 23-24; de qualité ordinaire à 19.50-22.50.

Les vaches de bonne qualité cotaient 21-22.50; de qualité moyenne 19.50-20.75; de qualité ordinaire 17.50-19.50; et pour les conserves et la charcuterie, 13 - 17.75.

Les veaux de bonne qualité variaient entre 42 et 46.50; de qualité moyenne, 37-42; de qualité ordinaire, 21.50-36.

Les porcs se vendaient à 36.50.

Les agneaux de bonne qualité cotaient 26.75-27; de qualité ordinaire, 18, tandis que les moutons de bonne qualité se vendaient à 11.50-12 et la qualité ordinaire, 6 - 8.

calgary

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
INDUSTRIELLES					
Amalg Prop	300	88	88	88	
Alas Yuk R	500	11	11	11	
Comp Data	500	$7¾	7¾	7¾	
Cryogenics	4500	28	27	28	+3
Terra Devp	500	60	60	60	—15
PETROLES					
Aberdeen	19000	77	69	71	—6
Acroll	800	167	166	166	—4
Berkley	3600	115	110	115	+5
Barclay	1500	28	28	28	+2
Bonanza	1200	230	225	225	—5
Brett	20500	30	28	30	+1
Fortune	2000	17	17	17	—1
Hydrogas	1600	136	135	135	—1
Castle	100	270	270	270	—15
Clarepine	500	28	28	28	+ ½
Freehold	3500	111	110	110	+1
Golden Spk	2000	19	19	19	—1
Kamalta	12700	120	115	120	
Lassiter	15500	35	32	35	+1
Lochiel	1100	155	155	155	—5
Monterey	5000	11	10½	11	+1
New York	4500	59	51	56	+6
Nitracell	2500	55	54	54	—1
Omega	2000	50	50	50	
Pascar	2500	15	11	15	+1
Petromine	3000	73	70	70	—3
Quinalta	3500	9	9	9	— ½
Ranchmen	1700	10	99	100	
Sastex	1000	25	25	25	—4
Twin Rich	500	100	100	100	
MINES					
Calcorp	1000	35	35	35	—3
Columbia R	1000	50	47	47	—3
Copper Pass	6000	116	115	115	—4
Flagstone	3000	36	36	36	—1
Pac Copper	3690	330	325	330	
Rexdale	7500	30	29	29	—1
Scope	5000	20	20	20	
Terra	1500	650	650	650	—10
Trans Yuk	15000	24	22	22	

denrées agricoles

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 points 64, 93 points 65. Prix de vente de la Commission canadienne du lait: 65.

Fromage: livré à Montréal, arrivages courants. Québécois coloré, 47 4-5; blanc, 47½.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sacs: 20 à 22; procédé par rouleau, No 1 en sacs 19 à 19½, autres catégories pour nourrissage 16 3-4 à 17.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage 14 à 14½; poudre de lait 3¼ à 4¼.

Pommes de terre: Prix de gros: Québec, nouvelles $1.15 à $1.25 les 50 livres, .30 à .32 les 10 livres; N.-B. $1.20 à $1.30 les 50 livres, .30 à .33 les 10 livres; I.-P.-E. $1.45 à $1.50 les 50 livres, .39 à .41 les 10 livres.

Prix des oeufs, en cartons d'une douzaine : A-extra-gros 70.6; A-gros 68.7; A-moyens 66.3; A-petits 49.3.

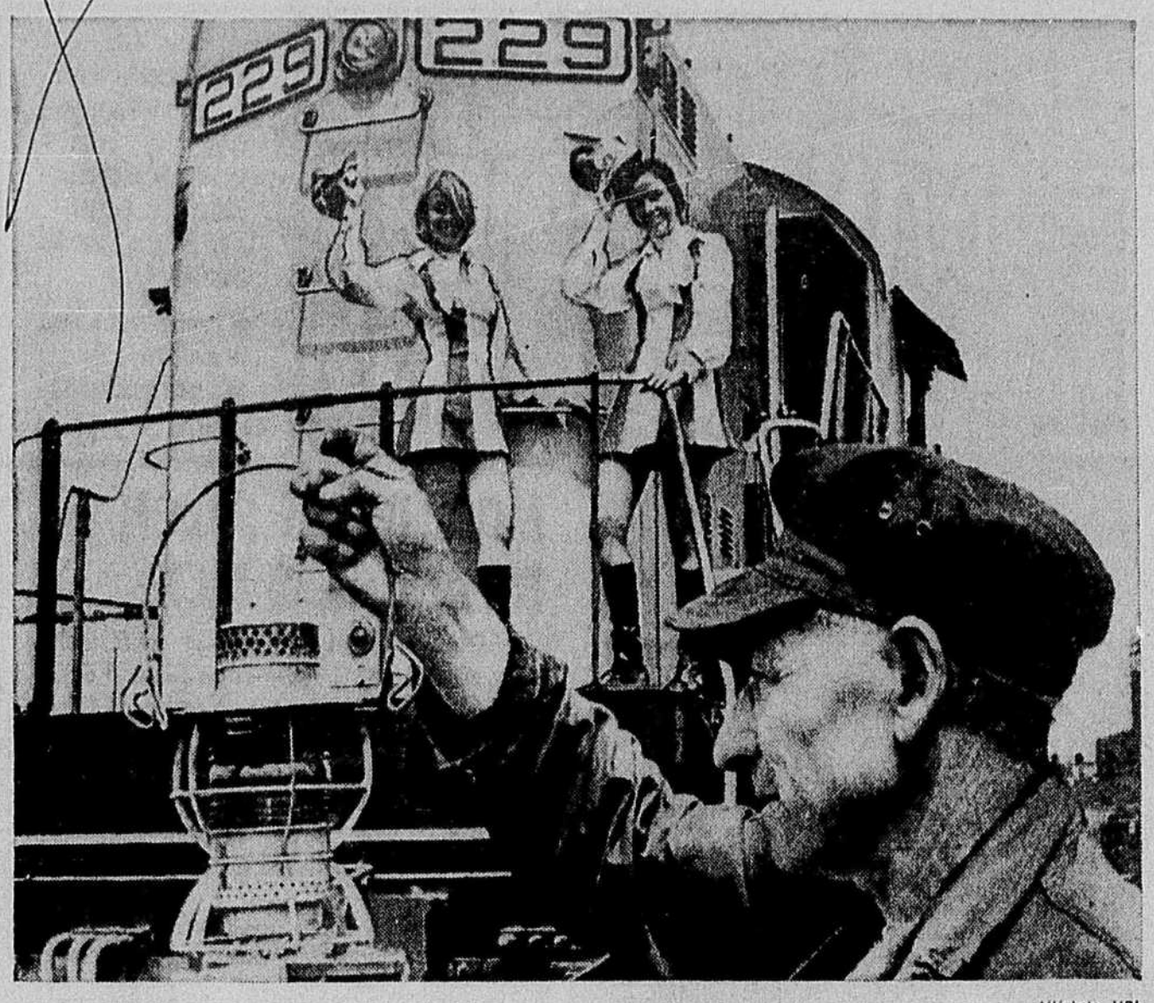

téléphoto UPI

Du nouveau chez les cheminots

La société ferroviaire américaine LIRR a mis sur pied un nouveau service destiné à améliorer les relations entre les clients et la compagnie. Ici, on voit deux "Metro-Mini Maids", Jessie et Marianne, qui font partie de ce service.

Québec étudie un projet d'intervention dans le domaine des manuels scolaires

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, a confirmé, hier, qu'un document de travail concernant une législation éventuelle pour réglementer le secteur du manuel scolaire a été remis au Conseil des ministres mardi.

M. Cardinal répondait au chef du parti québécois, M. René Lévesque, qui venait de lui demander de confirmer certaines informations selon lesquelles le gouvernement présenterait dans un avenir rapproché un projet de loi touchant ce domaine.

M. Cardinal a rappelé qu'il y a un an, à la suite de l'affaire du Centre de pédagogie et de psychologie, il avait demandé aux fonctionnaires de son ministère de préparer un document de travail et un projet de loi touchant les manuels scolaires.

M. Cardinal a précisé que ce sont ces documents qui lui ont été remis il y a quelques jours et qu'il a déposés au Conseil des ministres au début de la semaine.

Le ministre de l'Education a réitéré, d'autre part, qu'il est dans les intentions de son ministère et du gouvernement de légiférer en cette matière.

"Le ministère de l'Education et le gouvernement entendent apporter, dans ce secteur, ce que j'appellerai de l'ordre et prendre les responsabilités qui leur incombent plutôt que de recevoir des critiques, alors qu'ils n'ont pas pas juridiction."

M. Cardinal a donné l'exemple du niveau des collèges d'enseignement général et professionnel où son ministère n'a pas juridiction, aucune disposition n'étant prévue dans la loi en cette matière.

M. Cardinal a également indiqué que le document de travail de son ministère fait écho à la possibilité d'ententes avec d'autres pays dans le domaine des manuels scolaires.

"C'est tout ceci qui est étudié dans ce document de travail en vue de mettre de l'ordre, dans — je n'emploierai pas de mots caricaturaux — cette situation qui émeut et inquiète le ministère et le ministre", a dit M. Cardinal."

L'an dernier, le ministère de l'Education avait décidé de s'intéresser de façon sérieuse au commerce des manuels scolaires peu après que le Centre de pédagogie était passé à des intérêts américains.

Cette transaction avait soulevé un tollé de protestations.

Le problème du commerce des manuels scolaires a connu de nouveaux rebondissements au début de la semaine à la suite des déclarations faites à Paris par l'ancien ministre de l'Education M. Paul Gérin-Lajoie.

M. Gérin-Lajoie a déclaré notamment que les accords franco-québécois permettraient une invasion des entreprises françaises dans le domaine de la distribution et de la vente des livres au Québec.

Parlant de colonialisme du livre, M. Gérin-Lajoie a également affirmé que l'agence de distribution Périodica passerait bientôt à des intérêts français.

Les représentants du gouvernement ont refusé jusqu'à maintenant de commenter des propos de M. Gérin-Lajoie.

ANNONCE

Plus sûr de soi avec
UN DENTIER
à tout moment

Ne craignez plus de voir votre dentier se relâcher ou tomber au mauvais moment. Pour plus de sûreté et de confort, saupoudrez simplement un peu de FASTEETH sur vos prothèses. Le FASTEETH maintiendra la supérieure et l'inférieure mieux et plus longtemps. Vous mangerez plus facilement. Le FASTEETH est alcalin. Nul effet gommeux ou pâteux! La santé exige un dentier bien ajusté. Voyez votre dentiste régulièrement, et procurez-vous votre FASTEETH.

Selon le commissaire industriel de Laval

"L'incertitude quant à l'avenir politique du Québec est cause que des investissements ne se font pas"

par René-François Désamoré

"Il est certain que l'incertitude relative à l'avenir politique du Québec est cause immédiate et évidente que bon nombre d'investissements industriels ne s'effectuent pas en ce moment, investissements qui se seraient effectués dans un meilleur climat. Depuis un certain nombre de mois, les responsables du développement industriel ont noté une hésitation, une crainte de plus en plus grande chez les investisseurs."

Telle est l'opinion exprimée hier devant le club Saint-Laurent Kiwanis, par M. Réal Gariépy, commissaire industriel de Laval.

Dans ce discours, M. Gariépy a fait le procès de l'incidence du climat social sur le développement industriel. Pour lui, il n'y a pas de doute possible, "l'incertitude qui plane quant au choix définitif du statut politique du Québec décourage la venue de nouveaux capitaux".

Il estime que la réponse que les investisseurs voudraient obtenir n'est pas tant de savoir si le Québec demeurera au sein de la confédération ou si un jour le Québec sera un état souverain, mais plutôt de connaître les implications qu'un nouveau statut pourrait avoir sur la sécurité du capital investi et sur les facteurs qui gouvernenent les coûts de production et la marge de profits.

"De plus, ajoute l'économiste, il faudrait faire la preuve de la stabilité des nouvelles politiques."

Devant un changement de statut politique, le commissaire industriel de Laval prévoit les réactions suivantes de la part des investisseurs:

— A court terme, ils attendraient que la situation nouvelle se soit cristallisée ou ils choisiraient d'autres sites en dehors du Québec. L'entrée des capitaux serait presque nulle au cours de cette période, il y aurait une réduction radicale des capitaux d'expansion et le niveau des capitaux de maintien serait maintenu au strict minimum.

— A long terme, la réaction des investisseurs pourrait redevenir positive mais cette réaction serait lente et progressive et surtout, elle serait conditionnelle à ce que le nouvel Etat souverain ait réussi à rétablir un climat de confiance.

Le gros problème, avant tout, selon M. Gariépy, est de savoir comment compenser durant le court terme, qu'il évalue de 10 à 15 ans, l'arrêt presque total de création d'emplois et la baisse conséquente de revenus.

M. Gariépy se défend de dire que la souveraineté politique du Québec est impossible du point de vue économique. "Ce serait faire du terrorisme économique, dit-il, et économiquement tout est possible d'une façon absolue."

Mais, l'orateur ajoute ceci: "Il appartiendrait à la population tout entière de décider si elle consentirait à court terme à de lourds sacrifices au profit d'une indépendance politique évaluée à un plus haut prix".

La question se poserait comme ceci, dit-il: "L'indépendance politique du Québec mérite-t-elle 10, 15 ans de vaches maigres? Peut-être vaudrait-il mieux dire 10, 15 ans de vaches moribondes, comme on est en droit de le craindre."

M. Gariépy a ensuite critiqué certaines thèses, dont celle de M. Parizeau, qui, dit-il notamment ne présente pas des arguments mais "une perception intuitive exagérée d'une confiance inébranlable envers le Québec de la part de nos amis américains".

La prison de Québec pourrait être transformée en auberge de jeunesse

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le gouvernement québécois songe à faire de la prison de Québec, communément appelée prison des plaines, une auberge de jeunesse.

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubier, a commencé de faire pression sur le gouvernement d'Ottawa afin que cet édifice, propriété provinciale située sur les Plaines d'Abraham, c'est-à-dire sur la propriété de la Commission fédérale des Champs de bataille, puisse changer de destination.

De source sûre, on tient que M. Loubier a déjà entretenu de ce sujet le ministre chargé des sites historiques fédéraux, M. Jean Chrétien.

Le ministre québécois des Travaux publics est actuellement à construire une autre prison en banlieue de la vieille capitale, plus précisément près du zoo de Charlebourg, où seront transférés, au printemps, les prisonniers de l'édifice des plaines.

La Commission des monuments historiques aurait déjà accordé au ministère des Travaux publics le permis de démolition de la prison des plaines.

Il semble toutefois que le ministère du Tourisme soit extrêmement intéressé à conserver cet édifice et à le transformer en hôtellerie ou auberge de jeunesse.

Devant certains problèmes profonds de la jeunesse, qui furent mis en lumière l'été dernier par les événements de Percé, en Gaspésie, le ministre Loubier a entrepris en effet de mettre l'accent sur l'aménagement et la construction de ce genre d'auberges.

Comme, toutefois, la prison de Québec est située en territoire fédéral, il faudra demander à Ottawa la permission d'en modifier l'utilisation.

Deux cambrioleurs s'en prennent à une domestique

Deux cambrioleurs qui avaient réussi à s'introduire dans une demeure de Notre-Dame-de-Grâce, en l'absence de ses occupants, ont été pris en flagrant délit par une domestique arrivant sur les lieux pour entreprendre sa journée de travail, ce matin.

Dès qu'ils l'eurent aperçue, les deux apaches se sont littéralement jetés sur la femme de 28 ans, la prenant à la gorge.

Les malfaiteurs ont violemment poussé leur victime avant de réussir à prendre la fuite avec des bijoux évalués à quelque $400.

Le vol s'est produit à l'intérieur de l'appartement 1101, au 3415, rue Girouard.

Les malfaiteurs, qui ne semblaient pas armés, sont âgés d'environ 25 à 30 ans.

Qu'est-ce qui fait du Normandie l'un des vins les plus appréciés au Québec?

Les raisins, tout simplement. Des raisins européens provenant de vignes où règnent des conditions idéales de terrain et de climat. Des raisins qui donnent un vin au bouquet incomparable. Et naturellement, le prix contribue aussi à faire apprécier les vins Normandie. Sherry Normandie, léger et doré, porto Normandie, rouge et généreux . . . $1.50 la bouteille de 40 oz, taxe incluse. Imbattable! Procurez-vous les deux au magasin de la Régie des Alcools du Québec, aujourd'hui même.

Vinifié et mis en bouteilles à Moncton (N.B.), Canada, par
Les vins Normandie Limitée

Le bill 62: une sérieuse menace à la culture anglaise au Québec

— *M. Elia Toffi*

Le projet de loi 62 traitant de la restructuration scolaire dans l'île de Montréal inquiète l'Association des principaux anglophones catholiques de la métropole réunis hier à Sainte-Adèle en assemblée trimestrielle.

Tout en reconnaissant que ce projet de loi, qui a pour but de remplacer les commissions scolaires catholique et protestante de Montréal par un réseau unifié de 11 commissions sous le contrôle d'un Conseil scolaire, a l'avantage d'éliminer la multiplicité des commissions scolaires, d'établir un taux uniforme de taxes à travers le territoire et de rendre électifs les postes aux commissions scolaires régionales, M. Elia Toffi, président de l'Association, s'est dit inquiet de la composition du Conseil scolaire, dont tous les membres ne seront pas élus, mais nommés par le gouvernement.

Pourtant, a-t-il fait remarquer, le rapport Parent avait suggéré que le Conseil soit composé d'un représentant choisi par chacune des commissions régionales de l'île; d'un représentant choisi par le collège électoral de chaque région et de deux représentants nommés par le ministère de l'Education.

En vertu du projet de loi 62, le gouvernement se propose de nommer les 15 membres du Conseil, dont 11 viendraient des commissions régionales, nomme les quatre autres et détermine le président et le vice-président de ce Conseil.

Il voit là une répudiation complète de la démocratisation de l'enseignement telle que préconisée par le rapport Parent.

Pour lui, cette méthode de nomination ouvre la porte aux irrégularités qu'ont connues dans le passé plusieurs commissions scolaires aux prises avec les manoeuvres politiques et même au chambardement du Conseil à chaque changement de gouvernement.

Au point de vue de la langue, M. Toffi déplore de plus que le projet de loi ne prévoit aucune assurance de la présence d'anglophones dans les commissions scolaires, même s'il existe des écoles anglaises dans des régions francophones.

Pour le secteur anglais, M. Toffi suggère un amendement au projet de loi qui assurerait la formation de comités pédagogiques qui superviseraient "les programmes du secteur anglophone".

Alors que le bill 63 garantit les droits linguistiques, a-t-il ajouté, le bill 62 n'assure même pas le contrôle pédagogique requis pour exercer ces droits.

Il craint que si le projet de loi reste tel quel, il constituera une sérieuse menace à l'enseignement anglais et par voie de conséquence, à la culture anglaise au Québec.

Le président s'en est pris enfin à la Commission des écoles catholiques de Montréal pour la démarche qu'elle a faite auprès du gouvernement du Québec afin de forcer les enfants des immigrants à s'intégrer au système scolaire français.

Connaissez-vous le dernier mot du progrès?

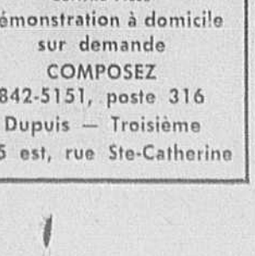

Le nouveau
Zenith Coronation
est le point extrême enfin atteint dans le perfectionnement des appareils auditifs qui se portent derrière l'oreille.

Quatre (4) genres de fréquence acoustique à votre choix et répondant le mieux à vos besoins.
Un son pur et clair que seul donne le merveilleux circuit MICRO-LITHIC Zenith.
Un contrôle du volume vertical obtenu sans inconvénient et facile à ajuster.
Un microphone à l'avant permettant de converser avec aisance et naturel; dispositif séparé pour conversation téléphonique.
Une gamme variée d'ajustements; convient parfaitement aux personnes souffrant de troubles de l'audition qui nécessitent l'ajustement d'un appareil à chaque oreille.
Nouveau boîtier dont la forme confortable épouse les contours de l'oreille.
Fonctionne à l'aide de piles. Une seule pile peut servir pendant une période minimum de 11 jours.

Zenith La qualité précède le nom.

ZENITH LES APPAREILS AUDITIFS AU SON VIVANT

DUPUIS
CENTRE-VILLE
Démonstration à domicile sur demande
COMPOSEZ
842-5151, poste 316
Dupuis — Troisième
865 est, rue Ste-Catherine

anne-marie
présente
SA NOUVELLE SÉRIE
DE PRODUITS DE MAQUILLAGE

POUDRE PRESSÉE.
Beige, rose, translucide. 2.50

MODELAGE LUISANT.
Ambre, pêche. 3.00

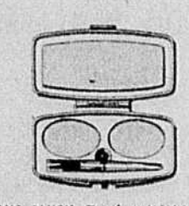

DUO BLUSH. Tyrol et Vénitien dans le même compact. 3.95

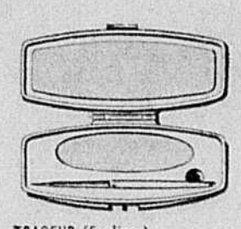

TRACEUR (Eyeliner)
Fusain, brun, bleu. 2.50

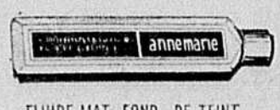

FLUIDE MAT, FOND DE TEINT, LIQUIDE. Versailles, Venise, Nice, Monaco. 2.25

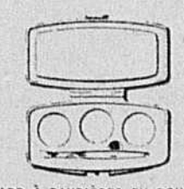

FARD À PAUPIÈRES EN POUDRE.
Ensembles 3 couleurs pour les yeux bleus: bleu, blanc, bistre.
Ensembles 3 couleurs pour les yeux bruns et verts: vert, blanc, bistre. 3.50 ch.

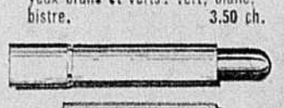

FARD À PAUPIÈRES EN BÂTON.
Bleu, vert, argent, brun. 2.00

ANNE-MARIE MATIC, MASCARA.
Noir, brun, bleu. 2.50

anne-marie
UNE AVENTURE dans la BEAUTÉ
qui commence avec toute une gamme de maquillages tendres et nouveaux, tels que la mode les aime. Votre beauté en paraîtra plus éblouissante grâce à Anne-Marie, les produits de maquillage de la femme moderne.

SOYEZ JOLIE avec ANNE-MARIE

EN VENTE DANS LES 5 ÉTABLISSEMENTS
DUPUIS SUIVANTS:
DUPUIS centre-ville, 865 est, rue Ste-Catherine, Montréal, P.Q.
DUPUIS pour ELLE, Galeries d'Anjou et 6300, Plaza St-Hubert
BOUTIQUE D'ESTHÉTIQUE DUPUIS, de la Station de Métro Berri-Demontigny
BOUTIQUE D'ESTHÉTIQUE DUPUIS, de la Station de Métro Longueuil